U d'/of OTTAWA
39003001623619

a

M.-R. MONLAUR

Angélique Arnauld

328

LIBRAIRIE PLON

ANGÉLIQUE ARNAULD

L'auteur et les éditeurs déclarent réserver leurs droits de reproduction et de traduction en France et dans tous les pays étrangers, y compris la Suède et la Norvège.

Ce volume a été déposé au ministère de l'intérieur (section de la librairie), en mars 1901.

DU MÊME AUTEUR

La Duchesse de Montmorency Un volume in-12. . 3 fr. 50

PARIS. — TYP. PLON-NOURRIT ET Cie, 8, RUE GARANCIÈRE. — 1568.

M.-R. MONLAUR

ANGÉLIQUE ARNAULD

Préface de Mgr de Cabrières

PARIS
LIBRAIRIE PLON
PLON-NOURRIT ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS
8, RUE GARANCIÈRE — 6e

1901

Tous droits réservés

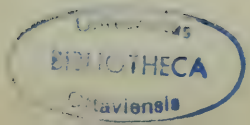

BX
4735
.A8R47
1951

L'auteur de la *Vie de la Mère Marie-Angélique Arnauld* serait peut-être embarrassé de dire pourquoi ce sujet s'est imposé à son esprit, et ne lui a point laissé de repos jusqu'à ce que, sous sa plume, fussent venus se rapprocher et se ranger tous les souvenirs que l'histoire a gardés de cette religieuse célèbre.

Sans doute la fille de l'avocat général au Parlement de Paris et du conseiller d'État d'Henri IV se recommande à l'attention de la postérité par des actions mémorables. Abbesse, à quatorze ans, d'un vieux monastère cistercien, elle en a, trois ans après, quand elle était à peine sortie de l'adolescence, entrepris et mené à bien la réforme. Elle a jeté sur sa communauté et sur elle-même un si grand éclat que le nom de Port-Royal est encore un de ceux qui, sur le fond brillant du grand siècle à son aurore, se détachent en traits plus saisissants. Ce nom a captivé et captive encore si fortement l'admiration et la sympathie d'une partie de nos contemporains qu'il faut presque du courage pour les prier de modérer leur enthousiasme et de ne pas se laisser entraîner dans les voies extraordinaires où, depuis 1642 jusqu'à nous, tant d'hommes ont marché : ne voyant rien au-des-

sus de Port-Royal, de cette « Thébaïde » fameuse, où les deux Arnauld, les trois Le Maistre de Sacy, les Nicolle, les Tillemont, les Singlin s'étaient volontairement enfermés, et ne cessent de leur apparaître comme ayant fondé la plus noble et la plus haute école d'austérité et de dignité morale du dix-septième siècle.

Liée, pour son malheur et pour celui de ses filles spirituelles, avec l'abbé de Saint-Cyran, la mère Angélique a été l'une des premières et des plus intimes confidentes des doctrines qui ont inspiré ou appuyé tout le jansénisme théologique. Elle s'est passionnément nourrie des dogmes erronés dont les funestes conséquences ont troublé la dernière moitié du règne de Louis XIV et tout le règne de Louis XV.

Et l'on dirait que son monastère, délaissé par elle en 1626, mais habité, dix ans après et pendant près de vingt-cinq années consécutives, par les savants hommes que nous rappelions tout à l'heure, et vers lequel, peu de temps avant sa mort, en 1661, elle ramena sa communauté ; on dirait que son monastère garde encore un attrait inexplicable, où se mêle, avec le culte des « messieurs » qui abritèrent dans cet asile silencieux leurs travaux et la sécheresse affectée de leur cœur, la mémoire des religieuses formées sur le modèle de la Mère Angélique Arnauld.

On fait encore des pèlerinages près de ces lieux dévastés par les ordres impitoyables de Louis XIV. Une piété obstinée y a recueilli quelques débris de la chapelle ou des cloîtres, et la vallée solitaire de Chevreuse prête encore parfois ses échos à ceux qui viennent y honorer Pascal, ou Racine, ou quelques-uns de leurs contemporains et de leurs confrères.

Est-ce cet attrait qui a poussé l'historien de la duchesse de Montmorency à donner, comme pendant au portrait si touchant de la sainte veuve du duc Henry, le portrait d'une autre femme, douée aussi des plus belles qualités ? Est-ce la tentation d'aborder un sujet difficile et délicat d'analyse psychologique qui lui a suggéré le désir de peindre, dans un cadre pareil, et de placer en face l'une de l'autre deux figures attachantes et distinguées, toutes les deux pensives et graves, toutes les deux marquées du sceau d'une profonde mélancolie ? Mais là commence le contraste : car, au fond, les pensées de la duchesse étaient soumises et résignées ; elle pleurait sans se raidir, elle sentait que Dieu était l'universelle bonté, l'infinie miséricorde, autant et plus, s'il est permis de le dire, que l'infinie justice. Et son deuil n'était ni amer, ni hautain, ni dur envers personne : elle n'était que compassion et pitié, parce que son cœur ne cessait ni de souffrir ni de saigner. Et, sur elle, l'influence de sainte Chantal, toute

pénétrée de la suave douceur de saint François de Sales, avait peu à peu cicatrisé et guéri les plus cruelles blessures.

Marie-Angélique, elle aussi, après s'être éveillée au goût des choses divines sous la conduite de quelques religieux fervents, a eu le bonheur de connaître personnellement le saint évêque de Genève et de recevoir le bienfait de cette direction si sage et si élevée. Mais trop tôt les circonstances l'ont séparée d'un guide si précieux. Sans défiance alors, elle a vu s'insinuer peu à peu dans sa maison et dans son propre esprit les maximes de cet abbé de Saint-Cyran, de cet « homme de parti, adroit, remuant, qui dissimulait ses idées funestes et pernicieuses sous l'austérité apparente de sa doctrine ». Elle a adopté ces principes, dont la rigueur plaisait à l'énergie de sa nature. Et quand, les erreurs jansénistes ayant enfin germé dans un grand nombre d'âmes, cette dangereuse hérésie a été condamnée par la Sorbonne d'abord, par les évêques ensuite et enfin par Rome, l'abbesse de Port-Royal a mis toute la hauteur, toute la force de son caractère à maintenir les désolantes opinions pour lesquelles elle s'était passionnée. Et elle s'y est attachée jusqu'à la mort.

Comment comprendre aujourd'hui la faveur si étendue dont les « cinq propositions » de l'évêque

d'Ypres et les « cent et une propositions » de Quesnel ont été l'objet? Comment concevoir le plaisir sauvage avec lequel des prêtres, des religieux, des communautés entières de femmes, des hommes très instruits, et même des membres trop nombreux des cours souveraines, se sont obstinés à professer des théories qui supprimaient le libre arbitre, et qui faisaient de Dieu une sorte de tyran dont la toute-puissance capricieuse accordait gratuitement à ceux-ci le salut et le bonheur éternel, tandis qu'elle se détournait sans pitié de ceux-là et les rejetait dans l'enfer?

Le sang même du Christ n'était plus la propriété et la rédemption de tout le genre humain : il n'avait pas coulé pour le salut de tous; et sur l'image du crucifix, les bras de la divine victime ne devaient plus être représentés comme étendus pour embrasser le monde; ils devaient monter rapprochés et resserrés l'un contre l'autre pour affirmer l'exclusion volontaire des uns et le salut non moins volontaire des autres.

Quelle perversion de la foi de l'Évangile! Et si « les plus parfaits seuls étaient admis à s'adresser à Dieu et à lui dire, avec confiance : Notre Père qui êtes aux cieux »; si « l'enfant prodigue lui-même, qui est le modèle des pénitents, ne pouvait plus marquer son repentir par ces paroles : Mon Père,

j'ai péché contre le ciel et contre vous, » serait-ce là les traits sous lesquels il faudrait se représenter l'Église, et se reconnaîtrait-elle à ces définitions?

Et combien Bossuet avait raison, quelques années seulement après la mort de la Mère Angélique, vers 1665, quand il écrivait aux religieuses de Port-Royal contemporaines et compagnes de cette altière supérieure : « Si vous continuiez dans la voie où vous êtes, peu à peu vous vous verriez détachées de la conduite ordinaire de l'Église et attachées à des conduites particulières de personnages, desquels je ne veux rien dire, sinon qu'ils sont à plaindre plus que je ne puis l'exprimer, d'en être réduits à ce point qu'ils semblent mettre toute leur défense à décrier hautement, et de vive voix et par écrit, tout le gouvernement présent de l'Église. »

Hélas! ce n'est pas seulement au dix-huitième siècle que, sur cette redoutable question du jansénisme, « tout le gouvernement de l'Église a été décrié » et faussement apprécié. Notre temps a connu des avocats résolus de cette cause fatale dont, encore aujourd'hui, les conséquences se font sentir et ont mis dans les âmes un levain funeste de mépris pour la foi et pour les institutions de l'Église.

Il était donc utile de présenter une fois encore au public une esquisse fidèle de la vie de la Mère Angélique, et de faire toucher du doigt les leçons qui se

dégagent de cette existence si pure et si noble par certains côtés, par d'autres si pleine d'orgueil et d'opiniâtreté.

Si ces fières entêtées avaient trouvé le bonheur et la paix dans leur entêtement même, on leur ferait un mérite éclatant de leur obstination : comme l'impie, qui brave à l'heure de la mort les sévérités des jugements divins, et se targue de sa tranquille insouciance en face de l'inconnu, dans lequel il va descendre.

Mais la dureté de cœur de la Mère Angélique; mais les plaintes qu'elle avait peine à retenir quand elle sentait s'approcher l'heure où elle rencontrerait, de l'autre côté de la tombe, le visage du souverain juge, qu'elle s'était étudiée à croire impassible et froid; mais son involontaire angoisse à mesure que s'avançait l'éternité, ne sont-ce pas là tout autant de preuves que son rigorisme exagéré et la sécheresse affectée de son âme n'étaient pas le fruit du véritable esprit de l'Évangile?

Ah! nous qui avons été, dans les cloîtres, les témoins émus de tant de morts paisibles, confiantes, et souvent même joyeuses, nous haïssons ces doctrines, qui ne sont pas seulement austères, — il y a une austérité légitime et presque nécessaire, — mais cruelles et tout à fait barbares. Ce n'est pas là le « joug doux et léger » de notre Maître!

Une espérance toutefois demeurera, nous le croyons, dans les âmes pieuses qui parcourront avec tristesse la vie de la Mère Angélique. Dieu voit plus loin que l'œil de l'homme; et, quand Il le veut, Il a bientôt fait de fondre les glaces les plus opposées à la suave chaleur de sa grâce toute-puissante. Qui sait si, même à l'instant où la rigide abbesse éprouvait, en face de la mort et de l'éternel avenir, les impressions douloureuses dont témoignent les documents les plus authentiques, le doux visage du Rédempteur ne s'est pas penché vers elle, pour lui suggérer des pensées plus consolantes, et lui rappeler la grande parole de saint Paul, la parole du suprême amour : « Le Christ m'a aimé, et il s'est livré pour moi ! »

Est-il besoin d'ajouter un mot pour affirmer que l'auteur ne s'est pas permis un travail d'imagination? Il a puisé scrupuleusement aux meilleures sources, et il n'a rien avancé de lui-même, convaincu que, surtout dans une biographie pareille, la vérité devait être son premier souci.

Puisse son œuvre faire du bien et l'encourager à ne pas déposer une plume humblement consacrée au service de la Religion !

† Fr.-M.-A. de Cabrières,
Évêque de Montpellier.

ANGÉLIQUE ARNAULD

LES ORIGINES

I

C'est une famille curieuse à étudier que cette famille des Arnauld. Ils sont alliés, quoique de fort loin sans doute, aux Créqui, aux Gesvres, aux Montmorency (1) même; les Arnauld d'Auvergne se rattachent aux Arnauld de Provence, « de très noble origine, » comme nous l'apprend M. d'Andilly avec une insistance modeste, — héritage de famille aussi, cette modestie-là ! — ils ont leurs titres, leurs armes, leur dédain de ce qui est

(1) *Mémoires* d'Arnauld d'Andilly.

un peu au-dessous d'eux... et cependant on les sent si peu grands seigneurs ! Comment expliquer cette impression ? Est-ce leur gravité un peu lourde, l'allure pompeuse qui leur est naturelle, sans ce *rien* de chevaleresque et d'enlevé, légère fleur de race ? Ou leur enfantin désir de se hausser tant qu'ils peuvent, et, soit dans leurs mémoires publics, soit dans leurs papiers de famille, ce soin de se parer de leurs alliances ou de leurs relations ? Tout cela est d'allure bien bourgeoise, mais en somme cela ne suffit pas à classer ici ou là. Ils ne se sentent pas assez grands pour se montrer eux-mêmes, eux seuls, tels qu'ils sont enfin. Toutes leurs vanteries ne valent pas le mot de Guizot, écrivant, en refusant le titre de grand d'Espagne : « Pour mes enfants, le nom de Guizot suffira (1). » Mais il faut être déjà très affiné pour sentir cette nuance et pour vouloir être seulement soi.

Arnauld d'Andilly, le frère aîné de Mme Angélique, donnera donc à ceux que cela intéresse une généalogie complète. On verra là toutes les charges possédées par les ancêtres, et les jolis mots que les rois Henri III et Henri IV laissaient tomber sur tels ou

(1) Guizot, *Lettres*.

tels, comme une royale récompense d'une longue vie de fidélité. On y verra aussi, et en plus grand nombre, toutes les charges, tous les honneurs, toutes les dignités qui auraient accablé les Arnauld, si l'ingratitude, si l'injustice (1), si la mort... — on trouve souvent ce *si* malencontreux sur leur route, — n'y avaient mis obstacle... Ils s'en consolaient, sans doute, en disant par avance le mot naïf de d'Andilly éloigné par Monsieur : « Je prie Dieu qu'il ne leur arrive pas souvent des choses aussi préjudiciables à leur service qu'est celle d'éloigner un aussi homme de bien que je suis (2). »

Oh ! cette candeur des Arnauld !

Remarquons que leur grand-père, le vaillant M. de la Mothe, qui s'était fait protestant, se convertit seulement après la Saint-Barthélemy, laissant encore « dans la religion » plusieurs de ses enfants.

(1) Il nous faut ranger, je pense, sous ce titre d'injustice, les furieuses boutades de Sully : « Arnauld l'aîné joignit en cette occasion l'ingratitude, l'avarice et la fourberie. » (En se retirant des affaires.)

Et encore :

« Je le traitai d'ingrat, de méchant, d'effronté. Je le menaçai de lui donner un soufflet, et lui défendis de paraître devant moi... » (*Mém. de Sully*).

Un soufflet à un Arnauld !

(2) Arnauld d'Andilly, p. 252.

Il faut se souvenir de ce fonds huguenot, très réel, quoique contesté, que nous retrouvons dans leur vertu glacée. Notons aussi ce souci suprême des apparences impeccables, qui s'allie, chez eux, avec une sorte d'inconscience, à des indélicatesses trop graves. Ainsi ils continueront à se trouver de bonne foi les plus honnêtes gens du monde, tout en faisant donner, à l'aide d'un faux, des abbayes à leurs filles, et, pour d'éminents services rendus à l'État, des pensions... à des enfants à la bavette (1). Voilà le côté pharisaïque que nous rencontrerons dans le cours de cette histoire. Mais, malgré ces ombres, l'austérité des mœurs, la bravoure, la fidélité, l'inattaquable vertu des femmes, l'éloquence ou tout au moins le don de bien dire, héréditaire aussi chez les Arnauld, l'honneur surtout, l'honneur mondain, dans lequel ils étaient pétris, tout cela formait une race vigoureuse de réputation bien assise. Et nous ne nous étonnons pas que Mme Angélique ait grandi si vite, et d'une raison si précoce, dans un milieu où elle devait trouver plus d'austérité que de sourires.

Cette austérité avait eu cependant son heure

(1) Et ce ne sont pas seulement des chroniqueurs, plus ou moins malveillants, qui nous l'apprennent. Mme Angélique elle-même y revient plusieurs fois.

presque romanesque. M. Antoine Arnauld, père de notre héroïne, après avoir fait son droit « sous le docte M. Cujas », avait hérité de la charge de procureur général de Catherine de Médicis. La mort de cette princesse lui avait rendu sa liberté, et, abandonnant aussi son titre d'auditeur des comptes, il se consacra au barreau. Il y réussit merveilleusement, et, si les plaidoyers qui nous restent nous semblent d'une lourdeur et d'une pompe écrasante, les contemporains n'en jugeaient pas ainsi : témoin le duc de Montpensier, qui, présent à une harangue où Arnauld décrivait le combat de Fornoue, tira vivement son épée, se croyant à la bataille ; témoin encore M. Marion... mais ici le petit roman commence.

Ce M. Marion, dont le cardinal du Perron disait que, depuis Cicéron, il n'y avait pas eu d'avocat tel que lui, se connaissait en beau langage. Et, loin d'avoir cette jalousie de métier, qui gagne facilement, à ce qu'on raconte, les membres du célèbre corps, il suivait, avec une bienveillance marquée, les débuts des « jeunes ». Lorsque, pour la première fois, il entendit Antoine Arnauld, il fut si transporté d'admiration qu'il enleva littéralement le jeune avocat dans son carrosse et l'emmena dîner chez lui. Or M. Marion avait une fille, et cette arrivée du jeune dieu,

[illegible] l'exaltation du triomphe, bouleversa la tranquille demeure. Mlle Marion devait être belle, les portraits superbes de ses filles le font supposer. Elle appartenait à une excellente famille de robe. Le faible des Arnauld pour les titres y trouvait même son compte, grâce aux lettres de noblesse qu'Henri III avait concédées à M. Marion, Simon Marion, baron de Druy. Le beau-père, qui allait devenir avocat général, n'était pas pour écarter un gendre ambitieux... Bref, et sans démêler quelle fut la part des convenances, si complètes, et celle d'un sentiment auquel le bon ton de l'époque permettait peu d'expansion, Antoine Arnauld épousa en 1585 la fille de l'illustre maître. Ce fut un mariage heureux, d'un bonheur paisible et solide, comme des gens de cette gravité auraient pu le rêver... s'ils avaient jamais rêvé !

II

Tandis que la jeune Mme Arnauld vivait assez retirée, absorbée par ses enfants — elle en eut bien vingt — et par le soin de sa maison, modèle de régularité

et de tenue, M. Arnauld poursuivait brillamment sa carrière d'avocat. Nous l'avons dit, c'était une fête de l'entendre ; le port, le geste, la voix, il avait tout de l'orateur. Il excellait dans le goût du jour à semer ses plaidoiries de citations étranges, d'hyperboles ; à prendre son sujet de très haut et de très loin. Il faisait entrer, on ne voit pas bien comment, dans le vol d'un pain chez un boulanger, la conjuration de Catilina ; ou, dans une confiscation injuste faite à un Génois, l'histoire des Doria. « Hélas ! qu'est-ce que la république de Gênes a à faire avec mon argent? » s'écriait plaisamment son client en pleine audience.

L'éloquence d'Arnauld cherchait un autre champ que ces mesquines revendications de tous les jours. Il le trouva, ou crut le trouver, dans un plaidoyer au nom de l'Université de Paris contre les Jésuites. L'occasion — toutes les occasions étaient bonnes — fut l'attentat de Barrière (dit la Barre) contre Henri IV. Arnauld s'enflamma ; il prit les malheureux Pères pour cible... et de quel ton il leur parla !

« Quelle langue, quelle voix pourrait suffire pour exprimer les conseils secrets, les conjurations plus horribles que celles des bacchanales, plus dangereuses que celles de Catilina (encore Catilina !), qui ont été

tenus dans leur collège de la rue Saint-Jacques? »

« Boutique de Satan, où se sont forgés tous les assassinats qui ont été exécutés ou attentés en Europe depuis quarante ans. O vrais successeurs des Arsacides ou assassins? »

Ah! dit finement Sainte-Beuve, il faut s'arrêter, on en sourit. Et cela a été une fois de l'éloquence!

Les Jésuites furent expulsés en 1595. L'Université reconnaissante rendit un décret par lequel elle promettait à Arnauld et aux siens une gratitude éternelle. Elle tint parole.

Pendant ces graves événements, la petite Jacqueline — notre future Angélique — commençait à grandir. Elle était venue au monde le 8 septembre 1591, peu aimée de sa mère, à ce qu'elle nous dit, mais, en revanche, adorée de son grand-père. Les jolies scènes de son enfance, qui nous ont été conservées, nous permettent de faire revivre cet intérieur de famille. Pénétrons donc, en face de l'appartement des Arnauld, dans le cabinet de l'avocat général. Tout est grave, tout est austère; mais un sourire d'enfant égaye les vieux papiers et les vieilles murailles. Sur un carreau, aux pieds du solennel conseiller d'État (1),

(1) Car M. Marion, déjà anobli par Henri III, devint succes-

la petite Jacqueline est assise, passant là des journées entières, silencieuse malgré ses quatre ou cinq ans. Le vieillard compulse ses dossiers ou compose un de ses réquisitoires fulminants ; mais il s'arrête parfois, oubliant les procès, les secrets d'État, les Jésuites même, ces malheureux Jésuites, qu'il s'apprête à foudroyer à son tour, et il songe, la main posée sur la blonde tête. L'enfant sent si bien l'atmosphère de tendresse qui l'enveloppe que, lorsque l'aïeul se lève, elle le suit, le tenant naïvement par une de ses manches, de peur de le quitter. Elle se sait tellement chez elle auprès de lui que, si quelqu'une de ses sœurs frappe à la porte : « Allez-vous-en, crie-t-elle, dans une colère enfantine : c'est ici ma maison et non la vôtre. » Et le grand-père, souriant, la laisse dire. Parfois quelques amis arrivent, on leur fait alors les honneurs de cet esprit si précoce. Pour bien garder sa place et se faire considérer, s'ils lui demandent son nom : « Jacqueline Marion, » répond-elle fièrement ; ce qui ne l'empêche pas de se faire appeler « Jacqueline Arnauld » chez son père. Il lui faut ce rang à part de fille de la maison, car, nous

sivement président aux enquêtes, conseiller d'État, avocat général au Parlement. Ses plaidoyers, réunis sous le titre *Actiones forenses*, furent réimprimés en 1629.

dit-elle : « J'étais fine, déjà, et faisais la circonspecte. »

Elle n'était pas seulement fine : elle montrait des dons merveilleux d'intelligence, de volonté, de caractère. M. Marion n'aurait pu accepter pour cette enfant si distinguée une condition médiocre; d'un autre côté, cinq filles déjà se suivaient à un an de distance, laissant peu de place à des perspectives brillantes d'établissement. L'avocat général se sentait vieillir; et cette impression mélancolique imprimait une sorte de hâte à ses rêves de tendresse paternelle. Il résolut donc, malgré l'âge de sa bien-aimée Jacqueline, de la faire nommer abbesse; et il prit la même disposition pour la cadette, Jeanne (1). C'était leur assurer, aux yeux du monde, un avenir tranquille, très considéré, flatteur même pour la famille, sans austérité ni séparation douloureuses, les religions du temps étant, en général, fort mitigées. A trois siècles de distance, ces actes arbitraires nous semblent à peine croyables. Décréter, suivant le

(1) On s'étonnera peut-être que le grand-père disposât en maître de ces enfants; mais l'intimité de M. Marion et de M. Arnauld était si étroite « qu'il ne s'en vit jamais de pareille », nous dit M. d'Andilly; tout se faisait donc de concert, mais avec ce respect de la puissance paternelle, que l'on ne soupçonne même plus aujourd'hui.

nombre des enfants, que l'un entrera dans la religion, celui-ci « dans l'épée », celui-là « dans la robe », sans les consulter, ou en les consultant seulement pour la forme, cela nous semble un étrange abus de la puissance paternelle. Ces vocations saintes, qu'on traitait comme une carrière, nous expliquent bien des misères et bien des scandales. L'Église avait beau s'y opposer de tout son pouvoir, refusant de recevoir et de bénir les enfants, interdisant de forcer leur volonté sous les peines les plus sévères, l'ambition des parents tournait la difficulté. M. Marion, subtil et fin (1) comme il l'était, s'y entendait mieux qu'un autre, et y avait du reste plus de facilité. L'amitié d'Henri IV lui assurait tout crédit ; le bon roi n'apportait pas une attention très scrupuleuse à l'âge des abbesses ; d'un autre côté, les Arnauld avaient, dans leurs relations, un M. de la Croix, abbé de Cîteaux, homme d'extraction assez basse, prêt à quelques complaisances. Rome seule restait inaccessible, Rome, d'où l'on attendait les bulles, pour rendre l'élection valide. L'intégrité des Arnauld eut une légère défaillance. Ils demandè-

(1) Il n'avait pas une réputation de dévotion exagérée : « plus éloquent que pieux, » dit plaisamment L'Estoile, « dont le jugement appartient à Dieu et non aux hommes. »

rent le double bénéfice de Port-Royal pour Jacqueline et de Saint-Cyr pour Jeanne, à l'aide d'un faux, où ils trompaient sur l'âge de ces enfants. Ce faux devait se renouveler une seconde fois, sans que leur paisible estime d'eux-mêmes en fût troublée. L'honnêteté selon le monde — et encore pas très difficile !

III

Un jour que Jacqueline était seule auprès de son grand-père, à son ordinaire : « Ma fille, lui dit-il, ne voulez-vous pas bien être religieuse ? » Et croyant remarquer une hésitation douloureuse dans les grands yeux de l'enfant : « Mais, ma fille, vous ne seriez pas simple religieuse ; je vous ferais abbesse et la maîtresse des autres. » Ici, nous l'écoutons elle-même : « Aussitôt je jugeai qu'il fallait que je me rendisse à sa volonté ; et ce qu'il ajoutait de la qualité d'abbesse adoucissant un peu ce qui me paraissait très dur, je lui répondis : « Oui, mon « grand-papa, je le veux bien. » Mais, en même temps, je crevais de dépit, et disais en moi-même : « Si

« j'étais l'aînée, on me marierait. Ne suis-je pas « bien malheureuse de n'être née que la seconde des filles? » Mais aussitôt je revins un peu à moi et considérai que je suivais de si près ma sœur Catherine (1), qui était l'aînée, que mon père ne me pourrait pas aisément marier comme ma sœur; de sorte que je résolus d'accepter la religion, puisqu'on le voulait; et aussitôt je rentrai dans la chambre de mon grand-père Marion et lui dis : « Je n'ai consenti d'être reli- « gieuse qu'au cas que vous me fissiez abbesse; vous « me l'avez promis; souvenez-vous de votre pro- « messe (2). »

Elle est là tout entière, la grande Angélique, avec sa fermeté, ses résolutions héroïques et son orgueil indomptable. Elle est là telle que nous la retrouverons quand, l'influence du doux évêque de Genève ayant disparu, le sombre Saint-Cyran s'emparera de son âme. Grande toujours, jusque dans ses erreurs, mais d'une grandeur qui, à la seconde et douloureuse période de sa vie, rappellera les anges déchus. Nous soulignons ce trait en passant :

(1) Plus tard Mme Le Maistre.

(2) *Mémoires de Port-Royal*, liv. II, 2e partie. « Entretiens de la Mère Angélique avec M. Le Maistre, son neveu, qui les écrivit sur-le-champ, etc. » Utrecht, 1742.

tant d'heures radieuses nous en séparent encore!

Jeanne, la cadette, reçut en même temps une communication analogue; mais elle l'accueillit d'une façon bien différente. Après avoir réfléchi, l'enfant vint timidement retrouver son grand-père, le suppliant de la faire religieuse s'il le voulait, mais non pas abbesse, car elle avait ouï dire que les abbesses rendraient compte à Dieu des âmes de leurs religieuses. « Je la veux être, moi, » s'écria impétueusement Jacqueline, qui était entrée à sa suite. « Je la veux être, et leur ferai bien faire leur devoir. »

La réformatrice de Port-Royal se révélait dans cet éclair.

UNE ABBESSE DE ONZE ANS

I

L'abbé de Cîteaux, après bien des démarches, obtint de Mme de Boulehart, abbesse de Port-Royal, la charge de coadjutrice avec future succession pour Jacqueline Arnauld. Mais Mme l'abbesse — on n'est point parfait — ne se souciait pas d'avoir sous les yeux sa future remplaçante. Sans attendre la réponse de Rome, toujours longue à venir, Jacqueline fut donc conduite au monastère de Saint-Antoine au faubourg Saint-Jacques, pour y prendre immédiatement l'habit (2 septembre 1599). Ce fut M. de la Croix qui le lui donna, devant une nombreuse et brillante assistance. Très digne, la petite novice reçut la blanche robe de Saint-Bernard; puis elle remonta en carrosse avec toute la compagnie, pour aller terminer joyeusement la fête chez son père, ravie d'être le point de mire de tous les

regards. Elle passa ensuite six semaines dans le monastère, enchantant les religieuses par son esprit et sa grâce, avant d'aller rejoindre à Saint-Cyr sa sœur Jeanne.

Les deux fillettes restèrent ensemble près d'un an, menant gaiement leur vie d'enfant, ayant encore, malgré l'habit de Jacqueline, d'amusantes petites querelles. Jeanne, quand sa sœur la froissait par ses airs autoritaires, lui signifiait qu'elle n'avait qué faire d'elle dans son abbaye, et qu'elle aurait vite obtenu de la mettre à la porte. Mais bientôt, les larmes aux yeux, elle demandait pardon à cette aînée si imposante, dont l'ascendant s'affirmait déjà d'une façon irrésistible. Travaillant un peu, jouant beaucoup, allant quelquefois à l'office et quelquefois aussi chez leurs parents, une année s'écoula très vite pour les petites filles. Le 24 juin 1600, Jeanne, à son tour, prit l'habit de novice bénédictine. Les deux sœurs se séparèrent le lendemain, non sans peine. Jacqueline allait finir son noviciat et poursuivre son éducation dans un monastère de son ordre, à Maubuisson; et quels exemples elle allait y trouver!

Maubuisson était une superbe abbaye qu'Henri IV, dans un jour de gaieté, avait remise entre les mains

d'Angélique d'Estrées, sœur de la belle Gabrielle. Hélas! cette abbesse inspire des doutes sur la valeur des choix pieux du monarque. Les scandales qu'elle donnait étaient tels que Mme Gabrielle lui reprochait amèrement « d'être la honte de leur maison ». Une telle parole, tombant de ces jolies lèvres, est singulièrement suggestive... Retirée dans un appartement somptueux, où elle entretenait toujours nombreuse compagnie, les jeux, les danses, les chasses, alternaient, pour Mme d'Estrées et pour ses religieuses, avec les visites d'Henri IV. Le joyeux monarque y faisait de fréquents séjours, n'ayant pas à redouter les sermons de la facile abbesse. Bertaucourt et Maubuisson, devenus tour à tour comme les fiefs de la grande dame, n'avaient plus de monastique que les murs; c'était le relâchement, la décadence complète. Comment Antoine Arnauld, si rigide dans ses principes; comment Mme Arnauld, qui ne pouvait souffrir à son service une femme de chambre un peu légère, eurent-ils la pensée de confier leur fille à cette abbesse fantaisiste? A première vue, cela ne s'explique pas; en y regardant de plus près, on se rend compte que Mme d'Estrées était puissante, alliée aux premières familles du royaume, et que se mettre sous sa protection, c'était faire la cour au

[illegible] (1). La politique des Arnauld et leur ambition sans scrupule les guidèrent dans ce choix ; et Jacqueline fut amenée à Maubuisson le 26 juin 1600.

Le séjour qu'elle y fit ne semble pas lui avoir laissé d'impressions pénibles. Elle jouait dans la chambre de « Madame » avec d'autres petites filles qu'on élevait aussi dans l'abbaye. La liberté et la mollesse qui l'entouraient auraient dû lui enlever toute épouvante de sa vie future. Et cependant, sans qu'elle s'en rendît compte, quelque chose en elle répugnait au relâchement. Elle était naturellement si haute d'âme que le mal, même indistinct, comme il pouvait apparaître à une enfant de huit ans, ne l'atteignait pas. Trois mois après son entrée, Mme d'Estrées l'ayant prise dans un voyage à Bertaucourt profita de la proximité d'Amiens pour la faire confirmer. L'ignorance de Jacqueline était telle qu'elle ne connaissait, de ce sacrement, que le nom. Dieu y suppléait par une sorte d'attrait secret ; et une dévotion que le milieu, certes, ne favorisait pas naissait en elle.

Déjà, lors de sa première confession, elle en avait donné des marques naïves. Le prêtre lui avait

(1) Cette abbesse mondaine est amie du roi, et conséquemment de M. Marion, selon l'usage des favoris. (Guibert.)

recommandé de bien demander pardon de ses péchés; et elle, pensant qu'il fallait être pour cela le plus près de Dieu possible, gagna la cour de la maison paternelle et s'agenouilla, les yeux au ciel, demandant pardon de tout son cœur à Celui qui, sans doute, la regardait de là-haut. Plus tard, elle ne pouvait lire la Passion sans verser des larmes; mais, hélas! si ces élans mystiques étaient interrompus, son caractère indomptable se retrouvait vite, et elle allait battre celles de ses petites amies qui la dérangeaient... Et ainsi, toujours, le froment croissait avec l'ivraie, au hasard de la vie, car personne ne s'occupait d'elle.

Par déférence pour Mme d'Estrées, Jacqueline, au jour de sa confirmation, changea son nom en celui d'Angélique. Une blâmable supercherie des Arnauld leur permit alors de solliciter à Rome, sous un autre nom, les bulles d'institution abbatiale, déjà refusées, en demandant cette nomination pour *Angélique Arnault, religieuse de dix-sept ans*. Nous ne sommes pas au bout de ces manœuvres, qui, « au jour de mon installation, m'ont rendue maudite aux yeux de Dieu (1), » dira plus tard, cruellement, Mme Angé-

(1) Relations de plusieurs entretiens de la Mère Angélique avec M. Le Maistre. (*Mém. de Port-Royal*, II, 264.)

lique. Pas à pas, les projets de M. Marion se réalisaient ainsi; et le 29 octobre 1600 « Angélique-Marie de Sainte-Magdelaine Arnauld » faisait sa profession.

M. de la Charité vint présider la cérémonie, et Mme d'Estrées, qui faisait bien les choses, traita magnifiquement, dans l'abbaye même, les parents et amis de la petite novice. Quand l'abbesse s'avança dans toute sa pompe, tenant de ses mains frêles la lourde crosse d'or, insigne d'une dignité dont elle avait répudié les devoirs; quand l'enfant de neuf ans, agenouillée auprès d'elle, prononça les redoutables paroles des vœux, sous un tel patronage, un murmure de pitié s'éleva dans l'assistance : « La pauvre enfant ne sait ce qu'elle fait, » disait-on. « Suis-je donc folle, pensait impatiemment Angélique, qu'on croie que je ne sais ce que je fais? Je le sais fort bien! » Elle racontait plus tard que, tout en se sentant libre aux yeux du monde, elle se croyait engagée devant Dieu. Et ce scrupule, joint à sa pensée de déplaire à son père, l'empêcha de secouer le joug détesté.

II

Un jour, deux ans après cette profession, M. Arnauld arriva à Maubuisson et demanda à emmener sa fille, si secrètement et si vite, qu'elle ne put dire adieu à personne dans le monastère. Mme de Boulehart était très malade ; on attendait sa mort d'un moment à l'autre, et M. Arnauld, en père prudent qui affirme ses droits, voulait installer la coadjutrice. Seulement, comme, dans l'incertitude de l'issue de la maladie, il fallait garder le secret, on avait résolu de laisser Angélique à Saint-Cyr jusqu'au dénouement. Précautions inutiles d'ailleurs ; pendant le rapide voyage, Mme de Boulehart rendait son âme à Dieu. Dès le lendemain de sa mort, Angélique, conduite par sa mère, fit son entrée à Port-Royal (5 juillet 1602).

La première impression dut être triste. Une vallée resserrée, entourée de bois et d'étangs ; une solitude absolue, qui faisait traiter ce lieu « d'horrible et sauvage », tout cela, certes, n'était pas pour

d'plaire à des âmes éprises de contemplation et de silence ; mais que pouvait en penser une enfant? Les bâtiments bas et insalubres, les murs de clôture tombant en ruine, achevaient de plonger l'esprit dans une inexprimable mélancolie. Douze religieuses seulement attendaient leur coadjutrice à la porte conventuelle ; et sur ces douze « il y en avait trois d'imbécilles », dit la chronique, qui se tait sur les autres. Mais toutes accueillaient avec joie une abbesse du nom d'Arnauld, sachant bien que le crédit, les hautes relations, la prospérité matérielle, leur viendraient d'une maison « connue de la France entière ». Quant au gouvernement spirituel, aucune n'y songeait.

Au moment où Mme Angélique franchit le seuil de Port-Royal, nous ne pouvons nous empêcher de jeter un regard vers le passé de ce monastère, et dans le passé le plus lointain, aux origines mêmes de l'abbaye, c'est un Montmorency qui nous apparaît. Quatre siècles justement avant l'heure où nous sommes, le vaillant Mathieu Ier était parti pour la croisade ; et sa femme, Mathilde de Garlande, pieuse et tendre comme plus tard l'admirable duchesse Marie-Félice, implorait de Dieu l'heureux succès de son seigneur et son retour ! Après avoir consulté

l'évêque de Paris, Eudes de Sully, Mathilde pensa que rien ne lui rendrait le Ciel plus favorable que la fondation d'un monastère où, chaque jour, on prierait pour elle et pour l'absent. Port-Royal naquit de cette pensée (1). L'époux tant aimé revint-il? L'histoire ne le dit pas; mais elle nous apprend que le petit-fils de Mathieu, Thibaut, abbé de Vaux-de-Cernay et suzerain de Port-Royal, s'occupa avec un paternel dévouement de ses bénédictines réformées. Longtemps le logement de saint Thibaut fut conservé dans l'abbaye, qui relève ainsi deux fois du grand nom chevaleresque : Mathieu de Montmorency, *le vaillant*, c'était l'ordinaire de la race; Thibaut, *le saint*, c'en était l'exception.

Bientôt, au-dessus de Mathieu, de Mathilde, de Thibaut, rayonne le doux visage de saint Louis. Les abondantes aumônes que le bon roi fit au monastère le placèrent de droit au rang des fondateurs. Mais quelle église, quelle abbaye au treizième siècle ne se réclame pas d'un tel patronage? Et ne serait-il pas ambitieux de rechercher une marque spéciale de bienveillance dans un des actes quotidiens de la vie du grand roi?

(1) Racine, *Port-Royal*.

Trois siècles passèrent. Les invasions des Anglais, les guerres de religion, les désordres de toutes sortes inclinèrent peu à peu le fervent monastère au relâchement. Les terres s'agrandirent par des legs successifs; les indulgences et les faveurs spirituelles affluèrent; mais l'esprit primitif se perdait. Le temps, ce grand dissolvant, joint aux multiples difficultés extérieures, finit par introduire certaines mitigations, puis l'oubli de la règle, puis la décadence. Quand Angélique y fit son entrée, sans retrouver là les désordres de Maubuisson, elle n'y put rien découvrir de l'austérité première. Soit au spirituel, soit au temporel, elle-même nous a laissé de son abbaye une peinture lamentable.

« Ces filles, gantées et masquées comme les dames du temps, s'étaient conservées cependant par une grâce particulière de Dieu, n'y ayant dans la maison ni communauté ni clôture, seulement quelque paix et quelque bienséance de vie (1). » « Il y avait pour confesseur un religieux si ignorant qu'il n'entendait pas le *Pater* en français. Il ne savait pas un mot du catéchisme, et il n'ouvrait

(1) Relations de ce qui s'est passé de plus considérable à Port-Royal depuis l'établissement de la réforme par la Mère Marie-Angélique Arnauld. (*Mém. de Port-Royal*, I, 263.)

jamais d'autre livre que son bréviaire. Son exercice était d'aller à la chasse (1). » « Il y avait plus de trente ans qu'on n'avait prêché céans, sauf cinq ou six fois à des professions... On ne communiait alors que de mois en mois, aux grandes fêtes, excepté la Chandeleur, à cause que c'était alors le temps du carnaval, et que nous nous occupions à faire des mascarades dans la maison (2) ». Voici pour le dedans; écoutons pour le dehors :

« La maison, en très mauvais état, était ruinée par les domestiques, faisant tous grande chère, sauf les pauvres religieuses, à qui on donnait le moins qu'on pouvait. Au milieu des bois, on leur en donnait si peu qu'elles étaient obligées d'en aller chercher dans les jardins. Leur portion, les jours maigres, n'était que de deux œufs. Tout le reste allait de même, et, dans la maladie, on les traitait aussi mal que dans la santé (3). »

Misère morale, misère physique; tout était à reprendre et à refaire de fond en comble. Mme Arnauld, s'occupant de ce qui semblait le plus pressé,

(1) Relations contenant les raisons qui ont engagé la Mère Marie-Angélique à faire sortir son monastère de la juridiction de l'ordre de Cîteaux, etc. (*Mém.*, I, 272.)

(2) *Ibid.*, I, 372; II, 259, etc.

(3) *Ibid.*, I, 266-267, etc.

passa plusieurs semaines dans le monastère, mettant ordre aux affaires, organisant la maison de sa fille, vérifiant les comptes et, en femme de tête qu'elle était, établissant bientôt autour d'elle une aisance et un bien-être relatifs. Pour les religieuses, elle s'en occupait peu. Après en avoir éloigné une, d'allures irrégulières, elle veilla seulement à ce qu'on nommât prieure dame Catherine Dupont, fille sage, sensée, raisonnable, « dirigeant le cloître aussi réglément qu'en pas une maison de l'ordre. » Cette prieure témoignait à Angélique une déférence que la petite fille appréciait fort, et qu'elle lui rendait à sa manière. En effet, tous les soirs, interrompant ses jeux : « Allons saluer dame prieure », disait-elle à ses compagnes, et l'on revenait ensuite s'amuser de plus belle. La plus âgée des religieuses, y compris la prieure, n'avait pas trente ans.

III

Les choses en étaient là, et Mme Arnauld n'osait parler de faire bénir solennellement la petite coad-

jutrice, quand les circonstances vinrent à son aide. M. de la Croix, abbé de Cîteaux, dînant chez l'avocat, lui demanda, de son propre mouvement, quand on ferait la cérémonie, qu'il désirait présider lui-même. Enchantés, le père et la mère, ayant déchargé leur conscience sur celle du supérieur, indiquèrent la fête la plus proche, celle de saint Michel. M. de la Croix ayant accepté cette date, Mme Arnauld redoubla de soins pour donner à la consécration solennelle de son enfant le plus d'éclat possible. Mais, déjà même avant cette époque, Mme Angélique avait exercé officiellement sa charge. Le 1er septembre, en effet, elle avait conduit à l'autel une de ses novices avec une gravité merveilleuse. Et rien n'était curieux comme cette jeune fille de dix-sept ans donnant la main à cette petite abbesse de onze ans.

Au jour marqué (29 septembre 1602), Mmes des Portes, abbesse de Saint-Cyr; de Carnazette, abbesse de Gif; d'Estrées, abbesse de Maubuisson, — brillantes et légères marraines, — arrivèrent à Port-Royal dans leurs carrosses. De Paris, une foule élégante était accourue; mais, cette fois, Angélique demeurait insensible à cette pompe extérieure. Le jour de sa bénédiction abbatiale était aussi celui de

sa première communion ; quelques instructions, une confession telle quelle, — nous savons quelle était l'ignorance du confesseur des religieuses, — quelques recommandations extérieures, c'était toute la préparation. Mais, si superficielles, si douloureusement incomplètes que fussent ses dispositions intérieures, Angélique comprenait que quelque chose de grand allait se consommer en elle. Un vieux savetier, qui travaillait pour le monastère, lui avait offert timidement un livre de prières. Seul, dans cette brillante assistance, qui l'aurait regardé avec dédain, le petit et le pauvre avait songé à l'âme de l'enfant, cherchant, dans la mesure où il le pouvait, à apaiser en elle le tourment divin, la soif de lumière qui la dévorait déjà. Agenouillée dans sa haute stalle aux sculptures magnifiques (1), les yeux fixés sur l'humble livre, l'enfant en répétait ardemment les paroles, si absorbée qu'elle ne voyait et n'entendait plus rien.

Et vraiment, aux yeux de Dieu aussi, ces abbesses indignes, cet abbé relâché et complaisant, ces trois

(1) Ces stalles avaient été données par une abbesse du seizième siècle, s. Jehanne de la Fin. Elles existaient encore au couvent des Bernardins au moment de la Révolution, à ce que nous dit Sainte-Beuve.

cents personnes ayant l'air d'assister à la plus mondaine des fêtes, devaient n'être qu'un pur néant. Celui devant qui les choses extérieures s'effacent pour laisser transparaître les âmes descendit vers ce cœur ignorant mais pur, lui donnant une impression si profonde de sa présence, que tout ce qui l'entourait lui semblait moins réel que cette visite divine.

Et, recueillant toute son âme dans une suprême action de grâces, Angélique redit à Dieu, venant vers elle, les paroles que l'aumône du pauvre lui avait suggérées, — les naïves prières imprimées dans le livre du savetier.

CRISE D'AME

I

Tout était donc accompli, Mme de Port-Royal, — tel était désormais le nom d'Angélique, suivant les usages du temps, — Mme de Port-Royal n'avait plus qu'à vivre et à mourir dans son monastère : heureuse ou malheureuse, paisible ou révoltée. Ses parents et le monde ne devaient plus entrer dans ces détails. Elle-même, quelque temps, accepta sa destinée, inconsciente, dans la gaieté naturelle à son âge. Tout continuait comme par le passé ; il n'y avait pas de désordre coupable, s'il n'y avait pas de ferveur marquée. Pour qu'Angélique pût assister aux matines, on les avait remises de deux heures à quatre heures du matin. La journée se passait ensuite en lectures, en promenades sur les terres, en récitation de l'office divin. La petite abbesse se dis-

pensait souvent d'y paraître; elle ne l'aimait pas, et elle se montrait assez mécontente quand la dévote Agnès ou sa sœur aînée Catherine avaient l'air de lui donner une leçon indirecte en se mêlant, dans le chœur, aux religieuses. Le visiteur de Cîteaux trouva le monastère dans un grand ordre extérieur et dans la paix un peu somnolente d'une vie sans relief. Il exprima sa satisfaction dans *la carte de visite* qu'il laissa selon l'usage. Il ne demandait rien de plus.

Souvent, Angélique envoyait son carrosse à Saint-Cyr pour chercher ses petites sœurs Agnès et Anne; on passait alors ensemble de longues et bonnes journées. Parfois, aux grandes fêtes, quelque écolier bernardin, ignorant et ennuyeux, faisait une homélie ridicule; et cela rentrait aussi dans les « divertissements » réguliers de la maison, « par les risées qu'on en faisait. » C'était tout : on conviendra que c'était peu.

De temps à autre, cependant, des incidents plus importants laissaient une longue trace dans les esprits. Ainsi, un jour de cette même année 1602, Henri IV, chassant aux alentours de l'abbaye, apprit que « son ami » Antoine Arnauld s'y trouvait. Aussitôt, l'aimable roi songe à lui faire une visite. Grand émoi dans le monastère! Les religieuses

arrivèrent en procession à la porte conventuelle, précédées de la croix. Montée sur de hauts patins que dissimulait sa robe traînante, — hélas! toujours des subterfuges, — Mme Angélique fit au roi un charmant accueil. Henri IV s'étonna, en souriant, de la trouver si grande, ayant appris, comme par hasard, que Mme de Port-Royal était toute jeune. Il édifia la communauté par la réserve, pleine de dévotion, de sa tenue et de ses paroles, et, se tournant vers M. Arnauld, il l'assura qu'il ne serait jamais entré dans l'abbaye s'il n'eût été sûr de l'y trouver, « car, ajouta-t-il, à aucun prix je n'aurais voulu troubler mes bonnes filles de Port-Royal. » Oh! Maubuisson, où étiez-vous? Le roi savait son monde.

Quand donc Antoine Arnauld eut joui tout à son aise de la royale visite et des aimables paroles du monarque, Henri IV se retira, annonçant qu'il viendrait déjeuner le lendemain avec l'avocat. Mais il promettait au delà de ce qu'il pouvait tenir. Deux fois de suite voir une procession de nonnes et une petite abbesse de onze ans! Deux fois de suite prononcer, l'air grave et les yeux baissés, des paroles pleines d'onction! Oh! vraiment, c'en était trop! Les hasards de la chasse portèrent le roi ailleurs, on

devait presque s'y attendre. Il envoya, dès le matin, quelqu'un pour l'excuser; lui-même, poussant son cheval, quelques heures plus tard, jusque sous les murs de Port-Royal, cria joyeusement : « Le roi baise les mains de Madame l'Abbesse. » Et la rapide vision de bonne grâce et de courtoisie chevaleresque s'effaça pour ne plus revenir.

Mais le roi n'était pas le seul à franchir les portes de l'abbaye. Nous l'avons vu, la clôture n'existait pas ; on entrait facilement dans un monastère ouvert à tous venants, et où chaque prise d'habit, chaque profession, étaient un nouveau prétexte à des réceptions mondaines. Mme Arnauld, justement inquiète de cet état de choses pour une enfant aussi inexpérimentée et pleinement maîtresse de sa conduite, songea à y remédier. Elle obtint donc que Mme de Jumeauville, ancienne gouvernante de la petite Jacqueline à Saint-Cyr, vînt à Port-Royal pour y reprendre les mêmes fonctions. Malgré ces précautions, la prudente mère arrivait aux jours et heures où on l'attendait le moins, sans trouver, heureusement, rien à reprendre.

A la longue, cependant, la jeune Mme de Port-Royal se donna quelque licence. Par curiosité, certaines voisines de campagne venaient la voir; et

quand on l'avait vue, émerveillé par son esprit, on revenait. Angélique alors — on ne peut manquer aux bienséances — faisait atteler son carrosse et rendait, en compagnie de deux ou trois religieuses, les visites reçues : tout cela, le plus innocemment du monde. C'en fut assez, cependant, pour que sa bonne mère, « que l'honneur du monde touchait encore plus que l'honneur de Dieu, » lui en fît des reproches avec larmes. Interdite, consternée, Angélique jura de ne plus franchir les murs d'enceinte.

Mais un obstacle jusqu'alors inconnu se dressa tout à coup devant elle : l'ennui, un ennui mortel que rien ne pouvait plus ni chasser ni distraire ! « Au lieu de prier, nous dit-elle, je me mis à lire des romans et l'histoire romaine. » Elle cherchait là des distractions, et aussi, sans peut-être s'en rendre compte, des appuis et des modèles. Personne ne lui parlait de Dieu et des réalités invisibles; seul, un honneur plus fort que les tentations terrestres la préservait du mal. Et dans sa vertu stoïque, humaine et froide, elle demandait un exemple à la Cornélie antique, ou à ces vestales, que soutenait seulement la pensée de leur place à part, enviée, magnifique. Son âme affamée se mourait d'angoisse, car le feu passager, que les mains divines n'avaient pas bénit,

s'était éteint en elle; et quand elle essayait de se regarder jusqu'au fond, elle n'y voyait plus que des cendres refroidies : l'étincelle avait disparu, le temple était vide.

II

Car les années passaient. L'enfant était devenue une jeune fille d'une beauté merveilleuse. Et à mesure qu'elle grandissait, que ses yeux s'ouvraient sur la vie, sa vocation forcée lui faisait horreur. Toutes ses aspirations l'entraînaient vers la joie humaine : joie que des rêves de quinze ans se promettent si pure, et qu'ils appellent avec une telle passion. Toute cette vie mesquine, misérable et molle, lui donnait des nausées. Elle détestait jusqu'à la robe qu'elle portait. Et cependant, dans sa hauteur naturelle, elle se refusait à rechercher comme les autres des étoffes plus fines, des manches traînantes, du linge élégant. A quoi bon, quand, au bout du compte, la moindre servante aurait pu s'habiller mieux qu'elle! Ah! ce qu'elle voulait, ce n'était pas ces enfantillages de femmes désœuvrées et relâchées. C'était la vie, la vie dont elle avait

soif, libre, heureuse, aimée, loin de ces tristes murs. Ce qu'elle voulait, c'était la famille, c'était « se marier honnêtement, en quelque endroit où elle serait inconnue ». Car elle se rendait bien compte qu'on avait joué auprès d'elle une comédie indigne, et que ses vœux forcés ne l'engageaient pas. Elle savait bien qu'à la première demande l'Église l'en déclarerait affranchie. Et, à mieux considérer les choses, l'angoisse montait, le cercle de fer allait se rétrécissant. Pourquoi ne se réfugierait-elle pas à la Rochelle, auprès de sa famille protestante, qui la défendrait contre toutes les revendications des siens? Souvent ses tantes, magnifiquement parées, venaient la trouver et la plaindre, et lui bien répéter qu'au fond elle était libre. Elle s'en défendait, se disait heureuse. Et quand elles s'éloignaient, Angélique les regardait partir dans une sorte d'agonie : — si elle les suivait pourtant !

Oh! là-bas, bien loin des murs du monastère, c'était la félicité dont ses romans et ses rêves lui parlaient. C'était, dans un ciel radieux, un vol joyeux de fête en fête ; c'était surtout une tendresse ardente pour son cœur, qu'elle sentait si vide, vide à en mourir! Et la tentation venait à elle, dans la brise qui passait, dans le rayon de soleil qui dorait, là-

bas, les lointains monotones; dans toute sa jeunesse, qui chantait un hymne instinctif à la vie et au bonheur! L'enfant se débattait, essayait de se reprendre, mais ses forces défaillirent, une fièvre ardente la saisit. Alarmée, sa mère l'emporta chez elle, en toute hâte, sans se douter, dans sa froide inconscience, que c'était elle et les siens, que c'était leur ambition sans scrupules, qui avaient brisé cet être frêle, le livrant à des luttes trop douloureuses, sous lesquelles il succombait (25 juillet 1607).

Car, par un courage héroïque dans une enfant de quinze ans, Angélique, pendant ces longues et cruelles années, ne proféra pas une plainte, ne prononça même pas une parole qui eût pu donner l'éveil aux siens. Personne autour d'elle ne s'aperçut de ce qu'elle souffrait; et les révélations qu'elle fit plus tard levèrent seules le masque de fierté impassible qui la couvrait. Six mois et plus, elle fut très malade d'abord, puis languissante et épuisée. A son arrivée dans la maison paternelle, rien ne pouvait plus l'arracher à son silence triste ou la faire sourire. Sa sœur Catherine, qu'elle aimait extrêmement, avait hâté son retour des eaux pour la revoir plus tôt; elle n'obtint d'elle qu'une brève parole, tant Angélique se désintéressait de tout!

Ses parents s'épuisaient en soins de toute sorte pour la sauver. Pendant de longues semaines, sa mère ne quitta pas son chevet : si inquiète, si attentive, que jamais Angélique n'appela la personne qui la gardait, sans voir penché vers elle le visage maternel. Tant de bonté la comblait de gratitude, l'attendrissait, elle, qui avait si peu connu les joies de la famille ; elle pensait, en elle-même, que la meilleure manière de se montrer reconnaissante serait d'entrer absolument dans les vues de ses parents, d'accepter la vie qu'ils avaient voulue pour elle : et ses angoisses n'en diminuaient pas.

Car, si l'on ne négligeait rien pour guérir son corps, personne ne paraissait s'occuper de son âme. Jamais une parole de Dieu, jamais une lecture pieuse. A cette jeune abbesse éloignée de son couvent, privée de tout secours religieux, l'on n'eut pas la pensée de proposer une fois la visite d'un prêtre. De longs mois se passèrent sans qu'un mot fortifiant et chrétien lui fût dit. Jusqu'au bout elle devait porter seule son lourd fardeau.

Autour de son lit, c'était des allées et venues joyeuses de parents et d'amis. Toutes les nouvelles de la cour et de la ville s'y racontaient. Ses oncles Arnauld, l'intendant des finances et celui qui fut

depuis gouverneur de la Rochelle; sa tante, la présidente de Druy, arrivaient dans les plus beaux atours. Les chapeaux à plumes, les grandes collerettes Henri IV, les velours, les dentelles, faisaient un trop amer contraste avec la tunique de serge blanche. Angélique n'y tint pas, elle « se fit faire, en secret, un corps de baleines », pour paraître de plus belle taille. Mais peine perdue! Elle ne pouvait pas guérir. Ses parents, pour achever de la remettre, la transportèrent à la campagne. Elle passait de longues heures sous les ombrages qu'elle aimait, entourée, comme à Paris, d'une compagnie nombreuse, « ce qui — nous dit-elle — lui plaisait extrêmement. »

Cependant, ses parents n'étaient pas sans s'apercevoir qu'elle prenait goût à la vie du monde, à la vanité et au luxe. A mesure que les forces revenaient, une gaieté légère qu'on ne lui connaissait pas animait tout autour d'elle. Souvent, à ces accès de joie, succédaient des tristesses subites et inexpliquées, des journées entières de mutisme. Mme Arnauld observait et s'inquiétait. Mais au lieu d'interroger sa fille, au lieu d'essayer d'obtenir quelques confidences et de soulager un peu l'âme de son enfant, qu'elle sentait atteinte, elle alla à Port-

Royal pour tenter de se renseigner. Peut-être trouverait-elle quelque papier, quelque indice, si faible qu'il fût, d'une liaison dangereuse : « Mon père, qui se fiait plus à ma prud'homie, me le raconta, » dit Angélique, blessée jusqu'au fond par un soupçon qui l'atteignait au point le plus délicat, son respect d'elle-même. La mère revint, n'ayant rien trouvé. Mais si la jeune abbesse était si triste, sans avoir rien à se reprocher, c'était donc peut-être que la vie monastique lui était à charge? C'était pour les Arnauld une perspective presque aussi insoutenable. Voir perdre, par le caprice de leur fille, dix ans de démarches et de manœuvres de toutes sortes, qui lui assuraient une situation enviable, ils ne l'accepteraient jamais!

Nous l'avons dit, les Arnauld n'étaient ni tendres ni romanesques. Ce qui était décidé était décidé. Il fallait, sous leur main, — et nous retrouverons dans l'abbesse ce trait de race, — plier ou se briser. Pas une minute, ils n'admettaient qu'ils s'étaient trompés, peut-être, que leur fille eût été plus heureuse ailleurs. Il était trop tard du reste. Iraient-ils se dédire aux yeux du monde? A aucun prix!

Un jour qu'un peu plus forte Angélique commençait à se lever, son père entra brusquement dans

sa chambre : « Ma fille, signez ce papier, » dit-il d'un ton qui n'admettait pas de réplique : et il lui tendit une note, assez mal écrite « à dessein », nous dit-elle. En y jetant les yeux, elle surprit une ligne au hasard, où elle lut *qu'elle ratifiait l'acte fait il y a huit ans.* Il s'agissait de ses vœux, elle le comprit. Ainsi, par une dernière et définitive hypocrisie, son père la rivait à jamais à la dure chaîne d'une vocation imposée. Tremblante, interdite, elle prit la plume. Sa crainte de son père était telle qu'elle n'osa pas proférer une plainte ; elle signa, « crevant de dépit, » racontait-elle plus tard à son neveu Le Maistre. Et, cependant, sentant que son père s'imaginait agir pour son bien, elle excusait, au dedans d'elle-même, autant qu'il lui était possible, cet acte odieux.

Dès cette heure, son parti fut pris. Elle ne songerait plus à se retirer; elle vivrait dans son monastère, soumise à cette terrible volonté paternelle, que le respect et l'affection l'empêchaient de braver. Elle garderait soigneusement en elle ce sens de l'honneur, qui, jusqu'à la fin, lui rendrait toute déchéance impossible. Résignée et triste, elle reprit le chemin de Port-Royal.

Les hommes l'avaient trahie. Il lui restait Celui

qu'elle ne connaissait pas, Celui qu'elle n'avait pas invoqué, qu'elle n'avait pas appelé à elle dans sa détresse.

Mais Il avait compté ses angoisses et ses larmes; et, d'un seul de ses regards, Il allait guérir l'âme de cette épouse qui ne l'avait point choisi, cette âme douloureuse que la vie semblait avoir à jamais blessée.

LA CONVERSION

I

Le retour de Mme Angélique à Port-Royal (16 décembre 1607) fut accueilli avec une grande joie : car ce fut toujours l'un des dons de cette étrange et complexe nature que d'être aimée partout où elle passait, et aimée avec passion. Elle répondait de son mieux à l'affection que ces bonnes filles lui témoignaient ; mais, malgré ses résolutions, résolutions tout humaines et qui se bornaient à ses devoirs extérieurs, elle demeurait languissante, malade et triste. Les bons soins de ses religieuses, plus tard les réjouissances du carnaval, ne parvinrent pas à la distraire. Au moment du carême, désirant reprendre ses lectures, et n'osant, à cause du temps, revenir aux romans ou aux *Vies de Plutarque*, elle consulta Mme de Jumeauville. Celle-ci conseilla un

livre de *Méditations*, qui plut fort à la jeune abbesse, et qui lui donna quelques pensées pieuses, sans modifier toutefois ses dispositions. Souvent, à cette époque, un désir de prier, de recourir à Dieu, de changer sa vie toute païenne, la saisissait. Mais ces velléités passagères ne laissaient aucune trace. On se serait cru bien loin d'une conversion. Angélique y touchait pourtant.

Le 25 mars 1668, date inoubliable, Mme de Port-Royal venait de se promener avec sa communauté aux alentours de l'abbaye. Il se faisait tard; on allumait déjà les flambeaux, quand un franciscain de passage demanda à prêcher. Angélique hésita un moment, à cause de l'heure avancée; puis, réfléchissant qu'un sermon tiendrait lieu de complies, elle accepta. Ennuyée et nonchalante, elle se rendit à la chapelle avec ses religieuses.

Ainsi, autrefois, la femme qui sortait de Sichem, son urne sur l'épaule, s'en allait lentement vers le puits de Jacob, où elle était venue si souvent, sans y avoir jamais trouvé « la source d'eau vive ». Elle n'accordait qu'une attention distraite à Celui qu'elle voyait là, assis sur la pierre. Mais Lui, Il regardait venir la pécheresse à travers les champs d'asphodèles et de cyclamens en fleurs. Et celle qui s'était

approchée coupable s'en retourna transformée par la rencontre divine.

Il est resté le même à travers les siècles, ce Maître royal des âmes. Devant l'humanité qui passe, Il s'assied et Il attend. La plainte des blessés de la vie lui arrive, puissante comme une prière. Il tend les bras, Il appelle, Il ne repousse personne, Il n'exclut personne. Chacun va à Lui suivant ses forces : les vaillants, d'un élan généreux ; les faibles et les misérables, d'un pas alourdi par la longueur de la route ; « mais pas un ne s'en retourne sans être guéri. »

Et les uns reprennent leur marche, cueillant encore, dans une joie innocente, les fleurs dont la bonté magnifique de Dieu a semé leur exil. Les autres, en plus petit nombre, après avoir contemplé la vision divine, ne peuvent plus se séparer d'elle, et se consacrent à l'immatériel amour. Pour ceux-ci, la vie change d'aspect ; ce qu'on appelle bonheur ou malheur n'a plus le même sens. Ils ne regrettent pas les choses de la terre, ils en sont trop loin et ne les voient même plus. Leur âme s'est échappée comme un aigle captif, à qui, tout d'un coup, on rendrait la liberté. L'oiseau magnifique monte, monte, dans le ciel limpide, se plongeant dans la lumière. S'il se souvient de ses liens, c'est avec la sensation joyeuse

d'en être délivré. Que lui sont les vallées basses, les horizons bornés de sa prison d'autrefois ? Il se pose sur quelque sommet solitaire, où, perdu dans le ravissement de la liberté, de l'azur, du soleil et de ces champs de neige d'une éternelle et éblouissante blancheur, il aspire l'austère enivrement des cimes !

Il en fut ainsi pour Angélique. Que disait le sermon qu'elle entendit ? Qu'étaient ces paroles ? Qu'importe ! Elle se rappelait plus tard que le Père franciscain traitait des abaissements du Fils de Dieu. Mais c'était Lui, le Christ, qui parlait en elle. C'était Lui qui se révélait pour la première fois à son âme, dans son immuable et sereine beauté. A sa vue, ses chaînes tombèrent. Elle se sentit libre d'elle-même, des rêves décevants et périssables, des regrets, des désirs humains. Un monde nouveau, insoupçonné jusqu'ici, s'ouvrit alors. Le devoir jusqu'à l'héroïsme; l'amour de Dieu jusqu'au sacrifice total de soi et au martyre ; et dans quelle joie, inconnue aussi jusqu'à cette heure !

Il l'avait appelée. Il l'avait prise à Lui, sans elle, presque malgré elle; cette pensée la pénétrait de reconnaissance. Elle allait Lui répondre de toutes ses forces : aussi heureuse maintenant, aussi fière de ses engagements qu'elle en était autrefois déses-

pérée; emportée par une passion de pénitence, de prière, de pureté sans tache, — la passion de tout ce qui pouvait la rapprocher de Lui.

Assis auprès du puits de Jacob, le Seigneur avait regardé la femme qui passait.

II

Il nous serait difficile, à travers la sécheresse des documents jansénistes, de mesurer la transformation qui s'opéra dans l'âme d'Angélique, si elle-même, à deux ou trois reprises, ne nous avait donné sur ce sujet les détails les plus circonstanciés. Le sermon fini, « sermon qui l'avait changée toute, » sa première pensée avait été de consulter celui par qui la grâce lui était venue. Mais un instant de réflexion l'arrêta; elle trouva le Père Basile trop jeune pour ses dix-sept ans; « et ce fut là encore un mouvement de Dieu, nous dit-elle, car il apostasia depuis. » Elle se contenta d'aller le remercier avec une de ses sœurs, et, jusqu'à la Pentecôte, elle garda son secret au dedans d'elle-même. Mais combien sa vie présente était

différente de l'ancienne! La joie céleste de sa conversion allait toujours grandissant; ce qu'elle avait détesté jusque-là faisait ses délices. Prétextant un monceau de vieux titres à reviser, elle restait seule dans sa cellule des journées entières; et, si les religieuses, frappées de son changement subit, se donnaient le mot pour y pénétrer, elles la trouvaient à genoux, plongée dans une prière si ardente qu'elle ne les entendait pas venir. Une soif de charité, un besoin insatiable de donner, et surtout de se donner elle-même, la dominait. Ce cœur « extraordinaire » — comme l'appellera plus tard saint François de Sales — entrait dans la voie de la perfection avec une énergie virile. Une novice, ayant une plaie à la jambe, n'osait en parler de peur d'être renvoyée. A la fin, vaincue par le mal, elle se confia à son abbesse. Celle-ci, gardant une discrétion absolue, entreprit de la soigner; pendant de longs mois, elle lava et pansa cet ulcère horrible, sans donner un signe de dégoût. La nuit, elle se relevait sans bruit pour ne pas réveiller Mme de Jumeauville, qui couchait dans sa chambre, et se retirait dans un grenier pour y prier pendant des heures. Toute trace mondaine avait disparu de son costume; elle avait supprimé ses manchettes de toile; et une laine grossière « écor-

chait ses poignets ». Mais ce n'était là qu'un prélude à ce qu'elle rêvait.

Dès qu'elle fut touchée de Dieu, il lui prit une telle aversion de sa charge et de sa dignité d'abbesse, que son désir le plus ardent fut de se retirer en quelque « religion » bien réformée — les capucines ou les feuillantines de Toulouse — en qualité de sœur converse. « J'ai souhaité plusieurs fois, disait-elle, de pouvoir m'en aller à cent lieues et de ne voir jamais ni père ni mère, quoique je les aimasse extrêmement; d'être là toute seule avec Dieu, en sorte qu'aucune âme au monde ne me connût, et de pouvoir vivre ainsi, humble et cachée, sans avoir autre témoin que Dieu, ni autre soin que de lui plaire. Certainement je ne pensais pas qu'il pût y avoir au monde une condition plus heureuse, ni une félicité plus grande. » On voit si les rêves humains étaient oubliés ! Mais, sans appui, sans conseil, la jeune abbesse ne savait à quoi se résoudre, quand, le jour de la Pentecôte, un Père capucin, le Père Bernard, se présenta au parloir; il était si âgé, si grave, si austère, qu'elle jugea que c'était bien là le guide qu'il lui fallait. Elle lui confia ses désirs et ses incertitudes; et le Père, ravi de la voir dans ces dispositions saintes, ne jugea rien de mieux que de

faire à la communauté un sermon terrible sur la nécessité d'une réforme. Hélas! ce zèle intempestif faillit tout perdre. Les plus régulières furent les plus choquées de ce discours. La prieure, en particulier, objecta à Angélique qu'elle était toute jeune, que ce beau feu passerait au bout de quelques mois, et, ainsi, que toute la maison serait bouleversée sans profit. « Elle me représenta que si j'avais été religieuse ailleurs, et que je fusse confirmée dans la piété et les observances de la règle, peut-être qu'il serait juste que j'enseignasse aux autres ce que j'aurais appris moi-même et exécuté durant quelques années. » Tout cela, humainement, était de fort bon sens, Mme de Port-Royal n'était pas sans le comprendre. Quand donc le Père Bernard revint, amenant avec lui un de ses confrères, le Père Pacifique, mis plus tard au rang des bienheureux, Angélique répéta tout ce que lui avait dit la prieure, ajoutant qu'elle était disposée à laisser là son abbaye pour se faire religieuse ailleurs. Le Père Pacifique l'approuva, admirant les effets de la grâce, qui inspirait à cet esprit supérieur une telle soif de soumission. Mais le Père Bernard entra dans une violente colère. « Voilà qui est beau, s'écria-t-il; allez dire cela à M. Arnauld, il vous recevra bien! Allez, ma-

dame, ne sortez point d'ici et réformez votre abbaye, vous ne sauriez mieux faire (1). »

Son père! Mme Angélique n'avait pas encore osé y songer. Certes, il lui aurait été plus facile de fuir, et de quitter à son insu Port-Royal et sa charge, que d'opérer une réforme, à laquelle il s'opposerait, — elle le prévoyait dans une horrible angoisse. L'argument du Père Bernard ne portait donc pas; elle s'y soumit, cependant, pensant que Dieu lui-même lui indiquait sa volonté par la voix de celui qu'elle avait choisi pour le directeur de son âme. Et, renonçant pour le moment à se réfugier dans un autre monastère, elle tourna toutes ses pensées vers sa nouvelle et difficile tâche.

III

Qu'on se figure cette jeune fille de dix-sept ans en face d'une maison relâchée, dont aucune religieuse,

(1) Ce bon Père Bernard, qui parlait si bien, sans avoir, paraît-il, de lumières extraordinaires, est comparé gracieusement par les jansénistes « à l'ânesse de Balaam, prophétisant sans le savoir ». Il méritait mieux.

à la vérité, ne devait sortir envers elle des bornes du respect, mais dont aucune aussi, sauf deux ou trois, ne l'aiderait en rien ; une gouvernante, Mme de Jumeauville, très ennemie des changements, et prête à avertir les parents à la première démarche insolite ; un père et une mère qui, loin de l'encourager, lui feraient une opposition absolue, — Angélique connaissait assez leur caractère pour en être sûre. Enfin, pour la guider au milieu de ces difficultés inextricables, un religieux, bon sans doute, indiscret aussi, maladroit, et capable à chaque instant de tout compromettre. Mais Dieu restait ; Dieu, pour qui seul elle agissait maintenant et sur qui elle comptait. Et, avec ce secours tout-puissant, elle apportait à sa grande œuvre une intelligence extraordinaire et un mâle courage. Elle était armée pour la lutte.

Il fallait d'abord gagner et éclairer doucement les esprits qui l'entouraient. L'ignorance de ces pauvres filles était telle, qu'elles ne connaissaient pas les premiers éléments du catéchisme ; Mme Arnauld avait même prié, depuis quelques années, un bon prêtre de venir le leur apprendre. Le Père Bernard commença une série de conférences régulières. Malheureusement, à ces instructions, il voulut joindre des règlements, et, ces règlements, les faire approuver

par les religieux de l'ordre. En vain, Angélique lui représenta-t-elle que, s'il parlait, son père serait immédiatement informé. Il ne voulut rien entendre, et alla se confier à M. de Maurimont. Hélas! Il choisissait bien! Ce M. de Maurimont, relâché entre les relâchés, et redoutant par-dessus tout de se mettre mal avec des gens de l'importance des Arnauld, n'eut rien de plus pressé que de parler au père d'Angélique. Il était en cela d'accord avec M. de Cîteaux. Ces messieurs indisposèrent violemment un esprit qui n'avait pas besoin d'être prévenu. Non seulement ils lui représentèrent ces projets comme inutiles et chimériques, aucun désordre grave ne troublant Port-Royal; mais ils chargèrent tant et si bien les pauvres franciscains que M. Arnauld s'emporta contre ces malencontreux réformateurs en furieuses invectives. En vérité, M. de Maurimont (1) et M. de Cîteaux s'accommodaient mieux des jeux, des pièces de théâtre, des festins que leur offraient les abbesses élégantes. Ils étaient plus à leur aise dans ce qu'ils appelaient agréablement

(1) M. de Maurimont mourut cependant avec la réputation d'un réformateur. Mme Angélique s'élève durement contre cette qualité; elle croyait peu aux conversions, malgré la sienne, et les débuts de M. de Maurimont lui semblaient ne pas donner beaucoup à espérer.

« les bonnes coutumes de l'ordre ». Mais une réforme! Que signifiait cette folie?

On était au mois de septembre 1608. M. Arnauld manda sa fille auprès de lui, pour qu'elle achevât de se remettre à la campagne. A peine arrivée, la jeune abbesse eut à subir les remontrances de toute sa famille. Sa mère, son frère aîné d'Andilly, son père, ne lui laissaient pas de trêve. Chaque changement que l'on remarquait en elle : ses longues prières, sa pauvre robe de serge, jusqu'à son habitude de coucher tout habillée, tout était matière à railleries. Dans leur tendresse tout humaine, ses parents n'avaient pas craint de l'engager sans vocation; et maintenant que, touchée de Dieu, elle goûtait la vraie, la seule joie de la vie qu'on lui avait choisie, la pratique austère de la règle, ils n'avaient pas assez de sarcasmes pour l'accabler. Son père, surtout, craignant de lui voir compromettre sa santé par un ascétisme exagéré, se laissait aller à des reproches fréquents. Elle répondait seulement qu'elle devait obéir à sa conscience. Mais, un jour « qu'il lui disait qu'elle serait responsable de sa mort si le chagrin de la voir ainsi le tuait », — l'avocat ne détestait pas les apostrophes tragiques, — le cœur de la pauvre enfant, torturé de tant de manières, sembla

défaillir, et elle éclata en sanglots. Sa petite sœur Marie, couchée dans la même chambre et fort malade, « se mit alors à pleurer et à crier de si étrange sorte, que le pauvre M. Arnauld eut peur que cela la fît mourir, » — ce dénouement suprême jouait, on le voit, un grand rôle dans les scènes de famille, — « et, ne sachant à laquelle des deux aller pour les consoler, on eût eu pitié de ce père, le plus tendre qui fut jamais. »

Hélas ! cet amour aveugle, quoique très réel, ne l'empêcha pas de poursuivre jusqu'au bout sa lutte acharnée contre les résolutions de sa fille. Et, sentant bien que, dans le domaine de la conscience, un ordre de son supérieur aurait seul raison d'elle, il invita M. de Maurimont à venir passer quelques jours à Andilly. Docile aux désirs de M. Arnauld, l'abbé interposa son autorité, défendit tout changement, ordonna que les bénédictins, à l'exclusion des autres religieux, prêcheraient à Port-Royal. Angélique baissa la tête ; elle regagna son abbaye, dévorée par une fièvre que de si grandes émotions n'avaient pas contribué à guérir, on le devine.

M. Arnauld ne se doutait pas qu'un an plus tard il heurterait en vain à la porte du monastère, vaincu à son tour, et à jamais, par l'énergie indomptable de Mme Angélique.

LA RÉFORME A PORT-ROYAL

I

Une première fois, nous l'avons vu, Mme Angélique avait quitté Andilly, découragée et brisée, ayant signé, par surprise, l'acte qui ratifiait ses engagements. Maintenant, elle revenait à Port-Royal le cœur encore plus triste, car elle rencontrait chez les siens un obstacle non moins insurmontable à ses résolutions pieuses. Soit dans ses rêves de joie humaine, soit dans ses rêves de sainteté, c'était donc, toujours, la même opposition systématique. C'est là l'histoire des appuis terrestres, et tous les temps donnent la même leçon. Les projets les meilleurs, les plus légitimes, sont combattus à outrance par ceux dont ils troublent l'égoïsme ou la quiétude somnolente. Il en est ainsi dans le chemin battu de tous les jours ; quant aux voies d'exception, comme celle où s'engageait Angélique, on sait assez qu'elles

sont souvent en butte à la pitié méprisante, à la guerre étroite de ce qu'on nomme le « bon sens ». Heureux ceux qui, aux heures douloureuses du doute, ou sur le point de prendre une haute résolution, ont rencontré une de ces âmes rares, sympathique d'instinct à tout ce qui est noble et grand. Mais le monde en compte peu. Ce n'est pas d'aujourd'hui que les pharisiens branlent la tête en passant devant les victimes de leurs préjugés ; ce n'est pas d'aujourd'hui qu'ils prononcent la froide parole : « Je ne suis pas comme cet homme ! » Les réformateurs, les héros, les saints, tous ceux qui d'un coup d'aile ont dépassé la terre, tous, ou presque tous, ont eu à subir ce martyre de ne pas être compris. Mais quelle force ils trouvent quand cette solitude forcée de leur âme les rejette passionnément vers Dieu !

Ce fut le cas pour Angélique. Se voyant abandonnée des siens, elle redoubla de prières ardentes. Et la Providence, qui se rit des entraves humaines, lui fit trouver un secours là même où l'on croyait avoir posé un obstacle. On se le rappelle, pour éloigner toute idée de changement dans l'esprit des religieuses, il avait été convenu que, seuls, les bénédictins prêcheraient à Port-Royal. A la fête de la

Toussaint, M. de Maurimont dépêcha donc à l'abbaye un écolier bernardin, dont il se croyait très sûr. Peut-être ce jeune Père (1) — M. de Vauclair — avait-il entendu parler des projets de Mme Angélique, et voulait-il, indirectement, l'encourager; peut-être fut-il poussé par une inspiration de l'Esprit-Saint; quoi qu'il en soit, il parla avec force sur le texte : « Bienheureux ceux qui souffrent persécution pour la justice. » Troublée, Angélique regagnait sa cellule, quand une fille qui la servait, et qui devint religieuse après la réforme, lui dit naïvement : « Si vous vouliez, Madame, vous seriez de ces bienheureuses qui souffrent persécution pour la justice. » « Je la rebutai rudement, écrit Angélique, lui disant qu'elle était bien hardie de me parler de la sorte. » Mais le trait avait porté. Comme autrefois, lors de sa première communion, Dieu lui avait envoyé son secours par le moyen d'un pauvre savetier, il permettait maintenant qu'une humble servante fût l'instrument de la grâce. Et Mme Angé-

(1) Les Relations de Port-Royal, en particulier celles de Mme Angélique de Saint-Jean Arnauld, le désignent sous le nom de maître Quersaillon, ou Bégard. La parenté de ces deux noms n'est guère visible. On l'appelle le plus souvent M. de Vauclair, à cause de l'abbaye qu'on lui donna plus tard.

lique se promit de lutter jusqu'à la mort pour obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes.

L'Avent approchait; et la prédication d'un jubilé rendait ce temps doublement propre à un renouvellement. Pour la première fois, la jeune abbesse désira faire une confession générale, avec la résolution la plus absolue de vivre désormais en religieuse, et de ne pas retomber dans les fautes qu'elle allait accuser. Certes, dans ce regard sérieux jeté sur toute sa vie, elle ne pouvait, même à ses plus mauvaises heures, trouver un acte que l'honneur humain eût flétri. Mais que de révoltes, que d'ingratitudes, que d'orgueil indomptable Dieu voyait en elle! Par un heureux hasard, ce fut encore M. de Vauclair qui vint prêcher l'Avent et entendre les confessions. Les désirs de réforme d'Angélique se fortifièrent par ses conseils. La blancheur reconquise de son âme lui donnait une ferveur nouvelle; et elle puisait dans le souvenir de ses premières années une telle haine d'elle-même, que tout était insuffisant à sa soif de pénitence. Afin de s'assurer une liberté complète, elle s'entendit adroitement, par le moyen de M. de Vauclair, avec l'abbesse de Saint-Cyr pour faire rappeler Mme de Jumeauville. Mais le départ de sa gouvernante ne l'empêchait pas de prendre

dans sa chambre, la nuit, quelque malade ou quelque infirme qui n'aurait pu trouver de place ailleurs, à cause de l'exiguïté de la maison. Et la sœur, qu'elle croyait profondément endormie, voyait à travers ses rideaux Angélique, plongée dans de longues prières, ou laissant dégoutter de la cire brûlante sur ses bras nus, se faisant ainsi des plaies si profondes que, jusqu'à la mort, elle en garda les cicatrices.

Tout cela ne suffisait point, car elle n'atteignait qu'elle-même, et ce monastère, dont elle devrait rendre compte à Dieu, l'oppressait comme un poids trop lourd. Son désir de résigner cette charge redoutable, d'aller faire pénitence, pauvre religieuse inconnue, dans une maison lointaine, la hantait de nouveau : elle eut encore la pensée de fuir, en laissant sur l'autel, avant de partir, les noms d'une ou deux religieuses qu'elle croyait propres à lui succéder. Ces luttes, ces projets, cette ardeur qui ne trouvait pas d'issue : tout ce labeur intime se trahissait au dehors par une mélancolie profonde, contre laquelle, bientôt, elle n'eut plus le courage de réagir.

II

Nous l'avons dit, Mme Angélique avait le don de se faire aimer; cette affection, qui allait comme infailliblement vers elle, explique, en grande partie, l'action rapide qu'elle exerçait. Un jour du carême 1609, la prieure et une autre religieuse, la voyant passer le long des cloîtres, pâle et minée par la fièvre, lui demandèrent d'entrer dans une cellule : elle y consentit. La conjurant alors de leur confier ses tristesses, elles l'assurèrent qu'elles étaient prêtes à tout pour la consoler. Touchée de cette démarche, et leur ouvrant son cœur, l'abbesse laissa échapper le secret qui l'oppressait. Près d'un an était passé depuis le fougueux sermon du Père Bernard, qui avait causé chez les plus régulières un vrai scandale : l'admirable ferveur d'Angélique ne s'était pas démentie; et, comme il arrive souvent, la leçon muette de l'exemple avait eu plus d'influence que tous les discours. Aussi ces bonnes filles lui promirent-elles de la seconder de leur mieux; et elles lui conseillèrent de profiter de la

fête de Saint-Benoît, qui était proche, pour déclarer ses intentions au chapitre.

Ce fut avec une vive émotion que, pour la première fois, Mme de Port-Royal prononça le mot de *réforme* devant ses filles assemblées. A ces religieuses, bonnes sans doute, mais molles, habituées à rechercher les satisfactions médiocres d'une vie facile, prêcher l'austérité et le sacrifice semblait une rude tâche. Mme Angélique ne recula pas. Elle parla donc, éloquente, irrésistible, en vérité « le plus grand homme de sa race », comme on l'a dit, — et d'une race où l'éloquence était héréditaire. Certes, elle était bien placée pour apprendre à ses moniales les joies du renoncement, elle qui avait trouvé le bonheur là où elle avait cru rencontrer le désespoir. Elle pouvait les supplier de se convertir, elle qui, d'un dégoût mortel pour les vœux monastiques, en était venue à les aimer plus que sa vie! Les religieuses, soulevées par sa parole, s'engagèrent à tout ce qu'elle leur demanda. Ce fut d'abord de renoncer à toute propriété. — Chacune mit dans le trésor commun ce qui lui appartenait. Mme Angélique remerciait d'un sourire à chaque nouvel objet qu'on déposait devant elle : la communauté s'établissait. Une sœur, sourde-muette, qui ne compre-

nait rien à ces allées et venues, s'informa par signes; et, quoiqu'on lui fît comprendre que son infirmité la dispensait de la règle, elle alla chercher les pauvres hardes qui étaient à son usage, ce qui dut lui coûter beaucoup, « car elle aimait à être bien propre. » Quant à l'abbesse, toujours la première, elle poussait si loin le dégagement, que sa chambre même semblait appartenir à tout le monde; les infirmes, les malades, y avaient droit de cité; elles étaient là, quelquefois, trois ou quatre. L'argent, les livres, les meubles, n'eurent plus de propriétaires. La pauvreté régnait, joyeuse, comme aux temps anciens de Thibaut de Montmorency. Cependant, on pense bien que tout n'allait pas sans difficultés. Une des anciennes, dame Morel, ne pouvait se résoudre à abandonner le coin de terre qu'elle avait planté, et gardé jalousement depuis des années. N'ayant rien à aimer jusque-là, dans son ignorance de Dieu, elle avait aimé ses fleurs; et un peu de son âme était passé dans ces humbles choses. Avec un grand tact, la jeune réformatrice attendit que la grâce et le temps fissent doucement leur œuvre. Quelques jours encore, dame Morel fut bien combattue, regardant tristement le pauvre domaine, que tout le monde à présent pourrait fouler aux pieds; les fleurs préférées,

que des mains étrangères pourraient cueillir. Enfin la grâce fut victorieuse : Mme Angélique trouva la clef du jardin sur sa table. C'était une âme de plus qui se rendait.

Une autre, assurant qu'elle était entrée de force, — ce qui, hélas! n'était pas rare! — ne voulait se soumettre à rien. En vain, l'abbesse essayait-elle de la gagner par des paroles qui « touchaient jusqu'aux larmes », ou par des « répréhensions si fortes, que tout le monde en tremblait ». Elle demeurait insensible ; elle finit par demander son changement à l'abbaye de Paraclet. Ce fut la seule défection.

Cependant le bruit de la réforme se répandait. M. de Vauclair, prêchant au monastère de Saint-Antoine-des-Champs, parla avec admiration « d'une petite abbesse qui venait de réformer sa maison ». C'était à Saint-Antoine même que la « petite abbesse » avait pris l'habit, à l'âge de sept ans. Frappées de cette coïncidence, et se souvenant peut-être encore de son charme et de sa grâce, deux de ces dames, Mmes Le Nouveau et de Louviers, sollicitèrent leur admission à Port-Royal. Mme Angélique les accueillit avec joie ; et ces bonnes religieuses, ravies de la régularité et de la ferveur qu'elles trouvèrent là, écrivirent à une de leurs amies, qui, à son tour,

vint les rejoindre. Un noyau solide se formait ainsi.

M. Arnauld, informé de tout et sentant bien que l'impulsion donnée était irrésistible, tâchait d'en tirer le meilleur parti possible. Au fond, il lui était fort indifférent que les religieuses voulussent garder ou mettre en commun leur linge et leurs chapelets; mais il s'inquiétait fort des projets de sa fille, dont il connaissait la volonté; et il n'était pas sans avoir eu quelque écho de son désir de quitter Port-Royal si elle ne parvenait pas à le réformer. Mieux valait donc laisser aller les choses — en les utilisant! Il écrivit au Saint-Père, avouant ses subterfuges avec grand remords et informant Sa Sainteté que sa fille, entrée trop jeune dans le cloître, avait reçu pourtant une telle bénédiction de Dieu, qu'elle venait d'établir la réforme. On dit que le pape, Paul V, de la famille Borghèse, manifesta vivement son admiration en apprenant l'âge de la réformatrice. Sous ses yeux, on faisait le procès de béatification de sainte Thérèse, que son successeur, Grégoire XV, devait terminer en 1621. Peut-être espérait-il, après ces débuts magnifiques d'austérité et de réforme, voir surgir une nouvelle gloire pour l'Église, un nouvel exemple pour le peuple chrétien : tout ce qu'Angélique promettait, tout ce qu'elle

aurait donné, peut-être, sans l'intervention fatale de M. de Saint-Cyran.

Le Souverain Pontife expédia donc les bulles tant désirées et tant attendues, rendant valide la nomination de Mme de Port-Royal, à condition qu'elle referait profession dans les six mois. Ainsi, ce qui avait excité si violemment la colère de M. Arnauld mettait le comble à ses vœux. Vraiment, la réforme avait du bon! Il se contenta d'envoyer son apothicaire, M. de Sainte-Beuve, pour qu'il tempérât un peu les austérités excessives de sa fille. Celle-ci, en effet, malgré une fièvre continuelle, avait voulu faire le carême le plus rigoureux. Fort des ordres paternels, M. de Sainte-Beuve voulut lui faire prendre un œuf sous ses yeux. Elle accepta simplement, se sentant très faible; mais elle se plaignit, en souriant, « de l'avoir trouvé trop bon. »

Après la communauté, la clôture. Les habitudes de relâchement étaient si invétérées que l'entreprise paraissait impossible : non pour les moniales, que la joie du sacrifice commençait à soulever, mais pour ces familiers et ces amis de l'abbaye, habitués à y trouver libre accès. Déjà, à la réception d'une novice, Mme de Port-Royal avait traité tout le monde dehors, au lieu de recevoir à l'intérieur du mo-

nastère, comme c'était la coutume. On avait réclamé ; on avait murmuré ; finalement, on s'était soumis. Mais ces demi-mesures avançaient peu les choses. Angélique sentit que, là encore, il lui fallait s'immoler la première. Personne n'oserait plus se plaindre si les parents de « Madame » étaient condamnés eux-mêmes à ne pas franchir la clôture. Dans une grande angoisse, elle entrevit le sacrifice que Dieu lui demandait, et que M. de Vauclair lui montrait inévitable, sous peine de péché mortel. Elle se soumit sans hésiter.

Cette détermination radicale une fois prise, afin de concilier autant qu'il était possible la fidélité à Dieu et le respect filial, elle écrivit à sa mère et à sa sœur aînée, les suppliant de plaider sa cause auprès de son père. Elle leur expliquait qu'elle ne pourrait plus les recevoir, comme autrefois, dans l'abbaye même, sans pécher contre sa conscience. Mme Le Maistre, redoutant un orage, n'osa dire un mot. Quant à Mme Arnauld, si elle essaya de s'en ouvrir, elle fut reçue avec un sourire de pitié. L'avocat était bien décidé à ne pas s'en laisser imposer par une petite fille. Les vacations au Parlement étaient proches ; il fit donc annoncer sa visite à Port-Royal pour « le vendredi d'avant la Saint-Michel ».

LA JOURNÉE DU GUICHET

I

Ce jour-là, depuis le matin, Mme Angélique était en prière. Elle le sentait, le nœud de la réforme était là. Si elle faiblissait, si elle laissait franchir la clôture, l'œuvre commencée était perdue. Avec la présence d'esprit qui ne l'abandonnait jamais, surtout aux heures critiques, elle retira des mains des religieuses qui, d'ordinaire, en avaient la garde les clefs des portes extérieures ; puis, décidée et impassible en apparence, elle descendit à la chapelle.

Des heures se passèrent, dans une oraison inquiète et ardente. Chaque bruit insolite la faisait tressaillir d'une telle angoisse « qu'elle en pensait étouffer », disait-elle plus tard. Le combat décisif allait se livrer entre les deux seuls amours qui occupaient son cœur : Dieu et son père. Et elle se répétait

la grave parole de l'Évangile : « Celui qui aime son père ou sa mère plus que moi n'est pas digne de moi. » Certes, elle accepterait tout plutôt que de trahir son Maître, plutôt que d'abandonner la mission reçue d'en haut; mais les images douloureuses ou tendres se pressaient autour d'elle, pour rendre le combat plus difficile et son sacrifice plus amer. Ce père, que nous avons vu si autoritaire, si dur envers elle, était pourtant à ses yeux « le meilleur qui fut jamais ». Tout en lui lui était cher; et ses manques de droiture, ses abus de pouvoir, elle les excusait presque, pensant qu'il voulait assurer son bonheur par tous les moyens, que son amour paternel l'égarait. Et les souvenirs émus, les innombrables souvenirs des foyers heureux, tourbillonnaient en foule autour d'elle : les joies et les sourires de la première enfance, où, seuls, à ce qu'elle croyait, son père et son cher aïeul s'occupaient d'elle; la sollicitude de ses parents pendant ses longues maladies, les dons délicats de toute sorte affluant à l'abbaye, les pauvres que la générosité paternelle occupait sans relâche dans le monastère, pour faire bénir « la petite Madame de Port-Royal ». A la gratitude qui l'envahissait, se joignait l'épouvante de braver une autorité si respectée, si terrible, que,

dans ses années de lutte douloureuse, elle n'avait jamais essayé de la fléchir, en suppliant qu'on revînt sur la décision prise ! Et elle prolongeait sa prière désolée...

Midi. Le bruit d'un carrosse arrache l'abbesse à sa stalle ; en même temps, un coup impérieux, frappé à la porte, éveille tous les échos de l'abbaye. Mme Angélique se présente seule au guichet, mortellement pâle, et supplie son père de vouloir bien passer au parloir. Celui-ci, stupéfait, lui ordonne d'ouvrir, et ne recevant qu'une réponse respectueuse, mais ferme, il commence à crier, à appeler, à essayer d'ébranler la porte. En vain, sa fille le conjure-t-elle derechef d'entrer au parloir, « où elle se donnera l'honneur de lui dire ses raisons, » l'avocat ne veut rien entendre. Du carrosse étaient descendus avec lui son fils d'Andilly, Mme Arnauld, Mme Le Maistre et Mlle Anne. Ces deux dernières, seules, compatissaient à ce que souffrait leur sœur ; aux reproches du père, en effet, se joignaient ceux de la mère, qui jurait de ne plus reparaître à Port-Royal, aussi bien que les injures de Robert d'Andilly, qui, dans la fougue de ses vingt ans, l'appelait « un monstre d'ingratitude et une parricide ».

Au dedans, les physionomies étaient curieuses,

intéressantes à étudier. Les moniales, en ce moment rassemblées au réfectoire, se partageaient en deux camps. Celles qui se rangeaient du parti de « Madame » tremblaient et priaient. Les autres témoignaient par signes leur indignation ; n'y tenant plus, dame Morel, qui, décidément, avait un penchant à la révolte, sortit furieuse, cherchant partout la portière, en criant : « Quelle honte de ne pas ouvrir à M. Arnauld ! » Les femmes de journée, qui récuraient des chaudrons dans la cour, se joignaient à elle, blâmant à haute voix l'ingratitude de Madame, dont le père était si bon et secourait tout le pays pour l'amour d'elle... Quant à M. de Vauclair, retiré dans quelque coin, il ne jugeait pas que le moment fût venu d'intervenir. Il aurait dû garder jusqu'au bout cette réserve prudente.

Cependant M. Arnauld, voyant qu'il ne gagnait rien, ordonna qu'on lui amenât ses deux filles, Agnès et Marie, en ce moment dans l'intérieur de l'abbaye. L'abbesse, devinant ses projets, et que, la porte entr'ouverte, il entrerait de gré ou de force, alla trouver une de ses sœurs, dont elle était sûre, et lui ordonna de faire passer les enfants par la chapelle. Voyant le trouble de la communauté, et révoltée, à la fin, de toutes les injures qui pleuvaient

sur elle : « Vraiment, cela est plaisant, dit-elle à ses compagnes; mes parents m'ont faite religieuse à neuf ans, lorsque je ne voulais pas l'être; et aujourd'hui, ils veulent que je me damne en n'observant pas ma règle? Je n'en ferai rien. Ils ne m'ont point demandé ma volonté pour me faire religieuse, je ne demanderai point la leur pour vivre en religieuse et pour me sauver. Ils me menacent de m'abandonner. Je voudrais être en un lieu où je fusse abandonnée de tous les miens, et où l'on ne sût point qui je suis. Jésus-Christ est mon père, ma mère et mon frère. S'ils m'abandonnent, je leur dirai : *Pater meus et mater mea dereliquerunt me, Dominus autem assumpsit me.* »

Hélas! cela n'était point si simple qu'elle disait. L'avocat vit donc, à son grand étonnement, les deux filles qu'il réclamait arriver auprès de lui, sans qu'on eût ouvert la porte. Robert courant au-devant d'elles et se répandant en invectives contre Angélique, Agnès lui répondit avec gravité que sa sœur agissait selon sa conscience et d'après le concile de Trente. « Oh! vraiment, nous en tenons! interrompit-il avec colère; en voici encore une qui se mêle de nous alléguer les canons et les conciles! » La confusion était à son comble. Le temps

passait. M. Arnauld ordonna qu'on remît ses chevaux au carrosse pour s'en retourner. Cédant aux dernières et pressantes supplications de sa fille, il entra au parloir pour lui dire adieu. Quand Mme Angélique, ayant ouvert la grille, vit la figure de son père altérée et comme vieillie de douleur, quand elle l'entendit lui dire qu'elle ne le verrait plus jamais, mais qu'il la priait de prendre soin d'elle et de ne pas perdre sa santé par des austérités excessives ; enfin, quand il ajouta qu'il avait grand'peine à voir qu'on lui pervertissait l'esprit, mais qu'elle lui promît au moins de rester toujours sage... elle essaya en vain de balbutier quelques mots et tomba sans connaissance.

II

Immédiatement, tout changea de face. Oubliant l'offense qu'il subissait et ne pensant plus qu'à sa fille, M. Arnauld se mit à appeler de toutes ses forces. Mais plus les religieuses entendaient le bruit, plus elles s'enfuyaient. A la fin, étant venues jusqu'à la porte de clôture, qu'elles craignaient de voir

enfoncer, elles reconnurent la voix de M. d'Andilly, criant que leur abbesse se mourait. Elles coururent au parloir et trouvèrent leur Mère encore évanouie. On la fit revenir par les soins accoutumés; dès qu'elle rouvrit les yeux, voyant le cher visage de son père anxieusement penché vers elle, elle le conjura, à voix basse, de vouloir bien lui faire une seule grâce, « celle de ne s'en retourner pas, ce jour-là. » Il promit tout, trop heureux de la voir revivre. La jeune abbesse, étendue sur un lit qu'on avait dressé à la hâte contre la grille, parla longuement à son père de ses résolutions, de ses projets, de la nécessité de se sacrifier pour Dieu et pour l'exemple. L'avocat se soumettait : fier, au dedans de lui-même, de la grandeur d'âme de son enfant; et elle se reposait, se détendait un peu, après cette victoire, qui avait failli lui coûter la vie. Car sa douleur et son effort sur elle-même l'avaient tellement brisée qu'elle s'étonna plus tard d'avoir pu soutenir ce combat sans mourir. »

C'était trop beau : il fallait une victime expiatoire. M. de Vauclair était marqué pour ce rôle. Tant que le bruit avait duré, il s'était tenu prudemment hors d'aspect; apprenant que tout s'arrangeait au mieux, il parut au parloir d'un air de triomphe, pre-

nant sur lui toute la difficulté de la tâche, expliquant comment il avait conseillé Mme Angélique, et pourquoi... C'en était trop. M. Arnauld acceptait bien les raisons de sa fille, — et après quelle résistance! — Mais cet écolier bernardin le prenait d'un peu trop haut! L'avocat et son fils le reçurent de telle sorte qu'il perdit ses illusions, s'il en avait, sur son art de persuader. Il regagna au plus vite la sacristie. Ce fut le côté comique de cette journée, connue, dans les fastes jansénistes, sous le nom de *la journée du guichet*. Elle coûta sa place à M. de Vauclair, que l'avocat fit rappeler par son supérieur. Mme Angélique ne le regretta pas outre mesure : il était encore trop jeune pour être habituellement le confesseur des moniales.

Toute la soirée et le lendemain, les graves et paisibles conversations continuèrent. Angélique gagnait l'esprit de son père; et, sans se départir, vis-à-vis de lui, de la plus respectueuse déférence, elle jetait en son cœur la semence que la bonté de Dieu devait faire lever. Son rôle se dessinait : et l'ascendant extraordinaire qu'elle allait prendre sur les siens commençait dès lors. Ce n'était plus l'enfant craintive, courbant la tête sous les ordres paternels. La grande abbesse s'était révélée et son

père lui-même se sentait dominé par elle. Il la quitta, rasséréné et heureux. Depuis, quand il revenait, et il revenait souvent, il n'entrait plus qu'au parloir. Mais M. de Cîteaux adoucit un peu ces conditions trop dures; et, si l'entrée des lieux réguliers fut toujours interdite, l'avocat put pénétrer librement dans les cours et les jardins « pour y donner ordre » ; et vraiment il prenait son rôle au sérieux, faisant tout replanter et rebâtir.

Quant à Mme Arnauld, son ignorance des choses de la religion était si grande, qu'elle se crut longtemps liée par son serment de ne plus revenir. Elle en souffrait cruellement, à cause de son affection pour Angélique, et en se disant que cela durerait ainsi jusqu'à sa mort. Il lui aurait été utile, vraiment, d'assister au cours de catéchisme que le docte M. Gelot faisait à Port-Royal! Elle y aurait appris que les serments mauvais ou illicites n'obligeaient pas. Ayant, un jour, par hasard, entendu développer ce point de doctrine, elle fit atteler, toute joyeuse, et arriva en hâte à l'abbaye. C'était au mois d'août 1618. Il y avait près d'un an qu'elle n'avait revu sa fille. L'émotion d'Angélique fut si douce que, chaque année, depuis, elle fêta ce jour comme un des plus heureux de sa vie.

Voilà ce qu'était alors ce cœur de femme, si délicat, si tendre, sous ses apparences impassibles, et qu'on devait glacer dans la suite au point qu'elle pensait elle-même « n'avoir plus de naturel ». Voilà cette âme haute, énergique, vaillante, fidèle au devoir jusqu'à la mort; cette âme qui devint plus tard d'une amertume et d'une dureté incroyables. Et cela ne nous étonne pas : la perfection n'est pas là où l'imagination égarée la place, mais dans la vérité et dans la notion exacte de la vertu. Cette vérité, personne jamais ne la lui avait apprise : elle allait donc comme elle pouvait, au gré de ses impressions, sans direction, sans règle précise.

III

Après ce coup d'éclat, la réforme se poursuivit, régulière, progressive. Tout devait être changé, jusqu'au costume; et Mme de Port-Royal, qui voulait faire revivre, dans les moindres détails, les observances primitives, eut bien des discussions à soutenir sur ce point avec la prieure. Il fallait renoncer à l'usage du linge, ne plus se vêtir que de serge. Et

les objections de propreté, d'hygiène, de pauvreté même, car la serge était plus coûteuse et s'usait plus vite, naissaient en masse. L'abbesse avait réponse à tout. En vain, M. Arnauld, toujours, on ne sait comment, mis au courant des choses les plus secrètes du monastère, envoyait-il de grandes pièces de toile, pour prendre, à sa manière, parti dans le débat. Sa fille remerciait gracieusement, mais tenait bon. Depuis « la journée du guichet », du reste, les rapports extérieurs de Mme Angélique avec sa famille s'étaient modifiés. Dans les premiers temps de son séjour à Port-Royal, obéissant aux ordres de l'avocat, elle s'adressait à lui dans tous ses besoins. Il ne se passait presque pas de semaine où des dons en nature et en argent ne vinssent affluer à l'abbaye. Maintenant, la jeune abbesse ne demandait plus rien. Elle voulait rester libre, et, comme elle le disait dans son fier langage, « ne rien devoir à César pour n'avoir rien à lui rendre. » Quelquefois, sans que M. Arnauld s'en doutât, la gêne était profonde au monastère; on y manquait même du nécessaire, à la grande joie de Madame. Le vœu de pauvreté mériterait-il son nom si l'on n'avait à en souffrir? Elle s'attachait, dans ces occasions, non à éloigner les peines ou les incommodités, mais à les porter et à

aider les autres à les porter joyeusement, comme une suite naturelle de leur profession.

Cependant les bulles redemandées, on s'en souvient, par M. Arnauld, et arrivées depuis près de six mois, allaient être frappées de nullité. Encore quelques jours, et, si Mme Angélique ne renouvelait pas ses engagements, le titre d'abbesse de Port-Royal était perdu pour jamais. Elle gardait le silence, laissant couler le temps; car, le terme une fois dépassé, joyeuse, elle espérait voir tomber le fardeau si lourd de la supériorité et devenir libre de l'échanger contre les humbles fonctions d'une tourière de quelque carmel! Le nom variait, mais l'aspiration était toujours la même; et les succès de la réformatrice, loin de l'attacher à sa charge, semblaient la faire trembler davantage sous le poids de la responsabilité morale. Elle se taisait donc, mais quelqu'un veillait à la consommation de son œuvre. Le 6 mai 1610, sept jours avant l'expiration des délais, M. Arnauld se rendit chez M. l'Argentier, abbé de Vaux-de-Cernay, pour le prier de venir présider la profession de sa fille. M. de Vaux accéda à sa demande; et ces messieurs, montant immédiatement en carrosse, arrivèrent à Port-Royal et manifestèrent leurs intentions. Mme Angélique,

surprise, n'hésita pas. Elle s'engagerait à Dieu, mais, intérieurement, elle réserverait sa liberté quant à la maison et à l'ordre de Cîteaux, rêvant toujours d'échanger la crosse abbatiale contre le rang de converse dans un monastère inconnu. Certes, sa joie était grande de prononcer, et de tout son cœur, des vœux qui lui étaient devenus plus chers que tout au monde. Avec bonheur, cette âme, renouvelée jusqu'au fond d'elle-même, allait se lier solennellement à Celui « qui l'avait prise pour lui ». Afin de mieux marquer dans quelles dispositions d'humilité et de pénitence elle se donnait, elle travailla toute la nuit à faire la robe de ses noces, et quelle robe ! « d'une grosse étoffe toute bourrue, jaune comme cire, si grasse qu'elle en était tout gluante. » Habillée de la sorte, elle assista le lendemain à la cérémonie qui se faisait pour elle. L'Église n'avait reconnu ni sa prise d'habit, ni ses vœux, prononcés à neuf ans ; ni sa bénédiction abbatiale, à onze ; ni, enfin, la signature que M. Arnauld lui avait extorquée, croyant rendre ainsi les premiers actes valides. Non. Devant cette jeune fille, en état maintenant d'envisager la vie, le problème de la destinée se posait à nouveau. Et remarquons en passant que, chaque fois que les passions et la cupidité des hommes n'intervenaient pas,

chaque fois qu'on voulait s'adresser directement à l'Église elle-même, en se soumettant à ses lois, il en était ainsi : on retrouvait toujours le même respect de la liberté. L'histoire de la nomination de Mme de Port-Royal, appuyée sur des faux successifs, nous en est une preuve nouvelle, une preuve convaincante; car pour celle-là, entre cent autres, on a toutes les pièces du procès dans les mains.

Le 7 mai 1610, Mme Angélique fit donc ses vœux. C'était l'engagement volontaire le plus réfléchi, le plus complet. Éternelle vanité des pensées humaines! On avait cru faire de cette enfant une religieuse telle quelle; non, pas même une religieuse, « une abbesse. » Et certes, sortant du milieu pharisaïque des Arnauld pour entrer dans un monastère relâché, ayant sous les yeux les plus médiocres ou les pires exemples, Angélique semblait devoir grossir fatalement le nombre des abbesses mondaines, peut-être même celui des indignes. L'éducation, sa nature passionnée et ardente, la facilité du désordre, tout l'y portait, tout l'y poussait, pourvu qu'elle sauvât les apparences. Et c'est du sein de cette mollesse que sortit la réformatrice la plus austère, la plus dure, qui excéda, dans son rigorisme même, au point de tomber plus tard dans l'erreur. Tant il

est vrai que, croyant tout expliquer, les hommes n'expliquent rien, et que « la grande loi » de l'hérédité, de l'éducation, du milieu, qui, pour beaucoup, domine nos destinées, que cette loi, bien loin d'obliger d'une manière fatale, cède devant une action supérieure et une volonté énergique. Tant il est vrai que, même pour les plus sceptiques, vient une heure où les raisonnements les mieux établis sont battus en brèche par les faits, et qu'enfin la vie humaine est dominée par deux grandes forces : la volonté de l'homme et le secours de Dieu.

LES SŒURS DE Mme ANGÉLIQUE

I

Dès le commencement de la réforme, Mme de Port-Royal voulut procurer aux autres le bien dont elle jouissait elle-même ; et elle chercha à réunir dans son abbaye tous ceux de sa propre famille qu'elle pouvait atteindre. Successivement, ses cinq sœurs, sa mère, plus tard ses six nièces Arnauld d'Andilly, ses cousines germaines, Marion de Druy, vinrent grossir le nombre des religieuses. Dans le lointain se profile la figure des solitaires, tous frères, neveux ou amis de la grande abbesse. C'est ce qui explique pourquoi Port-Royal nous apparaît, dans l'histoire, si étroitement lié aux Arnauld, et comme inféodé à « leur race ». Les dominant tous, donnant à tous l'impulsion réelle, même quand, pour un temps, elle se démet de sa charge, Angélique la grande

comme on l'a nommée, se montre à nous, dès cette époque, entourée de cette garde d'honneur. Ces jeunes filles ou jeunes femmes, car Mme Le Maistre se joignit aux autres, sont intéressantes à mettre en lumière, ne fût-ce qu'en passant. Nous retrouvons, en les étudiant, l'action profonde, irrésistible, de Mme Angélique. Les idées du temps, la situation de famille des Arnauld, *le cadre*, en un mot, de toutes ces existences se dégage après un examen attentif. Et puis, — et surtout, — à s'approcher de ces âmes, on dirait qu'on les entend palpiter et vivre : chose exquise et rare, chose souverainement instructive aussi. Car, à les suivre pas à pas, ce qui sera l'épreuve pour chacune — toute existence en a une, spéciale — se dessine et se marque nettement. On sent pourquoi elles ont grandi, et pourquoi elles ont décru ; à quels écueils elles se sont blessées, blessées quelquefois jusqu'à en mourir ; et, pénétrant la cause du mal, on démêle aussi quel remède l'aurait guéri. Ainsi, à distance, dans le silence des passions éteintes, on apprend, en contemplant longuement les âmes, la grande science de la vie.

Bien que Mme Le Maistre se présente à nous la première, à cause de son titre d'aînée, c'est Jeanne, la cadette, en religion « Catherine-Agnès de Saint-

Paul « ou, plus simplement « la mère Agnès », qui nous attire d'abord. Jacqueline et Jeanne avaient été pourvues, en même temps, de leurs abbayes respectives : Port-Royal et Saint-Cyr; mais, dès l'enfance, un contraste frappant s'accentuait entre les deux petites filles : Angélique, superbe, impérieuse, ardente, passait par bonds d'une extrémité à une autre; Agnès, grave, froide et sage, glorieuse, certes, comme tous les Arnauld, mais pondérée, discrète, était née pieuse jusqu'au mysticisme. En elle point de crise poignante, point de lutte désespérée, point de bouleversement intérieur.

Au moment de la réforme, elle vit, sans surprise et avec joie, le changement de sa sœur, en ce qui touchait la dévotion ; mais la « vileté » des habits, la pauvreté, la simplicité de la maison, la choquèrent. Elle aimait, elle, « son petit surplis pelissé » et la charge d'abbesse, dont elle portait les insignes par avance, une crosse d'or étant toujours suspendue à son chapelet. Mme Angélique rêva de s'attacher la jeune fille et de la transformer. Profitant de son ascendant incontesté, elle supplia M. Arnauld de lui confier cette chère fille, qui, fort languissante en ce temps-là, réclamait des soins spéciaux. Elle persuada à son père qu'Agnès dépérissait à Saint-Cyr,

et n'osait lui demander de résigner son abbaye de peur de le mécontenter. Il n'en était rien; mais Agnès, dominée, ne protesta pas, et M. Arnauld laissa faire. De 1609 à 1611, Agnès demeura très malade; épuisée par des jeûnes et des austérités excessives, elle en était venue à un tel point de faiblesse qu'un souffle d'air trop vif la faisait défaillir. Si bien que, pendant des jours et des jours, Mme Angélique crut devoir s'enfermer dans la chambre de sa sœur, sans en sortir, même aux plus fortes chaleurs de l'été! « Combien de fois, disent les *Mémoires,* s'est-elle tenue à genoux des heures entières devant elle, pour la prier et conjurer, mais en pleurant, de vouloir bien prendre des consommés, qu'elle lui faisait elle-même! » La malade était touchée, comme on peut le penser; et la reconnaissance, jointe à une dévotion qui croissait de plus en plus, lui fit demander, dès qu'elle fut mieux, l'habit de bernardine. N'était-ce pas le vœu de Mme de Port-Royal?

Mais il fallait d'abord affermir une volonté encore chancelante. Agnès avait beau se traîner au chœur, et y passer de longues heures, si absorbée qu'elle s'évanouissait dans sa stalle avant d'avoir songé à sortir; elle avait beau préférer toutes les pénitences

du monde à la perte de l'office, la vanité étrange qui lui faisait impatiemment demander à Dieu pourquoi elle n'était pas née Dame de France subsistait toujours en elle. Écoutons ce qu'en dit Angélique : « Elle était vaine et glorieuse, au delà de ce qu'on peut s'imaginer. C'était une suffisance ennemie de toute humiliation et pénitence, et qui m'était insupportable, parce que Dieu m'avait déjà convertie. Je lui dis une fois, lorsqu'elle me demandait l'habit : « Ma sœur, vous n'êtes pas encore disposée à cela, « car si vous veniez trop tard au chœur ou au réfec- « toire, je vous ordonnerais quelque pénitence, et « vous ne le pourriez supporter. » Elle me répondit froidement et glorieusement : « Il n'y a qu'à ne « point venir trop tard au chœur ni au réfectoire. » Elle était fort difficile, délicate, propre et curieuse en ses habits avec excès. Mais Dieu la changea toute. » Angélique aida l'action divine. Elle, si tendre, si inquiète dans les maladies de sa sœur; elle, la plus patiente et la plus dévouée des gardes-malades, elle traitait Agnès sans ménagements, presque avec rudesse, quand il s'agissait de sa perfection. Le 28 janvier 1611, elle lui donna l'habit, et la plaça, du même coup, à la tête de ses compagnes, tant sa sagesse et sa rectitude faisaient

d'elle une sorte de règle vivante. Mais ses nouvelles fonctions n'empêchaient pas la jeune maîtresse des novices d'être humiliée et durement reprise devant les autres, « ce qu'elle portait avec joie, étant devenue une autre créature. » Ici, écoutons l'abbesse; Port-Royal revit sous nos yeux aux premières années de la réforme : « Je la fis sacristine, et, portant un jour un pot tout plein d'huile pour la lampe, elle le laissa casser contre un grès, et sa robe fut toute pleine d'huile. Comme je savais qu'elle était propre de son naturel, je lui défendis de changer de robe, ni de la faire détacher, et je lui ordonnai de la porter, jour et nuit, jusqu'à ce que je lui disse de ne plus le faire. Elle la porta, par mon ordre, six semaines entières. Je la mortifiais terriblement; mais le Saint-Esprit, qui était en elle, lui faisait tout supporter. Elle était trop attachée au chœur; je l'en fis tirer, un jour, pour la mortifier. Elle était alors novice, il y a quarante ans et plus (Mme de Port-Royal écrivait ceci en 1652), et elle en pleura horriblement. Et je lui dis, étant à Paris, dernièrement : « Or ça, ma Mère, nos vieilles « et nos premières inclinations durent longtemps. « Vous souvient-il que je vous fis emmener du chœur, « toute pleurante, il y a plus de quarante ans, parce « que vous n'aimiez que l'office? Je vois bien que, si

« je vous défendais maintenant d'y assister en quel-
« ques rencontres, vous pleureriez encore, comme
« alors; certainement, nous ne guérissons point de
« nos vieilles maladies. »

Hélas ! Il y aurait eu, chez les deux sœurs, d'autres maladies plus graves à guérir! Quoi qu'il en soit, Agnès garda jusqu'à la mort cette dévotion mystique, cette soif de prière, mêlée, malheureusement, à une sorte de préciosité et de recherche. Cette âme, dirigée et simplifiée, serait devenue peut-être une de ces grandes contemplatives, qui semblent ne plus toucher la terre. Un recueillement profond la tenait, presque tout le jour, silencieuse, pour n'écouter d'autre voix que celle de Dieu. A la longue, ses défauts s'affirmèrent, ses raffinements aboutirent au galimatias incompréhensible du « chapelet secret ». Ce sera, il est vrai, plus tard, dans quelques années seulement, mais les effets sont visibles dans leurs causes. On dirait que toutes ces âmes, distinguées, exquises : Angélique, Agnès, Catherine, Anne, Marie-Claire, sont groupées, dans la lumière pure de leur matin, pour faire un contraste saisissant à ce qu'elles deviendront aux heures du soir. Comme si quelque souffle glacé avait tué, dans leur germe, leurs promesses de riche floraison! Réalisation de

la parole du Christ : « La branche se dessèche et meurt, quand elle n'est plus unie au tronc. »

Mais n'anticipons pas ; ce rameau vert y tenait maintenant, à ce tronc béni. L'abbesse et la maîtresse des novices n'avaient à cette heure d'autre souci que leur perfection et celle du monastère. Et Agnès, le bras droit de sa sœur, sa coadjutrice plus tard, son amie toujours, se fondait en elle au point qu'elles semblaient n'avoir qu'un même esprit, l'esprit d'Angélique. Car c'était bien cette nature puissante qui s'imposait et qui soutenait les autres de sa main vigoureuse.

II

Si Agnès était le soutien d'Angélique à l'intérieur du monastère, Catherine en était comme la Providence extérieure. Cette Catherine, l'aînée des filles, et destinée au mariage par ce seul fait, nous semble être la moins Arnauld des Arnauld. Timide, silencieuse, modeste, « la tendresse et la miséricorde semblaient être nées avec elle ; » avec cela, fort intelligente, comme tous ceux de sa famille, et s'enten-

dant à tout. Sa mère l'avait si bien formée, dès son enfance, qu'à dix ans elle dirigeait seule la maison paternelle. Il faut avouer, en passant, que les femmes avaient à cette époque une précocité extraordinaire; et, maîtresses de maison à dix ans, il n'est pas étonnant qu'on les demandât en mariage à l'âge où, aujourd'hui, elles jouent encore à la poupée. Ce fut le cas pour Catherine; et il fallut une sorte de répulsion irraisonnée et instinctive, lorsqu'elle se trouva en présence de M. Le Maistre, pour que M. Arnauld congédiât le prétendant. Ce trait, entre plusieurs autres, marque que les *Mémoires* ont raison, sous certains rapports, de l'appeler « un bon père » : il n'était pas ordinaire, alors, de congédier « un brillant parti » pour des répugnances de petite fille! Isaac Le Maistre, assez mortifié, ne se montra cependant pas inconsable; il épousa la même année Mlle Mélyan. Catherine, délivrée de toute inquiétude, put donc vivre joyeusement sa vie de jeune fille. Souvent, on la conduisait à Port-Royal passer des journées entières chez Angélique, fort loin encore d'être convertie. (1603-1605.) Elle aimait le chœur et l'office, qu'elle allait réciter dévotement avec les moniales, pendant que la jeune abbesse prolongeait ses promenades au jardin. Et, à les voir

ensemble, Catherine, pieuse, douce et simple; Angélique, légère, mondaine, impatiente du joug, on eût pu croire que les parents faisaient deux fois fausse route : en gardant l'une dans le monde et en cloîtrant l'autre. Ces pensées, nous le savons, se présentaient alors à Mme de Port-Royal; elle se répétait impatiemment « que, si elle était l'aînée, on la marierait »; mais Catherine, dans son obéissance passive, ne disait rien et peut-être même ne rêvait pas autre chose. Sur ces entrefaites, M. Le Maistre reparut à l'horizon de la jeune fille, qui espérait bien cependant en avoir fini avec lui. Deux ans de mariage avaient suffi pour épuiser et lui ravir sa première femme, qu'il avait exposée, « la forçant à courir en carrosse, du matin au soir, sur le pavé de Paris, » malgré des espérances de maternité prochaine. Elle mourut; et, presque sans transition, ce triste personnage, que les histoires de Port-Royal nous représentent comme une sorte de Barbe-Bleue avant le conte, revint solliciter avec confiance l'alliance des Arnauld. Car, s'il se souvenait assez peu de la fillette à peine entrevue, il tenait beaucoup au beau-père, important, bien posé et célèbre. Comment l'avocat n'eut-il pas connaissance de ce qui avait fait le scandale de tout Paris? Comment finit-il par l'agréer? La

charge de maître des comptes et trois cent mille livres de fortune pesèrent sans doute dans la balance. Pour Catherine, lassée, ou peut-être touchée d'une recherche aussi persistante, elle se laissa faire. (1605.)

Les premières années de cette union semblent avoir été heureuses. Rien ne vint justifier les alarmes des amis de la famille. Plein de courtoisie envers ses beaux-parents, Isaac Le Maistre « marquait à sa femme bien de la civilité et de l'amitié » ; et elle, timide et tendre, ne demandait rien de plus. Mais, après la naissance de leur premier enfant, le mari cessa de se contraindre ; vers cette époque, le jeune ménage quitta le toit paternel, sous lequel il avait habité jusque-là. Une fois seul et libre, les pires instincts de ce malheureux reprirent le dessus. Il accablait sa femme de mauvais traitements et d'insultes ; et si, au milieu d'une de ses scènes les plus grossières, quelque étranger était annoncé, la douceur subite de son ton et de ses manières donnait le change, et ne laissait voir en lui que le plus attentionné des époux. Sept ans entiers, la jeune femme subit le martyre de cette brutalité hypocrite ; personne, pas même sa mère, ne le soupçonnait ; les principes de son éducation sévère l'obligeaient à garder le silence sur ses déceptions intimes. Mais lorsque,

dans ces années cruelles, l'épouse outragée et délaissée se réfugiait quelques heures à Port-Royal, on comprend combien elle encourageait sa sœur à la réforme, et que les plus dures pénitences devaient lui sembler légères auprès du supplice constant qu'elle endurait. Les mauvais traitements et la violence perpétuelle qu'elle se faisait pour garder devant les siens un visage souriant finirent par altérer sa santé. Elle tomba gravement malade. Sa mère, pour la soigner plus à l'aise, la fit transporter auprès d'elle ; ce fut alors, dans le découragement de la maladie ou dans l'excitation de la fièvre, que Catherine laissa échapper son fatal secret.

On juge de la consternation des Arnauld ! Ils étaient si loin de soupçonner la vérité ! Immédiatement, l'avocat prit l'affaire en main. Il fallait des preuves pour provoquer une séparation, et M. Le Maistre agissait si habilement qu'on n'en avait aucune contre lui. Mais il s'attaquait à forte partie ! M. Arnauld le fit surveiller et suivre secrètement ; il se procura des témoins ; et, une fois assuré de sa détestable conduite, il obtint une enquête juridique. Interrogé sur sa foi, après l'avoir été sur ses mœurs, Isaac Le Maistre demanda du temps pour répondre et finit par déclarer qu'il était protestant. Révélation

tardive, en vérité, mais qui montre, de la part de M. et Mme Arnauld, une insouciance bien coupable. Ce n'était pas après onze ans de mariage qu'il fallait prendre ces informations! Toujours ce mélange de tendresse à leur manière et d'inexcusable incurie.

En levant le masque, M. Le Maistre paya d'audace et réclama ses cinq enfants. Une requête présentée à cet effet par le syndic des huguenots fut reçue et scellée par le nouveau garde des sceaux, Guillaume du Vair. Ce Guillaume du Vair était très lié avec la famille Le Maistre. Le 8 juin 1593, en effet, c'était aidé par le président Le Maistre, père d'Isaac, que le conseiller du Vair avait défendu la loi salique contre les prétentions espagnoles. Henri IV n'oublia pas le discours qui lui avait aplani les marches du trône; du Vair, de son côté, n'oublia pas son compagnon de lutte et de victoire. Il le prouva à son fils. Mais M. Arnauld pouvait se mesurer même avec un garde des sceaux. Il envoya dire au chancelier qu'il ne le craignait pas, et *qu'il saurait bien faire fondre sa cire*. Et les actes répondant aux paroles, en dix jours il obtint sept arrêts : sa fille et ses petits-enfants lui furent rendus.

Depuis cette époque (1616), Mme Le Maistre vécut comme si elle eût déjà été veuve. Retirée

chez ses parents, absorbée par l'éducation de ses fils, elle ne connaissait guère d'autres distractions que ses longues et fréquentes visites à Port-Royal. Elle se croyait indigne, dans sa basse opinion d'elle-même, de se mêler de nouveau aux religieuses, « ayant été mariée. » Mais elle employait ce qu'elle avait de forces, d'activité, de loisirs, au service de l'abbaye, surveillant les travaux, traitant avec les ouvriers. Son esprit universel s'entendait à tout, et son humilité la fondait tellement dans la grande abbesse qu'en tout elle suivait ses avis et sa conduite, ayant vis-à-vis d'elle une obéissance aveugle et un abandon d'enfant. Angélique l'aimait extrêmement, et cette sœur « un peu tendre, et qu'il fallait presser », comme elle l'écrira plus tard à saint François de Sales, nous semble être non pas la seule affection, mais la seule tendresse de cette nature virile. Il est vrai qu'on aurait imaginé difficilement une âme plus attachante que celle de Catherine. On raconte d'elle mille traits charmants. Si quelqu'un, parmi ses amis ou ses proches, tombait malade, semblant oublier tout le reste, elle s'installait à son chevet, jour et nuit, n'estimant avoir fait quelque chose que lorsqu'elle défaillait, épuisée de fatigue. Si le prix trop élevé du poisson empêchait qu'on en achetât à l'abbaye, la

sœur trouvait au tour, plusieurs fois par semaine, de grands paniers de marée, envoyés on ne savait par qui, car Catherine, dans sa délicatesse, fuyait tout remerciement. Il faudrait rappeler les actions de sa vie pour donner une idée de la manière « bonne, obligeante, compatissante, bienfaisante », dont elle agissait envers tous. Les pauvres, les domestiques, les ouvriers l'aimaient comme une mère. Un jour, un tourneur, en lui rendant une chaise, réclamait quarante sols pour sa peine. Elle lui demandait s'il se moquait de n'exiger que cela, et le pauvre homme, intimidé, ne sachant que répondre : « Mais vous ne connaissez pas votre métier ! jamais vous ne gagneriez votre vie à ce prix-là ! » Et il s'en allait joyeux, un écu dans la main. Une autre fois, c'était une femme de chambre atteinte d'une maladie des plus pénibles, qu'elle soignait, gardait, consolait avec une sollicitude si touchante que, bien des années après, cette fille en parlait encore avec émotion. Elle était bonne et douce, — elle était mère. Ses enfants, après Dieu, prenaient tout son temps, tout son cœur; nous verrons dans la suite par quelles larmes elle acheta leur conversion. Sa vie était si étroitement liée à la leur que la mort de l'un d'eux, M. de Séricourt, le plus aimé peut-être, mina ses

forces et l'emporta elle-même trois mois après. Sa charité, sa tendresse, sa compassion pour les malheureux, gardèrent toujours quelque chose de cette douceur maternelle. Un jour, déjà religieuse et âgée, elle entendit parler d'une pauvre femme dont l'enfant se mourait faute de soins; elle supplia l'abbesse de permettre qu'on apportât la petite fille; et, Angélique ayant consenti, on remit entre les mains de Catherine un pauvre être enveloppé d'un lambeau de tapisserie, couvert de mal et d'une saleté repoussante. Elle emporta la pauvre petite dans sa cellule comme un trésor, la baigna, la langea; puis, ayant installé auprès de son propre lit une corbeille où dormait l'enfant, elle se levait la nuit deux ou trois fois, inquiète et tendre, pour la faire boire ou la réchauffer : et cela dura des mois, jusqu'au rétablissement complet de la malheureuse mère. Catherine Le Maistre est là tout entière. Ce qui frappe en elle, surtout, ce n'est pas le silence digne de l'épouse délaissée ou le mysticisme de la religieuse : c'est son auréole maternelle. Et si l'on voulait faire revivre son image, il faudrait la représenter penchée sur un berceau, ou chantant lentement quelque vieil air mélancolique pour endormir un enfant dans ses bras.

LES SŒURS DE Mme ANGÉLIQUE

ANNE-EUGÉNIE — MARIE-CLAIRE

I

La conversion d'Anne, l'élégante et mondaine fille de l'avocat, fut lente à venir, et nous permet de pénétrer à fond dans le milieu et le « tous les jours » de la vie des Arnauld. Élevée à Saint-Cyr, près d'Agnès, un penchant marqué vers le monde se manifesta chez la jeune fille dès qu'elle sortit du couvent (1605) ; elle avait alors quinze ans. Les visites, les bals, les réunions, tout lui plaisait, tout l'enchantait, tout, sauf la direction de la maison, qu'elle avait dû prendre après le mariage de Catherine. La jeune fille avait eu, presque au début de sa vie mondaine, une sorte d'attaque dont on l'avait crue morte ; mais elle s'en émut si peu que, frayant

beaucoup avec ses tantes « de la religion », — les tantes magnifiques, qui avaient si fort impressionné Angélique, — elle délibérait en elle-même si elle ne se ferait pas protestante. Elle joignait à ces belles pensées, on l'imagine facilement, une « insensibilité horrible » pour son salut. Un jour, en pleins champs, « Dieu la menaçant de son tonnerre, » elle resta à la portière à lire son roman, l'*Astrée*, peut-être, que d'Urfé venait de dédier à Henri IV, ou *Don Quichotte*, dont on publiait déjà des passages ; et dans ce cas on s'explique un peu cet intérêt passionné. Quoi qu'il en soit, ce goût des lectures frivoles était un de ses plus grands écueils ; Mme Angélique l'en reprenait souvent, mais Anne, « d'une façon haute et suffisante, » — l'empreinte de race, toujours, — l'invitait à ne pas insister et entendait rester libre.

Vers 1613, la petite vérole la cloua longtemps dans sa chambre, lui donnant tout le loisir de réfléchir à l'aise. Elle prit là une première résolution de vie plus sérieuse ; et, depuis lors, elle s'appliqua davantage aux choses de la piété. La vêture de sa jeune sœur Marie-Claire fortifiant encore ses bonnes résolutions, elle promit à Angélique de faire une confession générale ; et, quelques mois plus tard, ayant reçu et agréé une demande en mariage fort avanta-

geuse, elle voulut tenir sa promesse pour se préparer à son nouvel état de vie. Le Père Eustache de Saint-Paul, fort ami de Port-Royal, à qui elle s'adressa, remarqua tant de droiture et de simplicité dans ses aveux qu'il vit là en germe, malgré les apparences contraires, la vocation future de la jeune fille. En effet, certaines difficultés étant survenues au moment de la signature du contrat, le mariage se rompit. Peu après, le prétendant revint à la charge ; par une sorte de répugnance soudaine, Anne supplia son père de refuser. Est-ce par modestie ou par amour filial que ces jeunes filles s'effacent toujours derrière leur père, et ne voient dans ceux qui les recherchent que des admirateurs de M. Arnauld? ou, en vérité, en était-il ainsi? Ce qui semblerait le prouver, c'est que le fiancé éconduit attendit, pour songer à une autre union, non seulement la profession d'Anne, mais encore celle de sa sœur Madelon, de dix ans plus jeune... Ces persévérances héroïques n'ont pas survécu au grand siècle.

Vers cette époque, Mme Le Maistre, ramenée sous le toit paternel, se remettait lentement de ses longues souffrances (1615). Anne se consacra à la soigner et l'accompagna avec sa mère aux eaux de Forges, alors très renommées. Ces dames, au retour, trou-

vèrent le pays bouleversé par la présence des troupes de M. le Prince. La cour était absente, revenant péniblement de Bordeaux et du mariage du roi : et le maréchal de Bois-Dauphin, partisan de la reine-mère, était une assez pauvre barrière à opposer à Condé, à Bouillon, à Mayenne. Les soldats indisciplinés jetaient l'épouvante dans Paris même. On n'osait s'aventurer jusqu'aux faubourgs, où les scènes de pillage et de meurtre se succédaient. Était-ce le désordre ou la terreur de Paris qui le firent paraître tout différent à Anne? Étaient-ce les conversations désabusées de Catherine? Ou subissait-elle, à son insu, une sorte de crise morale? Quoi qu'il en soit, ce monde qu'elle avait tant aimé commençait à lui sembler vide, et elle se prenait à songer que les âmes spécialement appelées de Dieu étaient heureuses et bénies.

Un jour que, s'entretenant de ces pensées, elle avait communié à Saint-Merry, sa paroisse, elle y porta, le soir, les épîtres de saint Jérôme pour les lire pendant les vêpres. Ces lettres à Démétriade et à Eustochium, hymnes à la virginité, d'une poésie et d'une beauté merveilleuses, la transportèrent hors d'elle-même. Tout à coup les gens qui l'entouraient, la chapelle de la famille, Saint-Merry lui-

même, disparurent à ses yeux ; elle se trouva seule en présence de Jésus-Christ, qui lui passait au doigt l'anneau des fiançailles éternelles, — l'anneau des vierges heureuses, dont il a aimé d'un amour jaloux la blancheur mystique, — et par un élan de tout son être elle répondit en lui donnant son cœur.

Combien dura ce recueillement qui devait décider de toute sa vie? Elle n'aurait su le dire. Mais en sortant de l'église pour se rendre, avec sa mère, à l'hôtel de Guise, elle ne pouvait plus se reconnaître elle-même et n'avait pas la force de prononcer une parole.

A peine arrivée dans la chambre de la duchesse, couchée et souffrante, tandis que sa mère avançait jusqu'à la ruelle, elle croisa le Père Archange, et, le prenant à part dans une embrasure de fenêtre, elle lui raconta tout.

Ce Père Archange de Pembroke est une des figures de moines les plus sympathiques du temps. Fils d'un grand seigneur anglais, il avait dû fuir la persécution pour échapper à la mort, et, à peine réfugié en France, il était entré dans l'ordre des capucins. Les horreurs dont il avait été témoin et l'oppression tyrannique d'Élisabeth lui avaient fait admirer, envier presque, les exploits du Balafré; de loin, ce

chef ambitieux de la Ligue lui semblait une sorte de soldat de Dieu. Il aima le fils en souvenir du père, et lui fit épouser Mlle de Joyeuse (1), veuve du duc de Montpensier. Joyeuse et Guise, les deux noms étaient bien faits pour s'unir ! C'est dans la chambre de cette princesse que Mlle Arnauld le rencontra. Pauvre, humble et doux, le vieillard avait gardé de sa première éducation un grand charme de manières et une exquise bonne grâce. On le vénérait comme un saint.

Il écouta donc les confidences d'Anne Arnauld, qu'il connaissait bien, et dont il admirait beaucoup la sœur; et, croyant d'abord à quelque inclination contrariée, il la questionna sur ce point : « Mon Père, lui répondit-elle résolument, je vous déclare que quand votre M. de Guise voudrait et pourrait m'épouser, quoique je ne sois qu'une petite demoiselle, je ne voudrais point de lui. Il faut que je sois mariée à un plus grand seigneur. » Soit que le grand âge du Père Archange le rendît mesuré et lent à convaincre, soit qu'il voulût éprouver la jeune fille,

(1) C'est le Père de Joyeuse, général des franciscains, qui avait mis sa fille sous la direction du Père Archange, dont il admirait la vertu. Il était entré dans l'ordre de Saint-François après son veuvage.

il lui conseilla de prier et d'attendre, lui répétant qu'elle aurait à souffrir partout. Un peu déçue, Anne alla trouver quelques jours plus tard le Père Eustache de Saint-Paul, son confesseur, puis la Mère Angélique, qui lui firent, l'un et l'autre, un accueil enthousiaste. Mais Mme Angélique s'en étant ouverte à Mme Arnauld, celle-ci s'en montra fort surprise : « Moi ! que je croie que ma fille veut être religieuse ? Comment se résoudrait-elle à vous promettre obéissance ? Si cela arrivait, on pourrait dire que la religion fait des miracles ! » Il fut alors décidé, par l'avis du Père Archange, qu'Anne resterait encore un an dans le monde pour convaincre ses parents et s'assurer elle-même de la solidité de sa vocation.

Cette année (1615-1616) fut la plus heureuse de sa vie mondaine. Aimable, spirituelle, recherchée de tous, elle était, avec cela, inondée de joie intérieure. Les pompes de ce monde ne l'éblouissaient plus ; ses folies lui faisaient pitié. Un jour, « allant voir répéter un ballet à des princesses, » — les Arnauld avaient de belles relations, — elle entra dans une si profonde contemplation du ciel qu'elle ne vit plus rien autour d'elle. Une autre fois, passant près du Luxembourg, qu'on bâtissait, elle ne voulut

pas y jeter les yeux, tant le palais lui semblait vil auprès des demeures éternelles... Après quelques hésitations de son père, qui avait, à son gré, trop de filles religieuses ; après quelques tergiversations d'Anne elle-même, prête à choisir quelque monastère lointain pour que rien d'humain ne se mêlât à son sacrifice, le jour fut pris pour son entrée à Port-Royal. M. Arnauld exigea qu'elle ne dît adieu à personne, pour lui laisser, en cas de regret, toute facilité de retour.

Ce jour-là, 7 octobre 1616, on lisait à la messe la parole de l'Évangile : « Mon joug est doux, et mon fardeau est léger, » et, gracieuse à cette heure si grave, comme elle devait l'être toujours, Anne se retourna en souriant vers les siens, pour le leur faire remarquer. Ses sœurs l'attendaient à la grille, et Agnès lui dit gaiement que si l'on ne se conformait pas exactement à la règle, puisqu'on l'accueillait à bras ouverts au lieu de lui dire des injures, elle n'en serait pas mieux traitée pour cela. Pendant les premières heures Anne fut troublée et combattue ; elle ne put voir sans larmes partir sa mère. Tout lui était nouveau, tout l'étonnait. Raffinée et soignée dans ses habitudes, elle avait fait porter sa toilette dans sa cellule pour se déshabiller le soir ; ne l'y trou-

vant plus, par ordre de Mme Angélique, elle ne savait comment faire pour s'en passer, et elle étendit un mouchoir sur sa pauvre table. Mais les choses extérieures n'étaient rien. Elle se plaignait surtout de sentir au cœur un grand vide. La mystique Agnès lui répondit sagement que le monde, ne l'occupant plus, y avait laissé une place que Dieu ne remplissait pas encore. Il la remplit bientôt et l'inonda de joie. Cette nature délicate et fine alla à Notre-Seigneur par un attrait de cœur si ardent qu'une demi-heure d'oraison transformait tout à ses yeux. Elle-même, avec la poésie naïve qui lui était naturelle, a raconté plus tard ses premières impressions en arrivant dans cette solitude, « où le ciel lui semblait plus serein qu'ailleurs. »

« Toutes choses me consolaient. Il me souvient qu'ayant une fois l'esprit tout abattu, je fus toute ravie en voyant seulement les étoiles, et une autre fois en entendant sonner nos trois cloches qui faisaient une douce harmonie... Voyant chanter aux sœurs le bénédicité et les grâces qu'elles allaient achever en procession dans le chœur, cela me faisait souvenir du Paradis. » Et l'enterrement d'une sœur lui semblait plus beau que celui d'Henri IV.

On le voit, quelques jours avaient suffi « pour

combler le vide ». On l'occupait aux emplois les plus vils ; de la basse-cour on l'envoyait à la lessive. Un jour, le Père de Suffren, ami de sa famille et de l'abbaye, la demandant au parloir, elle arriva sur-le-champ, portant encore un grand tablier, un couteau de cuisine passé à la ceinture ; et elle répondit en riant aux étonnements du Père que l'eau de vaisselle lui semblait meilleure aux mains que ses pâtes d'autrefois. Elle prit l'habit le 25 décembre de la même année, dans cette ferveur joyeuse qui fut toujours son caractère distinctif, si bien que la tristesse lui semblait inadmissible au monastère ; et quand quelqu'une de ses sœurs lui paraissait sombre, elle se disait qu'il suffisait à une religieuse de regarder son voile pour retrouver son sourire.

II

Nous ne pouvons sans émotion aborder l'histoire rapide de Marie-Claire, qui fut, nous le verrons, une des victimes de la dureté janséniste. Elle était, d'après tous les *Mémoires* de Port-Royal, un prodige d'es-

prit et de beauté. Malheureusement, la petite vérole la défigura de très bonne heure, et l'enfant le comprit si bien et en fut si triste que si, par hasard, elle se trouvait en face d'un miroir : « Ce n'est plus moi ! » disait-elle vivement en étendant sa petite main pour se cacher. Angélique l'avait prise pour l'élever auprès d'elle, — la fillette était de neuf ans plus jeune, — et elle le faisait avec une extrême rudesse. « Souvent, racontait plus tard l'abbesse, après l'avoir châtiée si durement que j'en pleurais, lui demandant si elle m'aimait encore : « Hélas ! ma Mère, « je vous en aime encore mieux, me répondait-elle. » Cette tendresse pour sa sœur remplit la vie de Marie-Claire ; et nous la verrons, comme tous les êtres timides, dominée par ceux qu'elle aimait, au point de n'avoir auprès d'eux ni jugement propre, ni volonté. Angélique surtout en faisait ce qu'elle voulait et la pétrissait de ses mains. Si l'enfant manifestait quelque répugnance devant le maigre ordinaire de l'abbaye, sa grande sœur lui disait sérieusement qu'il leur faudrait se séparer quand elle partirait pour un désert ; car on n'y vivait que de racines, et elle ne voulait pas la voir mourir de faim. Et la petite, effrayée à l'idée de cette séparation, parvenait à se vaincre de telle sorte qu'elle ne distinguait bientôt

plus ce qu'on lui servait. Un jour même, au commencement de la réforme, ses compagnes lui persuadèrent d'imiter avec elles l'austérité des religieuses. Et, allant chercher au jardin des herbes amères, elles les pilèrent pour lui en faire boire le suc. Plus morte que vive, Marie attendait son supplice; une femme de service, entrant par hasard, la vit si pâle, si tremblante, qu'elle lui arracha son secret en la pressant de questions. Et l'abbesse avertie y mit bon ordre.

Déjà Angélique habituait sa petite sœur à la prière, à l'oraison, à lui rendre un compte exact de sa conscience. Et le cœur de l'enfant se tournait vers Dieu si ardemment que la punition la plus grave était de ne lui en plus parler de quelque temps. « Elle ressentait si fort cette privation qu'elle ne pensait qu'à cela : et, pour se plaindre et se consoler tout ensemble, elle s'arrêtait dans les lieux où elle se souvenait qu'on l'avait instruite, et rappelait à son esprit ce qu'on lui avait dit, se disant à elle-même : Hélas! j'étais bienheureuse en ce temps-là! »

Mais la dévotion exquise, profonde, que nous ne voyons qu'à elle dans toute la famille Arnauld, — comme si un souffle protestant en avait tari la

source, — c'était la dévotion à la sainte Vierge. Elle avait pour elle une tendresse si instinctive que déjà, à quatre ou cinq ans, lorsque, en carrosse, on rencontrait une de ses images, elle se faisait mettre à la portière et se démasquait pour la saluer et pour lui sourire. Plus tard, un jour de fête de l'Annonciation, elle resta dans l'église toute la journée sans pouvoir détacher ses yeux et son cœur de l'image de la Vierge bénie. Et cette dévotion, elle la garda toute sa vie comme le sceau de son âme naïve et pure.

Après un court moment de relâchement où elle sembla trouver la maison paternelle préférable à l'austère abbaye, moment pendant lequel Angélique traita cette âme troublée avec beaucoup de patience et de tact, Marie demanda l'habit à quatorze ans et devint dès lors « Marie de Sainte-Claire », ou, plus courtement, « Marie-Claire. » Elle fit profession en 1616, un mois avant l'entrée d'Anne-Eugénie au noviciat, et fut dès lors le modèle des autres par sa docilité, sa ferveur, cet oubli d'elle-même qui la faisait se compter pour rien. On l'employa souvent auprès des malades, qu'elle soignait avec une sollicitude et une bonté touchantes. Ses sœurs Angélique et Agnès, pour instruire les novices par

son exemple, la reprenaient et l'humiliaient à tous propos. Elle acceptait tout avec un calme admirable, avec cette douceur d'être inoffensif qui la livrera sans défense aux mépris et aux pénitences de Saint-Cyran quand elle aura voulu fuir sa conduite. Et toujours, timide et tendre, elle ne trouvera dans son cœur, envers ceux par lesquels elle aura tant souffert, que sa triste et naïve parole d'enfant : « Hélas! je vous en aime encore mieux! »

III

Nous ne parlerons pas encore de « Madelon », la dernière des vingt enfants de M. Arnauld, qui commençait à peine à bégayer et à marcher (elle naquit en 1610). Mais on comprend maintenant de quels éléments disposait Mme Angélique pour continuer la réforme. Ses trois sœurs : Agnès, Anne-Eugénie, Marie-Claire, étaient là à l'avant-garde, prêtes à la seconder en tout, lui apportant le concours d'une bonne volonté entière, d'une soumission passive, et avec cela, chacune dans son genre, des dons

merveilleux d'intelligence, de rectitude, d'organisation. Ainsi soutenue, elle pouvait marcher et exiger des autres ce que d'abord elle s'imposait à elle-même et imposait aux siens. L'élan était donné, un élan irrésistible de ferveur. Si quelque difficulté surgissait au dehors, si l'on avait besoin de démarches ou de secours quelconques, Catherine et Mme Arnauld étaient là au premier appel. Nous avons seulement nommé Mme Arnauld, que nous devons trouver à chaque pas. Un des premiers soins d'Angélique avait été sinon la conversion, au moins l'amélioration de cette mère si digne, si grave, « d'une chasteté austère, » mais dont l'incontestable vertu était tout humaine. Doucement, la jeune abbesse l'avait amenée à une confession générale. Elle l'éclairait non sur ses devoirs, qu'elle remplissait admirablement aux yeux du monde, mais sur la vie intérieure, l'union avec Dieu, le désir de la perfection. Nous verrons les fruits de cet apostolat, qui amena enfin la mère de ces six religieuses à venir vivre et mourir, religieuse elle-même, au milieu de ses enfants.

Tout était prêt : comme un chef à la tête de ses troupes, Angélique n'avait qu'à commander, sûre d'une obéissance absolue. Son intelligence et sa

volonté, « qui n'ont rien d'une femme, » dira saint François de Sales, aidées par des secours extraordinaires, triompheront de tout. Et nous allons pouvoir admirer ce que fut une abbaye de bernardines au commencement du dix-septième siècle.

UNE ABBAYE RÉFORMÉE

AU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE

I

De 1610 à 1618, l'œuvre commencée s'acheva. Après la communauté des biens, après la clôture, Mme Angélique reprit un des points fondamentaux de la règle de Saint-Benoît, l'abstinence perpétuelle. Elle voulut d'abord l'essayer elle-même, et pendant quelques mois ne mangea « qu'un morceau d'aumelette » habilement dissimulé, « afin que la bonne Mère prieure, en lui venant faire inclination, ne s'en aperçût pas. » Puis, quand elle vit que c'était possible, elle étendit la réforme à toutes les religieuses. Chacune reçut donc, comme il est prescrit par la règle, une livre de pain, des œufs, des légumes, des carpes de l'étang aux jours de fête; c'était un peu plus varié, pas beaucoup, que l' « aumelette » de Madame l'Abbesse. Dame Dupont ayant reproché à Madame de l'avoir trompée et de s'être

soumise, à son insu, à un régime trop sévère, Angélique lui rappela ses premières objections et lui redit avec un sourire « qu'elle pouvait bien enseigner ce qu'elle avait pratiqué elle-même ». (5 août 1614.)

La réforme était complète. L' « aube » qui avait éclairé l'âme de la jeune abbesse lors de sa conversion « avait été grandissant jusqu'à son midi ». Saint Benoît et saint Bernard auraient pu bénir à Port-Royal leur œuvre commune. Ceux qui ont lu l'admirable règle bénédictine, devenue, depuis 529, le code de la vie monastique en Occident, savent avec quelle ampleur, quelle majesté, parle le patriarche des moines. « Écoute, ô mon fils (1), les préceptes du maître et incline l'oreille de ton cœur. Reçois volontiers l'avertissement d'un père plein de tendresse, et accomplis-le efficacement, afin que le labeur de l'obéissance te ramène à Celui dont t'avait éloigné la lâcheté de la désobéissance. A toi donc s'adresse en ce moment ma parole, qui que tu sois, qui, renonçant à tes propres volontés pour militer sous le vrai roi, le Seigneur Jésus-Christ, prends en main les puissantes et glorieuses armes de l'obéissance. »

(1) Règle de saint Benoît. Traduction de dom Guéranger. Prologue, p. 1-2.

La vie monastique, selon saint Benoît, se résume donc dans l'obéissance. L'abbé peut, suivant les temps et les lieux, modifier les prescriptions extérieures d'une vie dont l' « œuvre de Dieu », c'est-à-dire l'office divin, est la base. Ceci nous explique les différences de forme et de coutumes que nous constatons dans la grande famille monastique au moyen âge. Saint Bernard, religieux à Cîteaux, six cents ans après la mort du patriarche, fixa les points de détail laissés jusqu'alors à la discrétion de l'abbé, et donna une vigueur nouvelle aux monastères qui se rangèrent sous sa conduite. Tout l'élan de son âme de feu, toute l'austérité effrayante de ce cœur, plus tendre pourtant qu'un cœur de femme, passa dans son œuvre de réforme. C'est sa règle, la règle du douzième siècle, que l'on suivait à Port-Royal depuis la fondation, et que Mme Angélique faisait revivre : nous allons l'étudier de plus près.

A deux heures du matin, été et hiver, les moniales étaient déjà dans leurs stalles pour le chant de matines, qui, suivant les fêtes, se prolongeait plus ou moins longtemps. On ne se recouchait pas après l'office : cette journée semblerait écrasante à notre mollesse. Sept fois par jour on récitait ou plutôt on chantait, « non en musique et avɔɔ

des airs curieux, » mais dans ce grave plain-chant en honneur dans l'ordre, les heures canoniales, l'office de la sainte Vierge, souvent aussi celui des morts. Il y avait certaines fêtes où l'on ne quittait pour ainsi dire pas le chœur.

Après la louange divine, but et raison d'être de la vie, le travail manuel occupait une grande place. Tout ce qui était nécessaire à la communauté, pétrir le pain, arracher les mauvaises herbes du jardin, laver les lessives, etc., tout était fait par les religieuses, chacune à tour de rôle ou toutes ensemble, suivant les travaux.

L'on devait rechercher et aimer la solitude. L'éloignement de Port-Royal empêchait la fréquence des visites ; les moniales n'allaient au parloir que sur un ordre de l'abbesse et toujours deux à deux ; et, revenues dans leur cellule, elles observaient un rigoureux silence. Au début de la réforme, il y avait trois ou quatre fois par semaine des conférences sur un sujet spirituel où chacune avait la liberté de dire son avis et de demander des explications. Bientôt ces conférences furent supprimées « comme donnant trop à la nature ». On se promena alors en silence dans les jardins... C'était trop encore. « Nous ne prenions plus l'air que par les

fenêtres, écrivait plus tard la Mère Agnès, regrettant la ferveur des premiers jours, et nous remplacions la promenade par quelque travail utile et moins agréable aux sens. » Pas un bruit ne s'entendait dans la vieille abbaye, et il n'était pas rare alors de rencontrer des religieuses passant un mois, six semaines, sans prononcer une parole : les choses indispensables se demandaient par signes. Quand on n'était pas occupé à un travail commun ou à un emploi déterminé, lingerie, cuisine, infirmerie, etc., on devait se tenir dans sa cellule. Une paillasse posée sur trois ais avec des draps de serge et de grosses couvertures, un escabeau, une table, une image du crucifix, en composaient tout l'ameublement. Même pauvreté dans les habits ; aucune étoffe n'était assez vile ou assez grossière. Point de linge. Les moniales, uniformément vêtues de serge, « presque aussi couvertes l'été que l'hiver, » portaient la tunique blanche et le voile noir prescrits par saint Bernard, auxquels on adjoignit plus tard le scapulaire rouge du Saint-Sacrement.

Pour Mme Angélique, rien n'était assez misérable, tant l' « amour de la vileté » la possédait. Elle avait d'abord, comme les abbesses du temps, son oratoire à part, ses armes sur la porte de l'église et

sur l'argenterie des hôtes, ce qu'elle supprima à la première occasion favorable, enfin son logis abbatial, élevé par les soins de son père. — Mais elle établit les infirmeries dans l'aile qui lui était destinée ; son oratoire s'ouvrait à toute heure à tout le monde. Seules, la haute stalle armoriée, la croix, la crosse que ses vaillantes mains tenaient instinctivement si haut, distinguaient l'abbesse. Et peut-être, sans aucun de ces insignes, on l'aurait reconnue, tant son jeune front semblait entouré d'une auréole d'austérité, tant sa majesté « faisait trembler » ceux qui s'approchaient d'elle ! Car Dieu l'avait créée royale, d'instinct et d'allures. A toutes les jeunes filles qui accouraient, attirées par la réputation naissante de sa réforme, elle ne demandait qu'une vocation solide. Le rang et la fortune n'étaient rien, malgré la pauvreté de Port-Royal. « Dieu me donna dès le commencement, nous dit-elle, une grande aversion de marchander des filles. Je veux croire qu'il y avait aussi là-dedans bien du courage humain, car cela me semblait bien honteux. »

Si l'on ne demandait rien à celles qui entraient, elles ne devaient pas s'attendre pour cela à des ménagements ou à une conduite douce. Dans les six mois et plus de postulat, dans les deux ans de

noviciat, la mère Angélique et la mère Agnès, alors maîtresse des novices, cherchaient tous les moyens de les éprouver et de briser leur volonté. A cette heure l'excellent Père de Suffren, jésuite; M. de La Charmoye, le Père Archange de Pembroke, éclairaient et dirigeaient la conscience des supérieures, et l'austérité n'empêchait ni la dilatation ni la joie. Plus tard, tombant dans les mains des tristes apôtres du jansénisme, on verra Mme de Port-Royal et la Mère Agnès en venir à ce point de folie d'essayer *ce qui pourrait le plus mortifier une mourante*. Aveugles, conducteurs d'aveugles, ils avaient oublié que le joug du Seigneur est doux, et ils le rendaient écrasant jusqu'au désespoir! Tout le jansénisme est là.

Mais attardons-nous aux heures radieuses! Quand la longue procession des moniales passait, blanche, le long des cloîtres; quand le matin « elles sarclaient au jardin en grand silence et ferveur », ou quand la nuit le chant des psaumes éveillait les échos de la chapelle, on se serait cru rejeté onze siècles en arrière, au temps de sainte Scholastique et de saint Benoît; ou, plus près de nous, on aurait évoqué la grande ombre de saint Bernard rassemblant ses premiers disciples dans la ferveur brûlante de leur conversion.

II

A quoi bon ces existences? Et n'est-ce pas une sorte d'égoïsme de s'enfermer ainsi loin du monde, abdiquant sa part de vie sociale? Sans entrer dans le vif de la question, sans donner la réponse chrétienne et définitive que Dieu a droit comme l'homme — bien plus, bien mieux que l'homme — au don d'une vie, en nous tenant au point de vue simplement philosophique, il semble que les incroyants eux-mêmes doivent retirer d'un tel spectacle une grande leçon. Ces vies sont instructives et relevantes; elles sont le grand honneur de l'humanité : car, au milieu des turpitudes d'ici-bas, elles nous prouvent qu'on peut demeurer pur, assez pur pour ne vivre que d'une pensée. C'est la cime de l'être, c'est sa plus grande beauté. Tous les attraits humains ont été dédaignés, toutes les douceurs légitimes sacrifiées, la vie matérielle réduite à son minimum d'importance; vraiment, le corps n'existe plus, il n'est compté pour rien dans cette

prédominance royale de l'âme. Et de ce dégagement total naît d'ordinaire le bonheur, « cette chose grave » dont parle un père latin, si loin du rire, si loin de la joie légère, mais l'épanouissement de l'âme dans la paix. Cet exemple-là nous semble une force, même pour ceux qui ne croient pas. Et si ceux-là ne jugent pas ces vies utiles, au sens de nos misérables existences, sillon pénible et lourd tracé sur la terre, ils conviendront qu'elles le sont, au moins, comme la clarté blanche des étoiles, qui fait lever les yeux, admirer les splendeurs éternelles et se confondre devant l'infini.

Elles ne vivent que d'une pensée. Elles ne vivent que d'un amour. Et là aussi, une grande leçon. Ce mot d'amour est si profané qu'on ose à peine le prononcer sans l'expliquer. On sait qu'il vient de l'âme et qu'il en vit; on sait que c'est là tout l'homme : mais la plupart ne voient dans l'étincelle sacrée que l'égoïsme et la joie, et souvent quelle joie! Et cependant nous sommes ainsi faits que les fidélités héroïques, l'acceptation d'une vie de misère, les souvenirs impérissables, nous attirent et nous émeuvent. On sent que l'âme capable d'un de ces grands sentiments est une âme noble. Plus l'amour est sacrifié, plus il est séparé, plus il monte vers les

cimes, plus notre admiration va vers lui, comme si l'homme retrouvait là cette dignité et cette grandeur merveilleuse que la joie trop humaine semble presque toujours voiler. Il y a peu d'amours pareils, parce que peu de cœurs sont assez hauts pour les ressentir ou pour les inspirer; mais nous pourrions dire de l'amour ce que Platon disait de la sagesse, que sa plus grande beauté n'est pas dans la liberté, dans la facilité d'une vie heureuse, mais dans les difficultés et les renoncements d'une vie héroïque.

S'il en est ainsi, si nous trouvons belles ces grandes passions humaines, désintéressées et chastes, combien plus la grande passion de Dieu! Ici, rien d'extérieur comme appui, ni une parole, ni une présence. La foi à l'invisible. La foi à Celui qui a aimé le premier, et la sublime conséquence de cette foi. Il a aimé et Il s'est livré pour nous : on L'aime et on se consacre à Lui. Et, pour que rien ne puisse distraire de cet amour, pour que rien n'alourdisse la marche vers Lui, Lui, la pureté sans ombres, on renonce à tout, on abandonne tout. Vraiment on ne peut monter plus haut. Et quand, encore une fois, la vie religieuse n'aurait d'autre importance sociale que cet exemple de milliers d'âmes vivant,

joyeuses, d'une pensée éternelle et d'un immatériel amour, elle serait encore une chose divine.

III

Mais à ce point de vue purement spéculatif nous pouvons en joindre un autre qu'on laisse habituellement dans l'ombre quand il s'agit des ordres cloîtrés : nous voulons parler de l'influence directe et pratique que l'abbaye exerçait autour d'elle. Plaçons-nous au début de ce dix-septième siècle où nous sommes. Les liens étroits du moyen âge se sont relâchés ; pourtant une sorte de suzeraineté et de patronage maintient entre l'abbaye et les villages et les hameaux d'alentour la vieille tradition de confiance et de fidélité d'une part, d'aide, de protection, de charité permanente de l'autre. Les abbayes, qu'on ne l'oublie pas, étaient une des forces de l'Église, un de ses instruments les plus actifs pour le bien. « Il y aurait là une thèse intéressante à défendre, nous écrivait un jour une grande abbesse : montrer quelle était l'importance de l'ordre monastique au

dix-septième siècle, le montrer à notre époque, qui ne comprend l'état religieux que sous la forme des bonnes sœurs. » Nous ne sommes pas en mesure d'aborder un sujet aussi étendu; nous étudierons seulement ce qui touche Port-Royal réformé, un coin, à peine, de ce vaste champ.

En même temps que l'âme d'Angélique s'était transformée à l'heure de sa conversion, une charité ardente s'était emparée d'elle. En cela même, elle entrait plus spécialement dans l'esprit de saint Benoit, qui dans les « instruments des bonnes œuvres », à cinq reprises différentes, indique la miséricorde envers le prochain. « Vous savez, disait quelquefois l'abbesse à ses religieuses, que rien ne nous appartient et que nous rendrons compte à Dieu de ce qui ne nous est pas absolument nécessaire, puisque tout en dehors de là nous est donné pour les pauvres. » Suivant l'usage des abbayes, on faisait d'abord l'aumône à tous ceux qui se présentaient. Par la suite, après les secours immédiats, Mme Angélique envoyait visiter ceux qui demandaient par quelque personne de confiance, et rien ne lui paraissait indiscret dans leurs exigences : remèdes, vêtements, argent, etc. Dans un moment de grande disette, où les paysans sans travail ne

savaient plus que devenir, elle nourrissait à l'abbaye tous ceux qui y venaient, et cela sans avoir l'assurance de son propre lendemain. Mais avec son grand sens, elle préférait en général un autre genre d'aumônes. Elle occupait les hommes valides aux jardins, aux bâtiments, au desséchement des marais, etc. Le bien fait de la sorte est plus relevant et plus moral, il n'humilie pas les pauvres et ne les habitue pas à la paresse. Lors de la vêture d'Anne-Eugénie, M. Arnauld voulut faire construire les murs de l'abbaye, qui n'étaient que de terre. On appela donc les ouvriers des environs, que l'on payait comme d'ordinaire et que, par surcroît, l'on nourrissait. Madame allait presque chaque jour, avec quelques-unes de ses religieuses, présider leur repas. Sur une civière, dans le jardin, on apportait « de grands seaux de potage », de la viande, du pain et du vin : quelque petit garçon faisait la lecture dans un catéchisme ou un livre de piété. Il arriva qu'une fois un esprit fort du temps se mit à rire de qu'on lisait, et Mme Angélique ne put retenir ses larmes, tant elle mettait de cœur à instruire son monde. Il y aurait là, ce semble, un tableau pittoresque à peindre : la grande abbesse, entourée de ses ouvriers, distribuant des vivres, en prêchant un peu. C'est un joli coin du

Port-Royal avant les malheurs. Du reste, là ne se bornait pas le zèle d'Angélique. Quand un sermon était annoncé, elle faisait prévenir ses pauvres voisins à plus d'une lieue à la ronde; et ainsi, au passage extraordinaire d'un évêque, pour faire confirmer ceux qui ne l'étaient pas. Tout cela s'est toujours fait et se fait encore, avec les nuances qu'apporte la différence des temps : et c'est l'honneur de l'Église que partout où elle assied sa demeure, il soit banal de parler de charité. Mais le trait le plus significatif, le plus frappant, de l'influence sociale des abbayes au dix-septième siècle se remarque en temps de guerre. Soit pendant les révoltes continuelles des princes qui avec des ombres d'apaisement se continuèrent depuis la mort d'Henri IV jusqu'au combat des Ponts-de-Cé (1610-1620), soit aux guerres de la Fronde, le sort du paysan, pillé, ravagé, rançonné, comme nous le montrent les témoignages contemporains, « était chose pitoyable et horrible. » Ce fut alors, une fois de plus, qu'on vit se réaliser le dicton populaire : « Il fait bon vivre sous la crosse ». Tous les paysans du Porrois, — et encore une fois nous ne parlons que de ceux-là, entraînés par notre sujet, mais quelle étude on ferait là-dessus! — tous les paysans donc, aux menaces prochaines d'invasion,

accouraient à l'abbaye. Elle était étroite et pauvre, mais la charité dilatait les murailles. Les femmes qui venaient implorer du secours étaient reçues à l'intérieur même du monastère et préservées des pires dangers; pour les hommes, ils confiaient à la garde des religieuses leur humble avoir : et c'était une file interminable de paysans conduisant leurs bœufs, leurs moutons, leurs porcs, leurs poules. « C'est ici l'arche de Noé, » écrivait joyeusement Angélique. D'autres portaient quelque pot de graisse ou de beurre, d'autres enfin leurs pauvres hardes. Vraiment, on se serait cru reporté en plein moyen âge, à voir les faibles aller ainsi s'abriter derrière les hautes murailles du monastère pour y chercher protection. L'alerte passée, ils revenaient sains et saufs dans leurs cabanes, où les soldats n'avaient rien trouvé à piller, et les secours redoublaient, et l'abbaye tenait de nouveau table ouverte jusqu'à la reprise des travaux et des moissons. Aussi, lorsque le retour de Mme Angélique était annoncé après quelque absence, une longue procession de paysans et de pauvres allait à sa rencontre bien loin sur le chemin. L'abbesse incarnait à leurs yeux la Providence.

IV

Ce n'est pas tout. Le rayonnement bienfaisant s'étendait plus loin : et ici se placent les relations de l'abbaye avec le monde. Port-Royal était, en somme, un monastère modeste, restant bien au-dessous de ces « abbayes de provision royale » dont les abbesses, prises presque toujours dans des familles princières, avaient une action plus étendue. Mais tel qu'il était — plus tard, hélas! nous ne le verrons que trop — Port-Royal avait une immense influence. Quelques enfants, encore en petit nombre, y étaient élevées comme des religieuses, dont elles portaient l'habit, avec une sévérité qui nous paraîtrait bien effrayante. Une fois sorties, la semence reçue se répandait et fructifiait autour d'elles. Mais laissant pour le moment ce côté dans l'ombre, nous verrons l'abbaye s'ouvrir encore à celles qui, lasses du monde ou désireuses de changer de vie, cherchaient un peu de solitude. C'est l'Œuvre des retraites à laquelle certains ordres actuels se vouent ; mais au lieu d'être disséminés sur plusieurs points,

tous ces genres d'apostolat et d'influence étaient concentrés sur un seul, ce qui nous explique la puissance de l'ordre monastique en ce dix-septième siècle où nous sommes. Pour en revenir à nos retraites, le bien opéré par elles était très grand. Le spectacle de ces vies pénitentes et héroïques, qu'on partageait pour un temps, pénétrait les plus endurcies ou les plus légères; et la spirituelle marquise de Sablé, la princesse de Guéménée, la duchesse de Liancourt, ne pouvant plus se détacher de leur chère abbaye, y obtinrent chacune un appartement. Elles venaient y fortifier une conversion qui, pour quelques-unes, il faut l'avouer, resta indécise. Peut-être que le diable, comme Mme de Sévigné le disait plaisamment de M. d'Andilly, a un penchant persévérant pour les âmes qui ont de jolies enveloppes!

Quoi qu'il en soi, des relations, des amitiés puissantes se formaient de proche en proche et arrivaient jusqu'aux cours lointaines. Ainsi Mme Angélique correspondit pendant de longues années avec la jeune reine de Pologne, lui prêchant le mépris de la vanité et de la pompe qui l'entouraient, la nécessité spéciale d'une vie chrétienne pour les grands, « ces ennemis de Dieu par leur naissance, » et cela dans un langage d'une liberté et d'une énergie magni-

fiques, mêlées plus tard, hélas ! à bien des erreurs. L'influence exercée par ces lettres était si profonde que l'entourage immédiat de la reine se les disputait.

Nous en avons assez dit pour montrer ce que nous pourrions appeler l'apostolat mondain. Jetons un regard sur un dernier point : la réception des hôtes. Sans revenir ici sur ce que nous avons vu des pauvres, hôtes de droit du monastère, il semble que l'hospitalité s'adressait surtout aux prêtres, aux religieux, aux parents des moniales qui allaient prendre l'habit ou faire profession, enfin à tous ceux qui, passant dans le voisinage du monastère, avaient besoin d'un abri. Saint Benoît consacre un chapitre de sa règle à la réception des étrangers, prévoyant avec sollicitude les soins matériels qu'on prendra d'eux. Remarquons, en y mettant un peu d'attention, qu'un des points qui appelait le plus la réforme des abbayes était l'habitude même de cette générosité qui livrait certains monastères à un véritable pillage. « Il se trouve des douzaines de moines à la fois qui s'y viennent rafraîchir, et la table est une très bonne table d'hôte. On y envoie les bacheliers dont il faut faire les frais de doctorat, les neveux des confesseurs qu'il faut pourvoir, etc., » écrivait sévèrement Mme Angélique en parlant

d'un monastère voisin. Elle ne tomba pas dans ces excès : son hospitalité généreuse, large, simple, s'exerçait de préférence envers les missionnaires ou les pauvres fils de Saint-François. Quant aux séculiers, quelle que fût leur fortune, quelle que fût la durée de leur séjour, on ne leur demandait rien, ni directement, ni indirectement. « N'y aurait-il donc que les maisons religieuses qui n'auraient pas le droit de recevoir pour rien leurs amis? » disait-elle. Et si elle voyait une de ses filles heureuse d'un cadeau ou d'une largesse quelconque faite à la maison par ceux qui y passaient, elle ne pouvait retenir une exclamation de dégoût : « Servante d'hôtellerie ! » s'écriait-elle.

En revanche, si quelqu'un de ses amis était dans la gêne, elle se multipliait et trouvait, dans son indigence, le secret de donner, de donner toujours. Le Père Archange de Pembroke, dont nous avons déjà parlé, cherchait à ajouter sans cesse des privations nouvelles à l'austérité de la règle de Saint-François. Il était adoré des pauvres, et quand il arrivait à Port-Royal, monté sur son âne, tout le pays était en fête. Il prêchait, il confessait au dedans et au dehors du cloître; mais il repartait bientôt, ayant gardé de son éducation première la crainte délicate

d'être à charge et d'abuser de l'hospitalité qu'on lui offrait avec tant de joie. Heureusement, Mme Angélique découvrait bientôt le hameau ou le village qu'il évangélisait, et les dons, simples toujours, mais généreux, de Port-Royal affluaient autour de lui.

Témoin de la charité de Madame envers les autres comme il l'était de sa bonté envers lui, le Père Archange lui disait un jour en souriant : « Vous êtes mal nommée Madame de Port-Royal : c'est *Madame de Cœur-Royal* qu'il faut dire. »

Éloge magnifique, mais qui ne se borne pas, selon nous, à Mme Angélique : toute abbesse, digne de son rang, le méritait.

MAUBUISSON

I

Port-Royal reformé, Mme Angélique allait être appelée à entreprendre une œuvre autrement difficile, et les scènes qui vont se dérouler sous nos yeux laisseront bien loin derrière elles ce que nous avons vu jusqu'ici. A distance, elles nous sembleront à peine croyables, tant les enlèvements, les révoltes et les cabales de religieuses, les archers escaladant les murs des monastères, nous apparaissent dans un lointain presque fabuleux, dans un recul très sombre de vieilles chroniques. Ce n'est cependant pas sainte Radegonde que nous évoquons en ce moment, ni les moniales révoltées du sixième siècle : c'est Angélique Arnauld aux prises en 1618 avec Mme d'Estrées ; l'épisode n'en est pas moins étrange, cependant, et, à ses heures, dramatique.

La riche abbaye royale de Maubuisson, à six lieues de Paris, avait à sa tête, nous l'avons vu, Angé-

lique d'Estrées, sœur de Mme Gabrielle. C'est sous la direction de cette étrange abbesse que la petite Jacqueline avait été confirmée et avait fait ses premiers pas dans la vie religieuse. Tant qu'Henri IV avait vécu, les scandales de Maubuisson, étouffés ou dissimulés par le roi, qui fermait volontairement les yeux, s'étaient continués sans encombre. La famille de Mme d'Estrées était puissante; son frère le maréchal, un assez pauvre sire au demeurant, protégeait l'abbesse à la cour; par-dessus tout, le souvenir de Mme Gabrielle se dressait, talisman infaillible, entre les désordres d'Angélique et la justice du roi. Mais Louis XIII avait une autre conception de la morale que le joyeux Béarnais, et, à peine informé des scandales de Maubuisson, il se résolut à sévir.

Plusieurs fois M. Boucherat, abbé de Cîteaux, avait essayé de gagner Mme d'Estrées par la douceur. Il voulait lui persuader de résigner son abbaye et de se retirer sans bruit pour éviter un éclat. La dame s'était moquée de lui et avait répondu avec mépris qu'elle se sentait assez forte pour tout braver. Elle se trompait. Son frère le maréchal, irrité de ce qu'elle avait fait épouser à son insu à leur jeune sœur, novice à Maubuisson, le comte de Sanzéi,

l'abandonnait publiquement; son cousin le cardinal de Sourdis, archevêque de Bordeaux, sollicitait la fin d'un état de choses qui déshonorait sa maison ; elle-même enfin, par sa propre folie, allait attirer la foudre sur sa tête.

En 1615, l'abbé de Cîteaux députa vers elle quelques religieux qu'elle refusa absolument de voir et renvoya après les avoir fort maltraités. Mais, pensant qu'il fallait effacer ces procédés d'une façon quelconque, elle alla trouver Mme Angélique à Port-Royal et lui demanda des conseils pour établir un règlement en son abbaye (1616). Mme de Port-Royal, la croyant sincère, causa longuement avec elle et se proposa même pour être sa prieure; car les religieuses, qui l'avaient vue petite, la souffriraient peut-être avec moins d'ennui qu'une autre. Mme d'Estrées approuva et remercia; mais, à peine remontée en carrosse, elle rejeta les graves pensées, on le croit facilement. M. de Cîteaux envoya alors un commissaire de l'ordre, M. Deruptis, pour faire une enquête sur place. Ici les scènes incroyables commencent. Mme l'abbesse, prétextant une saignée, refusa de descendre et fit conduire ces messieurs au logement qui leur était préparé dans une des tours de l'abbaye. Ils y étaient à peine qu'on les

enferma sous double verrou : quatre jours durant on les fit jeûner au pain et à l'eau, et, détail inouï, chaque matin le malheureux commissaire était battu de verges par les valets. Il put enfin s'enfuir par une fenêtre et regagner son monastère plus mort que vif. La mesure était comble. M. de Cîteaux revint immédiatement lui-même à Maubuisson. Il somma Mme d'Estrées de comparaître, et, sur son refus, il informa le roi de ce qui se passait. Un ordre de la cour et un arrêt du Parlement lui donnèrent mission de prendre l'abbesse de gré ou de force et de la conduire aux « filles pénitentes ». Le 3 février 1618, suivi d'un prévôt et de ses archers, il se rendit à Maubuisson. La troupe s'arrêta à Pontoise pour laisser à M. de Cîteaux le moyen de tenter un dernier accommodement. Hautaine, méprisante, l'abbesse, malgré les supplications de ses religieuses, refusa une dernière fois de paraître. Il fallut « laisser agir la justice du roy ».

C'était de très grand matin : dans les longues et sombres heures qui les séparaient encore du jour, les soldats escaladèrent les murs, enfoncèrent les portes et coururent droit au logis de l'abbesse. Celle-ci, éveillée en sursaut par le bruit, s'enfuit dans la chambre d'une de ses confidentes, sans prendre le

temps de s'habiller. Elle resta ainsi, transie de froid et de peur, sans qu'on pût la découvrir, près d'une demi-journée. Quand on arriva jusqu'à elle, elle fit une résistance désespérée : quatre archers l'emportèrent à demi vêtue, roulée dans un matelas, jusque dans son carrosse, qui attendait tout attelé. Par convenance, une religieuse fut mise auprès d'elle pour la route : et c'est dans cet état pitoyable qu'Angélique d'Estrées entra aux « filles pénitentes » de Paris.

On conçoit le retentissement qu'une exécution pareille avait dans le pays, et, en un sens, on ne peut le déplorer. Car rien n'est plus démoralisant pour le peuple, habitué à juger par les dehors, qu'une vie de désordres échappant au châtiment. Ici, et sur une tête qui se croyait trop haute pour être atteinte, l'heure de la justice avait enfin sonné, impitoyable ; on le sait, les « filles pénitentes » d'alors, c'était la plus hideuse des séquestrations dans la plus hideuse des compagnies. Vingt-cinq ans de bravades honteuses méritaient cette sanction.

Après avoir enlevé ainsi la première cause du mal, il fallait relever les ruines morales de cette malheureuse abbaye. M. de Cîteaux proposa trois abbesses à ces pauvres filles, encore dans tout l'émoi de l'en-

lèvement de Madame, pour qu'elles en choisissent une comme commissaire : Mme du Thrésor, Mme de Pont-aux-Dames et enfin Mme de Port-Royal. Après avoir réfléchi et conféré ensemble, très inquiètes, toute la nuit, les religieuses réclamèrent de préférence une professe de Maubuisson, pensant qu'elles vivraient toujours mieux entre elles. M. Boucherat le leur promit, mais d'une autre façon qu'elles ne l'entendaient. Il pria M. Arnauld de lui donner sa fille pour ce poste périlleux. Après bien des hésitations, l'avocat accorda son consentement. Quant à Mme Angélique, elle accueillit la proposition avec l'enthousiasme joyeux d'un soldat qui va au feu.

II

Port-Royal était en larmes. A l'annonce d'une absence dont elles ne prévoyaient pas la durée, les religieuses se pressèrent autour de leur Mère, laissant éclater leur douleur. L'abbesse vit en particulier chacune d'entre elles, voulant établir le monastère et les âmes dans une paix profonde. Elle emmenait seulement trois moniales, la Mère de La Croix,

une des anciennes ; Isabelle-Agnès de Châteauneuf, âgée de dix-neuf ans, et enfin Marie-Claire Arnauld, qui en avait à peine dix-huit. Pour celle-ci, lui montrant avec une résolution brusque un lit d'infirmerie, Angélique lui dit de le bien regarder parce que, au retour de Maubuisson, elle l'occuperait jusqu'à la mort : en effet, pour que la santé délicate de la jeune fille ne fût pas un obstacle à son zèle, l'abbesse lui ordonna d'aller jusqu'au bout de ses forces et, s'il le fallait, jusqu'à la mort. Il en fut ainsi : Marie-Claire, depuis son apostolat à Maubuisson, ne passa plus un jour sans fièvre; Isabelle-Agnès mourut épuisée à vingt-neuf ans. Encore un des germes de dureté et de violence que le jansénisme va faire fructifier.

Or, ce matin du 18 février 1618 était le lendemain de la profession d'Anne-Eugénie. Perdue dans une joie divine, elle ne voyait rien, ne comprenait pas la douleur des autres. « Peu s'en fallait qu'elle ne dansât de ravissement, là où ses sœurs pensaient mourir de douleur, et à celles qui s'indignaient de son insensibilité : « Dieu me fit hier de trop grandes grâces pour que je pleure aujourd'hui, » répondait-elle. La Mère Agnès était dans une disposition plus humaine. En voyant s'éloigner le carrosse de celle

qui lui était si chère, elle se réfugia dans l'église, se sentant seule au monde, et répétant à travers ses larmes la parole profonde de l'Apôtre : *Ecce nos reliquimus omnia, omnia.* Oui, tout ce qui était pour elle la tendresse et la joie!

Arrivée à Paris, Mme Angélique dut faire un arrêt chez son père pour attendre que les esprits fussent un peu disposés à son arrivée. Elle-même nous a laissé quelques détails curieux sur Madelon, sa petite sœur, alors âgée de huit ans. « Elle était mondaine et faisait la belle, comme elle l'était aussi. Aussitôt que je la vis, j'en fus affligée et lui dis : — Qu'est-ce, ma petite sœur Madelon, ne voulez-vous point être religieuse et venir demeurer avec nous? A quoi elle me répondit hardiment : — Non, ma sœur, je n'en ai pas la moindre envie. — Eh! que voulez-vous devenir, mon enfant? — Ma sœur, j'ai envie d'être mariée. A quoi je lui répondis : — Et qu'est-ce qui vous fait désirer le mariage? — Rien autre chose, me dit-elle, que l'affection que j'ai pour les petits enfants. Je les aime de tout mon cœur, etc. Il est vrai que cette simplicité me fit rire un peu d'abord. Mais ensuite je sentis de la douleur de la voir si mondaine et si éloignée de se donner à Dieu. » Le passage d'Angélique laissa

cependant une trace ineffaçable dans l'esprit de la petite fille; dès le lendemain, sa solide vocation matrimoniale était ébranlée, si bien ébranlée qu'elle demandait comme une grâce d'entrer au couvent. Elle l'obtint bientôt.

Quelques jours après, Mme Angélique reprit sa route, accompagnée de sa mère et de M. Boucherat. Au moment où elle arrivait à Maubuisson, on chantait une heure de l'office, mais avec une telle précipitation et des cris si discordants qu'on ne pouvait comprendre si les religieuses priaient ou se disputaient. Ce début était peu encourageant. La réception qui suivit ne le fut pas davantage. Froides, défiantes, les pauvres filles s'écartaient instinctivement de celle qui incarnait à leurs yeux « le monstre chimérique d'une réforme affreuse et sauvage ». Mme Angélique cependant allait à chacune les bras ouverts, le sourire aux lèvres : « Bonjour, ma grande amie! » s'écria-t-elle en apercevant une religieuse qu'elle nommait ainsi autrefois. Surprises et émues de cette bonté, les religieuses s'approchèrent peu à peu. Bientôt la glace du début se fondit, les cœurs s'ouvrirent; Mme Arnauld se retira rassurée sur le sort de sa fille, mais hors d'état de saisir encore la portée de l'œuvre qu'elle allait entreprendre.

C'était une œuvre écrasante. Sans entrer dans des détails « qui ne sont que trop sus », qui ne l'étaient que trop alors et qui sont inutiles à rappeler ici, l'état moral de l'abbaye se révélait, lamentable. Des vingt-deux professes qui accueillirent Mme de Port-Royal à son arrivée, presque toutes avaient été mises là contre leur gré. Ignorant leurs devoirs et jusqu'aux premiers éléments du christianisme, elles menaient « la vie de château », pour tromper un peu l'ennui de leur reclusion. Les collations, les comédies, les danses même, alternaient dans les salons ou dans les jardins, suivant la saison. La coiffure et le costume subissaient, aux jours de réception, des modifications élégantes : les manchettes de toile fine, les gants, les masques, les parfums achevaient de donner aux dames de Maubuisson un cachet profane. Quant aux exercices religieux, en dehors de cet office chanté ou plutôt crié en poste quatre ou cinq fois par jour, c'étaient quelques communions très rares ou des confessions d'un genre à part. En effet, suivant les jours, dimanches ou grandes fêtes, ces dames avaient écrit diverses listes de péchés qu'elles se passaient les unes aux autres avant d'entrer au confessionnal et qu'elles lisaient résolument d'un bout à l'autre. Nous abrégeons. Ces indications suffisent.

Quand Mme Angélique eut sous les yeux cet abîme d'ignorance et de mollesse, quand elle comprit qu'il ne fallait pas seulement guérir des plaies, mais en réalité galvaniser un cadavre, peut-être la sombre vision d'Ézéchiel se dressa-t-elle devant son âme ardente. C'était la même voix mystérieuse : « Penses-tu que ces ossements puissent revivre ? » C'était la même réponse d'angoisse : « Seigneur, vous le savez. » Aux yeux éblouis du prophète, les os desséchés s'étaient ranimés, symbole de ces grands miracles invisibles, de ces résurrections d'âmes que l'Esprit possède de nouveau. Miracles sensibles seulement à ceux qui regardent au delà des apparences, à ceux qui voient les choses immatérielles.

Et, pour obtenir ce miracle avec l'aide de Dieu, Mme Angélique allait dépenser toutes ses forces. Elle essaya de triompher par la bonté, par l'influence si puissante de l'exemple aussi. Après avoir rétabli sans trop de difficulté le point essentiel de la clôture, elle voulut gagner ces êtres amollis ou gâtés en fermant les yeux sur les détails, en évitant ce qui pouvait irriter, ce qui pouvait blesser à jamais ces cœurs faibles qu'elle voulait gagner à Dieu. Et d'abord elle voulut se faire aimer pour que son exemple eût plus de force ; quand elle y fut parvenue, elle

entreprit, sans même glisser un conseil, de montrer à ces religieuses à quelle austérité elles devaient tendre. A leurs délicatesses, à leurs recherches, elle opposait le spectacle d'une dureté envers elle-même à peine croyable. Le maigre était continuel pour elle, comme à Port-Royal; les jeûnes, très fréquents; le soir, ses repas consistaient en quelques feuilles de chicorée sauvage qu'on lui donnait avec le pain des servantes, l'autre étant, à son gré, trop bon pour elle. Au lieu des chambres élégantes et confortables qu'on lui offrait dans l'appartement de l'abbesse, elle s'installa dans une soupente, sous un escalier. Un égout passait auprès de là; et, sans parler de l'odeur insupportable qui s'en dégageait, la nuit les rats, les crapauds et les couleuvres couraient ou rampaient sur le carreau. Quand l'heure était venue de chercher son repos dans ce taudis, sur une paillasse qu'elle n'avait même pas voulu laisser laver, on comprend « que le cœur lui bondissait de dégoût ». On criera à l'exagération et, en un sens, on aura raison. Le doux évêque de Genève nous redira bientôt que la propreté est une demi-vertu. Mais aux plaies profondes il faut des remèdes héroïques, et certaines âmes ne font leur devoir qu'en faisant plus que leur devoir.

Son exemple personnel ne suffisait pas. Il fallait l'entraînement du nombre. Et comme il est toujours plus facile de former des âmes nouvelles que d'en convertir d'autres, — surtout si celles-ci ont vieilli dans le relâchement, — Mme Angélique appela à Maubuisson de nombreuses postulantes. Beaucoup se présentaient, poussées par les vues intéressées de leurs parents, qui voulaient les établir dans une abbaye riche ; elle les écartait. Mais à celles qui venaient se donner à Dieu, attirées par la pensée même de la réforme, Mme de Port-Royal ouvrait ses bras et son cœur sans se préoccuper de leurs biens. Elle en reçut trente ainsi, dès les premières années. Et ce fut à travailler ces âmes neuves qu'elle se consacra. C'est là le point capital de son œuvre à Maubuisson.

La direction proprement dite du noviciat fut donnée à la sœur Isabelle-Agnès de Châteauneuf, toute sage et prudente malgré ses dix-neuf ans. Il est vrai que Mme Angélique, là comme ailleurs, était l'âme de tout ce qu'on entreprenait. Elle et ses nouvelles filles occupaient un quartier à part, entièrement séparé des anciennes. On ne se retrouvait qu'au chœur, et peut-être eût-il mieux valu ne pas se retrouver du tout. La bonne Mère de La Croix et

la sœur Marie-Claire apprenaient aux novices le chant liturgique ; toutes ces voix jeunes et pieuses faisaient un effort continu pour couvrir la psalmodie discordante des autres. Mais c'était en vain. Menacées de se voir supplantées, les pauvres vieilles Mères redoublaient de cris et de vitesse. Le noviciat avait beau « s'y rompre la poitrine », rien n'y faisait. Cette sorte de duel se perpétua jusqu'à la fin. En dehors du chœur, on se montrait envers les anciennes plein d'égards, de déférence et de charité, « essayant d'apprendre par action à ces Mères ce qu'on n'avait pas lieu de leur apprendre par des paroles parce qu'elles ne l'eussent pu porter. »

Le silence, la mortification, le travail manuel, étaient en grand honneur. Une telle ardeur transportait ces âmes que rien ne leur coûtait. On voyait revivre, comme à Port-Royal, plus qu'à Port-Royal peut-être, les beaux temps, pauvres, silencieux et actifs de l'ordre de Cîteaux. Et, selon une loi curieuse à étudier, mais très réelle, tandis que celles qui restaient dans le bien-être et l'oisiveté, éludant de la règle tout ce qui leur était possible, traînaient leur journée dans une tristesse mortelle, les autres, emportées par leur ferveur ardente, vivaient dans une telle joie que, trente ans plus tard, elles ne

pouvaient y penser sans retrouver un rayon du bonheur ancien.

Au fond, si tant d'existences sont désolées et ternes, sans cause apparente puisque tout semble leur sourire, c'est qu'aucun effort généreux n'est à la base, qu'aucune impulsion noble ne vient soulever un égoïsme ou combler un vide qui tue ; c'est qu'on se sent inutile et médiocre. Ah ! la grande souffrance n'est-elle pas de passer sans laisser une trace bénie, sans jeter l'humble grain que la bonté de Dieu fait lever? Et l'une des pires malédictions de ce monde n'est-elle pas de *vivre pour soi?*

III

Mme d'Estrées, qui n'entendait rien à cette philosophie, était loin de se convertir ou de se résigner à son sort. Malgré l'étroite surveillance des « filles pénitentes », cherchant jour et nuit un moyen de s'enfuir, l'ancienne abbesse parvint enfin à s'évader, grâce à l'aide du comte de Sanzéi et de quelques gentilshommes. Elle s'en revint précipitamment à Maubuisson avec une suite qui resta cachée aux alen-

tours, et entra tout droit dans la chapelle; c'était le 6 septembre 1619, à six heures du matin. Mme Angélique, qui sortait du confessionnal, avant même qu'on l'eût prévenue, se trouva face à face avec Mme d'Estrées. « Madame, dit celle-ci, je suis venue pour vous remercier du soin que vous avez eu de mon abbaye pendant mon absence et pour vous prier de vous en retourner en la vôtre et de me laisser la conduite de la mienne. » « Madame, répondit Mme de Port-Royal, je le ferais très volontiers si je le pouvais. Mais vous savez que c'est M. l'abbé de Cîteaux, notre supérieur, qui m'a ordonné de venir prendre la conduite de cette maison, et qu'y étant venue par obéissance, je n'en puis partir que par la même obéissance. » Elles sortirent, et Mme d'Estrées, passant de l'église dans le logis abbatial, trouva son appartement occupé par deux religieuses malades, étendues par terre, sur des paillasses. « Qu'on ôte ces saletés de ma chambre, s'écria-t-elle avec mépris; quelle vilenie que tout cela ! » « Madame, reprit froidement Mme Angélique, si votre chambre est en mauvais ordre, la faute est bien pardonnable : on ne vous attendait pas. »

L'heure de tierce sonnait ; les religieuses, troublées, se rendaient à l'église, ayant appris, avec

une stupeur profonde, l'évasion de Mme d'Estrées et son retour à l'abbaye. Mme d'Estrées et Mme Angélique entrèrent. Résolument Mme Angélique monta dans la stalle abbatiale et donna le signal de commencer l'office. Mme d'Estrées suffoquait de colère. « Quelle hardiesse, s'écriait-elle tout haut, quelle hardiesse que mon écolière prenne ma place en ma présence! » Et, bien qu'elle eût déjà essayé de gagner plusieurs de ses anciennes, « toutes étaient ravies que Mme de Port-Royal eût fait cette action sans timidité. » Vraiment, si Angélique d'Estrées désirait la lutte, elle trouvait à qui s'adresser. Toute la journée, après avoir parcouru l'abbaye, critiquant et blâmant les nouveautés, l'abbesse déposée essaya d'obtenir par la persuasion qu'Angélique sortît et lui laissât la place. On entend d'ici les réponses de Mme de Port-Royal, peu endurante de sa nature et prête, avec son énergie virile, à aborder de front les difficultés les plus étranges. Les scènes qui suivent sont indescriptibles. Mme d'Estrées, voyant qu'elle ne gagnait rien, organisa son plan avec les religieuses de son parti et les gentilshommes de sa suite. Elle revint à l'église et, poussant Mme Angélique vers la porte, essaya de la faire sortir de force. Les postulantes, les novices,

« d'agneaux devenues des lions, » coururent vers Mme de Port-Royal, la retenant par la ceinture. C'était une confusion horrible. Seule, Anne-Eugénie, qu'on avait envoyée à Maubuisson pour se remettre, gardait jusqu'à la fin la possession tranquille d'elle-même et ce recueillement mystique et doux qui la rendait étrangère aux choses du dehors. Agenouillée dans sa stalle, perdue dans une contemplation profonde, on aurait cru que les anges répétaient pour elle la parole du cantique : « Ne réveillez pas ma bien-aimée qui dort. »

On ne dormait pas autour d'elle. Dans le désordre de la lutte, Mme d'Estrées ayant tiré le voile de Mme Angélique, une fille de gentilhomme lui arracha le sien et le fit voler à six pas de là. « A moi, mon frère, à moi, on me tue ! » s'écria alors Mme d'Estrées. C'était le signal. Le comte de Sanzéi et ses amis envahirent la chapelle, l'épée nue à la main ; ils tirèrent en l'air des coups d'arquebuse pour jeter l'épouvante parmi les religieuses et saisirent Mme Angélique par le bras. C'en était trop. Il était bien visible qu'elle cédait à la force. Elle sortit.

« Je ne résistai point, raconte-t-elle, car j'étais bien aise de m'en aller pour me retirer avec mes religieuses d'un lieu où étaient des hommes comme

ceux-là avec lesquels je devais tout craindre pour elles et pour moi. Néanmoins le dessein de Mme d'Estrées n'était pas qu'elles me suivissent; elle craignait ce scandale. C'est pourquoi elle me fit monter dans un carrosse. Mais aussitôt que j'y fus, neuf ou dix de mes filles s'y mirent, trois montèrent sur le siège du cocher, trois sur le derrière comme des laquais, et les autres se pendirent aux roues. Mme d'Estrées dit au cocher de toucher ses chevaux ; mais il répondit qu'il n'osait parce qu'il tuerait plusieurs de ces religieuses. » A ce moment une des moniales qui était dans le carrosse avec Mme Angélique lui dit : « Mais, ma Mère, où allons-nous? » La question était inquiétante : qu'attendre de ces gens-là? Et qui sait ce qu'ils avaient machiné contre elle ?

« Aussitôt, reprend Mme Angélique, je me jetai hors du carrosse avec les sœurs. Je leur fis prendre des eaux cordiales parce que la peste était à Pontoise, où j'allais avec trente religieuses qui marchaient deux à deux comme en procession. (Anne-Eugénie, toujours calme, disait son rosaire.) Lorsque nous fûmes arrivées à Pontoise, le peuple nous donna mille bénédictions. Ils disaient : — Voilà les filles de la bonne Madame de Port-Royal. Elles ont laissé le diable dans leur monastère, etc. »

Le diable ne devait pas y rester longtemps. Dès le matin, en effet, Angélique avait dépêché un exprès à son père. L'avocat était absent, mais son fils, M. de Trie, plus tard évêque d'Angers, fit une telle diligence qu'il obtint de la Chambre des vacations un décret de prise de corps contre Mme d'Estrées et ses complices, et un arrêt de la Cour pour rétablir Mme Angélique à Maubuisson. Tout cela fut si rapide que, le lendemain, le prévôt et deux cent cinquante archers investirent les dépendances de l'abbaye et la cernèrent pour que personne ne pût échapper. Mais l'abbesse révoltée, qui, malgré son escorte, se sentait fort peu tranquille, avait placé des guetteurs dans les hautes tours de l'abbaye. Avertie à temps, elle s'enfuit par une porte dérobée, déguisée en fille de cuisine. Son beau-frère, le comte de Sanzéi et les autres gentilshommes sautèrent à cheval et s'échappèrent à bride abattue, sentant bien qu'il y allait de leur tête. Les archers, en arrivant, trouvèrent place nette.

Cependant Mme Angélique et ses religieuses étaient retirées à Pontoise dans une maison que le grand vicaire leur avait cédée. Tous les couvents de la ville, les jésuites même, que les jansénistes sont bien obligés de nommer malgré leur répugnance vi-

sible, s'étaient offerts à recevoir les filles de Mme de Port-Royal. Le lendemain, la messe, les offices, l'oraison, avaient repris comme à l'abbaye, sans trouble, presque sans distractions. Sur les dix heures, au moment où Mme Angélique allait se retirer, le prévôt, M. Defontis, revenant de son expédition à Maubuisson, vint parler à l'abbesse de Port-Royal. « Comme il était à propos de ne point perdre de temps, » écrit la Mère Angélique de Saint-Jean, « la Mère Angélique donna ordre à l'instant que toutes ses filles fussent prêtes à partir. La nuit n'en empêchait pas, car elle fut changée en un grand jour par la quantité de flambeaux que toute la ville y apporta. Tous les curés de la ville et tous les ecclésiastiques s'y trouvèrent et voulurent accompagner cette extraordinaire procession. Les trente filles de la Mère Angélique y marchaient en ordre, deux à deux, et à côté d'elles deux rangs d'archers à cheval, qui portaient chacun le flambeau à la main et le mousquet sur l'épaule. La Mère Angélique marchait après, et, à côté d'elle, le prévôt de L'Isle avec un nombre de gardes qui l'escortaient parce qu'on craignait principalement pour sa personne la violence de ces gentilshommes qui tenaient le parti de Mme d'Estrées, dont il y en avait de fort insolents et de fort téméraires.

Toute la ville les suivait avec des lumières, et on ne vit jamais une plus célèbre procession que fut celle-là... Tous les archers gardèrent la maison, dedans et dehors toute la nuit parce qu'on n'était pas encore en assurance que les gens de Mme d'Estrées ne s'y fussent cachés. » Six mois entiers cinquante archers durent veiller à la sûreté de l'abbaye. Les gentilshommes tiraient nuit et jour jusque dans les fenêtres de Mme de Port-Royal ; peu à peu ils se lassèrent de leurs bravades inutiles, et tout rentra dans l'ordre. On l'avait chèrement gagné.

Quelles scènes étranges, si loin de nos mœurs, si loin de nos passions endormies ! Et cependant, malgré le scandale apparent, quelle austère beauté s'en dégage ! Comme Mme Angélique nous apparaît grande, énergique, vaillante, en face de son indigne rivale ! Comme de telles luttes étaient bien faites pour jeter son nom à tous les échos et lui donner un rang à part entre les abbesses de son temps ! Mais là justement était l'écueil. Le succès et les applaudissements sont une épreuve redoutable pour une âme hautaine d'instinct. L'abbesse de Port-Royal, la réformatrice de Maubuisson, perceront toujours désormais chez Mme Angélique, en dépit de ses velléités passagères d'obéissance et d'humilité. Nous

le verrons, le saint évêque de Genève, malgré son admiration pour les grands côtés de cette nature, ne pourra se décider à l'admettre à la Visitation. Et quand la dernière douce influence sera éteinte par la mort du saint, quand, plus tard, Mme Angélique tombera au rang de simple religieuse, et que ses paroles et ses actes seront blâmés et contredits, cette âme altière ne croira plus se retrouver elle-même qu'en reprenant la crosse d'or. Ce sera l'heure des ténèbres, celle où Saint-Cyran viendra sous des dehors de perfection exalter son orgueil et glacer son cœur, faisant d'elle et des siens un des types les plus achevés du pharisien de l'Évangile. « Je ne suis pas comme les autres ! » Elle oubliera alors que la vertu humaine est toujours mêlée d'ombres, et que la plus grande sagesse de l'homme, et au fond sa plus grande beauté, est de sentir sa misère et de se confier à la miséricorde infinie. Elle oubliera que Celui qui seul aurait eu le droit d'être dur — puisque seul Il était saint — s'est incliné, compatissant et doux, vers ses pauvres créatures, et que c'est aux hypocrites et aux impitoyables, à ceux qui lient sur les épaules de leurs frères des fardeaux trop lourds, à eux, à eux seulement, qu'Il a jeté son terrible anathème : « Malheur à vous ! »

SAINT FRANÇOIS DE SALES

I

Par quelle loi singulière les âmes ardentes sont-elles le plus souvent attirées par les âmes douces? Comment les violents et les superbes sont-ils non seulement charmés, mais dominés par la tendresse et la grâce? C'est un problème étrange du monde moral. Peut-être, instinctivement, chacun cherche-t-il ce qui lui manque et ce qui doit le compléter. Peut-être aussi, quand cet attrait se rencontre dans l'ordre purement mystique, peut-être est-ce une permission de Dieu pour calmer et modérer les esprits extrêmes qui, sans ce contrepoids, courraient aux abîmes, ces esprits de femmes surtout, si prompts à l'erreur, si portés aux exagérations de toutes sortes!

Angélique Arnauld et saint François de Sales

nous apparaissent ainsi très distants l'un de l'autre, et se rattachant à deux familles d'esprits absolument opposés. L'une, impérieuse, hautaine, impatiente, exigeant des autres et exigeant d'elle-même au delà des forces humaines ; l'autre, la miséricorde, la mansuétude, la douceur même, traitant tous ceux qui l'approchent « suavement et bellement à la façon des anges », compatissant à toutes les douleurs et, devant les faiblesses et les misères, « ne se sentant point d'humeur méprisante... » Par cette loi des contraires que nous indiquons sans pouvoir l'expliquer, Angélique, dès que la réputation du saint était parvenue jusqu'à elle, n'avait plus eu qu'une pensée, le voir et se mettre sous sa direction. Longtemps elle dut attendre cette grâce ; mais à la première occasion favorable, lorsque M. de Bonneuil, introducteur des ambassadeurs et ami du bienheureux, désira faire confirmer sa fille à Maubuisson, la jeune abbesse obtint la visite tant désirée. « Si j'avais eu un grand désir de le voir, écrit-elle, sa vue m'en donna un plus grand de lui communiquer ma conscience. Car Dieu était vraiment et visiblement en ce saint évêque, et je n'avais point encore trouvé en personne ce que je trouvais en lui, quoique j'eusse vu ceux qui avaient la plus

grande réputation entre les dévots. » Et trente ans plus tard, revenant avec son neveu Le Maistre sur le même sujet : « Dieu m'ayant fait connaître M. de Genève en 1619, je trouvai en lui une si grande sincérité, accompagnée de tant de grâces et de lumières pour mes besoins, que je lui mis mon cœur entre les mains sans aucune réserve, trouvant en lui seul plus que je n'avais trouvé en tous les autres. »

Si Angélique avait été subjuguée, le saint, de son côté, faisait le plus grand cas de cette « fille extraordinaire », et les visites de l'évêque à Maubuisson se multiplièrent en juin, juillet et août, où enfin il demeura neuf jours consécutifs à l'abbaye. Dans l'intervalle, la direction se continuait par lettres. Toutes celles d'Angélique et une partie de celles de M. de Genève se sont perdues. Mais ce qui reste nous suffit à établir dans quelle voie ce grand connaisseur d'âmes essaye de placer sa fille spirituelle. Jamais, croyons-nous, le sens exquis du saint ne se révèle plus complètement. Il faudrait tout citer pour suivre dans cette correspondance l'étude psychologique la plus fine, la plus pénétrante, la plus lumineuse. Le saint voit cette âme ; il l'analyse, il en indique les points faibles ; il veut la

guérir, mais peu à peu, avec quelle immense douceur !

Et d'abord, il importait de rassurer cette nature toujours inquiète sur « ses conduites passées ». « Il est malaisé, écrit-il, de trouver des esprits universels qui puissent également bien discerner en toutes matières : aussi n'est-il pas requis d'en avoir de tels pour être bien conduit ; et il n'y a point de mal, ce me semble, de recueillir de plusieurs fleurs le miel qu'on ne peut recueillir sur une seule. — Oui ; mais, ce me dites-vous, cependant je vais dextrement favorisant mes inclinations et humeurs ? — Il suffit de se soumettre aux avis ; et ce n'est pas si nécessaire ni expédient de les désirer contraires à nos inclinations, ains seulement de les vouloir conformes à la loi et doctrine céleste. » Et, dans la même lettre, à sa soif de souffrances, d'immolations violentes, ce besoin de sacrifier jusqu'aux aspirations légitimes, tourment et attrait des âmes extrêmes, il répond dans sa délicieuse simplicité : « Pour moi, je pense que nous ne devons pas appeler les amertumes en nos cœurs, comme fit Notre-Seigneur, car nous ne les pouvons pas gouverner comme lui ; il suffit que nous les souffrions patiemment. »

Après la seconde visite à Maubuisson, les liens

se resserrent de part et d'autre ; et, en répondant « à cette chère âme à laquelle il ne peut dire combien la sienne chétive est affectionnée », le bienheureux met discrètement le doigt sur la plaie : « Dites à cette fille bien-aimée que Dieu la veut tirer à une excellente sorte de vie... mais je lui dis aussi que le chemin par lequel elle doit suivre cette vocation n'est point extraordinaire ; car, ma chère fille, c'est une douce, paisible et forte humilité, et une très humble, forte et paisible douceur. Dites-lui, ma très chère fille, qu'elle ne doit en sorte quelconque penser si elle sera des âmes basses ou des hautes : ains qu'elle suive la voie que je lui ai marquée et qu'elle se repose en Dieu ; qu'elle marche devant icelui en simplicité et humilité... Mais, ma très chère fille, notez que je réplique que cet abaissement, cette humilité, ce mépris de soi-même, doit être pratiqué doucement, paisiblement, constamment, et non seulement suavement, mais allégrement et joyeusement. » (25 juin 1619.) Doucement et joyeusement ! Ces deux mots devraient être gravés au front de cette correspondance, tant ils la résument ! Ils y reviennent sous toutes les formes ; il fallait si souvent combattre ces tendances dures et sombres qui reparaissaient toujours ! « Animez constam-

ment votre courage d'humilité; c'est-à-dire, votre misère et le désir d'être humble animez-les de confiance en Dieu, en sorte que votre courage soit humble et votre humilité courageuse. Parsemez toutes les pièces de votre conversation tant intérieure qu'extérieure de sincérité, douceur et allégresse, suivant l'avis de l'Apôtre : « Réjouissez-vous toujours en Notre-Seigneur, etc. » « S'il est possible, soyez égale en humeur : ne vous chargez pas trop de veilles ni d'austérités, et croyez-moi, ma très chère fille, car j'entends bien ce que je dis en ceci. Mais allez au Port-Royal de la vie religieuse par le chemin royal de la dilection de Dieu et du prochain, de l'humilité et de la débonnaireté. »

Cette « débonnaireté », Angélique, par nature, la prisait peu. Après les luttes et les troubles de Maubuisson, devinant, avec son exquise pénétration, quelle hauteur méprisante Angélique avait dû mêler à son triomphe : « J'eusse voulu, écrit l'évêque, que vous ne vous fussiez pas raillée et moquée de ces gens-là, mais que, avec une modeste simplicité, vous les eussiez édifiés par la compassion dont ils sont dignes, selon que Notre-Seigneur vous a enseigné en sa passion. » (12 septembre 1619.) « Prenez garde à ces mots de sot et de sotte, »

répond-il à ses révoltes sur les « niaiseries des filles ». « Apprivoisez petit à petit la vivacité de votre esprit à la patience, douceur et affabilité parmi les niaiseries, enfances et imperfections féminines des sœurs qui sont tendres sur elles-mêmes. » Et à elle qui n'était pas de cette trempe-là, à elle qu'on soulevait à la seule pensée d'un effort généreux, il indiquait le but à atteindre, ce but qui la plaçait hors de pair : « Les cerisiers portent bientôt leurs fruits, car leurs fruits ne sont que des cerises de peu de durée ; mais les palmiers, princes des arbres, ne portent leurs dattes que cent ans après qu'on les a plantés, ce dit-on. Une médiocre vie peut s'acquérir en un an ; mais la perfection à laquelle nous prétendons, ô Dieu, ma chère fille, elle ne peut s'acquérir qu'en plusieurs années. »

La confiance de la jeune abbesse est entière. Elle ouvre son âme impénétrable et fermée jusque-là avec une candeur absolue, et, la sentant un peu confuse de ses aveux : « Dites hardiment à cette fille que je vous ai recommandée, » écrit le saint avec cette grâce qui n'est qu'à lui, « que non, je ne m'étonnerai jamais de ses faiblesses et imperfections. Ne serais-je pas un déloyal arrogant si je ne la regardais en douceur parmi les efforts qu'elle a

faits de s'affermir en la douceur, en l'humilité, en la simplicité? Mais dites-lui, à cette chère fille, qu'en l'exercice du matin elle mette son cœur en posture d'humilité, de douceur et de tranquillité, et qu'elle s'y remette après dîner pendant grâces et à vêpres, et le soir; et que parmi la journée, elle se souvienne que je le lui ai dit. »

Plût à Dieu qu'elle s'en fût souvenue toute la vie! A mesure que les lettres se multiplient, les mêmes conseils deviennent plus détaillés, plus pratiques : « Accoutumez-vous à parler un peu tout bellement, et à aller, je veux dire marcher, tout bellement, à faire tout ce que vous ferez doucement et bellement, et vous verrez que dans trois ou quatre ans vous aurez rangé tout à fait cette si subite soudaineté. Mais souvenez-vous bien de faire ainsi tout bellement, et parlez ainsi tout bellement ès occasions où la soudaineté ne vous pressera point et où il n'y aura nulle apparence de crainte, comme par exemple à vous mettre au lit, à vous lever, à vous asseoir, à manger, etc. » (4 février 1620) Et avec une douce ironie, et comme un sourire léger au coin des lèvres, le saint poursuit, faisant allusion à quelque pensée de vanité : « Demandez, je vous prie, à cette fille si elle

a encore point de sentiment de ce que je l'appelle ma fille, et si elle voudrait point que je l'appelasse ma mère. O vrai Dieu! qu'il lui a coûté d'efforts pour me dire cette petite niaiserie ! Certes, ma fille, je ne sais pas combien cela lui a coûté, mais je ne voudrais pour rien au monde qu'elle ne me l'eût dit, puisque en cela elle a pratiqué une si profonde résignation et confiance en moi... Au reste, ma très chère fille, je ne sais pas ce que cette fille m'a fait, mais je trouve ses misères qu'elle me décrit si naïvement, si bien remarquées que rien plus. Or dites-lui qu'elle m'écrive toujours simplement. »

Enfin, pour finir, qu'on nous permette de citer encore cette page charmante, datée du 14 mai 1620 :

« Pour tout ce que vous m'écrivez en trois de vos lettres, ma très chère fille, je ne laisse pas d'avoir une très parfaite confiance que la fille que je vous ai tant recommandée, et que, en vérité, j'aime comme mon âme propre, réussisse une grande servante de Dieu ; car elle ne fait point de faute à dessein, ni pour aucune volonté qu'elle ait de nourrir ses inclinations revêches, vaines et un peu mutines.

« Mais voyez-vous, ma très chère fille, vous lui êtes un peu trop sévère à la pauvre fille ; il ne lui

faut point tant faire de reproches, puisqu'elle est fille de bons désirs : dites-lui que, pour toute broncharde qu'elle pourrait être, jamais elle ne s'étonne ni ne se dispute contre soi-même; qu'elle regarde plutôt Notre-Seigneur qui du haut du ciel la regarde comme un père fait son enfant, qui, encore tout faible, a peine d'assurer ses pas, et lui dit : « Tout « bellement, mon enfant, » et s'il tombe, l'encourage, disant : « Il a sauté, il est bien sage; ne pleurez « point; » puis s'approche et lui tend la main. Si cette fille est une enfant en humilité et qu'elle sache bien qu'elle est enfant, elle ne s'étonnera point d'être tombée; car elle ne tombera pas aussi d'en haut. »

Voilà le mot définitif. Fidèle à cette douce et lumineuse parole, Mme Angélique aurait évité cette folie d'orgueil qui la poussera bientôt à la recherche d'une perfection illusoire et impossible, et qui, d'excès en excès, l'élèvera bientôt à ses propres yeux au-dessus du pape et au-dessus de l'Église. « Tombant de haut, » hélas! elle se brisera dans sa chute.

Nous bornons là des citations, peut-être trop multipliées, mais qui nous ont permis de saisir les grandes lignes de cette direction. Aucune n'était plus propre à calmer « cet esprit subtil, délicat et fertile », à courber cette âme hautaine, à dilater ce

cœur si vite défiant et dur. Les années difficiles de Maubuisson sont tout éclairées par le sourire du doux évêque, comme un paysage sombre par un rayon de soleil. C'est la période heureuse, le point culminant de la perfection d'Angélique Arnauld, à l'abri des écueils, sous la direction d'un saint. Il nous faut quitter, quoique avec regret, Mgr de Genève, mais non sans admirer encore le bon sens profond d'une de ses paroles : « Voyez-vous, ma fille, votre sexe veut être conduit; et jamais, en aucune entreprise, il ne réussit que par la soumission, non que bien souvent il n'ait autant de lumière que l'autre, mais parce que Dieu l'a ainsi établi (1). »

Qu'on le veuille ou non, cela est ainsi. C'est la loi. Il faut un maître; et la grande sagesse et la grande prudence, c'est de choisir entre mille celui qu'on se donne.

(1) Voir les *Lettres complètes de saint François de Sales*, la *Vie de saint François de Sales*, par Mgr Le Camus; la *Vie de saint Chantal*, par Mgr Bougaud; les *Lettres de sainte J.-Françoise de Chantal*, etc., etc.

II

Seul avec sa mère, entre tous les siens, M. d'Andilly connaissait saint François de Sales. Grâce à la jeune abbesse, l'influence de l'évêque s'étendit bientôt à tous les Arnauld. Ce fut d'abord Mme Le Maistre, « la chère sœur Catherine de Gênes, » que le bienheureux confessa et dont il reçut le vœu de chasteté perpétuelle; puis Agnès, la sage, discrète, silencieuse Agnès, « totalement à son gré; » (il la décida à accepter la charge de coadjutrice de Port-Royal, qu'on lui imposait malgré ses larmes;) enfin, tous les Arnauld, les Andilly, les Le Maistre — toute la *gens* enfin, — envers lesquels il se montra, ce qu'il était toujours, bon, aimable et doux, glissant sous le charme de la forme un de ces conseils qui éclairaient une âme et ne s'effaçaient plus. Mme Angélique nous a raconté les visites et les séjours de Mgr de Genève, à Maubuisson, à Port-Royal, à Paris, à Andilly même, car l'évêque, se laissant faire gracieusement, alla partout. Il embrassa Madelon, alors âgée de huit ans, et annonça sa vocation de

religieuse : « Je crains seulement, ajouta-t-il avec un sourire, que son miroir ne l'en empêche. » Est-ce l'effet de cette bénédiction qui conjura la fascination de la beauté? Mais Madelon entra au couvent, et même, là, ce nous semble, est la merveille, « elle n'a jamais su qu'elle fût belle. » Le bienheureux confessa le jeune Le Maistre, le futur célèbre avocat; il prédit la mort du petit François d'Andilly, l'épiscopat d'un autre fils de M. Arnauld, M. de Trie; enfin il demanda à Mme Arnauld de vouloir bien le compter désormais au nombre de ses enfants. On conçoit si la famille fut édifiée et charmée; mais ce qui, plus que tout le reste, ravit Mme Angélique, ce fut la liaison que le saint établit à cette époque entre elle et Mme de Chantal.

La vénérable fondatrice était arrivée à Paris, elle aussi, en 1619, et tout de suite saint François de Sales lui avait parlé de sa nouvelle fille spirituelle et des espérances qu'il fondait sur elle. Ce ne fut qu'en 1620, cependant, que Mme de Chantal, cédant aux instances réitérées d'Angélique, alla passer quelques jours à Maubuisson. Là encore le charme agit de part et d'autre. La bienheureuse découvrait dans l'abbesse quelques traits de son propre caractère, le mâle et indomptable courage surtout, dont elle fai-

sait tant de cas ; Angélique, de son côté, était tellement dominée par la sainteté de la fondatrice que, déjà, elle gardait ce qui était à son usage pour en faire des reliques, et qu'elle crut bientôt ne plus pouvoir vivre hors de sa direction et de son influence.

Nous le savons, le désir constant de Mme de Port-Royal, depuis sa conversion, était de déposer cette crosse qu'elle tenait pourtant si noblement. Prompte à saisir pour cela tous les prétextes, elle crut, ou fit semblant de croire, que son séjour prolongé à Maubuisson nuirait à Port-Royal, et elle supplia son père de faire nommer Agnès à sa place. M. Arnauld, arrangeant les choses à sa manière, c'est-à-dire dans l'intérêt humain de ses enfants et pour leur avancement selon le monde, fit solliciter à Rome, en faveur d'Agnès, des bulles de coadjutrice. « Quoi, ma fille, êtes-vous aussi de ceux qui veulent perpétuer les bénéfices dans leur famille ? » s'était écrié François de Sales en l'apprenant. Angélique, aussi surprise que lui, expliqua que ce n'était pas une coadjutrice qu'elle avait demandée, mais une remplaçante afin d'être libre et de devenir, s'il le voulait bien, une de ses filles de la Visitation. Le grand mot était dit ; l'évêque sourit et ne répondit pas.

Sur ces entrefaites, M. Arnauld tomba gravement

malade. L'alarme fut vive chez tous ses enfants, chez Angélique surtout, qui, dans son implacable droiture, jugeait ce père si cher malgré tout « comme un pharisien devant Dieu, s'il était grand homme de bien devant le monde ». Pendant plus d'un mois elle redoubla d'oraisons et de supplications ardentes. Souvent, la nuit, réveillée en sursaut par l'excès de son inquiétude, elle murmurait le verset du psaume : *Salvum fac servum tuum, Domine,* et toujours Isabelle de Châteauneuf, couchée dans la même chambre, se trouvait prête à répondre : *Deus meus sperantem in te!* Ces prières incessantes, unies à celles de saint François de Sales, obtinrent à M. Arnauld une fin chrétienne et édifiante. On nous a gardé de lui, à cette heure suprême, des paroles pleines de beaux sentiments, mais longues, solennelles, un vrai discours enfin — un discours d'adieu ! — Au fond, cela ne nous surprend qu'à demi. A imaginer la mort de l'avocat, réconcilié avec Dieu, heureusement, mais restant « lui » jusqu'à la fin, nous l'aurions vu ainsi, entouré de tous les siens, leur montrant comment un Arnauld savait mourir et ouvrant son dernier plaidoyer, qu'on nous passe le mot, par cet exorde plein d'une noble simplicité : « Mon père, j'ai demandé

à M. Moreau, l'un de mes médecins, s'il pouvait juger à peu près, par les règles de son art, combien de temps je durerais encore. »

Et ceci, capable d'essouffler un homme en pleine santé, mais qui aurait fait tressaillir d'aise les membres du célèbre corps :

« Mais pour ce qu'il faut combattre jusqu'au dernier soupir afin que notre foi ne défaille pas, à cause qu'en ces dernières heures si importantes le diable redouble ses efforts et ses tentations pour nous perdre, et que l'un des principaux moyens dont il se sert est de nous remettre devant les yeux les choses du monde, et particulièrement celles où notre condition nous attache davantage, afin de détourner notre esprit du désir de jouir éternellement de la présence de son Dieu, désir ardent, désir violent, désir qui nous doit enflammer d'amour et de joie, j'ai résolu, mon père, de faire présentement un vœu qui me détache pour jamais de toutes les affections qui me pourraient divertir de la pensée de mon salut et me renouveler le souvenir, soit des biens de la terre, soit des occupations auxquelles je me suis le plus abandonné en ma condition, afin d'ôter à cet ennemi commun de tous les hommes les moyens de me tenter et de me séduire. »

C'est un peu long. Mais l'avocat mourut après — on mourrait à moins — et nous ne l'entendrons plus.

La douleur d'Angélique fut très grande; et, plus détachée de la terre, plus libre aussi, ses désirs de perfection augmentèrent en se précisant. Il lui semblait qu'elle n'aurait plus ni bonheur ni paix hors de la Visitation. En juillet 1620, elle alla à Port-Royal présider à la prise de possession d'Agnès, heureuse de voir là un signe précurseur de sa liberté. Agnès n'en jugeait pas ainsi, et, comme le plus jeune frère de saint Bernard, elle aurait voulu se plaindre de son aînée qui lui abandonnait la terre et choisissait pour elle-même le ciel. Tout le temps de la cérémonie, Agnès put à peine dominer son émotion; quand, d'après les rites, la jeune coadjutrice dut ouvrir l'antiphonaire et lire le premier verset qui se présentait, ses yeux rencontrèrent le passage : *Isti sunt duæ olivæ et duo candelabra lucentia ante Dominum* : « Ma sœur, dit-elle joyeusement en se tournant vers son aînée, vous le voyez, nous serons deux. » Malgré tout, Angélique semblait inébranlable. La prise de possession de sa sœur et la mort de son père brisaient tous ses liens. Elle écrivit donc à M. de Genève pour lui demander une place dans l'ordre qu'il avait fondé; et parce que,

sans en deviner la raison, elle sentait le saint évêque opposé à ses projets, elle s'adressa à Mme de Chantal et la pria de plaider sa cause :

« Je pense souvent, lui écrivait-elle, que si ce que je souhaite n'arrive pas, il est impossible que je n'en meure, ne me pouvant aucunement résoudre de vivre dans ma condition. Quoique je dise assez souvent que je le veux si Dieu le veut, ce n'est point du bon cœur. Il me semble que quand même monseigneur l'évêque de Genève me le dirait, je ne le croirais pas, mais, quand je pourrais sans lui exécuter mon dessein, je ne voudrais pas pourtant le faire, car j'aimerais mieux mourir que de lui désobéir. Mais cependant je ne pourrai jamais, ce me semble, arracher ce désir de mon cœur. »

Et, essayant de réaliser ce qui n'est encore qu'un rêve, elle aime auprès de sa sainte amie à se nommer « la petite novice »; et avec quelle candeur elle s'accuse elle-même! « Je fais souvent une mine bien chagrine, et, depuis que je ne vous ai écrit, je me suis souvent impatientée contre mes sœurs et les ai reprises aigrement. » Et ceci, qui sera plus tard si inquiétant : « La grande circonstance de mes fautes, c'est que, pour l'ordinaire, les faisant, je vois actuellement le mal que je fais et comme je devrais

faire pour me bien conduire, et quoique j'essaye de disputer contre la lumière, je ne la puis chasser. Enfin, ma très chère mère, je suis toute imperfection, et le malheur, c'est que je ne vois pas le moyen de me corriger où je suis, car tout m'est occasion de faute. Je ne dis pas ceci pour vous importuner, etc. » Elle se plaint de reprendre ses sœurs « avec moquerie et impatience », de se défendre « avec son indiscrétion et son arrogance ordinaire ». Sur le point de faire partir sa lettre, déjà finie, elle ajoute avec sa belle droiture : « Ma chère mère, tout en vous écrivant je viens de me mettre en colère et de parler avec bien du mépris de quelqu'un, et j'ai dit quelque chose afin qu'on fit ma volonté. »

Pour essayer de lever les obstacles, et pour qu'une fois encore « on fit sa volonté », Angélique consulte les docteurs les plus autorisés, le Père Binet, S. J.; M. Duval; elle les gagne à sa cause, et, revenant à la charge : « Vos lettres ne sont-elles pas parties, ma chère mère? O mon Dieu! quand viendront les réponses, et seront-elles favorables? Si le bon père le veut bien, je me promets, Dieu aidant, de venir à bout de toutes les difficultés. »

Les lettres de Mme de Chantal étaient parties, presque aussi pressantes que celles d'Angélique; la

sainte aimait la jeune réformatrice, elle la désirait pour son ordre, « elle ne se peut tenir de le dire. » « Voilà des lettres de cette chère fille de Port-Royal, » écrit-elle à Mgr de Genève (1621) ; « véritablement elle est digne de compassion, car ses désirs croissent parmi les contradictions si entièrement qu'il ne se peut dire. Enfin, qu'on lui dise ce qu'on voudra et qu'on fasse tel jugement qu'il plaira, cela ne sera que de l'huile jetée sur le feu de son ardent désir ; et s'il la faut faire départir de cette prétention, il n'y a que vous seul qui puissiez le faire ; car (comme elle me l'écrit encore) à votre seule parole elle quittera tout avec une entière paix ; mais tout le monde ensemble ne saurait faire cela. Elle me dit encore que, pour je ne sais quoi au delà de ce qu'elle peut penser, elle sent que Dieu l'appelle à la Visitation. J'ai ce même sentiment; mais pour Dieu, mon vrai père, dites-moi franchement si c'est le vôtre, car, pourvu que vous nous parliez bien clair, comme ayant seul autorité de l'Église puisque sans réserve elle s'est remise à vous, j'espère qu'on amènera tous les autres là. Dites-moi seulement si vous pensez que ce soit la volonté de Dieu qu'elle sorte de là, car, pour les difficultés, je n'en fais point d'état. On l'assure, et Mgr de Nantes me disait

encore hier que ses vœux sont nuls; elle peut donc sortir en conscience. Je ne me saurais tenir d'ajouter que, Dieu lui ayant donné si fort l'esprit de l'institut, je crois que c'est pour en tirer sa gloire au profit de tout l'institut. Même il a fallu contenter mon cœur à vous dire tout son sentiment encore cette fois. »

Et ailleurs :

« Notre chère fille Mme de Port-Royal a été violemment combattue par M. Duval et le curé de Saint-Merry, mais non pas vaincue. J'ai bien envie que le R. P. Binet la voie. »

Saint François de Sales ne pouvait plus se dérober. Il fallait parler. Il le fait dans une lettre au Révérend Père Binet, lettre curieuse et intéressante entre toutes, où l'on voit à la fois quelle était alors l'immense réputation de Mme Angélique et quel jugement définitif le saint portait sur elle :

« Annecy, 11 novembre 1621.

« Mon Révérend Père, avec mille actions de grâces de la peine qu'avez prise à m'écrire je vous dirai pour réponse qu'étant à Paris je ne voulus jamais acquiescer au désir que Mme de Port-Royal m'a témoigné, de se retirer de l'ordre où elle avait si utilement vécu jusqu'à l'heure, et véritablement je n'apportai en ce pays non pas même une cogitation de cela,

mais coup sur coup je reçus par lettres force bonnes remontrances, par lesquelles elle m'excitait à trouver bonnes ses pensées et à approuver ses souhaits.

« Je gauchis tant que je pus, et ne me témoignai pas seulement froid, mais tout à fait contraire à ses résolutions jusqu'à ce qu'après dix-huit mois une personne de grande considération m'écrivit (1), en sorte que je jugeai convenable de ne point faire le juge souverain en cette occasion, mais de laisser la décision finale à l'événement (à la Cour de Rome).

« ... Voilà, mon Révérend Père, jusqu'où j'ai passé. Je voyais bien que cette prétention était extraordinaire, mais je voyais aussi un cœur extraordinaire. Je voyais bien l'inclination de ce cœur-là à commander; mais je voyais que c'était pour vaincre cette obstination qu'elle voulait se lier à l'obéissance. Je voyais bien que c'était une fille; mais je voyais qu'elle avait été plus que fille à commander et gouverner, et qu'elle le pouvait bien être à obéir.

« Pour l'intérêt de la Visitation, certes, mon Révérend Père, je proteste devant Dieu et devant Votre Révérence que je n'y pensai nullement; ou, si j'y pensai, ce fut si peu que je n'en ai nulle mémoire. Je confesse bien que j'ai une particulière dilection

(1) Madame de Chantal.

pour l'institut de la Visitation ; mais Mme de Chantal, votre chère fille et la mienne, vous dira que pour cela je ne voudrais pas avoir fourvoyé la plus excellente créature du monde et la plus accréditée de sa juste vocation, encore qu'elle dût devenir sainte canonisée en la Visitation. Je me réjouis quand Dieu y tire de bons sujets ; mais je n'emploierai jamais ni paroles, ni artifices, pour saint qu'il fût, pour en attirer aucune, sinon quelques faibles prières devant Dieu. L'inconstance des filles est à craindre, mais on ne peut pas deviner, et la constance en celle-ci est également, ains avantageusement à bien espérer.

« C'est trop. Je me laisse aller à l'avis d'autrui. Je m'en remettrai aussi volontiers à l'avis de ceux qui prendront la peine d'examiner cette affaire, mais surtout au vôtre, lequel, donc, j'attendrai très affectueusement, etc. »

« Le Père Binet a très bien reçu votre lettre, » répond Mme de Chantal (7 décembre 1621), « laquelle il m'envoya pour la voir avec recommandation de la lui renvoyer promptement, ce que je fis ; car j'en avais déjà pris une copie. Il avait aussi revu notre bonne Mme de Port-Royal ; il est tout pour elle et lui a promis de lui gagner les autres pères. Je crains que son affaire à Rome ne soit empêchée

de céans; mais je ne doute nullement que Dieu ne la lui fasse obtenir; car tant de serviteurs de Dieu approuvent son dessein. Je crois que la bonne mère (Mme Arnauld) et M. d'Andilly se laisseront aller, car déjà ils penchent, et Monsieur son frère peut fort bien l'aider. Je lui ai conseillé de se servir de cette voie. Il a pensé mourir à l'armée, mais il est tout guéri, et Mlle Le Maistre, Dieu merci! Celui qui est à Rome (M. de Trie) leur a obtenu une licence perpétuelle pour entrer céans tous les quinze jours une fois. Certes, ce sera à condition qu'elles attendront que la chère fille y soit, etc. »

On le voit : autant le saint hésite et « gauchit », autant la sainte est affirmative, enthousiaste presque. Comme toujours, l'extrême douceur de Mgr de Genève l'emporta. Les affaires traînèrent en longueur à Rome; peut-être y trouvait-on qu'on s'occupait vraiment trop des Arnauld et de leurs abbayes, car c'était la deuxième fois qu'on sollicitait des bulles ou des dispenses du souverain pontife en faveur d'Angélique; pendant ce temps, Mme de Chantal quitta Paris (22 février 1622), et le doux et aimable évêque mourut (28 décembre 1622), laissant Mme de Port-Royal « sans direction et sans conduite ». Cette mort semble avoir tué du même coup

les rêves de soumission et d'obscurité de la jeune abbesse : elle n'en parla plus.

On s'est demandé lequel, du fondateur ou de la fondatrice, y voyait le mieux, et si, enveloppée de l'humilité de la Visitation, Angélique n'eût pas évité les écueils prochains. Pour nous, il nous paraît que saint François de Sales montra jusqu'au bout une pénétration presque prophétique. Cette abbesse d'un esprit si absolu que, de son propre aveu, elle tombait malade pour une contradiction, pliait seulement, comme les caractères de cette sorte, devant ceux qu'elle jugeait lui être supérieurs. Ils étaient rares. La douceur du saint avait fait ce miracle qui ne se renouvela plus. Dans les velléités de soumission qui la reprendront à divers intervalles, nous la verrons condamner ses directeurs quand ils ne penseront pas comme elle, s'opposer à leurs vues et finalement secouer brusquement le joug. Quel désordre un caractère de cette trempe eût apporté dans un ordre naissant, ordre tout de paix, de suavité, d'abaissement ! Mme Angélique dut penser bien vite, comme elle l'avouait dans sa dernière maladie, « qu'elle était faite pour de plus grandes choses, » et que, pour le bien même de l'Église, il n'était pas bon de mettre la lumière sous le boisseau.

RETOUR A PORT-ROYAL

FONDATION DE PARIS

I

Cependant le temps passait. Il y avait près de cinq ans que Mme Angélique était à Maubuisson, et, malgré ses efforts, malgré la création du noviciat nombreux et fervent, la jeune réformatrice gardait peu d'espérance de voir se perpétuer son œuvre. Sa situation était forcément précaire. Elle n'était là qu'en passant, n'ayant qu'un titre provisoire à opposer aux menées et aux procès perpétuels de Mme d'Estrées. La cause du mal était éloignée, il est vrai; mais pour maintenir l'abbaye dans le bon ordre actuel, sinon dans une austérité qui répugnait aux anciennes, il fallait une abbesse nommée pour toujours, d'une naissance assez haute pour qu'Angélique d'Estrées vît évanouir ses rêves de retour. On crut la trouver dans Mme de Soissons, sœur du

comte de Soissons et de la première duchesse de Longueville. On dit que Mme de Port-Royal elle-même désigna cette princesse, sage, vertueuse, tranquille, gardant peut-être de sa maison et de la noble abbaye de Fontevrault, où elle avait vécu jusque-là, un goût trop vif pour les honneurs attachés à sa charge; au demeurant, sinon la perfection surhumaine désirée par Angélique, au moins une vertu solide sous un très grand air. Les premiers rapports entre Mme Angélique et Mme de Soissons semblent avoir été faciles, presque affectueux. Pendant quelques mois, Mme de Port-Royal demeura encore à Maubuisson pour mettre la princesse au courant. Mais les anciennes murmurèrent; on indisposa par des rapports et des demi-mots la nouvelle abbesse; peut-être aussi la condescendance un peu dédaigneuse de Mme Angélique, le reproche tacite et constant de sa robe rapiécée, de sa chambre misérable, près de la crosse d'or et du somptueux corps de logis affecté à Madame, finirent-ils par lasser celle-ci. La froideur se glissa insensiblement dans les rapports. Malgré les soins assidus que Mme de Port-Royal rendit à la princesse pendant une grave maladie, Angélique était à charge, cela devenait évident. Bientôt même, les dépenses croissant avec

le train magnifique qu'on rétablissait, on s'endetta, et Mme de Soissons s'oublia jusqu'à dire, pour s'excuser, « qu'on n'avait rempli sa maison que de gueuses. » « Je lui répondis, » écrit plus tard Mme Angélique, comme dans un frémissement de colère, « que si l'on tenait une maison de trente mille livres de rente trop chargée par trente filles que j'avais reçues, je n'estimais pas la nôtre, qui n'en valait que six, incommodée de les recevoir. » Et, joignant les actes aux paroles, elle écrivit au général de Cîteaux pour obtenir la permission d'emmener ses trente novices avec elle; puis, très vite, la réponse favorable reçue, elle demanda secrètement à sa mère, à ses sœurs, à toutes les religieuses de Port-Royal si elles voudraient bien l'accueillir avec sa suite. Cette maison si pauvre « qu'on allait affamer », selon la forte expression de Racine, reçut cette proposition avec un empressement joyeux. Mme Arnauld envoya six carrosses et autant de femmes pour conduire toute cette jeunesse. Et avant que Mme de Soissons fût avertie, avant qu'elle eût pu regretter une parole si fièrement relevée par Mme Angélique, elle trouva sa maison déserte et les trente « gueuses » sur la route de Port-Royal. Le sang des Arnauld ne dégénérait pas.

Ce que fut ce voyage pourtant si court, ce que furent l'arrivée et les premiers jours, les *Mémoires* le racontent jusque dans les moindres détails. Mme Angélique, demeurant quelques jours à Paris à la Visitation, envoya ses filles en avant, mais avec l'ordre de ne pas prononcer une parole jusqu'à son arrivée. On reconnaît là les exagérations habituelles de cet esprit excessif. Elle avait, du reste, si bien formé ses novices à l'obéissance passive que, dans les effusions joyeuses et les embrassements de l'arrivée, pas un mot ne fut prononcé. Port-Royal devait faire tous les frais d'amabilité pour ces trente muettes qui répondaient seulement par leurs sourires. La joie n'en éclatait pas moins ; un *Te Deum* solennel fut chanté, et le soir, malgré les prédictions de Mme Angélique, qui avait annoncé à ses novices « un potage et du pain », la délicate charité de Port-Royal organisa une sorte de festin avec les belles carpes de l'étang. Hospitalité charmante de saint Benoît, perpétuée ainsi à travers les siècles; de nos jours encore, ceux que les hasards de la vie amènent auprès d'un monastère bénédictin retrouvent le même simple et cordial accueil. Nous revoyons en ce moment, au nombre de nos meilleurs souvenirs, les quelques heures passées au Mont-Cas-

sin, la longue route ensoleillée semée de mendiants, clients journaliers de la vieille abbaye, et la grâce affable du religieux français qui les attendait sur le seuil. On se serait cru rejeté en plein moyen âge, dans un cadre de légende, où les anges mêlés aux moines accueillaient les voyageurs et les pauvres avec le même céleste sourire. Mais où nous entraîne le charme de ces souvenirs? Il faut quitter le Mont-Cassin pour Port-Royal, et les anges vont bientôt s'enfuir avec un bruit d'ailes.

Revenons aux trente novices, aux trente muettes, comme on les appelait. Dans les jours qui suivirent leur arrivée, si l'on avait besoin d'une des nouvelles venues, celle-ci tendait silencieusement son bras, où son nom était écrit. Mme Angélique en rejoignant son monde permit une conversation générale pour faire connaissance, puis tout rentra dans l'ordre et la paix habituelle.

Ce furent là, vraiment, les beaux temps de Port-Royal. La ferveur était merveilleuse, la joie si grande que les visages en rayonnaient. Angélique, Agnès, Anne-Eugénie, s'appliquaient sans relâche à la sanctification de ces âmes que Dieu leur confiait, et les actes héroïques passaient à l'état d'habitude, sans qu'on eût l'air de s'en apercevoir. Ainsi, une

novice envoyée par mégarde dans une cellule démeublée où l'on avait serré les sarments y resta jusqu'à ce qu'un hasard fît découvrir la méprise, sans se plaindre, sans même le dire; une autre, après une procession nu-pieds, ne retrouvant plus ses chaussures, pensa qu'il valait mieux s'en passer que de rompre le silence, et plusieurs jours, au cœur de l'hiver, elle marcha ainsi dans les jardins ou sur les dalles; une autre encore, cette charmante Isabelle-Agnès de Châteauneuf, morte à vingt-neuf ans, avait fait du silence sa pratique spéciale. Un carême entier, elle aida les converses à la cuisine sans dire un mot, et cela ne la rendait point chagrine, ni insupportable aux autres, car le sourire ne quittait pas ses lèvres. Du reste, on se demande qui parlait dans l'austère abbaye. On avait supprimé d'abord les récréations, puis les conférences, enfin les paroles même indispensables. De grandes pancartes affichées dans tous les coins de la maison indiquaient les signes à faire dans tel ou tel cas. Et, sauf pour les supérieures et celles qui avaient à traiter avec le dehors, il n'est pas étonnant que des semaines, des mois aient passé ainsi, sans autre conversation que celle que l'on tenait avec Dieu ou avec ses anges.

Cependant, accablées par ce rigorisme que déjà

une sage et maternelle discrétion ne tempérait plus, beaucoup succombèrent avant l'heure. « Dieu se chargea de nous faire de la place, » dit laconiquement Angélique. Elle n'aimait point les plaintes, « les tendretés. » Elle-même, sans qu'on le lui demandât, saignait celles qu'elle croyait malades jusqu'à cinq, six fois en deux jours. C'est un côté étrange de ce caractère, le manque absolu de sensibilité, d'impressionnabilité féminine. Souvent elle se faisait amener les enfants et les pauvres, donnant, à travers la grille, le même coup de lancette sûr et froid, malgré la peur des petits et la timidité des misérables, devant cette religieuse impassible, glacée, son bistouri à la main.

La réputation de Port-Royal était immense. On y affluait de toutes parts. De onze religieuses que la petite abbesse avait autour d'elle au jour de son entrée, on était arrivé à en compter quatre-vingts en 1625. Saint-Aubin, Gif, le Tard, le Lys, Gomerfontaine, humbles prieurés ou puissantes abbayes, appelaient la réformatrice. Après l'avoir vue, elle ou celle des religieuses qu'elle envoyait à sa place, après l'avoir entendue prêcher la réforme et en donner un tel exemple, plusieurs demandaient à finir leur vie dans ce cloître fervent et austère, dans

ce Port-Royal, devenu une sorte de maison mère. On les recevait, agrandissant les dortoirs, construisant des cellules. Et, par une sorte de miracle, les revenus insuffisants au début semblaient se mesurer à la charité et se multiplier comme elle.

Une des réformes les plus complètes de ce temps-là fut celle du Lys, au diocèse de Sens. Déjà en 1623 Mme l'abbesse avait demandé à Port-Royal une prieure et une maîtresse des novices, et Angélique lui avait envoyé Mme Marie des Anges Suyreau, parfaite entre les parfaites, et la charmante, mystique, toujours élégante Anne-Eugénie, qui n'était pas pour déplaire à l'aimable abbesse. Celle-ci, une La Trémoille, descendante de ce Louis II, d'abord en guerre avec Louis XII, puis son ami, après la jolie parole : « Le roi de France ne venge pas les injures du duc d'Orléans, » celle-ci était aussi timide que ses aïeux étaient braves. Envoyée au Lys, un peu comme Mme de Port-Royal à Maubuisson, elle avait à lutter contre l'abbesse dépossédée, et elle parvenait si peu à se faire obéir qu'elle ne put défendre les moniales de Port-Royal envoyées à son aide contre les railleries et les tracasseries mesquines des religieuses du Lys. De guerre lasse, elle appela Mme Angélique (1625). D'abord la réformatrice lui

donna de grands scrupules sur son entrée et sa nomination, « ce qu'elle lui disait avec tant de bonté et de charité que toujours, à la conclusion du discours, Mme La Trémoille l'allait embrasser et se tenait longtemps collée à son col. Ensuite notre mère lui disait dans une douceur non pareille : Eh bien ! tout ce que je vous dis là n'est-il pas vrai ? Il faut bien demander pardon à Dieu. C'est une chose pitoyable de vouloir être abbesse, et, si on ne le veut soi-même, de se laisser aller par mollesse et par défaut de générosité à la volonté de ses parents. »

Une fois les bulles obtenues et Mme de La Trémoille légitimement nommée, Angélique insista avec la même force pour lui faire remplir les devoirs de sa charge. Cela n'était point facile. Au chœur, au réfectoire, au chapitre, l'abbesse indigne la supplantait. Et s'il arrivait que Mme de La Trémoille entonnât un office, la voix discordante et irritée de l'ancienne l'interrompait et l'empêchait de poursuivre. Interdite, tremblante, la jeune abbesse se jetait, en larmes, aux pieds d'Angélique, la suppliant de ne point l'envoyer à l'office. Elle ne pouvait l'entendre sonner sans un battement de cœur. Cette nature timide et tendre était peu faite pour les luttes de cette sorte. Mme Angélique tenait bon ; et, du reste,

elle agissait auprès de l'abbesse déposée avec tant de tact et d'habileté qu'elle finit par la calmer et la réconcilier avec sa remplaçante, ce qui semblait de toutes les entreprises la plus difficile. Tout fut donc rétabli dans le calme, dans un ordre parfait; quatre mois entiers Mme de Port-Royal, presque toujours malade, surveilla son œuvre; elle était épuisée par ces fatigues sans trêve qu'elle portait jusqu'au bout de ses forces, « voulant être généreuse et regarder l'éternité. » Plus tard Mme de La Témoille vint passer quelque temps à Port-Royal pour en prendre les coutumes et l'esprit; elle voulut même y refaire son noviciat. L'œuvre était donc heureusement achevée au Lys. Mme Angélique revint à Port-Royal pour y mener à bien un nouveau et très important projet.

II

Depuis la mort de son mari (1619), depuis l'entrée à Port-Royal de sa dernière fille, Madelon (1623), — la belle petite Madelon, alors âgée de quinze ans, et qui en passa vingt dans le cloître effacée et

inutile, « à cause des vapeurs qui lui montaient à la tête, » — Mme Arnauld mena une vie encore plus retirée et édifiante. En vain la duchesse de Guise, qui l'aimait fort, avait-elle voulu lui confier l'éducation de sa fille. A un établissement si honorable à la cour, l'austère veuve préférait de longs et fréquents séjours à Port-Royal, de plus en plus longs, de plus en plus fréquents. Mais à l'habiter si longtemps, Mme Arnauld avait éprouvé combien ce lieu marécageux et bas était malsain. Les fièvres étaient continuelles, la mortalité très grande ; il semblait urgent de transporter ailleurs le monastère, et Paris, tout proche et plein d'amis de Port-Royal, semblait tout indiqué. Longtemps Mme Arnauld y poursuivit un projet d'établissement. L'archevêque, Jean-François de Gondi, s'y refusait, craignant de voir les abbayes des environs imiter cet exemple ; on ne trouvait pas, du reste, une maison convenable à acheter. Les choses en étaient là quand un jour, touchée de la grâce à une profession, Mme Arnauld désira faire une retraite : « J'eus une grande joie, écrit Mme Angélique, me doutant bien que cette retraite de quelques jours aboutirait à celle de toute sa vie. Elle eut la bonté et l'humilité de n'y vouloir prendre conduite que de moi. » Éclairée d'une vive lumière, décidée à

embrasser la vie religieuse, où cinq de ses filles l'avaient déjà précédée, Mme Arnauld confia à Angélique que la seule pensée de Mme Le Maistre la retenait dans le monde. Avertie, Catherine Le Maistre, déjà à moitié religieuse, supplia sa mère de suivre l'appel de Dieu et de faire coïncider son entrée avec la fondation d'une maison à Paris. La double décision une fois prise, on multiplia les démarches auprès de M. de Gondi, dont on emporta le consentement d'assaut ; les recherches redoublèrent d'activité. On acheta enfin une maison, sise au faubourg Saint-Jacques, avec la double autorisation de Mgr de Gondi et du général de Cîteaux. Port-Royal de Paris commençait (1625).

En permettant la translation, l'archevêque avait interdit un dédoublement ; au bout d'un an, les quatre-vingt-quatre religieuses de Port-Royal devaient être établies à Paris ; aucune ne resterait aux champs. Pendant que Mme Arnauld faisait des prodiges d'aménagement pour organiser une maison trop petite et évidemment insuffisante, Angélique se rendait à Poissy pour une nouvelle mission. Là, sur les instances de la marquise de Meignelay, elle essaya de pacifier un monastère où dix à douze religieuses seulement, à la suite de leur abbesse et de

Mme de Dampierre, sa sœur, désiraient la réforme ; où toutes les autres préféraient garder le calme un peu somnolent de leur vie passée. Et c'étaient des ligues, des querelles, des divisions à faire pitié ; Mme de Port-Royal excita l'admiration des plus endurcies elles-mêmes par son grand sens et l'éloquence entraînante qui lui était naturelle. « Quelle abbesse ! disait-on, quel grand esprit ! quelle force pour persuader ! » Mme de Dampierre, comme Mme de La Trémoille, fut sous le charme ; parfois, jusqu'à onze heures ou minuit elle restait suspendue auxlèvres d'Angélique, demandant des conseils, soumettant ses projets. Mme de Port-Royal gagna bien deux ou trois des plus relâchées, elle essaya bien d'adoucir l'esprit de Mme de Poissy, qui n'employait à sa grande œuvre ni tact ni prudence. Mais le temps qu'elle avait à passer là était trop court, et elle n'emporta pas de résultat plus effectif que le : « Il est vrai, madame, il est vrai, madame, » répété par les rebelles à la fin de ses exhortations les plus véhémentes.

A la suite de cette courte mission, elle arriva au faubourg Saint-Jacques, à cet hôtel de Clagny où dix-huit religieuses, à grand'peine, pouvaient trouver place. Pendant trois semaines il fallut subir

l'absence de clôture et les visites encombrantes des dames amies; on devait dîner en deux fois, le réfectoire étant trop petit pour contenir la communauté; un quart seulement des religieuses entrait dans le chœur. Ce fut dans ces conditions que, le 16 juin, Mgr de Gondi installa définitivement la maison en y mettant le saint sacrement. Il était urgent de bâtir. Une fondatrice généreuse, Mme de Pontcarré, ayant offert quatre-vingt mille livres, on jeta le fondement des grands dortoirs. Mais ces constructions demandaient bien du temps, et le délai d'un an imposé par l'archevêque était trop court. On convertit alors les greniers en cellules, on s'entassa comme l'on put, provisoirement. En décembre, Mme Angélique alla chercher la Mère Agnès et le reste de la communauté de Port-Royal des Champs, ce berceau de la réforme qui allait demeurer désert. On ne dit pas qu'Angélique ait eu aucune émotion en s'éloignant de ces murs; si elle en ressentit quelque vague atteinte, elle la refoula comme trop humaine. On rapporte seulement, à ces jours-là, un trait touchant. Debout sur le seuil, elle faisait faire ou défaire un travail à de pauvres gens, leur donnant sans compter d'un grand sac d'argent qui était auprès d'elle. Un dernier arriva, elle n'avait

plus rien ; sans hésiter elle se déchaussa vivement et lui tendit ses souliers. Et Port-Royal, le Port-Royal primitif, austère, heureux, béni de Dieu, s'enfonce ainsi dans le lointain au rayonnement doux d'un dernier acte de charité.

Mais un changement plus important s'opérait en même temps. En 1624, l'abbé de Clairvaux, dom Denys l'Argentier, venait de mourir ; en 1625, M. Boucherat, abbé général de l'ordre de Cîteaux, s'éteignait aussi. En le perdant, Mme Angélique voyait disparaître celui qui l'avait le plus aidée dans ses projets et ses règlements, sinon par un concours direct, au moins par une approbation constante. Cette mort jeta l'abbaye en grand émoi. Les religieuses se remplaçaient sans interruption devant le saint sacrement pour demander un supérieur favorable à la réforme et qui ne menaçât pas de tout remettre en question. Leurs vœux ne furent pas exaucés. M. de Nivelle, nommé successeur de M. Boucherat, manifesta l'intention de faire cesser toute singularité, — il appelait ainsi la réforme, — d'interdire même la fondation de Paris, approuvée déjà par son prédécesseur. M. de Nivelle ne connaissait pas Angélique Arnauld. Quand un obstacle se présentait devant elle, elle le tournait si c'était possible,

on l'a vu dans les longs et patients efforts des premiers temps de sa conversion pour gagner à elle les volontés rebelles. Mais si elle ne réussissait pas ainsi, elle brisait l'obstacle et passait outre. M. de Cîteaux ne voulait pas de la réforme : on écarterait M. de Cîteaux. Et cela se fit ainsi.

Mme de Port-Royal sollicita de puissants amis, agit auprès de l'archevêque, écrivit à Rome avec tant de netteté et de vigueur qu'en 1627 elle reçut une bulle du saint-père ; par cette bulle, au milieu des plus grands éloges donnés à sa conduite passée, Urbain VIII l'exemptait de la juridiction de Cîteaux et la plaçait sous l'autorité directe des évêques. Elle-même nous a laissé un *Mémoire* contenant les principales raisons qui la poussèrent à cette démarche, et, chose inexplicable pour une religieuse, elle adressa ces pages, réquisitoire fulminant contre les Pères de l'ordre, à Jérôme Bignon, avocat général, qui devait les lire en pleine audience. C'était en 1653, il est vrai ; depuis longtemps cet esprit lumineux s'était faussé. Le tableau est évidemment exagéré, poussé au noir, — Mme Angélique n'était point tendre à ses ennemis, — et par une étrange aberration, à mesure qu'elle avance, la plupart des religieux sont rangés par elle dans cette catégorie.

Quand nous arriverons aux malheureux jésuites, ce sera de la fureur. Actuellement, les bénédictins seuls sont en cause. Ne croyant pas avoir assez fait, jugeant que ce bref ne l'éloignait pas encore suffisamment de leur direction, Mme de Port-Royal résolut d'abandonner la règle même de Saint-Benoît et de Saint-Bernard pour se ranger sous celle de Saint-Augustin. Alors se fit la rencontre de l'abbesse et de Mgr de Langres; alors se forma le plan d'un ordre nouveau; et Mme de Port-Royal se consacra à la fondation de l'institut du Saint-Sacrement.

Mgr ZAMET

ET L'ORDRE DU SAINT-SACREMENT

I

Nous venons de nommer Mgr de Langres; l'heure est venue où il va jouer un rôle important dans cette histoire. Les jansénistes disent beaucoup de mal de ce prélat, qu'ils nous montrent inconstant, inconsidéré, d'une spiritualité outrée et fausse. Pour qu'ils se tiennent dans ces généralités-là, il faut vraiment qu'ils n'aient rien de bien grave à relever: « pour l'honneur de Dieu, » messieurs de Port-Royal mettent volontiers au grand jour les plaies de leurs adversaires, et Mgr de Langres, bien qu'avec une véritable modération, fut de ceux-là. Mais, au témoignage un peu intéressé des jansénistes, nous opposons M. de Condren, saint Vincent de Paul, M. de Bérulle, M. Olier, saint François de Sales, sainte Jeanne de Chantal : on le voit, tous les grands noms de cette première moitié du dix-septième siècle. Le

seul reproche sérieux contre l'évêque, nous le trouvons, entre mille marques d'estime, sous la plume délicate de sainte Chantal. Elle dit que le prélat « tient les âmes trop serrées » dans des exagérations de renoncement. Étudions-le de plus près.

Sébastien Zamet, père de Mgr de Langres, avait été amené en France par Catherine de Médicis et attaché par elle à Henri III. Il fit très vite une fortune colossale dans la finance et se qualifiait plaisamment de « seigneur suzerain de dix-sept cent mille écus ». Engagé dans la Ligue, un peu malgré lui, ce financier négocia habilement entre Mayenne et Henri IV et devint l'ami du grand roi, vivant auprès de lui dans une intimité qui ne se démentit jamais. Un de ses fils, le maréchal Zamet, dont Andilly parle dans ses Mémoires avec une admiration émue, mourut bravement au siège de Montpellier; l'autre fut Mgr de Langres.

D'abord aumônier de Marie de Médicis, abbé de cour et mondain, Mgr Zamet se convertit dans une grande maladie et se consacra désormais à la conduite de son diocèse avec un zèle, une régularité exemplaires. Entre autres réformes il entreprit celle du Tard, grande abbaye bénédictine à trois lieues de Dijon; il réussit au delà de toute espérance, et cette

maison devint bientôt l'admiration de la Bourgogne. Une telle similitude d'œuvres, presque de vocation, devait rapprocher Mgr de Langres de Mme Angélique. La rencontre se fit à Paris, par l'entremise d'Arnaud d'Andilly, grand ami du prélat; déjà Mme de Chantal avait parlé de Mme de Port-Royal à l'évêque, en 1622, avec son admiration communicative, et, en 1628, elle ne se tient pas de nommer encore à Mgr Zamet « cette Mme de Port-Royal si riche devant Dieu ». Angélique accueillit avec bonheur « cet homme tout de Dieu », ce sont ses propres expressions, et, avec son impétuosité ordinaire, elle voulut se mettre sous sa direction. L'évêque ne la ménagea pas. Il exigea d'elle la promesse de ne plus penser à abandonner son poste, et lui fit refaire ses vœux, sans restriction mentale cette fois; il demanda ensuite le départ d'Agnès, puis celui de Marie-Claire; elles furent envoyées au Tard, avec la mère Geneviève Le Tardif, pour y prendre l'esprit des religieuses, — l'esprit de l'évêque, — tandis que quelques membres de l'abbaye du Tard venaient à Port-Royal donner une impulsion nouvelle. A peine arrivée en Bourgogne, Agnès écrivit à sa sœur « des lettres d'un ravissement admirable »; la perfection qu'elle avait sous les yeux dépassait

ses rêves. Marie-Claire, toujours douce et tendre, aurait bien voulu ne pas quitter Angélique ; l'influence du milieu agit d'une façon plus lente, plus durable aussi, sur cette âme profonde... La fusion des deux monastères semblait chose facile. Presque en même temps que Port-Royal, le Tard avait obtenu l'exemption de la juridiction de Cîteaux ; l'échange des religieuses tendait à donner aux deux maisons le même esprit. Ce point était capital ; dans la pensée de l'évêque, l'ordre du Saint-Sacrement devait sortir de l'union des deux monastères.

Longtemps dans ses pieuses veilles Mgr Zamet avait médité d'établir un ordre voué à l'adoration et à la réparation. Sans interruption les religieuses se succéderaient devant le saint sacrement : c'était là l'idée dominante. Quand il s'en ouvrit à Mme Angélique, elle accueillit ce projet avec enthousiasme. Elle aussi, quoique dans un autre esprit, nous le verrons, avait eu le même dessein. Tandis que l'évêque rédigeait les constitutions, demandait les approbations à Rome, Mme Angélique obtenait que Mme de Longueville se déclarât fondatrice, et que M. Le Féron, un des doctes amis de Port-Royal, allât soumettre le projet à Urbain VIII, qui le bénit avec joie.

Cependant, tandis qu'on se hâtait vers le but

entrevu, il fallait vivre, il fallait continuer la construction de Port-Royal de Paris. Mme Angélique passait quelquefois de cruelles heures. Mgr Zamet aimait les bâtiments magnifiques ; il avait gardé de son origine italienne, de ce pays où la beauté semble flotter dans l'air, dans la lumière, plus éblouissante qu'ailleurs, le goût inné de l'harmonie et de la perfection de la forme, goût dangereux quand les ressources ne sont pas à l'avenant. Les quatre-vingt mille livres de Mme de Pontcarré avaient à peine suffi aux fondations ; on s'endetta pour poursuivre les travaux ; bientôt les dépenses atteignirent le chiffre exorbitant de cent trente-six mille livres. L'abbesse ne savait plus à qui entendre. Souvent, au tour, quand on annonçait un créancier, elle s'enfuyait tout en larmes, envoyant quelqu'une de ses sœurs le recevoir. Son horreur des dettes la jetait dans des transes sans fin. Les dons arrivaient, il est vrai, les amis puissants et riches ne manquaient pas ; grâce à eux le monastère fut achevé en 1629. Les soucis de Mme de Port-Royal étaient encore bien lourds. Elle allait en être délivrée.

Lors du siège de la Rochelle, la reine était venue visiter Port-Royal de Paris, et, comme elle insistait gracieusement pour que Mme Angélique lui deman-

dât quelque chose, celle-ci la supplia de mettre son abbaye en élection. Marie de Médicis, surprise et charmée d'une requête aussi humble, y acquiesça après quelques hésitations. Pour la première fois, en 1630, on réunit le chapitre où chacune des religieuses donna sa voix. La Mère Geneviève Le Tardif, une des meilleures novices de Maubuisson, celle qu'on appelait « la sainte », fut ramenée du Tard et élue abbesse. La Mère Jeanne de Saint-Joseph de Pourlans, abbesse du Tard, remplacée dans sa charge par Agnès Arnauld, fut nommée prieure ; comme elle le désirait, Angélique n'était plus rien !

Comme elle le désirait ! Certes, ce désir semblait sincère en elle ; mais qu'il y a loin d'une résolution fervente à sa réalisation pratique et douloureuse. Et toute abdication est douloureuse. La mélancolie de Charles-Quint à Saint-Just est bien humaine, on ne peut assister vivant à ces sortes de funérailles.

On s'étonnera peut-être que Mgr Zamet, au moment de fonder un ordre nouveau, se soit privé d'un auxiliaire aussi précieux. Mais l'évêque voulait que cet ordre fût selon son esprit, il désirait en être en quelque sorte le supérieur direct. Mme de Port-Royal ne se serait pas contentée d'une supériorité nominale. Pour elle, commander était une sorte de

seconde nature. Depuis l'âge de onze ans elle dominait les autres par la souveraineté la plus indiscutable, la souveraineté royale de l'esprit. Et, à cette longue habitude d'un empire sans contrôle, elle avait contracté deux tendances impossibles à vaincre à cette heure : une confiance en elle-même illimitée, un exclusivisme étroit. A force de contrainte, elle pouvait peut-être se soumettre et obéir : mais il lui était impossible de comprendre d'autres voies que ses voies, d'autres sentiers que ses sentiers. Elle avait toujours foulé les mêmes routes, guidant ses filles à sa suite, et cela trente ans durant. Il lui semblait dur, il lui semblait illusoire de changer de chemin. Bien plus, elle ne pouvait en comprendre d'autres.

Et pourtant, qu'elles sont infinies dans leurs variétés, les voies qui mènent à Dieu! Les uns, comme l'aimable François de Sales, vont à Lui dans la douceur joyeuse des âmes pures ; les autres, comme Angélique, par la route ardue de l'austérité et le dénuement. Qui se fera juge entre eux? Dieu laisse les âmes libres de choisir, dans le champ immense du bien, le point où leur attrait les porte, où elles s'épanouiront plus librement. Et c'est un cachet de l'erreur de ne rien comprendre à ces choses et de

regarder avec étonnement, sinon avec mépris, les dons divers de Dieu. Ce fut là l'écueil suprême d'Angélique. Elle rentrait dans le rang volontairement, il est vrai, et sur sa prière. Mais cette place secondaire lui devint odieuse à son insu même, et tout acte qu'elle n'inspirait plus lui semblait déplacé, imparfait. Elle vit Mgr de Langres rechercher la splendeur d'un culte affectueux et tendre envers Jésus-Christ, orner son église, la remplir de lumières et de fleurs, un de ses grands scandales ! Elle le vit, essayant d'attirer les gens du monde par la douceur d'un accueil qui n'enlevait rien à la rigueur de la clôture, mêler à l'austérité du fond la pompe du costume et des cérémonies qu'il voulait en quelque manière dignes du Maître qu'il servait. Et cela choqua extraordinairement les idées de pauvreté et de dénuement de l'ancienne abbesse. Est-ce un fait inouï, ou plutôt, depuis la prédication de l'Évangile, un double courant ne s'est-il pas perpétué à travers les siècles ? N'entend-on pas l'amère parole : « Pourquoi cette profusion ? » Et la douce réponse du Seigneur : « Laisse faire ; ce qu'ils font est une bonne œuvre. » Elle ne pouvait pas laisser faire. Repliée sur elle-même, et n'écoutant que son orgueil froissé, son esprit heurté, elle n'entendait pas la réponse du Maître. « On voyait bien, sans que je

le dise, que je n'approuvais pas, » écrivait-elle ; et l'évêque sentait aussi que cet esprit exclusif et altier « lui nuisait céans ». Le malentendu s'établissait. Une irritation sourde grandissait en elle. Et nous notons ces signes précurseurs de la crise prochaine.

Tout aussitôt que j'eus quitté la charge, la Mère Geneviève qui avait été du monastère du Tard et qui en avait pris l'esprit, ayant aussi pour conseil la prieure, changea par l'ordre de l'évêque toute la conduite de cette maison qui était dans une très grande docilité, pauvreté et simplicité ; ce qui faisait nos sœurs toutes bêtes, disait-on. Il y en avait plusieurs qui ne savaient pas écrire quand elles avaient été reçues ; et, voyant que c'étaient des esprits assez médiocres, qui ne pouvaient pas être employés à des charges où il fallût écrire, je jugeais inutile qu'elles l'apprissent ; on voulut aussitôt qu'elles le sussent, et on garnit incontinent toutes leurs cellules d'écritoires afin que tout le monde écrivît, au lieu qu'auparavant il n'y avait que les officières qui en eussent, ou celles que l'on destinait à écrire ce qui était nécessaire pour la communauté. On disait qu'il fallait rendre toutes les sœurs capables de tout.

Ici, une parenthèse. Ces sœurs « toutes bêtes » étaient évidemment la minorité ; pour les autres, la

grande simplicité dont parle Angélique ne les empêchait pas de parler à tout propos en latin, car presque toutes l'apprenaient, et de se livrer aux recherches les plus périlleuses d'une théologie raffinée. La suite de cette histoire ne nous le montrera que trop. Plus tard, en effet, quand on essayera de les convaincre de leurs erreurs, quand on les suppliera de s'en rapporter aux décisions des évêques et du pape, ces esprits superbes, tout pleins de leur propre excellence, ne sauront s'y résoudre. On les verra, au moment de la signature du formulaire, rire de l'obéissance inintelligente des religieuses de Sainte-Marie, de leur ignorance des textes. Était-ce là la grande simplicité d'esprit dans laquelle on les entretenait? Mais poursuivons.

Ce qui me fâcha le plus ce fut qu'on mit au tour et à la sacristie les plus imparfaites, que je n'avais jamais voulu employer, et cela pour les contenter. On ne voulut plus recevoir de pensionnaires (à Paris comme à Port-Royal des Champs on élevait des enfants à l'intérieur de l'abbaye), *si elles n'étaient filles de marquis ou de comte. Il fallait tous les jours changer de potage et faire des saupiquets d'œufs qui nous étaient inconnus. A l'église, force parfums, plissure de linge et bouquets. On priait tout le monde de venir dire la messe et de prêcher (c'était le*

temps des pères de l'Oratoire; parfois un jésuite, le P. Binet, ami de Mgr de Langres, y venait aussi). On faisait tous les jours des connaissances nouvelles. Avec cela des austérités extraordinaires, des jeûnes au pain et à l'eau, etc. On remarque les contradictions de ce réquisitoire.

Ce qui, bien plus que tout cela, aurait dû choquer Angélique, ce sont les exagérations d'humilité de ces religieuses, si mondaines à ses yeux. Elles poussaient la simplicité à un point tel qu'au parloir surtout elles cachaient ce qu'elles pouvaient avoir d'esprit, se faisant passer pour stupides; elles prenaient des airs ou disaient des paroles d'insensées. Celles qui avaient trouvé le moyen de se rendre plus méprisables par des manières choquantes et ridicules pensaient avoir mieux réussi. Et le mot spirituel de sainte Thérèse nous revient là-dessus en mémoire : « Hélas! disait-elle à ses filles, nous sommes si sottes par nature qu'il ne faut pas l'être encore par grâce. » Mgr de Langres mit promptement bon ordre à cette fausse entente de la vertu; mais, chose étrange, ce n'était pas ce côté répréhensible qui répugnait à Angélique. Son orgueil seul souffrait en elle, et se tournait contre les autres en une dureté révoltante.

A cette époque, l'année même de sa démission,

les mémoires de Port-Royal citent d'elle, avec admiration, des traits incroyables. Qu'on en juge :

Mme Arnauld, ayant passé trois ans au noviciat, fit profession entre les mains d'Angélique, sous le nom de Catherine de Sainte-Félicité ; c'était alors une femme de cinquante-six ans, épuisée par une vie très laborieuse et par ses épreuves si fréquentes de maternité. Sa vue était fort affaiblie. Elle pensait, après sa profession comme avant, remplacer le grand office par celui de la sainte Vierge, qu'elle savait par cœur. Sans entrer dans ces détails, Angélique la pria de suivre la règle commune. Mme Arnauld obéit, sentant bien qu'elle y perdrait la vue, « ce qui en effet arriva, n'y voyant qu'à se conduire un peu par la chambre, » ajoute laconiquement Mme Le Maistre. Angélique était alors abbesse ; ce n'était à ses yeux ni une exagération de régularité, ni une sécheresse de cœur, on ne relève même le fait que par hasard, à l'honneur de la sœur Catherine de Sainte-Félicité.

Autre trait : un jour (1630), une jeune fille passant devant les constructions de Port-Royal de Paris demanda avec effroi « quelles étaient les malheureuses pour qui on bâtissait cette prison ». Là-dessus, étant venue voir quelqu'une des religieuses, alors au Tard sans qu'elle le sût, elle rencontra à la grille

Madame l'abbesse. « Je me trouvai saisie d'un mouvement si violent, raconte Angélique, que je lui dis qu'elle se perdrait dans le monde, qu'elle devait entrer dès l'heure même dans la maison, quoiqu'elle ne fût pas venue pour cela, qu'elle me crût et qu'elle se laissât faire violence. »

« J'éprouvais une angoisse horrible, ajoute la jeune fille, — plus tard sœur Pineau, — répétant : — Mon Dieu, faites-moi la grâce de faire ma volonté et non la vôtre, ne sachant ce que je disais. — C'est à ce coup qu'il faut entrer, insistait Madame ; Dieu veut que vous soyez religieuse. Debout devant la grille, je tenais les barreaux à deux mains pour me soutenir. La douleur et la répugnance me firent frapper à la tête contre les barreaux, assez rudement sans le sentir. — Je veux que vous alliez à la porte, je vais vous recevoir, il n'y a plus à délibérer, disait Madame. J'y allai comme un criminel qu'on mène au supplice, n'ayant de consolation qu'à penser à une mort prochaine. Elle ouvrit. Je me jetai à ses pieds, fondant en larmes. La nuit suivante, la fièvre me saisit, et je ne me relevai plus de six semaines. » Quelle marche effrayante avait donc faite Angélique depuis saint François de Sales? Comment en était-elle venue à prendre les « mouvements

violents » de sa nature impulsive et altière pour une inspiration directe de l'Esprit-Saint? Esprit qui ne parle pas dans l'ouragan, qui ne parle pas dans la tempête, mais dans la douceur de la brise. « Le Seigneur passait, auprès d'Élie, dans le souffle doux et léger... »

II

Ici, qu'on nous pardonne une courte digression psychologique. A la mort de saint François de Sales, nous l'avons vu, Mme Angélique était restée « destituée de toute conduite ». De 1621 à 1628 ou 1630, c'est-à-dire de trente à quarante ans, les pleines et décisives années de la vie, elle fut seule à guider son âme, seule à se décider, à vouloir, à agir, à orienter sa vie enfin. Il était évident que, se conduisant elle-même, elle devait aller dans le sens de ses aptitudes, dans le sens de ses inclinations morales. Entre tant de dons merveilleux, il y avait en elle, comme elle l'écrivait à Mme de Chantal, « une opiniâtreté qui la rendait malade quand on la contredisait, » « une force d'orgueil qui lui faisait trahir son cœur. »

N'ayant pas d'autre maître, elle suivit cette pente naturelle ; et son âme s'obscurcit et se raidit de jour en jour. Tout cela était invisible aux autres : l'éclat des œuvres extérieures jetait sur ces germes de mort toute l'illusion de la vie. Mais qu'un obstacle fût posé devant cette opiniâtreté ; qu'une humiliation exaspérât cet orgueil, et l'on allait mesurer la profondeur de la plaie !

On ne s'étonne pas que Mgr de Langres ait fait tous les efforts possibles pour affranchir ses religieuses d'un joug aussi dur. Il était le premier à rendre hommage aux rares qualités de cet esprit, à son éloignement inné de toute bassesse, à sa soif de perfection ; mais il sentait en même temps qu'il n'avait aucune prise sur cette volonté indomptable, et que, pour réussir auprès d'elle, il fallait d'abord adopter ses idées et ses jugements, ayant l'air de la conduire, en réalité lui obéissant docilement... Sur ces entrefaites, deux lettres, l'une de la reine, l'autre du roi, autorisèrent la fondation de l'ordre du Saint-Sacrement. Mgr de Paris acquiesça au bref d'Urbain VIII et accepta, après bien des hésitations, d'être l'un des trois fondateurs de l'ordre. Mis en demeure de commencer son œuvre, Mgr Zamet réclama donc Mme de Saint-Joseph de Pourlans comme

abbesse, voulant à tout prix écarter l'altière Angélique.

Mais l'archevêque de Paris n'entrait pas dans ces raisons. Ce prélat était fort jaloux de son autorité. Il souffrait avec impatience que la bulle d'Urbain VIII lui adjoignît deux supérieurs pour la conduite de l'ordre nouveau : Octave de Bellagarde, archevêque de Sens; Sébastien Zamet, évêque de Langres; aussi hésita-t-il longtemps avant de permettre l'achat d'une maison. Il s'y résigna, enfin, d'assez mauvaise grâce (1633), à la condition de réclamer un autre bref qui mît le monastère sous sa seule juridiction, à la condition aussi d'affaiblir l'influence de Mgr de Langres, en écartant les religieuses du Tard. L'archevêque de Paris refusa donc Jeanne de Saint-Joseph de Pourlans, et exigea qu'Angélique Arnauld fût nommée abbesse du Saint-Sacrement. Mgr Zamet se soumit; mais, par une sorte de pressentiment, il adjoignit à Angélique une de ses postulantes, Mlle de Chamesson, — sœur Anne de Jésus, — avec ordre de l'initier à tout et de la préparer à une supériorité prochaine.

Ainsi réclamée par l'archevêque de Paris et repoussée par l'évêque de Langres, Mme de Port-

Royal, suivie de trois religieuses et de quatre postulantes, arriva donc au nouveau monastère, dans le carrosse de la duchesse de Longueville, fondatrice de l'œuvre, — le roi en était fondateur. — La maison, située rue Coquillère, quartier élégant s'il en fut, tout près du Louvre, répondait aux intentions de Mgr de Langres. Et Angélique, toute ravie qu'elle fût d'y aller, souffrait de ce voisinage, voyant les choses d'un autre biais et d'un esprit bien différent. Les Pères de l'Oratoire, M. de Condren entre autres, faisaient une chaude propagande au nouvel institut. Les prêtres affluaient pour y dire la messe, y prêcher; on demandait au parloir Madame l'Abbesse, dont la réputation, on le conçoit, ne perdait rien à cet éclat inaccoutumé. Au dedans, elle portait ses filles au silence, à la solitude, au dégagement du monde. Elle retranchait, il est vrai, tout ce qu'elle pouvait à la pompe extérieure, suivant de loin les désirs de l'évêque, et déjà laissant percer des répugnances étranges que rien ne pouvait vaincre. Par exemple, elle considérait comme une irrévérence coupable d'entourer l'autel de lumières et de fleurs. C'était une de ses épreuves les plus pénibles. « Je pensais que Dieu aveugle quelquefois un grand nombre de justes, écrivait-elle, pour avoir une âme mortifiée à

son gré. » Hélas! les aveugles, ce sont toujours *les autres!*

Extérieurement, tout semblait marcher assez bien, malgré les divergences profondes entre Angélique et Mgr de Langres, quand un vent de tempête se leva contre la maison. Les jansénistes appellent cela l'« affaire du Chapelet secret ». Ici, il nous faut revenir un peu en arrière.

La réputation de sagesse et de haute vertu d'Agnès Arnauld n'était pas moins grande que celle de sa sœur. On le sait, c'était une religieuse d'une régularité exemplaire, n'ayant à se reprocher, peut-être, qu'un esprit un peu vain et une tendance innée à la préciosité, une sorte de Julie d'Angennes mystique. Elle qui, toute jeune, demandait à Dieu avec une hauteur impatiente « pourquoi il ne l'avait pas fait naître dame de France », apportait dans ses dispositions intérieures la même recherche d'excellence, la même ambition des choses relevées. Coadjutrice de Port-Royal, puis abbesse du Tard, elle avait été employée dans l'intervalle à des missions délicates, à des réformes difficiles : à Maubuisson, où elle accompagna la Mère Suyreau, élue abbesse à la mort de Mme de Soissons ; à Gomerfontaine, où elle convertit la prieure. Le désordre de cette der-

nière abbaye lui faisant horreur, elle écrivait plaisamment à Angélique qu'elle croyait avoir été envoyée là pour honorer l'article du Symbole : *Descendit ad inferos.* Lors de l'institution du Saint-Sacrement, elle était de tous les conseils, mêlée à tous les projets, toujours présente au parloir, lorsque Mgr Zamet parlait à Angélique. Cet ordre nouveau la jetait dans le ravissement; elle ne vivait que de cette pensée; malheureusement, sa dévotion, suivant la pente de son esprit, devenait confuse, embrouillée, d'une quintessence inintelligible. Vraiment, quand Mme de Port-Royal parlait tout à l'heure de la grande simplicité de ses filles, on se demande si elle oubliait *le Chapelet secret,* et si rien de plus alambiqué et de moins simple pouvait sortir d'un cerveau raisonnable, fût-ce même un cerveau de femme!

C'était, sur les attributs de Jésus-Christ au saint sacrement, une méditation en seize points, que les initiés seuls pouvaient comprendre. Cet écrit est inquiétant, non point surtout par le manque de précision théologique, — on peut errer avec les meilleures intentions, — mais par la fausse tendance d'esprit qu'il révèle. Ce sacrement, dont Dieu a fait le sceau de son amour envers les hommes, est représenté comme terrible, redoutable, inaccessible. Veut-on avoir un

aperçu? Des seize attributs que l'âme reconnaît et adore, — en mémoire des seize siècles écoulés depuis l'institution de l'Eucharistie, — pas un ne tend à glorifier l'ineffable bonté de Dieu, refuge, ami, aliment de l'homme dans son exil; tous inspirent l'épouvante devant l'implacable sainteté du Seigneur. Ce sont entre autres — nous citons à regret ces termes barbares — l'*inaccessibilité*, l'*incompréhensibilité*, l'*indépendance*, l'*incommunicabilité*, l'*illimitation*, l'*inapplication*, etc. Ainsi toutes les pensées d'une religieuse vouée à l'adoration de Notre-Seigneur, au très saint sacrement, allaient à se retirer de Jésus-Christ, qui, se suffisant à lui-même, n'approchait qu'avec répugnance de ses pauvres créatures. Où était donc la bonté de Dieu? Où était son infinie miséricorde? A quoi bon établir sa demeure parmi les hommes, si c'est pour se renfermer dans une retraite inaccessible, insensible aux misères et aux faiblesses, bien plus, n'apportant sur ce trône de la divine tendresse que les exigences terribles d'une sainteté « incommunicable » ?

Une extravagance aussi étrange étonna les théologiens ; on hésita longtemps à voir dans Agnès Arnauld l'auteur de cet écrit dangereux. Qu'une influence pernicieuse s'y fasse sentir, y ait même

une place prépondérante, cela est évident. Mais *le Chapelet* nous semble bien être de la Mère Agnès. C'est le tour alambiqué de son esprit; et du reste, outre qu'elle le confesse elle-même, nous retrouvons les termes mêmes du *Chapelet* dans une lettre adressée à M. Le Féron, alors à Rome, en instance pour l'ordre du Saint-Sacrement. Agnès le supplie de presser la cause et ajoute : « Je regarde ce mystère comme une cause à laquelle je dois mon être par *anéantissement* et non par *application*. » (1626). Tout ceci était tenu si secret que rien n'avait percé au dehors, quand Mme de La Trémoille, abbesse du Lys, venant à Port-Royal, on lui communiqua le précieux écrit « pour la grande amitié et le respect qu'on avait pour elle ». Une fois de retour au Lys, l'abbesse le montra à son évêque, pour le lui faire admirer (1633). Or cet évêque, ou plutôt cet archevêque, était Octave de Bellegarde, l'un des trois supérieurs du Saint-Sacrement. Effrayé, scandalisé, bien aise aussi peut-être de montrer au public ce qu'était cette spiritualité des Arnauld dont on faisait si grand cas, Mgr de Bellegarde déféra cet écrit en Sorbonne.

Huit docteurs chargés de l'examiner se réunirent.

Nous trouvons parmi eux André Duval, d'une

sainte réputation, et Nicolas Cornet, « ce docte et avisé syndic » que louera Bossuet. Leur étonnement et leur indignation furent extrêmes, la censure terrible. La voici :

Nous, docteurs en théologie de la faculté de Paris, certifions avoir lu le livre qui porte pour titre : le Chapelet secret du très saint sacrement, *que nous avons trouvé contenir plusieurs extravagances, impertinences, erreurs, blasphèmes et impiétés qui tendent à détourner les âmes de la pratique des vertus de la Foi, Espérance, Charité ; à détruire la façon de prier instituée par Jésus-Christ et introduire des opinions contraires aux effets d'amour que Dieu a témoigné pour nous, et nommément au sacrement de la sainte Eucharistie et au mystère de la sainte Incarnation ; l'avons jugé périlleux, de dangereuse conséquence, digne d'être supprimé et défendu. En témoignage de quoi nous avons signé la présente, à Paris, au collège de Sorbonne, 18 juin 1633.*

Le retentissement de cette condamnation fut immense. Autant la maison du Saint-Sacrement était, la veille encore, l'objet de toutes les assiduités, de toutes les admirations, autant elle se trouva délaissée le lendemain. De mauvais bruits circu-

laient ; le mot d'hérétique passait de bouche en bouche. Pour la première fois Port-Royal était suspect, atteint dans l'intégrité de sa doctrine. Le coup était rude. Seules, Angélique et Agnès semblaient ne pas le sentir, incapables de douter un instant d'elles-mêmes, rejetant les censures des docteurs, se moquant de la Sorbonne, surprises qu'on fit tant de bruit pour un écrit condensant à leurs yeux le plus pur esprit du christianisme, trop relevé, il est vrai, pour le vulgaire.

Sur ces entrefaites parut une brochure, où toutes les propositions du *Chapelet secret* étaient reprises, commentées, admirées avec passion. L'auteur en notait une à une toutes les pensées et les faisait siennes. A la censure des docteurs en Sorbonne il opposait une approbation en bonne et due forme de l'Université de Louvain, signée de deux noms déjà célèbres, Jansénius et Fromond. Cette apologie fit plus de bruit encore que *le Chapelet* lui-même. On en rechercha l'auteur, on remonta aux sources, sans rien pouvoir découvrir d'abord.

Ce défenseur anonyme de Port-Royal était Jean du Vergier de Hauranne, abbé de Saint-Cyran.

M. DE SAINT-CYRAN

I

Le nom est prononcé. Désormais, comme dans l'*Hamlet* de Shakespeare, l'ombre fatale nous suivra toujours; nous la verrons planer de loin sur Port-Royal, se rapprocher, grandir, enserrer la vieille abbaye, l'obscurcir d'un nuage, finalement l'entraîner vers l'abîme. Nous verrons Saint-Cyran plus fort, plus obéi après sa mort que pendant sa vie, rendant son erreur redoutable par l'apparence de perfection qu'il lui donne. « Et voici. Ils viendront à vous couverts de peaux de brebis, et au dedans ce sont des loups ravissants... Ils vous diront : Le Christ est ici; ou : Il est là. Mais ne les croyez point. » Nous regarderons tristement passer les âmes superbes ou charmantes, séduites malgré la parole du Maître. Angélique, Agnès, Marie-Claire, Antoine Le Maistre, Lancelot, Racine, Pascal, — Pascal surtout, jetant

sur la triste cause un éblouissement d'une heure et mourant, épuisé, dans la mélancolie inguérissable de cette religion sans amour. — Ah! les âmes merveilleuses! N'est-ce pas un des crimes du jansénisme de les avoir égarées? Et cependant nous nous refusons à voir en elles des ennemies, et nous ne saurions en parler avec colère. Plusieurs ont été trompées d'une façon incroyable, puisque ni les luttes de la vie, ni les éclaircies rapides et décisives de la mort n'ont pu les désabuser. Mais leur erreur a été douloureuse; dans ceux que nous avons nommés elle a été sincère; c'est assez pour qu'ils aient droit à notre respect.

Et maintenant plus les âmes nous attirent, plus l'erreur qui les a obscurcies nous repousse. Nous l'analyserons sans entrer dans des discussions théologiques hors de notre compétence, sans nous appuyer sur des documents douteux : nous laisserons autant que possible les faits parler d'eux-mêmes. Au reste, les jugements de l'Église facilitent la tâche. « Rome a parlé, la cause est finie. » Tout cela, nous ne ferons que l'effleurer très rapidement, car la route qui nous reste à parcourir est encore longue.

Jean du Vergier de Hauranne, abbé de Saint-

Cyran, naquit à Bayonne (1581), de parents enrichis dans le commerce et anoblis à la suite de la conduite généreuse d'un de leurs ancêtres, nourrissant tout le pays dans une famine. L'évêque de Bayonne, Bertrand Deschaux, s'intéressa de bonne heure à l'enfant, qui, entre ses six frères et sœurs, se montrait très studieux et très appliqué. Par le conseil du prélat, on envoya Jean du Vergier étudier à Paris. Il se trouva logé dans une maison modeste avec Denis Petau, si célèbre plus tard dans la Compagnie de Jésus; interrogé bien des années après sur le caractère de son condisciple, ce Père répondait qu'il trouvait le jeune du Vergier « inquiet, vain, présomptueux, farouche », etc. Nous citons le moins de jésuites possible : mais comment récuser le témoignage de ceux qui ont approché le réformateur de si près? Quoi qu'il en soit, Jean resta peu à Paris et alla continuer ses études à Louvain. La célèbre Université belge, — encore toute frémissante des disputes sur la grâce de l'hérésiarque Baïus et de Lessius — n'attira pas le jeune étudiant; il s'enferma au collège des jésuites. Après de longues et solides études, fortifié par les encouragements de Juste Lipse, le fameux professeur, Jean du Vergier soutint sa thèse avec succès en 1604.

En dédiant cette thèse à son évêque, Mgr Deschaux, le jeune étudiant n'a garde d'oublier les Révérends Pères, qu'il accable de compliments et couvre de fleurs. En homme avisé, du Vergier équilibre ses comptes; il paye d'avance en une page les injures de toute sa vie.

Les cours terminés, il alla reprendre place à l'Université de Paris, avec le désir de soutenir une thèse sur saint Thomas, se faisant fort de répondre pendant deux jours et à tous venants. L'Université n'accepta pas le défi; mais l'attention n'en fut pas moins attirée sur le jeune savant; et entre les amitiés qu'il forma à cette époque, nous rencontrons pour la première fois le nom de Corneille Janssen, que nous appellerons pour plus de clarté, comme on l'a fait depuis, Jansénius.

Jansénius, à la suite d'un excès de travail, avait quitté l'Université de Louvain pour se rendre lui aussi à Paris. Il était pauvre, d'une naissance obscure, embarrassé et lourd, mais d'une puissance de travail qui avait raison de tous les obstacles. L'indigence de ses parents l'avait jeté dans les aventures les plus étranges; tour à tour charpentier, domestique, étudiant la nuit après le dur labeur du jour, élevé à moitié par les catholiques et par les

protestants, il avait enfin terminé ses cours. De longs et bons rapports avec les jésuites lui donnèrent la pensée d'entrer dans la Compagnie. Il sollicita son admission, et l'on ne peut s'empêcher de sourire en voyant du Vergier étudiant chez les bons Pères, Jansénius demandant son entrée au noviciat : singulier jeu de la destinée! Les jésuites, inquiets des tendances d'esprit du postulant, le refusèrent sous un prétexte quelconque. Jansénius était pauvre; il était timide : la blessure qu'il reçut alors ne se ferma plus. Dans tout le feu de sa colère, il se lia avec Jansson, disciple de Baïus. Exalté à son contact, il se lança lui aussi dans l'étude ardue de la grâce, lut les Pères, saint Augustin surtout, pour obéir à Jansson et servir les communes rancunes contre Bellarmin, Lessius et tous les jésuites passés ou présents, adversaires implacables de l'hérésie. Ces idées, il les communiqua à du Vergier, à Paris ou ailleurs. Le jansénisme est là en germe.

Du Vergier revint bientôt à Bayonne; il s'établit dans une délicieuse propriété de famille perdue dans un fouillis d'arbres dominant la mer. Il vécut là quelques mois dans une solitude absolue, insensible aux charmes extérieurs des choses, lui qui n'aima jamais ni les beaux paysages, ni la lumière, ni les fleurs,

fermé à toute poésie, absorbé dans un travail opiniâtre. Il appela bientôt auprès de lui son fidèle ami Jansénius, et tous les deux entreprirent une étude approfondie des Pères et de l'antiquité chrétienne. Pendant plusieurs années ils travaillèrent ainsi quinze à dix-huit heures par jour.

Quelquefois un sujet moins austère venait faire une diversion d'un moment. Ainsi Henri IV ayant demandé un jour en riant à une dame de ses amies si, à court de vivres, il devait lever un siège ou manger un de ses sujets, — et l'on voit le sourire malin du monarque lançant gravement son paradoxe en si joyeuse compagnie, — la Cour prit parti pour ou contre. Il se forma deux camps dans cette guerre amusante, et chacun recrutait des adhérents. Un ami de du Vergier eut la pensée de lui écrire pour lui demander son avis sur la question. Nous le savons, le savant solitaire était plus lourd que brillant. Il n'entendait pas la plaisanterie. Trop loin de la Cour, peut-être, pour entrevoir le sourire qui se jouait sous les mots, il prit gravement la plume, il aligna vingt, trente cas où le sujet doit sacrifier lui-même sa vie, vingt ou trente cas de suicide. Heureux sujet, quelle fin glorieuse et enviable, être tué et mangé par le roi ! L'austère réforma-

teur débute ainsi par les flatteries les plus exagérées et les plus basses. On repoussa avec dégoût le lourd plaidoyer. C'est la première fois que la fausse tendance de cet esprit se révèle, ce n'est pas la seule.

Ainsi encore vers le même temps un jeune capucin s'emporta en chaire contre un usage superstitieux perpétué on ne sait comment chez les Basques. On offrait sur l'autel au milieu de rites bizarres une brebis égorgée. La ville, le peuple surtout tenait à ses coutumes. Saint-Cyran s'enflamma contre le capucin, montra les convenances et l'à-propos de l'offrande de cette brebis sanglante; il gagna cette fois sa vilaine cause.

Ainsi enfin, quelques années plus tard, désirant plaire à M. de La Rocheposaie, évêque de Poitiers, auprès duquel il se trouvait, Saint-Cyran dédia à cet évêque belliqueux un écrit où il expose les merveilleuses raisons qu'ont les prélats de prendre les armes. Sainte-Beuve trouve ces débuts inquiétants; il pense que « cet esprit a besoin de se clarifier en passant d'abord dans quelque fatras », mais non, il n'y passe pas, il y reste. On corrige à grands efforts un vice, on ne corrige pas un jugement faux. Ceux qui sont nés ainsi, voyant les choses de côté et par le mauvais biais, meurent ainsi, et nous notons cette

tendance primitive et foncière, cette impuissance à sentir juste. Elle nous explique tout Saint-Cyran.

Nous venons de nommer M. de La Rocheposaie, évêque de Poitiers. Mgr Deschaux, passant de l'évêché de Bayonne à celui de Tours, recommanda chaudement son protégé à M. de La Rocheposaie. Celui-ci l'attacha à sa personne, lui laissa prendre de l'autorité et finalement lui donna l'abbaye de Saint-Cyran. Auprès de M. de La Rocheposaie, Saint-Cyran fit la connaissance du Révérend Père de Condren. Il y eut des deux côtés une sorte de sympathie. Saint-Cyran ravi par le grand esprit et la haute vertu du Père de Condren, le Père de Condren attiré par l'érudition de Saint-Cyran. Mais cette intimité ne fut pas longue; du Vergier, croyant trouver quelqu'un à qui parler, laissa éclater ses projets de réforme, ses mécontentements contre l'Église, tout ce qui fermentait et bouillonnait en lui depuis des années. Surpris, le Révérend Père de Condren ne répondit que par quelques paroles de charité. Mais dès lors il avait jugé le fougueux abbé comme « un esprit écarté, grand amateur de nouveautés, avec un penchant excessif à la singularité ». Ce sont ses propres paroles, rapportées par un des Pères de l'Oratoire et par messieurs de Saint-Sulpice.

Vers la même époque, Saint-Cyran faisait la connaissance du général de l'Oratoire, M. de Bérulle. Celui-ci, esprit mystique et doux, moins pénétrant peut-être que le Père de Condren, ne vit que l'érudition et l'austérité de mœurs de l'abbé, et l'admira sincèrement sans soupçonner encore aucun danger. Du Vergier, il est vrai, s'ouvrit peu avec lui; il gardait pour le Père de Condren ses confidences intimes et une respectueuse déférence qui semble ne s'être jamais démentie. Enfin, dans son désir de se faire connaître et de se pousser, l'abbé contracta à cette époque une troisième et plus étroite liaison. Nous voulons parler de son amitié avec Arnauld d'Andilly. Avec celui-là, les rôles sont changés. Saint-Cyran devient un maître autoritaire, absolu, ne pouvant maintenir son ambition ni son orgueil, « car je n'ai pas moins l'esprit de principauté que les plus grands potentats du monde, » écrit-il. L'agenouillement du disciple prosterné, comme dit joliment Sainte-Beuve, lui faisait lâcher son secret.

Arnauld d'Andilly, frère de Mme Angélique, passait à Poitiers avec la Cour se rendant à Bordeaux (1621). Par une interversion curieuse, les femmes de la famille Arnauld, généreuses, vaillantes, héroïques, incarnent la force de la race; Arnauld

d'Andilly en est la grâce. Brillant, agréable, léger, mondain, fidèle cependant et sûr dans ses amitiés, d'une amabilité inépuisable, rendant service à tous, autant par bienveillance naturelle que par politique, il s'était poussé dans le meilleur monde et comptait dans ses relations « tout ce qu'il y avait d'honnêtes gens en France » : lui-même nous l'apprend avec cette vanité naïve « dont il avait à revendre ». Nous ne pouvons nous empêcher de rapprocher Arnauld d'Andilly du Philinte de Molière : Philinte, « l'ami du genre humain, » auquel il aurait pu servir de type. M. de Saint-Cyran ne se montra pas d'abord un Alceste intraitable. Il pressentit vite l'appui qu'un homme de cette sorte pouvait apporter à ses projets encore à l'état de rêves. Une amitié des plus intimes ne tarda pas à s'établir entre eux. D'Andilly y mettait sa bonhomie, sa chaleur de cœur et la gloriole de se parer d'un si savant ami. Saint-Cyran développa ces dispositions avec un art consommé. Les protestations les plus vives, les réticences, les froideurs subites, les mystères auxquels il prétend l'initier, mais plus tard, quand il sera plus sûr, tout est mis en œuvre ; et toujours le même genre d'esprit, embarrassé, obscur, aussi particulier en amitié qu'en théologie, d'un sentiment aussi faux. Écoutons ceci :

... J'ai mieux aimé me taire quelque temps, attendant la rencontre de ces esprits épurés qui aident à former les hautes imaginations, que, voulant dire quelque chose, la dire avec diminution et au préjudice de la source de mes passions, où il est seulement loisible, quand elles naissent du vrai amour, d'avoir sans crainte de reproches quelque ambition... Pour me donner à vous de la plus grande pureté qui se puisse voir, qui se puisse imaginer, je ne veux pas me donner à vous ni par imagination, ni par conception, ni par passion, ni par affection, ni par lettre, ni par parole : tout cela étant inférieur en ce que je sens en mon cœur et s'y relève par-dessus toute chose, de sorte que, accordant aux anges en ma philosophie la vue de ce qui était clos, ce qui nage, pour le dire ainsi, sur le cœur, il n'y a que Dieu seul qui en connaisse le fond et le centre de moi-même, qui vous offre le mien ; je ne vois presque rien que je puisse désigner par un nom et n'y connais que cette vague et indéfinie, mais certaine et immobile propension que j'ai à vous aimer et à vous honorer, laquelle je n'ai garde de terminer par quelque chose afin que je me persuade que je suis dans l'infinité d'une radicale affection, j'ai presque dit substantielle, ayant égard à quelque chose de divin et l'ordre de Dieu, où l'amour est substance puisque je prétends qu'elle est infuse en la substance du cœur dont l'essence est la quintessence de l'âme qui, étant infinie en temps et en vertu, a le droit d'agir comme Celui dont elle est l'image... Y a-t-il personne qui puisse trouver mauvais que je vous offre le centre du cœur étant une même chose comme vous êtes avec Dieu ? Vous êtes obligé de voir qu'il est vrai, de peur que le moindre doute que vous en auriez ne vous fît tomber par la suggestion de notre secret et mortel ennemi en tentation, de m'accuser de moins que d'impiété, voyant que j'emploie le plus pur de la piété, de la religion et de l'amour de Dieu, pour vous assurer de moi qui ai commencé de vous aimer en cette sublime qualité.

On demande grâce. C'est du Saint-Cyran en fleur. Ces protestations étaient suivies de silences, puis de paroles plus embarrassées et plus confuses. Saint-Cyran a un projet : il ne sait s'il doit en par-

ler, il avance, il recule ; les allées mystérieuses et ombragées d'Andilly seront seules assez obscures pour qu'il se livre. Nous trouvons là la première trace de ce plan encore en germe qui va se développer si rapidement.

En germe ? Non. Le germe était déjà dans le travail solitaire et forcé de la campagne, dans cette étude des Pères que Saint-Cyran et Jansénius veulent opposer aux présents docteurs, dans la recherche acharnée de la constitution ancienne de l'Église, enfin et surtout dans ce penchant à l'erreur, dans cette vue incomplète de la vérité qui les incline déjà, qui les inclinera toujours vers les hérétiques et les révoltés, qu'ils s'appellent Baïus, Dominis, Richer ou Calvin lui-même. Les lettres de Saint-Cyran ont été perdues ; mais nous avons en grande partie celles de Jansénius, elles suffisent à indiquer la marche du complot. Beaucoup l'ont nié ; ces lettres convaincraient les plus prévenus. Longtemps on a refusé dans un certain monde de regarder Jansénius et Saint-Cyran comme des hérétiques parce que, d'eux-mêmes, ils ne s'étaient pas séparés bruyamment de l'Église. Ils ont agi dans l'ombre, ils n'ont pas levé le masque. Entre eux ils se découvrent : écoutons-les dans le silence des passions éteintes. Qu'on nous pardonne quelques citations ;

ces commencements ont été obscurcis, ils ont besoin d'être remis en pleine lumière.

II

Le 20 juillet 1617, Jansénius écrit à Saint-Cyran :

« Monsieur, vous savez, crois-je, qu'il y a longtemps que l'archevêque de Spolète, Italien ou bien près de là, a mis en lumière un petit livret où il rend raison de ce qu'il s'est retiré de la communion des catholiques ou du Pape. Il est venu en Hollande vers les États; mais n'y ayant pas trouvé tout l'accueil qu'il y attendait, il s'est jeté dans les bras du roi d'Angleterre qui le caresse fort à ce qu'on dit, pour avoir trouvé assistance à combattre la puissance du Pape. Il n'est ni huguenot ni luthérien, catholique à peu près, hormis ce qui regarde l'économie de l'Église... Ses plaintes s'adressent toutes contre le Pape, pour avoir retranché la puissance et la juridiction des évêques et le reste; que vous en pouvez inférer s'il y a jamais eu sujet qui requierre bon jugement, savoir, lecture des anciens, éloquence, c'est celui-ci. Vous entendez le

reste, etc. Votre... C. Jansénius. » Oui, on entend le reste et on ne s'étonne pas quand plus tard Jansénius ajoute « qu'il aurait horreur de réfuter Marc-Antoine de Dominis » ; mais poursuivons.

Le synode protestant de Dordrecht condamne-t-il Arminius, qui, se rapprochant de la doctrine catholique, admettait que Jésus-Christ est mort pour tous, voici ce que dit Jansénius : « Le concile de Dordrecht est achevé, je l'ai depuis longtemps, mais en flamand, je n'ai pu l'avoir en latin pour vous l'envoyer. Ils suivent presque entièrement la doctrine des catholiques au fait de la prédestination et de la réprobation. » Il est naturel que les protestants fassent de Jansénius un des leurs ; il en avait bien l'esprit.

Égaré par ces maîtres de l'erreur, poussé plus encore par Jansson, disciple de Baïus, Jansénius sent une étrange lumière se lever en lui. Il s'arrête et il tremble. Il craint, s'il parle, de « passer pour un extravagant rêveur ». « J'ai à vous dire beaucoup touchant certaines choses de notre profession qui ne sont pas de peu d'importance et particulièrement de saint Augustin qu'il me semble avoir lu sans yeux et ouï sans entendre ; que si les principes sont véritables *comme on me l'a découvert* (Jansson), comme je le juge être jusqu'à cette heure que j'ai relu

toute une bonne partie de saint Augustin, ce sera pour étonner tout le monde. »

Et plus explicitement encore, le 5 mars 1621 : « Je ne saurais dire combien je suis changé d'opinion et de jugement que je faisais auparavant de lui (saint Augustin) et des autres, et m'étonne tous les jours davantage de la hauteur et profondeur de cet esprit et que sa doctrine est si peu connue parmi les savants, non de ce siècle seulement, mais de plusieurs siècles passés. Car, pour vous parler naïvement, je tiens fermement qu'après les hérétiques, il n'y a gens au monde qui aient plus corrompu la théologie, que ces clabaudeurs d'école que vous connaissez. Que si elle devait se redresser au style ancien, qui est celui de la vérité, la théologie de ce temps n'aurait aucun visage de théologie pour une grande partie... Je n'ose dire à personne du monde ce que je pense d'une grande partie des opinions de ce temps et particulièrement de celles de la grâce et de la prédestination, de peur qu'on ne me fasse à Rome le tour que l'on fait à d'autres, devant que toutes choses soient mûres et à son temps. »

Cette fois, c'était net et grave. Saint-Cyran entreprit le voyage de Louvain et alla rejoindre son ami. Cette entrevue, celle qui eut lieu en France deux

ou trois ans plus tard, furent d'une importance décisive. Tout se précisa entre eux ; tout se décida. Ils convinrent d'une correspondance chiffrée, assez transparente cependant pour que, même à la distance où nous sommes, nous puissions facilement la comprendre. Il fut arrêté que M. de Saint-Cyran quitterait M. de La Rocheposaie et s'établirait à Paris ; là il jetterait la semence dans un terrain propice. Jansénius se charge de toute la partie dogmatique, Saint-Cyran se réserve la diffusion pratique. Ensemble ils vont entreprendre la tâche glorieuse de la réformation de l'Église, mais ils ne peuvent agir seuls, il leur faut des adeptes, plusieurs paroles de Jansénius sont singulièrement suggestives sur ce point. Ainsi, au moment de la disgrâce de d'Andilly, éloigné de la Cour en même temps que son maître le maréchal d'Ornano, Jansénius écrit : « De votre ami que vous consolez du changement de la surintendance en la Cour, vous me parlez trop brièvement et en général sans que j'y entende rien. *Ce changement du dessein mérite bien que nous en conférions afin de savoir quel but il nous faudra viser.* » A un autre endroit : « De la promotion instante de M. de Luçon je suis fort aise, croyant qu'il ne nuira point à notre affaire. » Et encore : « Je suis aise que vous

commenciez à ménager si bien les personnes qualifiées pour l'affaire spirituelle, car je vois bien que cela est très nécessaire, comme aussi une très grande prudence à mener le bateau... » Et le 16 avril 1622 : « Je suis merveilleusement aise ; l'affaire Pillemot (le jansénisme) s'avance tellement en dormant... Je crois avoir trouvé certaines racines d'où sortira de quoi bâtir sur une matière de Pillemot dont j'avais presque désespéré comme je vous dis... Je doute toutefois de force choses, non pas tant que mon jugement les condamne que parce que c'est mon jugement seul qui les juge ainsi ; car si je fais voir ces choses à nos adversaires, je serais décrié pour le plus extravagant rêveur. » (Novembre 1621.) Et enfin ceci, qui a une importance capitale : « *De telles gens* (les religieux) *sont étranges quand ils épousent quelque affaire, et je juge par là que ça ne serait pas peu de chose si Pillemot fût secondé par quelque compagnie semblable, car, étant embarqués, ils passent toutes les bornes* pro *ou* contra. » Cette lettre est datée du 2 juin 1623 ; or, le 4 juillet de la même année, M. de Saint-Cyran écrivait à Mme Angélique dans le style que nous connaissons pour la féliciter chaudement de son retour à Port-Royal.

Il ne devait plus l'abandonner depuis lors : la *com-*

pagnie était trouvée. Nous ne suivrons pas les menées des deux réformateurs; ce n'est pas l'histoire du jansénisme que nous écrivons, et nous sommes fixés en ce qui nous touche. Résumons brièvement. Jansénius et Saint-Cyran ont cru trouver dans une étude acharnée, mais mal dirigée, des Pères de l'Église et de saint Augustin en particulier la preuve que l'Église de Dieu s'est égarée. Ils veulent la rétablir dans la droite voie, et pour cela la transformer de fond en comble. Ils mûrissent leur projet dans l'ombre, se font des amis puissants, tentent autant qu'ils le peuvent les Pères de l'Oratoire; mais la claire intelligence du Père de Condren les a pénétrés, ils ne peuvent réussir.

Ils se tournent d'un autre côté, car il leur faut à tout prix un point d'appui, une place d'armes. Saint-Cyran découvre Port-Royal, il commence à écrire, puis à parler, mais de loin en loin. Tout est en bon ordre, il n'approche pas. Dans les longues années d'attente, il étudie le caractère d'Angélique, il sent ce qu'on en peut espérer et que, l'esprit une fois gagné, elle ne craindra ni contradiction ni persécution d'aucune sorte. La lenteur de Saint-Cyran, sa puissance de dissimulation, doivent triompher de tous les obstacles; on en est comme oppressé. On

croit le voir guettant, silencieux, la proie qui passe. Il attend. Il est immobile. Brusquement il se dresse et la fascine. Qu'on le comprenne bien, car le nœud de l'affaire est là. Saint-Cyran entre à Port-Royal après y avoir réfléchi mûrement, après avoir pesé sa détermination. Il le fait pour y répandre ses doctrines et les exposer dans la pratique, sachant le renom de la vieille abbaye et l'immense réputation d'Angélique. Les différends entre l'abbesse et Mgr Zamet surgissent, puis la querelle du *Chapelet secret*. Saint-Cyran approche davantage, il défend les persécutés, il s'expose pour Port-Royal, d'où une gratitude profonde de la part des Arnauld. Le moment est venu. Saint-Cyran tient tous les fils dans sa main; ce n'est pas une rencontre fortuite, c'est l'obéissance au mot d'ordre de son chef. Port-Royal va être pris, et, suivant l'expression de Jansénius, « il va passer toutes les bornes. »

Mme ANGÉLIQUE ET M. DE SAINT-CYRAN

UNE DIRECTION JANSÉNISTE

I

Ce fut donc le 4 juillet 1623 que M. de Saint-Cyran, déjà fort ami de M. d'Andilly, — on se rappelle sa lettre enflammée de Poitiers, — déjà aussi en relation avec Mme Arnauld, écrivit à Mme Angélique, pour la féliciter de sa conduite à Maubuisson et de sa charité envers les trente novices qu'elle emmenait à Port-Royal. L'abbé avait hasardé, dès 1621, une visite à Agnès, à Port-Royal des Champs; mais la connaissance n'était pas allée plus loin. Après la lettre de Jansénius, les choses marchèrent d'un autre train : « Il prit la peine de m'écrire pour me remercier comme s'il eût été le père de toutes ces filles, écrit Angélique... et *dès cette heure Dieu lui donna charité pour moi*. Je révérais dès lors le saint homme comme très savant, mais je ne fus pas assez heureuse pour

reconnaître sa sainteté telle qu'elle était, ni de jouir dès lors du bonheur que Dieu semblait m'offrir de prendre sa conduite. » Ces relations superficielles durèrent ainsi jusqu'à l'établissement de l'ordre du Saint-Sacrement. A cette époque, Mme Angélique voyait l'abbé davantage et l'appréciait de plus en plus. Mgr de Langres, après les luttes du *Chapelet secret*, et sur la demande de l'abbesse, crut témoigner sa reconnaissance à M. de Saint-Cyran en l'introduisant au monastère du Saint-Sacrement. Il ne se trompait pas. Malgré ses résistances apparentes, M. de Saint-Cyran ne demandait qu'à entrer dans la place. Deux ans entiers, l'abbé fit des conférences à la grille, amenant peu à peu les religieuses à goûter ses doctrines, à s'éloigner de leur supérieur, Mgr de Langres, qu'il leur montrait sous un faux jour, et avec toutes sortes de faux-fuyants et de réticences, comme un homme peu versé dans les voies de Dieu, n'entendant rien à la direction des âmes, etc. Il les portait à se regarder comme des criminelles perdues devant Dieu, si lui, M. de Saint-Cyran, n'avait été envoyé par un trait spécial de la miséricorde divine, pour leur apprendre les routes oubliées de la pénitence. Angélique fut bientôt gagnée. Tout lui allait, tout répondait à

l'exagération native de son esprit, à cette tendance excessive que nous avons souvent remarquée en elle. Et puis la confiance absolue que Saint-Cyran lui témoignait la remettait à sa vraie place, rejetant bien loin les méfiances et les reproches de Mgr Zamet, lui rendant son rôle d'initiatrice et de guide. Et l'orgueil, l'orgueil héréditaire des Arnauld, éclatait dans une flambée joyeuse, l'exaltait dans une sorte d'ivresse... Au milieu de l'aveuglement général du monde des religieux et des prêtres, Dieu avait jeté les yeux sur elle pour la faire boire aux sources, lui faire retrouver le courant de primitive Église, la rendre un exemple aux temps modernes. « De dix mille prêtres, pas un ! » prononçait Saint-Cyran avec cet absolutisme qui faisait de chacune de ses paroles autant d'oracles. Dieu avait écarté d'Angélique les dix mille indignes et lui envoyait son serviteur, son prophète. Loin de s'étonner de ces choses, loin de s'effrayer de ces nouveautés, toujours suspectes en matière de religion, Angélique se jeta passionnément dans les doctrines qu'on lui prêchait. Les austérités effrayantes lui étaient un attrait de plus, la difficulté ardue de la voie la ravissait. Ce fut la destinée de cette grande âme, d'échapper à l'écueil des tentations basses et de se briser en

voulant atteintre les cimes qu'elle croyait entrevoir. Et ceci, une fois de plus, indique que la pureté, la pénitence, la pauvreté, sont insuffisantes, si l'humilité de l'esprit ne vient les assurer et les affermir.

Ce fut donc là la crise. Saint-Cyran ne *créa* pas le genre d'esprit de Mme Angélique, mais il s'en empara et l'utilisa merveilleusement. Nous résumons l'état d'âme de la grande abbesse : obscurcissement et endurcissement croissant de jour en jour depuis la mort de saint François de Sales, mécontentement de la direction de Mgr Zamet, orgueil froissé, révolte inconsciente et profonde de sa situation inférieure. M. de Saint-Cyran était entré dans un pays conquis.

Puisque, pour la première fois, nous nous trouvons en face de l'ennemi pénétrant à Port-Royal ; puisque nous rencontrons ce terrible jansénisme relégué dans les questions d'école très ardues et très lointaines, il nous faut le regarder en face. Il y a les erreurs de doctrine que le pape a condamnées et qui sont mortes ; il y a la *tendance* qui survit encore. Plusieurs, et des plus distingués parmi les écrivains modernes, ont cru voir dans le programme janséniste une sorte de beauté très haute, inaccessible au plus grand nombre ; ils en ont fait le *poème épique* de la

vertu. Mais non. L'épouvante ne grandit pas les caractères ; et si l'on cherche le mobile de ces vies retirées, de ces pénitences surhumaines, c'est la peur de Dieu qu'on trouve à la base. L'âme se mutile, elle se déchire, elle se broie elle-même parce qu'elle tremble devant un maître implacable, capricieux et cruel, que tous les tourments n'apaiseront pas peut-être, que toutes les prières ne parviendront pas à atteindre et qui rejettera sa créature pour jamais, quel que soit l'effort dont elle tende vers lui, s'il l'a marquée pour « glorifier sa justice ». Voilà la doctrine janséniste dans son fond. Ils ont mis la peur où Jésus-Christ était venu mettre l'amour, et on le comprend. Le jansénisme est une œuvre humaine, et la terreur de l'homme vis-à-vis de Dieu est éminemment humaine aussi. Le poète latin l'a dit :

> . . . . . Mortalia corda
> Per gentes humilis stravit pavor...
>
> VIRGILE.

Quand donc les novateurs ont voulu modifier la religion à leur gré et selon leur sens naturel, ils devaient aboutir inévitablement à cet éloignement de Dieu ; et les plus grands parmi eux mourront, comme Angélique, dans des angoisses indi-

cibles avant d'aborder « l'épouvantable éternité ».

Ah! ce n'est pas là la beauté morale; elle est toute dans la liberté, dans la splendeur, dans l'enthousiasme de l'amour. Quand Dieu est venu en ce monde, cherchant le bonheur éternel de sa pauvre créature, il voulait que l'homme l'aimât, il savait que l'homme l'aimerait. Toute la vie du Christ a-t-elle été autre chose que l'éternelle question : « M'aimes-tu plus que ceux-ci? » cherchant l'éternelle réponse. Tous les obstacles, la parole divine les écartait : « Ne pleurez pas, ne craignez pas; je ne suis pas venu vous perdre, mais vous sauver. N'ayez pas peur, c'est Moi. » Il faudrait tout redire. Le jansénisme n'a pas compris l'Évangile. Il est venu relever entre Dieu et l'homme les barrières que la bonté divine avait abattues. Il a regardé Dieu de très loin, de très bas, non certes par humilité, — nul n'est plus humble que celui qui aime, puisque le mouvement instinctif de l'amour est de s'anéantir, — mais par défiance de Dieu. Et que serait devenue la terre si, par impossible, ces tendances avaient triomphé? Est-ce qu'il y avait déjà trop de sourires, trop de douceur et trop de joie? Est-ce que le bien est si facile? Est-ce que l'âme n'est pas assez douloureuse, assez inquiète, sans la courber comme

une esclave sous un joug de fer? Mais, de sa nature, elle est aérienne! Nous l'entendons frémir en nous à nos meilleures heures avec un bruit d'ailes; elle a soif de vie, d'élan, de liberté. Ce n'est qu'en l'épanouissant qu'on la rend héroïque. Les sacrifices ne lui sont rien, les douleurs ne l'accablent plus, et la mort la délivre quand l'amour divin l'a saisie. « Car lorsque le Maître commande, dit le grand évêque de Meaux, s'il charge d'une main, il soutient de l'autre; ainsi tout ce qu'il impose est léger, mais tout ce que les hommes y mêlent est insupportable. »

Les jansénistes citent sans cesse les premiers chrétiens, mais comment osent-ils se comparer à eux? Ils vivaient joyeux et simples comme des enfants; et c'est en chantant qu'ils allaient au martyre, tendant les bras, dans leur confiance ineffable, vers l'ami divin; le mot béni : *Amo Christum*, passait et repassait sur leur lèvres comme la mélopée antique pour endormir leur agonie. Et c'est parce qu'ils ne mentaient pas à la beauté rayonnante de l'âme, c'est parce qu'ils l'avaient élevée par la joie, par l'extase de l'amour du Christ, au plus haut degré possible, qu'ils nous semblent si grands dans la douceur de leurs morts heureuses.

Ce n'est donc ni une querelle d'école ni une querelle de docteurs, c'est la vie même de l'âme qui est en jeu. Que les jansénistes entassent les arguments, qu'ils déchirent ou acceptent les cinq propositions, qu'ils jettent la pierre à la morale relâchée des uns, au parti pris des autres, tous les détails disparaissent dans un mot définitif qui les sépare du christianisme par la tendance la plus antichrétienne qui fut jamais : la peur de Dieu.

Il ne faudra pas perdre de vue ces quelques idées générales en descendant dans le détail. On s'expliquera plus facilement la répulsion qu'inspiraient les doctrines de Saint-Cyran à certaines natures. Ici encore, nous nous appuierons uniquement sur les documents jansénistes, dans tous les faits que nous allons citer. « Je dois dire, écrit la Mère de Ligny, que la Mère Angélique avait fort souhaité que nous nous missions toutes sous la conduite de M. de Saint-Cyran, et elle avait essayé de nous l'inspirer doucement ; mais la plupart de nous n'entraient pas dans son sentiment, et même nous appréhendions fort qu'il ne fût trop sévère... Mais sa charge et son zèle l'obligeant de parler fortement, elle le fit de telle sorte que les plus récalcitrantes n'osèrent résister. Toujours la pression de cette main de fer

qu'il s'agisse de la réforme ou d'une simple direction. On ne s'étonne pas qu'on cherchât d'abord à la convaincre; elle une fois gagnée, les autres suivaient passivement. En 1635, les religieuses se confessèrent donc à M. de Saint-Cyran et firent « un renouvellement, » comme on dira désormais en style janséniste. C'était une des pratiques chères à l'abbé de confesser sans absoudre. Selon lui, du reste, l'absolution n'effaçait pas le péché ; c'était une sorte de déclaration que la pénitence avait été suffisante pour obtenir le pardon de Dieu. Pour la communion, c'était encore pire. Mme Angélique donna l'exemple, afin de décider les autres ; elle passa six mois, de Pâques à l'Assomption, sans s'approcher des sacrements ; l'année suivante, elle ne communia même pas à Pâques.

Ici, il nous faut regarder les choses de fort près. « J'ai ouï dire à M. de Saint-Cyran, » écrivait saint Vincent de Paul à M. d'Horgni, « que s'il avait dit dans une chambre des vérités à des personnes qui en seraient capables et qu'il passât dans une autre où il en trouverait d'autres qui ne le seraient pas, il leur dirait le contraire ; il prétendait même que Notre-Seigneur en usait de la sorte et ordonnait qu'on fît de même. » Il est important de retenir le principe du chef de la secte la plus mystérieuse qui

fut jamais. Tous ceux qui faisaient de l'opposition étaient « incapables de porter la vérité », évidemment ! Les autres devaient garder un secret absolu. Si donc on nous assure que « Saint-Cyran n'inspirait point l'éloignement des sacrements pourvu qu'on y apportât les dispositions suffisantes », il faut bien entendre qu'on ne s'adressait qu'à des profanes, et que ces dispositions, on ne les avait presque jamais. Les semaines, les mois s'écoulaient sans qu'il vous jugeât digne de communier, surtout « si on portait avec peine cette privation », ce qui était un des plus mauvais signes à ses yeux.

Lorsque Mgr de Langres, qui était allé passer quelques mois dans son diocèse, revint au monastère du Saint-Sacrement, il ne put dissimuler son mécontentement. Les religieuses, l'abbesse en tête, ne se confessaient plus, ne communiaient plus. Prosternées contre terre dans leurs prières, aussi loin que possible de l'autel, séparées de la communauté à tour de rôle des cinq et six mois par une séquestration volontaire, elles n'avaient aux lèvres que les mots de primitive Église, pénitence publique, relâchement de la discipline, etc., etc.

L'évêque fut épouvanté. Il écrivait à Achille de Harlay, évêque de Saint-Malo : « J'ai donné aux

filles de Port-Royal l'abbé de Saint-Cyran, le croyant capable de les servir en la vie spirituelle, mais avant que de l'avoir bien connu. Ayant été étably en cette maison, il a pris puissance sur les esprits ; en quoy il a trouvé de la facilité par l'humeur des filles naturellement amies du changement et de la nouveauté, surtout en Marie-Angélique Arnauld, alors supérieure dudit monastère du Saint-Sacrement, à laquelle l'abbé de Saint-Cyran ordonna de tenir secrètes les pensées qu'il luy communiquoit et de me cacher la conduite qu'il tenoit envers elle, quoyqu'il n'eût aucune autorité sur ledit monastère et que je l'eusse tout entière alors comme supérieur nommé par la bulle de leur établissement. Cette conduite alloit à ne parler d'autre chose que de pénitence, à se tenir prosternée contre terre en divers endroits du monastère, particulièrement au chœur, et à ne se confesser que rarement et communier encore moins, ce qui a été si avant que ladite Angélique Arnauld, quoyque supérieure, fut une fois cinq mois sans s'approcher de la sainte communion et passa pareillement une année le jour de Pâques sans communier, de quoy elle ne me rendoit aucun compte, à cause des défenses qui luy en avoient été faites ; mais je ne laissay pas de le sçavoir par les filles du monastère. Elle avoit

pris tel goût aux discours de l'abbé et elle s'en remplit tellement l'esprit qu'elle ne parloit d'autre chose que de la primitive Église, des canons, des coutumes des premiers chrétiens, des conciles, des Pères, principalement de saint Augustin; qu'elle en entretenoit même les femmes qui l'alloient visiter, lesquelles s'en moquoient comme d'un entretien inutile pour elles. »

En vain Mgr Zamet essaya-t-il de faire entendre raison aux religieuses, d'éloigner M. de Saint-Cyran. Sur ce point-là, Angélique fut intraitable. Elle était tellement dominée déjà qu'elle résolut d'abandonner plutôt la maison et l'ordre du Saint-Sacrement, tout ce qu'elle croyait être jusqu'ici la pensée de Dieu sur elle et son attrait spécial. Elle renonçait à tout sans scrupules et sans regrets, pour conserver la direction de M. de Saint-Cyran. Et ce fut ainsi que, secrètement, elle manda la Mère Geneviève Le Tardif, l'installa en qualité d'abbesse à sa place et partit pour Port-Royal dans le carrosse même qui avait amené Mme Geneviève.

Tout cela fut conduit avec tant de promptitude et d'adresse que Mgr Zamet ne fut ni consulté, cela va de soi, ni même averti par la plus légère indiscrétion. Le bon évêque avait affaire à plus fort que lui.

II

Cependant les religieuses du Tard ayant été renvoyées dans leur monastère, Agnès, Marie-Claire et quelques autres quittèrent la Bourgogne et revinrent à Port-Royal de Paris. On juge de leur étonnement douloureux devant ces bizarres doctrines qui leur étaient si nouvelles ! M. de Saint-Cyran, après s'être fait beaucoup prier selon sa coutume, entreprit la *conversion* d'Agnès. Il employa tant de discours, de menaces, d'exhortations, qu'Agnès se détacha de l'évêque et se rendit bientôt. Elle le racontait elle-même quelques années plus tard : « En des occasions je lui rendais (lui, Mgr Zamet) des devoirs qui n'étaient nullement à propos, et si M. de Saint-Cyran ne m'eût fait la charité de me donner lumière, je fus rentrée dans mon engagement, non quant à l'affection qui s'était entièrement déprise, mais par embarrassement, ne pouvant concevoir qu'il fallût se séparer si manifestement ; et je ne l'ai fait qu'à force qu'on m'a entreprise là-dessus. »

Il n'en fut pas de même de Marie-Claire. Cette âme douce, fine et tendre, avait quitté avec regret le

monastère du Tard, où elle n'avait reçu que de bons exemples et de pieuses leçons. Mgr Zamet y était révéré comme un saint, et Marie-Claire plus qu'une autre, par la tendresse même de son cœur, était entrée dans ses idées, dans son culte affectueux du saint sacrement, dans ses plans de perfection. Il réalisait pour elle l'idéal de la vie mystique. Lorsqu'elle arriva à Port-Royal et l'entendit traiter avec tant de hauteur et de mépris, lorsqu'elle vit Saint-Cyran affirmer avec les airs superbes que nous lui connaissons que Dieu renverserait dans sa colère une maison édifiée dans des vues trop humaines, — les vues du saint évêque ! — elle eut un moment d'effroi. Elle n'entendait rien à cet éloignement des sacrements, à ces confessions vingt fois renouvelées sans absolution, à tout ce qu'on lui disait de la corruption de l'Église et de l'égarement de tous. Elle regardait en tremblant « ceux qui tenaient les consciences captives sous des rigueurs très injustes, ne pouvant supporter aucune faiblesse, traînant toujours l'enfer après eux, ne fulminant que des anathèmes », pour parler l'admirable langage de Bossuet. Elle suppliait Dieu avec larmes de détromper ses sœurs, puisant elle-même dans les conseils et les visites de l'évêque la force de leur résister. Mais Agnès, alors abbesse,

poussée par Angélique, pria bientôt l'évêque de ne plus revenir. Et il le fit, à regret, sentant bien que la pauvre âme craintive ne pourrait plus se débattre bien longtemps. Alors Marie-Claire se trouva seule, sans secours, sans conseil. Elle résista intérieurement jusqu'au bout de ses forces sans désobéir ni murmurer : mais la lutte était trop inégale. A la longue, elle se demanda avec épouvante si ce n'étaient pas les autres qui avaient raison, les autres qu'elle aimait tant : Angélique, Agnès, sa mère, et si ce n'était pas elle qui voyait faux. Le doute une fois entré dans son esprit, la place était rendue.

Marie-Claire alla trouver ses sœurs, se jetant à leurs genoux, demandant pardon en pleurant de n'avoir pas cédé plus tôt. Elle écrivit à Saint-Cyran, avec quelle humilité et quelle douleur, on va l'entendre.

« ... J'ai peu d'espérance d'être reçue de vous, et toutes sortes de raisons me portent à craindre que vous ne vous chargerez pas d'une âme misérable et qui en vérité n'a point sa pareille en malice. Néanmoins je ne désespère pas du tout, parce que je sais que les miséricordes de Dieu sont immenses et qu'il se pourra possible faire qu'il vous obligera à cette action extraordinaire de charité. J'ai quelque sujet de l'espérer de sa bonté, voyant l'état d'où il m'a tiré ;

je le regarde avec effroi, et toute ma vie est si criminelle que je n'oserais presque me promettre la grâce de la pénitence. Je sais que Dieu me peut sauver, mais quelle obligation a-t-il de faire ce miracle? J'adore le jugement qu'il fera de moi avec tremblement et tranquillité, etc. »

Six mois l'abbé refusa de se rendre ; on se demande si Sainte-Beuve a jamais su ce que c'était qu'un prêtre, pour faire de cet homme étroit, arrogant et dur, le modèle des directeurs. Il voulut bien enfin condescendre à la recevoir ; et la première fois qu'il la vit : « Je n'avais ni désir, ni dessein de vous voir, » lui dit-il ; « je suis venu dans une autre pensée ; mais étant allé à l'église, je me suis trouvé obligé de vous demander. (Nous voyons poindre l'inspiration directe de l'Esprit.) Vous n'en avez obligation qu'à Dieu. Il est aujourd'hui saint Ignace, martyr ; c'est un saint remarquable. Eh bien, que désirez-vous ? Je suis pour vous guérir, montrez vos plaies. »

Et quand elle lui eut parlé : « Je loue Dieu de vous voir revenir à lui, en vérité. C'est une grâce de laquelle vous n'estimez pas assez la rareté. De mille âmes il n'en vient pas une. Je vous ai cru inconvertible. Si vous fussiez morte, vous n'eussiez pu prétendre grande part au ciel. »

Mais quel était donc le crime horrible qui devait fermer le ciel à la pauvre créature et la faisait juger inconvertible? *Le crime d'avoir discuté les idées de M. de Saint-Cyran.* Nous disons discuté; c'est encore un mot trop fort, puisque, nous le savons, elle ne parlait presque pas, elle ne se plaignait jamais, essayant seulement d'écouter la voix de sa conscience. Hélas! se voyant, à la lumière de ce faux prophète, si méprisable, si enfoncée dans l'abîme, elle implora les pénitences les plus dures, les satisfactions les plus douloureuses. Suivant sa méthode ordinaire, après avoir renversé et comme désespéré cette âme, Saint-Cyran entreprit de la relever à sa manière. Elle fut donc exclue de la sainte table depuis l'Assomption jusqu'à la Pentecôte et mise sur sa demande au rang des sœurs converses. Il fallut l'opposition de l'archevêque de Paris pour qu'elle ne gardât pas cette place toute sa vie. Si elle regrettait l'office, les longues prières du chœur, l'abbé lui ordonnait d'y suppléer en répétant cette unique parole : « Retirez-vous de moi, Seigneur! » Retirez vous de moi! Ce devait être le seul cri de cette âme douloureuse, que la soif de l'union divine dévorait, qui n'avait jamais résisté que par amour... Mais elle ne résistait plus. Tout lui était trop bon et trop

doux. Au réfectoire elle ne mangeait plus que « les restes des sœurs jetés et mêlés ensemble d'une façon répugnante ». Elle ne couchait plus au dortoir, mais sous un escalier, dans un taudis malsain et glacé qui était aussi un passage. La nuit, c'était elle seule qu'on devait réveiller si quelqu'un était malade dans la maison... Elle était vaincue, mais elle en mourait.

Dévorée par une fièvre lente, la phtisie se déclara bientôt sans que Marie-Claire modifiât en rien son genre de vie. Loin de demander maintenant les sacrements, « elle éprouvait une telle frayeur chaque fois qu'elle approchait du tribunal de Jésus-Christ, qu'on la voyait toute pâle et toute tremblante. » Il faut l'entendre encore écrivant à Saint-Cyran : « Quelquefois je suis si effrayée de me trouver devant Dieu, que j'ai si fort offensé, que je ne puis subsister. Mon recours est de m'anéantir sous la justice de Dieu... Je vous dois dire que toutes mes invocations s'adressent à la sainte Vierge, n'osant du tout entreprendre de parler à Dieu depuis qu'il m'a rappelée... » M. de Saint-Cyran pouvait triompher ; sauf les invocations à la sainte Vierge, c'étaient bien ses idées et ses doctrines. Ce cœur confiant et tendre était brisé.

Quand, au bout de quelques années, Marie-Claire se sentit mourir, elle eut du moins pour adoucir son

agonie sa chère sœur Catherine Le Maistre, qui ne la quittait pas : « Mon père, serai-je sauvée ? » demanda-t-elle à M. Singlin dans un dernier mouvement d'angoisse. Puis, pour marquer encore son horreur de sa résistance passée, elle voulut qu'on remerciât Dieu de lui avoir fait la grâce de connaître M. de Saint-Cyran.

Mais Dieu ne permit pas que cette âme pure s'en allât dans l'épouvante. Elle invoquait avec ferveur la sainte Vierge avec les mots confiants et naïfs de son enfance, oubliant que Saint-Cyran avait essayé d'éteindre en elle cette dernière joie. Elle ne se souvenait plus que « la grandeur de Marie est terrible », mais elle l'appelait, dans ses grandes douleurs, la Vierge bénie, maternelle et tendre : « Hélas ! que ferais-je sans elle ? » murmurait-elle. Et elle se prenait à sourire, n'ayant plus peur, quand, sentant la mort venir, elle se redressa en s'écriant : « Victoire !... » La petite âme douce échappait à sa prison glacée. Elle avait essayé, puisqu'on l'avait voulu, de vaincre en elle les divines tendresses et l'abandon de son cœur d'enfant. Elle chantait la victoire dont elle mourait.

Et elle resta à Port-Royal, comme un exemple de la pénitence, une des plus belles conquêtes de M. de Saint-Cyran, un modèle de la direction janséniste.

LES SOLITAIRES

EMPRISONNEMENT DE M. DE SAINT-CYRAN

I

Port-Royal était gagné. Jusqu'à la mort, Mme Angélique allait être le défenseur intrépide des doctrines de Saint-Cyran ; elle allait chercher à atteindre et à conquérir tous ceux qu'elle jugerait dignes de devenir des disciples. Le foyer que désirait Jansénius était donc trouvé et fondé ; mais les ambitions de Saint-Cyran allaient au delà. L'abbé désirait — l'Oratoire restant imprenable, à cause de la résistance absolue du Révérend Père de Condren — s'attacher des hommes d'un dévouement sûr, d'une soumission d'esprit complète, prêts à suivre aveuglément toutes ses pensées. Il voulait fonder, il fonda en réalité une réunion de pénitents, ceux dont il pourra dire à ses dernières heures : « J'en laisse douze plus forts que moi. » Plus forts peut-être parce qu'ils

étaient plus aveuglés, plus tranquilles dans leur erreur, grâce à la formation savante que leur avait donnée Saint-Cyran; mais à coup sûr, au moins pour quelques-uns, d'une âme plus haute, plus sereine et plus pure que celle de leur triste guide.

Le premier de ceux-là, vaillant et superbe entre tous, fut Antoine Le Maistre, fils de Catherine Arnauld, neveu d'Angélique et d'Agnès. Il tenait de sa mère l'impressionnabilité profonde, nous dirions aujourd'hui le nervosisme. Il joignait à une haute intelligence cette inquiétude passionnée qui est le fond de certaines âmes, « ces âmes de tempête » dont parle Byron pour les avoir si bien connues. C'est la vie qui pour ceux-là semble trop lourde; ce sont les félicités de ce monde qui leur sont trop décevantes, trop au-dessous du rêve ardent. Ces êtres si nobles paraissent marqués d'avance pour les catastrophes imprévues ou pour les grands dépouillements héroïques. Les liens qui enchaînent les autres sont impuissants à les retenir dans les voies battues; et, afin de sortir de ces voies qui leur semblent si arides, quelques-uns se laissent aller à des chutes déconcertantes, à des désespoirs que rien au dehors n'explique. Les autres montent au sacrifice mystique, à l'abandon de tout ce qui n'est pas Dieu, de tout ce

qui a été impuissant à calmer la soif douloureuse.

Antoine Le Maistre fut de ceux-là. Ses grands-pères Marion, Arnauld, Le Maistre, — et ce Le Maistre plus ancien qui lutta victorieusement pour Henri IV en opposant la loi salique aux prétentions espagnoles, — ses grands-pères lui avaient légué l'éloquence héréditaire, encore éclairée en lui d'un nouveau rayon. On venait en foule pour l'entendre. Sa réputation était merveilleuse. Lors de la nomination de Pierre Séguier au grade de chancelier, le jeune avocat fit les trois discours d'usage qui ravirent tout Paris. Qu'importe si à distance ces plaidoyers nous semblent longs, emphatiques et vieillis? Leur succès alors n'en était pas moins enivrant. Richelieu, attentif, regardait de loin le talent qui s'affirmait, pour s'en servir le moment venu. Sur ces entrefaites, Antoine Le Maistre eut quelques velléités de se marier; il crut avoir entrevu dans une femme, « la plus belle et la plus sage de tout Paris, » l'idéale fiancée. On hasarde même le nom de la jeune fille, qui était, si l'on en croit quelques-uns, Magdeleine de Cornouailles. Antoine Le Maistre, expansif comme tous les amoureux, en parla bientôt à sa tante la Mère Agnès, alors abbesse; il choisissait bien sa confidente! Au premier mot de son neveu, Agnès

s'émeut. Le dédain janséniste perce déjà dans la réponse, et aussi cette pointe de préciosité qui se révèle et se joue dans une méprise voulue. « Mon très cher neveu, ce sera la dernière fois que je me servirai de ce titre. Autant que vous m'avez été cher vous me serez indifférent, n'y ayant plus de reprise en vous pour y fonder une amitié qui soit singulière. Je vous aimerai dans la charité chrétienne, mais universelle, et comme vous serez dans une condition fort commune, je serai aussi pour vous dans une affection fort ordinaire. Vous voulez devenir esclave et avec cela demeurer roi dans mon cœur. Cela n'est pas possible; car quel rapport y a-t-il de la lumière avec les ténèbres et de Jésus-Christ avec Bélial? Vous direz que je blasphème contre ce vénérable sacrement auquel vous êtes si dévot. Mais ne vous mettez pas en peine de ma conscience qui sait bien séparer le saint d'avec le profane, le précieux de l'abject, et qui enfin vous pardonne avec saint Paul. Et contentez-vous de cela, s'il vous plaît, sans me demander des approbations et des louanges. Mais en écrivant ceci je relis votre lettre et, comme me réveillant d'un profond sommeil, j'entrevois je ne sais quelle lumière au milieu de ces ténèbres et quelque chose de caché et de mystérieux dans ces

paroles qui paraissent si claires et si communes. Je commence à douter que cette histoire de vos amours que vous me racontez si au long, sans considérer que je n'ai point d'oreille pour entendre ce discours, ne soit une énigme tirée des paraboles de l'Évangile où l'on fait si souvent des noces, particulièrement une où il n'y a que les vierges qui soient appelées. Au petit rayon de clarté qui me paraît maintenant, mon esprit se développe et se met en devoir d'expliquer vos paroles et de regarder d'un meilleur œil cette excellente fille qui a ravi votre cœur. Vous dites qu'elle est la plus belle et la plus sage de Paris, et vous deviez dire du paradis, puisqu'elle est sœur des anges. Oh! qu'elle est belle, la chaste génération, avec clarté, et qu'elle est sage! etc. »

Il paraît que le pauvre prétendant ne fut pas satisfait de ce badinage; il s'en plaignit même amèrement; mais Agnès ne se décourage pas pour cela. Elle reprend son allégorie, la pousse, l'épuise; et, autour de ces fusées de malice, passent des mots plus durs, comme ceux-ci : « J'ai réprouvé ces noces, et non pas pour ceux qui ne sont pas dignes de la vie angélique, que je laisse dans leur infamie, comme vous le dites vous-même, mais pour désirer que vous ne vous y engagiez pas. » Et encore : « De

dire qu'on sera rempli des grâces du ciel, dans un état qui en est moins favorisé que pas un autre, il faudrait une patience plus grande que celle du plus doux de tous les apôtres pour le supporter et ne dire comme il faisait à un esprit trompé de la bonne opinion de soi-même : Tu dis que tu es riche et que tu n'as faute de rien, et tu ne vois pas que tu es misérable, pauvre, aveugle et nu. Vous crierez encore contre moi que le mariage n'est pas une misère, ni un aveuglement, ni une nudité spirituelle, puisqu'il contient la grâce aussi bien que les autres sacrements. Mais quelle grâce en comparaison de celle du sacerdoce! Et oserais-je dire, à peine de vous mettre des armes en main pour me combattre, que si ce ministère de mort et de condamnation est glorieux, le ministère de l'esprit surpasse tellement en gloire qu'il semble que le premier n'en ait plus. »

Est-ce l'opposition méprisante d'Agnès ou quelque autre raison plus indépendante de la volonté du jeune homme? L'histoire ne le dit pas; mais le projet de mariage fut abandonné, et l'avocat se renferma dans ses plaidoyers superbes qui le faisaient regarder au palais « comme un roi dans son royaume ». Deux ou trois années passèrent ainsi; il vit pendant ce temps d'une façon très suivie M. de Saint-Cyran.

Celui-ci, sans attaque directe, profitant des lassitudes d'âme et des revirements d'Antoine Le Maistre, commença à dominer sa conscience. La mort de Mme d'Andilly acheva l'œuvre. Antoine chérissait cette femme accomplie, aimée de tous ceux qui la connaissaient. Il assista à sa fin, que Saint-Cyran, nous allions dire consolait, — mais non, ce mot ne convient pas au sombre docteur, — qu'il entourait, au moins, de sa sollicitude et d'un effroi qui, involontairement peut-être, perçait sous chaque mot. Antoine Le Maistre le voyait, l'entendait, et, l'épouvante se mêlant à sa douleur, il se demanda bientôt ce qu'il adviendrait de lui, s'il devait être jugé avec cette sévérité implacable après une vie tout enivrée des applaudissements des hommes. Bouleversé jusqu'au fond de l'âme, il alla se jeter aux pieds de Saint-Cyran, lui demandant ses conseils. On entend d'ici la réponse ; on mesure la joie du novateur.

Il fut décidé qu'Antoine abandonnerait le barreau, mais au moment des vacances, pour que sa retraite eût moins d'éclat. Il plaida donc encore deux ou trois fois, les yeux fixés sur le crucifix qui lui faisait face, ayant grand'peine à dominer l'émotion qui l'étreignait à ces premières heures de sa conversion. Quelques-uns, l'avocat général Talon entre autres,

ne reconnaissant plus la vibrante parole, s'étonnèrent de ce changement, l'attribuant à la fatigue, à un épuisement précoce. Leurs réflexions arrivèrent jusqu'à l'orateur. Piqué au vif à un point encore si vulnérable, Le Maistre reparut à la barre huit jours après. Jamais il n'avait été aussi beau, aussi étincelant, aussi soulevé par ce souffle d'éloquence qui tenait ses auditeurs haletants devant lui. Jamais sa jeune gloire, cette gloire dont on disait qu'elle était préférable à celle de M. le Cardinal, ne l'avait enveloppé d'une telle auréole. Un murmure d'admiration monta encore vers lui, — dernière fumée humaine! — et ce fut dans ce triomphe qu'il abandonna le palais. Il avait trente ans (1637).

Alors commença pour lui cette pénitence que M. de Saint-Cyran voulait apprendre aux gens du monde. En quittant le barreau, Antoine laissa aussi la maison paternelle. Il se retira d'abord dans le logis même de M. de Saint-Cyran et se voua, sous ses yeux, à cette vie étrange qui n'était pas la vie religieuse, — M. de Saint-Cyran en avait horreur, — qui n'était pas non plus la préparation au sacerdoce, — Antoine Le Maistre ne fut jamais prêtre, — mais une retraite qui rappelait celle des solitaires de la Thébaïde. De longues confessions accompagnées

et suivies de satisfactions terribles, un éloignement de la sainte table, dont on s'inquiétait peu parce que l'invocation du nom de Jésus devait suffire au converti, une séquestration absolue, une pénitence continuelle : voilà les grandes lignes. Immédiatement le jeune avocat fut appliqué à l'étude de l'hébreu, à la lecture de saint Augustin, le grand saint que, par une insulte gratuite, Jansénius et bien d'autres hérétiques avant lui avaient pris pour leur patron. Ils trouvaient dans l'œuvre immense de l'admirable docteur assez de points obscurs ou inexpliqués pour y abriter leurs erreurs ; et l'on connaît, à propos de Jansénius, le mot qui courut alors et fit fortune : « C'est bien saint Augustin, mais regardé à travers les lunettes de Calvin. » Toutes les heures de Le Maistre furent d'abord employées à cette étude ; mais quand de Paris on passa à Port-Royal des Champs, le jeune solitaire entreprit de lui-même les travaux les plus rudes : moissonner aux ardeurs du soleil, labourer, bêcher jusqu'à l'épuisement des forces, tout ce qui pouvait assagir cette nature de feu, toujours menacée de quelque nouvel orage.

Nous nous sommes étendus sur le premier et le plus illustre des solitaires pour étudier en lui le plan et la méthode de Saint-Cyran ; un mot rapide

maintenant sur ceux qui vinrent le rejoindre dans cette même année 1637-1638, tous disciples et fils spirituels du même maître.

Ce fut d'abord le frère cadet d'Antoine, l'aimable M. de Séricourt, portrait vivant de sa mère et le préféré de son cœur. Ce M. de Séricourt avait, comme officier, les plus brillants états de service. On l'avait cru mort au siège de Philippsbourg ; il n'était que blessé et prisonnier. Il parvint à s'échapper et retrouva, avec une stupéfaction profonde, son frère, le célèbre avocat, enseveli dans une austère retraite : « Que prétendais-je avec mon éloquence, » lui dit M. Le Maistre, « et que prétendez-vous vous-même par tous vos travaux et vos combats? Jamais je ne me suis trouvé plus heureux que depuis que je n'ai plus endossé ma robe; vous éprouveriez sûrement le même bonheur si vous renonciez à l'épée. » Il y renonça sur-le-champ et vint partager avec Antoine la vie solitaire qu'il avait embrassée. D'une extrême douceur, d'une nature heureuse et naïve, il rappelle cet Alypius dont saint Augustin parle avec tant d'émotion. Bientôt la pénitence parut encore trop facile à sa ferveur. Il fit des démarches pour être reçu chez les chartreux, mais les doctrines de Saint-Cyran commençaient à faire du bruit et à devenir

suspectes : on ne put se résoudre à accepter un de ses disciples. M. de Séricourt resta donc avec son frère, ayant toujours dans sa modestie douce un rôle plus effacé. Il avait choisi de lui-même la tâche de copiste : tels ces moines du moyen âge, qui vivaient et mouraient courbés sur leurs manuscrits, copiant avec amour les vieux textes, jetant à la grâce de leur fantaisie les fines arabesques d'or et de pourpre autour des noms du Christ ou de Notre-Dame. Mais le jansénisme ne connaissait pas les couleurs joyeuses ; il n'y avait plus là ni fleur, ni sourire, ni hymne naïf à la Vierge, — toutes les enluminures légères de la plume ou de la pensée ! — M. de Séricourt copiait les lettres de M. de Saint-Cyran ou les lourds in-folio de son oncle Arnauld, un inconnu encore celui-là, que nous allons voir bientôt entrer en lice.

Les deux frères étaient donc convertis au sens janséniste, c'est-à-dire retranchés du monde et voués à la pénitence, presque sans aucun secours des sacrements. Le plus jeune des Le Maistre, Isaac, connu sous le nom de M. de Sacy, les avait précédés dans la voie. Sa mère l'avait confié à M. de Saint-Cyran quand il n'avait encore que vingt ans. Était-ce à cette influence de longue date qu'il de-

vait d'être aussi compassé, flegmatique et glacé que ses frères étaient ardents ou tendres? Les principes jansénistes brillaient en lui de tout leur éclat; son don spécial était la crainte du Seigneur, une crainte si forte qu'elle le retint vingt ans au bas des marches de l'autel sans qu'il osât les franchir. Ce fut bien après la mort de Saint-Cyran, et sur les instances de M. Singlin, qu'il s'y résolut (1650). Une fois prêtre, il conseillait avant tout à ses pénitents la lecture de la Bible, pour y puiser l'inspiration directe de l'Esprit à la façon protestante. On le donna pour directeur à ses frères malgré les répugnances violentes d'Antoine Le Maistre; mais il fallut se soumettre. M. de Séricourt avait trop l'esprit « des disciples de saint Augustin », — lisez l'esprit de Saint-Cyran, — pour qu'on ne l'employât pas à la direction des âmes. Il y avait, du reste, peu de prêtres parmi les pénitents, et l'un des points fondamentaux de la nouvelle doctrine était de ne communiquer qu'entre initiés; on comprend pourquoi.

Antoine Singlin était, entre les autres, le disciple préféré; celui-là, quoique prêtre, avait passé six mois sans célébrer la messe, au premier mot que lui en avait dit M. de Saint-Cyran. C'était un esprit borné, dur, étroit, entêté dans ses idées, qui révérait son

maître comme un dieu et ne recevait d'inspirations que de lui. Très renfermé, extrêmement circonspect, il était organisé à merveille pour être mis à la tête d'une cabale, pour mener ceux qui, comme Le Maistre, M. de Séricourt ou encore cet honnête et bon Lancelot, — oublions les racines grecques, — cherchaient la perfection la plus difficile, ne sachant pas, n'osant même pas regarder par où on les conduisait. Nous passons très rapidement, car nous allons trouver M. Singlin à l'œuvre et nous voilà arrêtés ici par un coup de foudre.

II

L'orage s'était formé lentement; la défense imprudente et fausse du *Chapelet secret*, les récriminations publiques de Mgr Zamet et les accusations d'hérésie portées contre la maison du Saint-Sacrement, depuis que M. de Saint-Cyran en avait pris la direction, la retraite retentissante d'Antoine Le Maistre, le mécontentement du chancelier : tous ces nuages s'étaient amoncelés comme en un jour de tempête. On y joignait des refus d'évêchés ou d'au-

mômeries — Saint-Cyran désirant demeurer à Port-Royal — et une opposition marquée à l'annulation du mariage de Monsieur, ce qui ne rentrait point dans la politique du ministre; mais ces derniers points ne furent que le prétexte. Saint-Cyran n'était pas un inconnu pour Richelieu. Le savant abbé avait publié en 1632 un livre qui fit un grand bruit : *Petrus Aurelius*, pour défendre en apparence la hiérarchie ecclésiastique et les évêques, pour détruire en réalité la Compagnie de Jésus. Ce livre, condamné pour ses fausses maximes, débutait par un éloge de Richelieu où l'esprit du cardinal était comparé « aux lis et aux roses ». L'abbé, on le voit, savait être courtisan à ses heures, et toujours dépassant la mesure, sans le tact, sans la grâce légère qui relève : exagéré en cela et faux comme en tout le reste. Qu'on se rappelle ses flatteries dégradantes à Henri IV, quand l'abbé vante le bonheur d'être mangé par le roi, et encore les adulations ridicules au belliqueux M. de La Rocheposaie, et à Richelieu enfin, Richelieu comparé aux lis et aux roses!... On se demande où s'est créée la légende du stoïcisme dédaigneux de M. de Saint-Cyran, si ce n'est peut-être dans ses emportements entre intimes et ses bravades à huis clos. Quoi qu'il en soit, Richelieu

laissa passer les erreurs sous les louanges, et reconduisant un jour l'abbé devant la Cour : « Messieurs, dit le cardinal, voilà le plus savant homme de l'Europe. » Cependant il l'observait ; quand les premières plaintes arrivèrent jusqu'à lui, il en prit note. Son ami le Père Joseph du Tremblay, l'Éminence grise, vint bientôt grossir les griefs. Saint-Cyran avait essayé d'établir au Calvaire, l'ordre fondé et protégé par le Père Joseph, les mêmes errements qu'à Port-Royal. La résistance intelligente et ferme de la supérieure l'avait arrêté. Sous main, une enquête se poursuivait : on apprenait des choses étranges. Saint-Cyran se croyait éclairé directement par le Saint-Esprit et se conduisait par cette voix intérieure. Quelquefois, au milieu de la messe, il quittait l'autel brusquement et rentrait à la sacristie, disant que Dieu le voulait ainsi. Souvent, en donnant des conseils, il coupait court ou tout d'un coup revenait, suivant que l'inspiration était plus ou moins nette ; et d'autres traits s'ajoutaient en foule, quelques-uns vraiment plaisants. Ainsi, au temps de leur amitié, Mgr Zamet avait envoyé à M. de Saint-Cyran une bible magnifique ; celui-ci, touché et reconnaissant, chargea le crocheteur qui s'en retournait d'un superbe « cabinet » à incrustations de nacre

qu'il voulait offrir à l'évêque. Le crocheteur se mit en marche; il n'était pas à la porte que Saint-Cyran l'arrêta vivement, l'assurant que Dieu se tenait satisfait de sa bonne volonté et n'en voulait pas davantage... Et le cardinal, entendant l'histoire de ce nouveau sacrifice d'Abraham, ne pouvait se tenir d'en rire, en répétant : « Mais c'est un visionnaire! » Cependant il était inquiet.

Bientôt, en effet, Richelieu commença son enquête personnelle, la menant, comme il savait faire, avec ce grand sens et cette perspicacité étonnante qui le mettaient hors de pair. La duchesse d'Aiguillon, sa nièce, entra presque seule dans tous les détails de cette affaire, très mystérieusement conduite. Le cardinal manda donc sous divers prétextes, ou il fit sonder Mgr Zamet, l'abbé de Prières, scandalisé à Maubuisson par les nouveautés de M. de Saint-Cyran, le chancelier Séguier, Tardif, l'avocat qui avait reçu les ouvertures de l'abbé, enfin le Père de Condren et saint Vincent de Paul, « les deux plus hommes de bien du royaume. » Tous, sous diverses formes, répétèrent les mêmes choses : M. de Saint-Cyran était un homme d'une arrogance et d'une hauteur d'esprit incroyables; il voulait réformer l'Église, qu'il croyait depuis six cents ans égarée et

corrompue. « Il n'y a plus d'Église ; Dieu vient de me faire connaître qu'il n'y a plus d'Église, » répétait-il à saint Vincent de Paul. Et comme celui-ci, effrayé, scandalisé, lui rappelait l'exemple de Calvin : *Bene sensit, male locutus est*, répondit l'abbé d'un ton superbe. Devant le Père de Condren il s'était élevé, avec encore plus de mépris, contre le concile de Trente, qu'il qualifiait d'assemblée de scolastiques, etc. Il rêvait de transformer la hiérarchie ecclésiastique, ne laissant au pape qu'un pouvoir nominal ; il voulait changer la discipline et, pour en venir aux détails, rétablir la pénitence publique, éloigner de la communion, ne laisser dans chaque église qu'une grand'messe pour rendre l'accès des sacrements difficile, sinon impossible. Il comptait les remplacer par l'inspiration directe de l'Esprit : toujours la méthode protestante. Et tout cela, croyait-il, appuyé sur les anciennes mœurs de l'Église, mais mal comprises, mal étudiées, appliquées sans discernement. Le même défaut de jugement, toujours ; toujours aussi le même orgueil effréné.

Richelieu écouta ; il comprit ce que la délicatesse et la charité essayaient encore de voiler ; la situation apparut nette et grave à son grand esprit prévoyant.

Il résolut d'y couper court. Impassible comme toujours en apparence, il ne témoigna rien, ne demanda conseil à personne et partit avec la Cour pour Compiègne. Seulement, lorsque le 15 mai 1638 M. de Beaumont, plus tard archevêque de Paris et alors gentilhomme de la chambre, entra dans son appartement, Richelieu se tourna tranquillement vers lui : « Beaumont, lui dit-il, j'ai fait aujourd'hui une chose qui fera bien crier contre moi : j'ai fait arrêter, par ordre du roi, l'abbé de Saint-Cyran ; les savants et les hommes de bien en feront peut-être du bruit. Quoi qu'il en soit, j'ai la conscience d'avoir rendu service à l'État et à l'Église. On aurait remédié à bien des malheurs et des désordres si on avait fait emprisonner Luther et Calvin dès qu'ils commencèrent à dogmatiser. »

M. de Saint-Cyran venait d'être conduit au donjon de Vincennes.

PROCÈS ET MORT DE SAINT-CYRAN

LES PREMIERS LIVRES JANSÉNISTES

I

Les premiers jours, les premières heures de l'emprisonnement de M. de Saint-Cyran furent terribles. Les témoignages jansénistes nous le montrent plongé dans une nuit affreuse, doutant de lui, de sa doctrine, de ses engagements. Pour la première fois, — la seule fois peut-être, — il regardait son œuvre avec épouvante, et cette justice implacable de Dieu, qu'il avait tant prêchée, semblait, à présent, prendre un corps, se dresser, redoutable, le poursuivre, l'atteindre ; il en avait des sueurs glacées, des cris d'effroi dans le donjon de Vincennes, où on l'avait enfermé. Mais tout cela fut court ; au bout de peu de temps, il parvint à se rassurer, à se tromper lui-même. Grâce aux instances de ses amis, les rigueurs du début de sa captivité se relâchèrent.

On lui rendit son domestique; on lui donna des livres; ses repas lui furent servis du dehors; il put écrire et recevoir des lettres, sinon librement, au moins avec une grande facilité, puisque la plupart des lettres de direction qu'on a de lui — ces lettres que Bossuet trouvait d'une spiritualité fausse, sèche et alambiquée — datent de cette époque; bientôt même on l'autorisa à recevoir quelques visites. En somme, une vie à peu près pareille à celle qu'il imposait à ses pénitents, avec des interrogations et des examens minutieux qui en augmentaient l'amertume, on le sent assez.

De ces interrogatoires, et du procès lui-même, nous dirons peu de chose. Nous en avons donné les grandes lignes en racontant l'enquête menée par Richelieu. Les mêmes dépositions furent reproduites; on y joignit des témoignages nouveaux, parmi lesquels celui de Caulet, futur évêque de Foix, et de l'abbé Bouthillier, frère de l'évêque d'Aire; puis des lettres de M. de Saint-Cyran à diverses personnes, une en particulier d'une arrogance inouïe adressée à saint Vincent de Paul, après quelques remontrances que le charitable saint s'était permises; et les réponses des religieuses, des prêtres qu'il dirigeait, où se lisaient leur effroi, leurs inquié-

tudes et leurs doutes, leurs accents de triomphe aussi, en racontant qu'ils avaient passé douze, quinze mois sans communier, « sans même s'en apercevoir. »

En parcourant sans prévention les différentes pièces de ce procès, une conviction absolue se dégage ; au milieu de ces dépositions si netttes, si précises, concordant toutes entre elles et tombant de lèvres si autorisées, M. de Saint-Cyran apparaît comme « le novateur le plus dangereux, l'homme le plus superbe et le plus attaché à son propre sens », pour parler comme saint Vincent de Paul. Car ce qui est plus instructif et convaincant encore que les dépositions de ces hommes de bien, c'est la pensée précise, profonde, réfléchie, de saint Vincent de Paul, que messieurs de Saint-Sulpice ont recueillie avec soin dans leurs mémoires. Là, ils nous montrent au vif son étonnement douloureux devant les déclarations de M. de Saint-Cyran, la comparaison qu'il fait instinctivement du fougueux abbé et de Calvin, les recommandations souvent répétées à ses frères et fils spirituels de fuir le commerce d'un homme aussi dangereux, et tout ce qui se rapproche de sa doctrine. Un tel témoignage nous semble emporter tous les autres. Les paroles des hommes peuvent laisser derrière elles le doute et l'ombre ; mais celles

d'un saint bon et bienveillant entre tous, comme l'était saint Vincent de Paul, jettent une pleine lumière sur notre sujet.

Pour les interrogatoires en eux-mêmes, ils n'éclairent pas beaucoup la question; on devait s'y attendre, M. de Saint-Cyran nie tout, ne reconnaît rien, s'embrouille parfois lui-même à cette méthode de défense, habile, mais difficile à bien mener. Du reste, si on le surprend en flagrant délit de mensonge, il s'excuse en assurant avec un grand flegme que « la figure qu'on appelle catachrèse, c'est-à-dire abus de parole, lui est fort familière ». On s'en souvient, Saint-Cyran enseignait qu'il disait *oui* ou *non* suivant la disposition des gens qui l'écoutaient. Évidemment, il trouvait la disposition de ses juges médiocre, peu propre à des communications particulières. Il les laissait à regret dans la voie de la perdition, et se refusait à leur donner les moindres indications sur sa doctrine. On sourit; mais quand on songe que des âmes superbes devaient vivre et mourir sous l'empire de ce faux prophète, on se demande par quel étrange aveuglement elles ne l'ont pas jugé ce qu'il était, au moins une fois, au moins l'espace d'un éclair! Ne l'oublions pas cependant, rien n'est plus difficile à pénétrer qu'une

âme. Celle de M. de Saint-Cyran était cachée sous de telles apparences d'austérité et de vertu que plusieurs parmi les plus saints et les plus célèbres l'eurent d'abord en haute estime. Leur attachement à l'Église, seul, leur montra le péril. Il n'en fut pas de même des Arnauld, de Mme Angélique en particulier, dont l'âme pourtant était si haute. Les Arnauld, on le sait, étaient de souche à demi protestante et à demi gallicane. Ils n'avaient pas reçu de leurs pères ce que nous pourrions appeler le *sens chrétien*, ce sens d'exquise droiture qui répugne aux nouveautés et s'attache d'instinct à la vraie, solide et ferme doctrine dans la soumission simple des enfants de Dieu. Les Arnauld ne se soumettaient pas : ils dirigeaient ; ils ne songeaient pas à éviter un péril qu'ils ne soupçonnaient même pas.

Chez eux, à la nouvelle de l'emprisonnement, l'émoi avait été affreux. On comparait Saint-Cyran aux Pères des premiers siècles, persécutés pour avoir prêché ouvertement la vérité. « Souvenons-nous, écrivait Mme Angélique, qu'il n'est enfermé que pour nous avoir appris les véritables voies de la pénitence. » On faisait pour lui à Port-Royal des prières publiques. « Nous demandons à Dieu manifestement et en corps la délivrance de M. de Saint-

Cyran, écrivait Agnès. Jusqu'à présent, j'avais fait des billets couverts *propter metum Judæorum;* maintenant je ne crains plus rien... » Ce n'était plus seulement un apôtre, c'était un martyr. On recevait ses conseils à genoux. Si quelqu'un donnait des marques véritables de conversion, — quelqu'un d'un peu marquant et qui en valût la peine, la princesse de Guéménée, par exemple, — on demandait ses avis, on implorait une direction par correspondance, etc.

Cependant les amis de Saint-Cyran ne se bornaient pas à exalter leur prophète. Ils remuaient ciel et terre pour le délivrer. Arnauld d'Andilly, l'un des plus ardents pour sa cause, l'un des plus puissants par ses nombreuses relations, se mit d'abord en avant. Il pensa, et ses sœurs pensèrent avec lui, qu'une influence décisive à employer auprès de Richelieu était celle de la duchesse d'Aiguillon, la nièce très aimée du cardinal. La duchesse se laissa persuader et se rendit chez son oncle, à Rueil. Il l'accueillit avec bienveillance, et, après l'avoir écoutée, appelé au dehors par quelque affaire, il lui tendit le *dossier secret*. Elle le parcourut, intéressée d'abord, effrayée ensuite. Pour achever de la convaincre, le cardinal l'adressa au Père de Condren et à saint Vincent de Paul. La duchesse ne revint

plus à la charge. Mais Port-Royal ne laissait pas de pareilles défections impunies. Quelques mois plus tard, la duchesse d'Aiguillon se rendant à l'abbaye pour voir Mme Angélique : « Je me trouvai, dit celle-ci, saisie et remplie d'une telle force, qui venait, comme je crois, de l'esprit de Dieu — toutes leurs vengeances et leurs colères venaient de l'esprit de Dieu ! — que je lui dis, élevant ma voix : — Madame, il y en a qui sont prisonniers dans le temps et qui seront libres et bienheureux éternellement, et il y en a au contraire qui sont libres, puissants et heureux dans le temps et qui seront prisonniers, esclaves et misérables dans l'éternité. Cette parole la rendit toute muette et toute confuse. »

D'autres s'employaient à l'œuvre de la délivrance avec plus de persévérance, mais sans plus de succès. Ainsi, parmi les plus illustres, le procureur général Molé, « M. Molé, honnête homme, mais un peu entier, » disait le cardinal fatigué de ses insistances. Ainsi encore Antoine Le Maistre, qui, du fond de sa solitude, adressa un plaidoyer ému à Richelieu. De tout cela il ne fut tenu aucun compte. Le cardinal savait ce qu'il faisait et pourquoi il le faisait. Il ne voulait pas persécuter un homme, mais empêcher à tout prix la diffusion de doctrines dange-

reuses, éviter de laisser naître un nouveau parti dans l'État, à côté de ce parti protestant contre lequel il luttait avec tant de vigueur. Dans tous les actes de son gouvernement, quels qu'ils fussent, il poursuivait le même plan d'unité et de centralisation. L'arrestation de M. de Saint-Cyran rentrait dans sa politique ordinaire. Il ne répondit donc aux diverses sollicitations qu'en prenant, d'accord avec l'archevêque de Paris, des mesures plus énergiques. La maison du Saint-Sacrement, premier foyer de l'erreur, fut fermée. Les solitaires, MM. Le Maistre, de Séricourt, de Sacy, Lancelot, Singlin, etc., eurent l'ordre d'abandonner la maison que Mme Le Maistre avait fait construire pour eux tout auprès de Port-Royal de Paris. Ils se retirèrent alors à Port-Royal des Champs, désert depuis une quinzaine d'années; mais ils durent l'abandonner sur un nouvel ordre et après une visite de Laubardemont. Ils se dispersèrent alors chez des amis, à la Ferté-Milon en particulier; c'est là qu'ils connurent le « petit Racine ».

Le cardinal n'en avait pas fini par ces escarmouches. La grande machine de guerre de Jansénius, l'*Augustinus*, allait paraître et susciter en France, comme vulgarisation pratique, le livre du docteur Antoine Arnauld, *la Fréquente Communion*. Un

mot rapide sur ces deux œuvres qui furent le manifeste du parti.

II

Le première nouvelle qui parvint à Saint-Cyran dans sa prison et acheva de le désespérer au temps de ses épouvantes fut l'annonce de la mort de son ami Jansénius (1638). Le docteur de Louvain avait été nommé évêque d'Ypres à la suite d'un pamphlet furieux contre la France, le *Mars gallicus*. Il n'avait pas occupé longtemps son nouveau poste. Le travail opiniâtre et sans trêve de toute sa vie avait usé ses forces et enflammé son sang ; dix-huit mois après sa nomination, il mourait, quelques-uns disent de la peste, en paix avec l'Église, désavouant tout ce qui dans ses paroles ou ses écrits aurait pu le séparer de la communion romaine (mai 1638). Malheureusement il léguait à ses amis Fromond et Calénus le soin de publier la longue, patiente, chère œuvre de toute sa vie, l'*Augustinus*. Et, malgré la préface qu'il dicta sur son lit de mort même, dans laquelle il prétendait soumettre l'ouvrage et son auteur au jugement du souverain pon-

tife, ce livre rempli d'erreurs allait diviser la France et susciter des polémiques et des troubles pendant plus d'un siècle.

On n'attend pas de nous une longue analyse de cette œuvre ; son titre même indiquait que les novateurs prenaient saint Augustin pour patron. Au milieu de toutes les paroles du grand docteur nous n'en retenons qu'une que nous voudrions voir suivre par ses disciples : « Rome a parlé, la cause est finie, plaise à Dieu que l'erreur le soit aussi. » Cet énorme et indigeste ouvrage (27 livres latins !) roule tout entier sur la grâce : « La première partie est l'histoire des pélagiens, que l'auteur n'entreprit d'écrire que pour faire une satire contre les jésuites. C'est plutôt l'histoire d'un nouveau pélagianisme composé de façon à le faire ressembler à ces Pères, » dit le bon Père Rapin (1), avec une amusante colère. La deuxième partie est un tableau de la nature corrompue, sombre, dure, féroce, comme on peut l'attendre de cet esprit excessif ; la troisième, enfin, traite de la grâce proprement dite, dont la doctrine avait été oubliée, Jansénius le pensait, par une aberration qui durait depuis six siècles. L'on ne peut

(1) Rapin, t. I, p. 479.

s'empêcher de sourire en voyant les longs et infructueux efforts de M. Sainte-Beuve — Sainte-Beuve docteur de l'Église ! — pour développer la doctrine de l'*Augustinus* et en montrer les convenances théologiques. Le brillant académicien ne semble pas sentir l'écueil, très à fleur d'eau pourtant, qu'offrent ces controverses ardues, compréhensibles seulement pour des théologiens consommés. Ou l'on croit et l'on se soumet à ce que décide l'Église, ou l'on ne croit pas, et alors qu'importent les disputes d'école sur le plus ou moins de prépondérance de la liberté humaine et de la grâce ? Et l'ennui, le noir ennui, qui sort de toutes ces discussions, pour quoi le compte-t-on ? En signalant l'erreur des autres, il faut éviter d'y tomber, et nous gardons sagement notre place de disciple de l'Église. « Toutes les fois, — écrit Mme de Motteville, — toutes les fois que les hommes parlent de Dieu sur les mystères cachés, je suis toujours étonnée de leur hardiesse, et je suis ravie de n'être pas obligée savoir plus que mon *Pater*, mon *Credo* et les commandements de Dieu. » C'est du simple bon sens.

L'*Augustinus*, quoique édité avec tous les mystères imaginables par les soins des amis de Jansénius, Fromond et Calénus, fut surpris par les jésuites,

étudié, analysé et traduit par eux en cour de Rome. Pendant qu'on y poursuivait sa condamnation, Antoine Arnauld, le dernier fils de Mme Arnauld, le plus jeune frère de Mme Angélique, achevait de brillantes études et passait ses thèses en Sorbonne (1638-1641). Poussé par son maître, Saint-Cyran, il parla du nouvel ouvrage avec un grand enthousiasme, et il s'en fit le champion déclaré. Richelieu, déjà mis en garde contre l'*Augustinus*, irrité de l'attitude d'Antoine Arnauld, lui fit refuser le bonnet de docteur, et à M. le théologal Habert, qui le priait de lever cette défense, le cardinal répondit, en lui prenant la main : « Vous êtes homme de bien, monsieur le théologal, et vous avez bonne intention ; mais ceux qui vous font parler ne l'ont pas, j'en suis assuré. » Et si bien assuré qu'il multiplia ses démarches pour obtenir en cour de Rome la condamnation de l'ouvrage.

Telle fut la première entrée en lice du jeune Antoine Arnauld. Il allait être encouragé dans ses débuts par la parole la plus sacrée pour lui. Sa mère, Mme Arnauld, en religion sœur Catherine de Sainte-Félicité, était mourante. Elle avait passé les dernières années de sa vie dans une retraite presque continuelle, aveugle, infirme, refusant par pénitence de

voir ses enfants et ses petits-enfants. Cinq jours avant sa mort, suivant une pratique des plus admirées de la nouvelle secte, elle s'était interdit de recevoir son confesseur, disant qu'il emploierait son temps plus utilement ailleurs, — plus utilement qu'auprès d'une agonisante! C'était là une des doctrines secrètes de Saint-Cyran, une de celles qu'il communiquait seulement aux plus dignes. La pénitence et la contrition des mourants lui semblaient non avenues et inutiles. Pour lui, on était *jugé avant la mort* (1); par cette horrible doctrine, il annulait les innombrables miracles de la grâce, les derniers efforts de la tendresse de Dieu voulant sauver les hommes. Ceux qui étaient les plus avancés dans l'esprit du novateur devaient donc « s'abandonner avec tremblement et tranquillité ». Mme Arnauld le faisait, suivant en tout sa fille Angélique, dont elle n'était depuis douze ans que l'humble disciple. Dans cette race « où l'orgueil se déguisait en sainteté », suivant un des mots les plus fins de Sainte-Beuve, le désir du particulier et de l'excellent suffisait à remplacer tout le reste. Entourée de ses six filles, de six petites-filles, de nom-

(1) Et nous retrouvons à tout instant cette pensée dans les lettres ou les conférences d'Angélique. Qu'on se rappelle que nous nous appuyons constamment sur les documents jansénistes.

breuses nièces et cousines, Mme Arnauld donna ses dernières bénédictions et ses derniers conseils. Elle demanda à Angélique de la remplacer en se faisant la mère des autres; elle fit dire à son fils Antoine Arnauld de perdre s'il le fallait mille vies pour la défense de la vérité. Elle mourut sans revoir ce fils si cher déjà clerc et tonsuré qui aurait pu accompagner le prêtre à l'heure des derniers sacrements; mais M. Singlin avait décidé que c'était trop donner à la nature. Elle acheva sa vie, résignée, quoique dans des peines de corps et d'esprit incroyables. Ces troubles de la dernière heure sont le cachet de la mort à Port-Royal. Peut-être ce Dieu dont on blasphémait la miséricorde, bon même pour ceux-là, permettait-il ces épreuves pour les purifier de ce que leurs erreurs renfermaient d'orgueil. Mais quel enseignement que ces morts pleines d'effroi, et comment s'en étonner? « Que fera l'âme à sa dernière heure, sinon ce qu'elle a toujours fait? » écrivait excellemment Bossuet à Mme de Luynes. « Ignorez-vous que la confiance qu'on a pendant tout le cours de la vie a son effet pour la mort, » et que la défiance que l'on a sentie et prêchée aux autres vous entoure alors d'un voile glacé?

Mme Angélique supporta la perte de sa mère avec

sa constance ordinaire, ne montrant ni émotion ni trouble. A la voir ainsi, devant tous les lits de mort, calme, froide, impassible, on croirait avoir sous les yeux une de ces stoïciennes que l'orgueil de la Rome antique avait créées. Son idéal janséniste se dessinait plus nettement à chaque nouvelle épreuve; elle voulut réaliser le désir de la mourante et ses propres rêves en jetant dans l'arène le frère dont on lui avait confié la garde. Elle travailla donc à l'imprégner de l'esprit dont elle était une dépositaire si fidèle, resserra les liens entre lui et Saint-Cyran, et obtint même pour Antoine une entrevue avec le prisonnier, au donjon de Vincennes. Là le maître et le disciple se communiquèrent leur admiration pour l'*Augustinus;* là Antoine Arnauld, poussé par l'abbé, résolut d'en vulgariser les principes, dans la pratique journalière, par un livre sur la fréquente communion. Ils convinrent du plan, décidèrent de la marche à suivre. Une dispute de jolies femmes donna l'occasion de lancer l'ouvrage.

Un jour, Anne de Rohan, princesse de Guéménée, — une des belles et incertaines converties de Port-Royal, — causant avec son amie la marquise de Sablé, lui reprocha ses communions de tous les mois, qu'elle trouvait trop fréquentes. Mme de

Sablé ne se laissait battre sur aucun terrain. Elle consulta son directeur, un jésuite, le Père de Sesmaisons, et le pria de lui donner par écrit toutes les raisons les plus propres à calmer les alarmes rigoristes de la princesse. Le Père de Sesmaisons, s'appuyant sur la tradition et la doctrine de l'Église, envoya la réponse demandée. Cette réponse passa de Mme de Sablé à Mme de Guéménée, et par celle-ci à son redoutable directeur M. Singlin, à Antoine Arnauld, à Saint-Cyran lui-même : tout le ban et l'arrière-ban du parti. L'occasion était trop belle pour la laisser échapper. Édifier l'âpre doctrine en confondant un jésuite. On ne pouvait rêver mieux !

Antoine Arnauld se mit à l'œuvre. Il y employa tout son esprit et cet art d'écrire « qu'il avait appris naturellement », disait Arnauld d'Andilly avec une grâce modeste, « en entendant causer les siens. » Il réussit à merveille à rassembler dans cet ouvrage tout ce qui pouvait décourager, effrayer les âmes. Sous prétexte de rétablir la discipline de l'Église sur la pénitence, la confession publique, l'Eucharistie, etc., Antoine Arnauld expose une partie des doctrines de Saint-Cyran, *ce qui avait vie* à Port-Royal. Tout cela était mêlé de pensées vraies, écrit dans une langue mâle et forte, couvert de la protection d'une dizaine

d'évêques que le nom d'Arnauld avait éblouis. L'effet fut immense. Les jésuites, le célèbre Père Nouet en tête, s'élevèrent contre des erreurs manifestes et qui aujourd'hui nous sembleraient insoutenables. Qu'on s'imagine un homme de trente-cinq ans, sans aucune autorité, venant nous raconter entre autres choses qu'on doit recevoir de ses fautes une pénitence publique, se tenir pieds nus à la porte de l'église, par exemple; que la communion ne peut être donnée qu'aux saints; qu'on traite le saint sacrement sans respect; mais que lui, M. Arnauld, communie tous les jours; que l'Église s'est relâchée et a besoin de revenir aux coutumes anciennes, — on ne répondra même pas à ces extravagances. Mais il y a trois siècles la réforme avait préparé les esprits à toutes les nouveautés. Une polémique furieuse s'engagea; on parlait pour, on parlait contre, les champions les plus inattendus surgissaient dans les deux camps. Condé écrivait contre la « fréquente communion » quelques pages que sa fille, la duchesse de Longueville, enrôlée sous le drapeau ennemi, démolissait d'un sourire. Les jolies femmes s'en donnaient à cœur joie, il fallait prendre parti, marquer sa place. Port-Royal était mieux porté ; on y semblait plus austère; quelques vies, ultra-légères, recevaient de son voisinage un

reflet d'ascétisme et une indulgence qu'aucune rechute ne décourageait malgré les terribles principes : on ne les appliquait qu'aux dissidents ! Ceux-là avaient à se défendre des plus noires interprétations, des plus cruelles médisances. « Leur fausse réputation nuit beaucoup : ne faut-il donc point la leur faire perdre en faisant voir qu'ils l'ont fort mal acquise? » écrivait Mme Angélique. Il était décidément plus sûr d'être janséniste.

II

Mais, à côté de la lutte souriante des ruelles, il y avait l'âpre lutte des théologiens. Tout n'était pas extravagance dans le livre d'Arnauld, et c'est ce qui en faisait le danger. En demandant une préparation plus exacte à la réception des sacrements, une vie plus chrétienne, une tenue plus digne, il ne disait rien que l'Église n'approuvât. C'était comme toujours un faux point de départ, et l'excès qui gâtait tout; car ce sacrement dont il voulait inspirer la terreur n'est en définitive et par excellence que le sacrement de l'amour. Le jugement le meilleur sur le livre de la

fréquente communion, c'est encore saint Vincent de Paul qui le porte : « Si ce livre a servi à une centaine en les rendant plus respectueux à l'égard des sacrements, écrivait-il, il y en a au moins dix mille à qui il a nui en les en retirant tout à fait. »

On n'en jugeait pas ainsi à Port-Royal. On exultait. Tout semblait alors réussir au parti. Richelieu, le grand ennemi de Saint-Cyran et maintenant d'Antoine Arnauld, venait de mourir, et Saint-Cyran fut délivré de Vincennes deux mois après cette mort (février 1643). Il fut accueilli à sa sortie par tous ses fils spirituels avec enthousiasme. A Port-Royal, l'allégresse était si grande qu'à la première entrevue elle se traduisit par un fou rire immodéré et intempestif, lorsqu'on vit un de ces messieurs, fort myope, braquer une lunette sur la communauté. Saint-Cyran blessé se retira sans prononcer une parole, « ce qu'il avait à dire demandant une autre préparation. »

Angélique était dans le ravissement, entre le père de son âme, qui lui était rendu, et les premiers et éclatants succès de son jeune frère. Mais ces triomphes rapides eurent un lendemain. Depuis sa sortie de Vincennes, Saint-Cyran traînait une santé languissante ; par fatigue, et aussi pour donner un bon

exemple, il ne disait presque plus la messe, communiant aux très grandes fêtes, une étole sur son manteau, à la grand'messe des Chartreux. Il vivait très retiré, composant pour les messieurs de Bernières la *Théologie familière*, sorte de catéchisme condamné plus tard. L'œuvre qu'il préférait aux autres, dont il avait été l'inspirateur et le guide, *la Fréquente Communion*, l'occupait aussi, et le remplissait de joie. Cela dura trois mois, d'août à octobre 1643. Mais même dans ce temps si court il vit se former l'orage, la Sorbonne se réunir pour protester, et la reine, en vraie catholique et Espagnole qu'elle était, reprendre et poursuivre les idées de Richelieu sur l'orthodoxie. Quelques mois plus tard, elle ordonnait à Antoine Arnauld d'aller se justifier à Rome des erreurs dont on l'accusait. Arnauld éluda, fit traîner les choses, et finalement, redoutant les suites de ce voyage, il commença la vie de proscrit et d'errant qui devait durer tant d'années. De cette proscription d'Antoine Arnauld, Saint-Cyran ne fut pas le témoin. Un coup plus terrible avait précédé celui-là. Urbain VIII venait de lancer une première bulle contre l'*Augustinus*, l'œuvre fameuse de Jansénius, l'œuvre du maître!... Malgré les efforts désespérés du parti, cette bulle venait d'être reçue à Paris (1643). La nouvelle

s'en répandit le soir, et, en raison de sa gravité, on courut l'annoncer à M. de Saint-Cyran. La colère de celui-ci fut effrayante. « Ils en font trop (ils : le pape et les évêques), ils en font trop, il faudra leur montrer leur devoir ! » s'écriait-il dans son orgueilleuse arrogance. « Par où on peut juger ce qu'il aurait fait s'il avait vu ce qui est arrivé depuis, » ajoute Lancelot avec admiration.

Il n'eut le temps de rien faire. Ce fut dans ces dispositions de révolte et d'orgueil qu'il mourut presque subitement sans qu'entre des témoignages contradictoires on ait pu savoir vraiment s'il avait reçu les secours de l'Église (octobre 1643). Mais quelle préparation, au moment de paraître devant Dieu, que le mépris de ses ministres, lui qui a dit : « Qui vous méprise me méprise. » Quelle préparation que la dureté implacable, l'inexorable froideur devant la faiblesse des autres, puisqu'on sera jugé là-haut à la mesure dont on aura jugé ici-bas ! Et qui oserait affronter la sainteté sans ombre que la miséricorde n'adoucirait pas ?

Angélique perdait en Saint-Cyran le guide, l'oracle qui avait décidé de toute sa vie ; elle s'était attachée à lui dans une admiration ardente, que les malheurs et « les persécutions du serviteur de Dieu » n'avaient

fait qu'exalter. Elle était si dominée, si aveuglée, qu'elle ne se demanda pas une fois où il la menait. La théorie théocratique de Saint-Cyran, l'omnipotence et la souveraineté du prêtre, se guidant par l'inspiration intérieure, avaient trouvé là une application naturelle. Il était le maître choisi entre tous; elle était le disciple aveugle. On peut croire que, si elle aima jamais une âme au monde, ce fut celle-là. Et cependant, en apprenant cette mort, elle n'eut ni un tressaillement ni une plainte; elle leva les yeux au ciel et dit simplement : *Dominus in cœlo!* Le Seigneur demeurait, tout le reste pouvait disparaître. Cette âme superbe, trop noble pour ces misérables erreurs, mais qui se mutilait elle-même pour être fidèle aux leçons de son maître, cette âme se renferma dans une impassibilité absolue; et, endurcie à jamais, elle ne songea plus qu'à faire triompher les principes de celui qu'elle avait révéré comme un docteur, qu'elle invoquait déjà comme un martyr.

LES AMIES DE Mme ANGÉLIQUE

I

Saint-Cyran était mort, Antoine Arnauld proscrit, l'*Augustinus* condamné, le livre de *la Fréquente Communion* combattu à outrance. Mais, on le sait, la persécution, ou ce qui paraît tel, est un attrait de plus aux natures enthousiastes, et ces années difficiles amenèrent à Port-Royal de brillantes recrues. Arnauld d'Andilly allait y conduire une de ses mondaines amies, Anne de Rohan, princesse de Guéménée, qui, jusqu'ici, d'instinct et d'allures, n'était rien moins que janséniste. Mais le directeur laïque employait tous ses soins à sauver malgré elle cette âme légère : « Il en était plus amoureux que moi, écrivait plaisamment Retz dans ses Mémoires, mais en Dieu et spirituellement. » La passion platonique du bon M. d'Andilly s'alliait comme elle pouvait dans l'âme de la princesse à quelques autres, moins mystiques. Le fervent prédicateur ne soupçonnait pas ces

écarts qui jettent un jour fâcheux sur la vertu de la belle Anne de Rohan. Il envoyait des livres jansénistes, il multipliait les exhortations. Mme Angélique, tout en applaudissant à la conquête, faisait ses restrictions et écrivait à son frère des lettres bien curieuses pour l'engager à espacer ses visites et à laisser faire la grâce. Certes elle connaissait l'éloquence pleine d'onction de M. d'Andilly, mais elle craignait que cette conversion ne fût plutôt une fantaisie de jolie femme désœuvrée qu'un vrai changement d'âme. Bientôt, cependant, Mme de Guéménée fut mise en relation avec Port-Royal et, au début, échangea mystérieusement quelques lettres avec le prisonnier de Vincennes. M. de Saint-Cyran envoya ses conseils et ses encouragements, mais, lui aussi, sans enthousiasme. Cependant, pour essayer d'affermir l'œuvre commencée, il fallut chercher un confesseur, chose primordiale dans ces « renouvellements » jansénistes, car bien peu étaient capables de conduire les âmes dans les vraies voies. Mme Angélique multiplia les démarches pour faire accepter M. Singlin : « Tout est là, » répétait-elle. La princesse goûtait peu cet esprit étroit et dur; elle venait pourtant fidèlement à Port-Royal; elle y avait son logement, y faisait des retraites, babillait avec ses amies

la marquise de Sablé et la princesse de Gonzague. « Il faut que je m'en aille séparer nos dames, disait un jour de Noël Mme Angélique, car elles se gâtent les unes les autres. Une coëffure, une mode, un colet revient toujours, à quelque propos, sur le tapis. Il faut tâcher de bannir toutes ces diableries qui ne sont pas permises dans des conversations chrétiennes. » Des diableries plus inquiétantes persistaient dans la conduite de Mme de Guéménée, et l'on ne voit pas que l'apostolat janséniste ait produit d'autres fruits qu'une sorte de régularité extérieure et passagère.

Bientôt les lettres de Mme Angélique devinrent plus rares ; on comprend qu'elle se lasse de travailler cette terre ingrate et que, par moments, elle se blesse. Elle ne sentait pas que pour guérir une âme des fausses attaches il fallait y faire naître le grand et intime amour de Dieu. Pascal l'a dit d'une façon si profonde : « Il y a de commun entre la vie ordinaire et celle des saints qu'ils aspirent tous à la félicité et ne diffèrent que dans l'objet où ils la placent. » Port-Royal n'admettait pas que l'on recherchât la « félicité » même dans la vertu ; c'est ce qui explique l'échec de bien des tentatives de conversion. Le formalisme étroit pesait, la crainte fati-

guait et rétrécissait, d'un bond on revenait aux douceurs anciennes. Ce fut le cas d'Anne de Rohan, qui au bout de sept à huit ans cessa ses directions et ses retraites. Cependant elle garda le nom que La Rochefoucauld lui donna; il l'appelait en riant « la fondatrice du jansénisme », une allusion au livre de *la Fréquente Communion,* dont elle avait été la cause, on s'en souvient.

Ce titre glorieux fit oublier évidemment bien des infidélités de la volage princesse. Le parti lui resta indulgent; et, quand ses écarts furent trop connus pour qu'on pût se taire, la grande abbesse n'y vit qu'une occasion de manifester la doctrine janséniste sur la prédestination. « Enfin, mon très cher frère, écrivait-elle à Arnauld d'Andilly, navré de son insuccès, la conduite de l'Évangile n'est que pour les petits et les pauvres et non pour les grands que Dieu conduit par un miracle quand il les veut sauver. »

Au temps de sa ferveur, qui fut aussi celui de sa dispute avec Mme de Sablé, Anne de Rohan attira à Port-Royal la brillante marquise. Celle-ci, séduite, non plus par les aimables prédications d'Arnauld d'Andilly, mais par le mâle langage d'Antoine Arnauld, — l'esprit de la famille faisait, on le voit, bien des prosélytes, — prit place volontiers parmi

ceux que Mme Cornuel appelait spirituellement les « importants spirituels ». Le *Grand Cyrus* nous met au courant de la transformation : « La princesse Parthénie (Mme de Sablé) s'éloigna de la cour et alla demeurer parmi un grand nombre de vierges qui s'étaient retirées pour servir aux dieux. Là elle conversait quand elle voulait avec ses dames et quand elle voulait aussi avec ses amis... Je sus qu'elle s'était retirée avant d'être fort touchée, espérant cet effet du bon exemple. Assurément le lieu de sa retraite était fort propre à inspirer de bons sentiments. C'était une société de personnes d'une vertu et d'un mérite tout extraordinaires, etc. »

Mme de Sablé, avant de devenir dévote, aimée du séduisant duc de Montmorency, on dit aussi de quelques autres, se détacha du duc, nous apprend Mme de Motteville, quand elle s'imagina « qu'il partageait ses respects entre elle et Anne d'Autriche ». Elle était assez fière pour ne pas accepter une rivale, même si cette rivale était la reine. Elle était assez digne pour faire taire son cœur et se retirer, sans disputer son bien, lorsqu'elle se crut moins aimée. Elle apporta plus tard à l'amitié toute la délicatesse et les recherches d'un sentiment d'un autre ordre ; elle régna parmi les précieuses à un rang à part et incon-

testé. Polie, élégante, affable, elle eut vite un salon où tous les meilleurs esprits et les plus grands noms se rencontraient. Nous citons au hasard des souvenirs, et sans garder l'ordre des temps : Pascal, Mme de La Fayette et le duc de La Rochefoucauld, Condé, la duchesse de Longueville, Racine, les Arnauld, le Père Bouhours et le Père Rapin, etc. Elle excellait à faire valoir les autres, qu'elle n'écrasait pas par des dons d'esprit exceptionnels. La Rochefoucauld venait lire chez elle ses *Maximes ;* à son exemple, on en faisait, et des portraits, mais sans sortir d'une médiocrité recherchée. On trouvait chez la belle marquise la conversation la plus fine, le bon ton, l'élégance et, s'il faut tout dire, une chère délicieuse. Il y avait presse pour lui demander ses recettes, ses salades, ses confitures; car l'on pense bien qu'une précieuse qui consent à être gourmande ne l'est pas à la vulgaire façon. Elle relevait ce joli défaut par l'exquise recherche, par les quantités menues, par la manière fine de goûter à ces riens avec une grâce et une frivolité d'oiseau. Et puis les mille manies d'une femme désœuvrée et un peu personnelle. Mme de Sablé prenait un soin exagéré de sa santé, un soin amusant à force d'être minutieux. Si quelque amie malade lui écrivait, elle se faisait lire

la lettre contaminée dans le jardin, bien loin d'elle, pour chasser le mauvais air. Elle comblait les siens d'attentions, d'amabilités; mais voir quelqu'une de ces belles dames quand elles étaient souffrantes, elle n'y pensait même pas. La mort l'épouvantait, elle s'en détournait avec effroi. Avec cela la crainte du chaud, du froid, l'horreur de sortir autrement qu'en carrosse ou en chaise, une santé frêle, un peu maladive, des ménagements à l'infini : nous avons là une « précieuse » accomplie.

Mais qu'est-ce donc qui pouvait incliner vers Port-Royal cette charmante personne? On le devine : la recherche de l'exquis dans la perfection comme dans les choses de l'esprit, comme dans sa jolie gourmandise. Tout cela fut-il jamais bien sérieux? Peut-être aux jours des grandes épreuves. En 1640, Mme de Sablé perdit son mari; nous ne savons si cette mort rentre dans les douleurs inconsolables, mais, en 1646, la perte de son fils, le marquis de Bois-Dauphin, tué à la guerre et pleuré de Condé, lui porta un coup affreux. Ce furent là, si elle en eut jamais, ses heures graves. Elle se retira d'abord près de Port-Royal, le plus près qu'il lui fut possible, puis elle fit bâtir contre l'abbaye même un logement ayant à la fois une tribune sur la chapelle, une fenê-

tre donnant sur la cour des religieuses — c'était le côté pieux — et son salon si couru, ses réceptions incessantes, sa dame de compagnie et son cuisinier, — c'était le côté profane. Il subsista jusqu'à la fin. Il est vrai, elle gardait quelquefois une solitude entière ; elle refusait alors de recevoir personne, ne voyait que Mme Angélique ou la Mère Agnès ; mais l'habitude était trop invétérée. La brillante marquise avait bientôt mal aux nerfs, elle cessait de condamner sa porte. Par exemple, elle était très versée dans les questions théologiques ; elle avait ses théories sur la grâce, donnait son avis sur les ouvrages d'Arnauld, faisait de la propagande et s'attirait quelquefois des réponses de bon sens que nous ne saurions nous empêcher de citer, au moins l'une d'entre elles. Mme de Choisy écrivait à une de leurs amies communes, Mme la comtesse du Maure : « ... J'ai senti avec douleur la légèreté de Mme la marquise (1), qui, persuadée par les jansénistes, m'a ôté l'amitié que les carmélites m'avaient procurée auprès d'elle... Elle trouve donc mauvais que j'aie prononcé une sentence de rigueur contre M. Arnauld. Qu'elle quitte sa passion comme je fais la mienne, et voyons s'il est

(1) La marquise de Sablé.

juste qu'un particulier sans ordre du roi, sans bref du Pape, sans caractère d'évêque ni de curé, se mêle d'écrire incessamment pour réformer la religion et exciter par ce procédé-là des embarras dans les esprits, qui ne font autre effet que de faire des libertins et des impies. J'en parle comme savante, voyant combien les courtisans et les mondains sont détraqués depuis ces propositions de la grâce, disant à tout moment : « Et qu'importe-t-il comme l'on fait, « puisque si nous avons la grâce nous serons sauvés et « si nous ne l'avons pas nous serons perdus? » Et puis ils concluent par dire : « Tout cela sont fariboles... » Avant toutes ces questions-ci, quand Pâques arrivait, ils étaient étonnés comme des fondeurs de cloches, ne sachant où se fourrer et ayant de grands scrupules. Présentement, ils sont gaillards et ne songent plus à se confesser, disant : « Ce qui est écrit est écrit. » Voilà ce que les jansénistes ont opéré à l'égard des mondains. Pour les véritables chrétiens, il n'était pas besoin qu'ils écrivissent tant pour les instruire, chacun sachant très bien ce qu'il faut faire pour vivre selon la loi. Que messieurs les jansénistes, au lieu de remuer des questions délicates et qu'il ne faut point communiquer au peuple, prêchent par leur exemple ; il y aurait pour eux un respect tout

extraordinaire, les considérant comme des gens de bien dont la vie est admirable, qui ont de l'esprit comme des anges, et que j'honorerais parfaitement s'ils n'avaient point la vanité de vouloir introduire des nouveautés dans l'Église. Je crois fermement que si M. d'Andilly savait que j'eusse l'audace de n'approuver pas les jansénistes, il me donnerait un beau soufflet au lieu de tant d'embrassades amoureuses qu'il m'a données autrefois, etc. » Ce vrai et ferme bon sens nous semble résumer la question.

Port-Royal supporta la brillante marquise plus qu'il ne la convertit. Elle avait bien des affinités d'esprit et de sentiment avec la Mère Agnès. Pour Mme Angélique, si Mme de Sablé avait été quelqu'une de ses religieuses ou de ses pensionnaires, elle aurait eu vite raison de toutes ces mièvreries, peut-être à l'aide d'un de ces « beaux soufflets » qu'elle n'épargnait pas, paraît-il, autour d'elle. Mais elle avait besoin du crédit de la marquise, de ses nombreuses relations, de son influence, et elle laissait faire en lui montrant une indulgence souriante.

II

Plus sérieuse que les deux autres, au moins dans son amitié avec Mme Angélique, la princesse Marie de Gonzague-Clèves paraît en même temps à Port-Royal. Elle était sœur de la princesse palatine immortalisée par Bossuet et de cette charmante bénédicte, abbesse d'Avenay, qui mourut à vingt ans. Marie était vaine, très personnelle, mais sensible, bonne et douce. Elle fut attirée par la réputation de la grande abbesse. Les discours de Mme Angélique sur le néant des pompes du siècle ne l'empêchèrent pas, il est vrai, d'accepter la couronne de Pologne, avec une telle naïveté que, lorsqu'on voulut lui montrer le portrait du roi, son futur époux, elle refusa en disant qu'elle n'en avait que faire, puisqu'elle épousait la couronne. Ce mariage de convenance fut malheureux. Des guerres et des disettes continuelles désolaient le sombre royaume. La princesse palatine, oubliant les divisions passées, vint généreusement à l'aide de sa sœur; mais des malheurs plus intimes, surtout la perte de deux enfants

très désirés, atteignirent la triste reine. Mme Angélique lui écrivait incessamment dans son mâle et ferme langage, ne lui épargnant pas les vérités les plus dures. Ainsi, au jour de son couronnement : « Nous prierons Dieu, Madame, qu'en recevant une couronne d'or il souvienne à Votre Majesté de celle d'épines que le Fils de Dieu a reçue pour l'amour d'elle avec autant et plus d'agrément que Votre Majesté ne recevra d'honneur. Je supplie très humblement Votre Majesté de n'arrêter point son cœur et ses affections à ces honneurs qui, quoique réels, à parler selon le monde, devant Dieu et dans la vérité, ne sont que comme une représentation de comédie pour leur peu de durée en comparaison de l'éternité. Aspirez de tout votre cœur, Madame, à l'honneur et au bien que Dieu réserve en l'autre vie pour ceux qui auront méprisé ceux de celle-ci, que Dieu donne aux hommes pour les tenter, afin qu'ils les quittent pour l'amour de lui, ou qu'en les possédant ils les méprisent en leur cœur et n'en usent que selon sa sainte volonté. » Tout est de ce ton ; la grande abbesse, très surveillée alors, ne pouvait beaucoup prêcher autour d'elle. Elle se dédommageait par cet apostolat lointain, envoyant à la princesse les livres condamnés, lui redisant les principes du bienheureux

Père M. de Saint-Cyran, toute une direction janséniste qui gagna l'entourage de Marie de Gonzague, sa dame d'honneur, plus tard religieuse de Port-Royal, son confesseur l'abbé de Fleury, etc.

Mais il était écrit que les apostolats mondains de Mme Angélique ne porteraient point de fruits. L'on acceptait les principes en théorie, mais de là à la pratique il y avait loin. Le roi de Pologne mourut; l'abbesse apprit avec horreur que la reine allait se remarier, et avec un beau-frère, un beau-frère cardinal qu'elle faisait relever de ses vœux ! Trois degrés dans la chute, c'en était trop vraiment. Les rapports continuèrent cependant, et assez intimes pour qu'en 1655 Mme Angélique réclamât l'intervention de la reine de Pologne. « ... Il m'est venu une pensée qui a été approuvée, c'est, Madame, que s'il plaisait à Votre Majesté, en écrivant à Sa Sainteté, vous pourriez lui dire que vous avez connaissance particulière des personnes qu'on appelle jansénistes, qu'ils ne sont autres que très affectionnés au Saint-Siège, etc. » Mme Angélique ne se trompait pas en comptant sur l'intervention de la reine de Pologne; celle-ci défendit auprès d'Alexandre VII l'abbaye de Port-Royal et l'abbesse elle-même, dont le grand cœur l'avait consolée, soutenue, aidée par une correspondance inces-

sante de près de vingt années. La princesse, plus ouverte du côté des sentiments que du côté purement intellectuel peut-être, était incapable de faire la part de la vérité et de l'erreur dans ce qu'on lui prêchait. Elle ne comprenait pas la sévérité du souverain pontife et sa douleur en voyant mieux, par les lettres mêmes de la reine, quelles âmes magnifiques l'erreur avait saisies et détournées de la vraie voie. Mais ce qu'elle savait, — être reconnaissante, être fidèle à des amis malheureux, — elle le fut jusqu'au bout.

Un mot en finissant sur cette admirable Jeanne de Schomberg, duchesse de Liancourt, la plus vraie grande dame peut-être de toutes celles que nous venons de nommer et la plus noble dans sa fidélité conjugale. Très supérieure à son mari par la hauteur de son âme et de son intelligence, elle s'était attachée à lui si passionnément que peu d'amours ont été pareils à celui-là. C'est un fait d'observation que la grandeur d'un sentiment ne tient pas à la valeur de l'être aimé, mais à la profondeur du cœur qui aime. On a des impatiences souvent à voir des sentiments exquis jetés comme un rayon d'or sur une statue d'argile. Mais non, le rayon éclaire ce qu'il touche, et l'argile resplendit. Ainsi en

fut-il pour le duc de Liancourt. Dix-huit années de tendresse, d'attentions délicates, de patience et de tact ramenèrent le volage époux. Il avait quarante ans quand ses yeux s'ouvrirent. Non content d'en faire le plus fidèle et le plus épris des maris, la duchesse en fit en même temps un chrétien fervent. Tous les deux, au temps de la conversion du duc, s'étaient rapprochés de Port-Royal. M. Olier, le grave curé de Saint-Sulpice, leur confesseur et leur ami, les maintenait de son mieux dans la droite voie. Il réunit un jour chez lui quelques hommes savants pour détromper de ses erreurs le pieux ménage. S'il n'y parvenait point, essayant de les prendre par le seul point vulnérable, le saint curé menaçait le duc de la colère de Dieu, qui lui enlèverait peut-être sa femme ; il faisait entrevoir à la duchesse la perte du duc. Aucun des deux époux n'osait répéter cette menace à l'autre, de peur de l'attrister. Il y a dans ces efforts de préservation de M. Olier l'amitié la plus touchante ; il ne veut pas que ces nobles âmes s'égarent; pour s'assurer de leur orthodoxie, il va même jusqu'à leur faire signer une déclaration qu'on nous a conservée. L'excessive bonne foi du duc et de la duchesse plaidait pour eux, et il faut croire qu'ils ne branlaient dans tout cela que par chaleur d'amitié;

ils ne donnaient point dans les controverses.

Après trente-six ans de la vie la plus noble et la mieux remplie, la duchesse s'éteignit dans cette terre de Liancourt dont elle avait fait un paradis de délices au jour de ses tristesses conjugales, pour y appeler et y retenir son volage époux. Le duc survécut quelques semaines à peine à la pieuse compagne de sa vie; il fit après son malheur une retraite à Port-Royal des Champs, et ces messieurs, suivant leur méthode ordinaire, reprochèrent au vieillard ses larmes, ses regrets trop humains et ce besoin qu'il avait de ne parler que d'elle. « Il cessa d'en parler, dit Sainte-Beuve, mais il acheva d'en mourir. » Le duc et la duchesse laissèrent à leur petite-fille, Mlle de La Roche-Guyon, et au célèbre duc de La Rochefoucauld, son mari, un souvenir profond, ému; l'auteur des *Maximes* serait devenu moins amer s'il avait regardé le monde à travers ces belles âmes.

Nous nous attardons aux charmes de ces apparitions du passé; bien d'autres nous attireraient encore : la marquise d'Aumont, le duc et la duchesse de Luynes, — mais à de moindres titres. Nous les nommons, et voilà que nous avons épuisé, chemin faisant, la clientèle aristocratique de Port-Royal, dont Mme de Longueville poursuivra plus tard la tradi-

tion. Au fond, ce n'est pas là le point d'appui véritable du jansénisme. Tous ces grands seigneurs et ces belles dames apparaissent au seuil de l'abbaye pour y jeter une note élégante et un sourire, pour appuyer leur vie, légère ou triste, à l'austérité et à l'ascétisme de leurs frères persécutés. Ils discutent la doctrine, se jettent en avant pour elle, prennent parti pour saint Augustin et pour la grâce; puis ils pensent à autre chose, et ils passent.

Les assises solides du parti, les gens fidèles sur lesquels on comptait avant tous les autres, c'étaient les parlementaires, les avocats, les familles de robe : les Arnauld d'abord, — et ils étaient légion, — et les Molé, Bignon, Briquet, Sainte-Beuve, Pascal, Périer de Bernières, etc., etc., le milieu né des Arnauld bien plus que celui où Arnauld d'Andilly allait faire des incursions brillantes. Ceux-là — les gens de robe — donnaient leurs filles ou leurs sœurs à Mme Angélique pour les élever d'abord, et pour en faire plus tard des religieuses. On a remarqué que dans son fonds le jansénisme était éminemment bourgeois. Pourquoi? Cela tient évidemment à des causes multiples. Aux origines des chefs de parti d'abord, et aussi à la difficulté qu'ont certaines théories abstraites à se greffer sur des vies légères. On pouvait

parler de la grâce, à la Cour, dans l'ennui d'un après-midi de pluie, un jour de « grand appartement »; mais où trouver le temps d'y lire les vingt-sept volumes de Jansénius ou de Saint-Cyran, les quarante volumes in-folio d'Arnauld, tout le bagage du parti? Richelieu, Louis XIII, Anne d'Autriche, étaient très opposés à ces erreurs. « Dernièrement, comme on dit à Sa Majesté que M. Singlin était près de la princesse de Guéménée dans son grand mal, elle répondit qu'elle n'eût pas voulu mourir entre ses mains, » écrit Mme Angélique. Et l'on connaît ce mot révolté et mutin de la reine : « Fi, fi de la grâce! » que l'on entend bien de la grâce janséniste. Louis XIV était encore plus catégorique; c'était mal faire sa cour que de parler jansénisme; et voilà, je crois, ce qui garantit le plus les grands seigneurs. « Je m'appliquais, écrit Louis XIV dans ses Mémoires, à détruire le jansénisme et à dissiper les communautés où se formait cet esprit de nouveauté, bien intentionnées peut-être, mais qui ignoraient ou voulaient ignorer les dangereuses suites qu'il pouvait avoir. » C'est l'habituelle justesse d'esprit du grand roi.

Pour les parlementaires et les avocats, opposés naturellement à la Cour, pour toute la bourgeoisie

riche, d'une vie solide, oisive et un peu terne, ces luttes étaient un puissant élément de diversion. On trouvait à ces discussions un charme que les noms très connus des auteurs rendaient plus pénétrant. Saint-Cyran savait ce qu'il faisait en établissant sa doctrine sur les Arnauld et sur Port-Royal, dont les quatre-vingts religieuses, très formées au beau langage, étaient autant d'apôtres. Il avait préparé ainsi, et sans bruit, l'opinion que le génie de Pascal allait entraîner d'un seul coup.

Mme ANGÉLIQUE

PENDANT LA FRONDE

I

Ce fut sans doute cette union étroite de Port-Royal et de « Messieurs de la Robe » qui fit attribuer aux jansénistes une part prépondérante dans la fronde du Parlement. Pour l'autre, celle des princes, Port-Royal y compte des amis aussi, et entre autres le duc de Luynes, très dévoué à l'abbaye, et la plus célèbre des frondeuses, cette duchesse de Longueville qui mêlera à une conversion sincère un besoin perpétuel de controverses et d'intrigues, et qui, au demeurant, restera toujours une sorte de frondeuse mystique. Au milieu des affirmations contradictoires des historiens, nous allons essayer de marquer quelques points indiscutables sur l'attitude du « parti » pendant la guerre. Il est évident que,

par tendance inconsciente, sinon par principe. Port-Royal était ennemi de la dignité royale. Les rois représentaient à ses yeux les premiers entre ces « maudits », ces « perdus », ces « êtres voués par leur naissance à une double malédiction », « qui ne se sauvent que par miracle »; la cour, c'était « la maison des démons », et le reste à l'avenant : qu'on lise les lettres de Mme Angélique... Il en était de même des princes, sauf, bien entendu, les adeptes ; le parti bourgeois avait un grand attrait pour les positions médiocres. A l'époque où nous sommes, tous les curés de Paris étaient jansénistes, tous à la dévotion de M. de Gondy, ce coadjuteur audacieux, léger et charmant, aimé et fort mal jugé de son peuple, menant lestement par les rues de Paris son régiment de Corinthiens, ou se rendant au Parlement « un poignard dans la poche en guise de bréviaire ». On a beaucoup parlé du jansénisme du cardinal de Retz. Il ressort d'une étude attentive des sources que le cardinal se servit du parti et le joua, et qu'il se soucia fort peu, en fin de compte, de la doctrine en elle-même. On assiste, grâce aux documents contemporains, à toutes les intrigues, à toutes les démarches, qui nous révèlent une ambition sans scrupules, une nature sans noblesse, sans

vraie grandeur, très peu attachante, si un esprit merveilleux ne débordait de partout et ne perdait tous les anathèmes dans un sourire. On pourrait indiquer en passant, à la suite de M. de Chantelauze, les trois phases de la vocation janséniste du mondain prélat :

Le coadjuteur, reconnaissant de la propagande que lui font en chaire MM. les curés, — du Hamel, entre autres, un vrai tribun, — penche vers le jansénisme. Il écrit alors, et de mille manières, à son chargé d'affaires à Rome. « Faites craindre que je ne me fasse janséniste si on me refuse le chapeau. » On le voit, il utilisait ses sympathies.

En second lieu, le chapeau de cardinal obtenu, et songeant uniquement alors à l'archevêché de Paris, les choses changent. Le coadjuteur ne veut pas se compromettre avec ces messieurs et refuse de s'afficher, leur faisant bien entendre qu'une fois archevêque, il se dédommagera.

Enfin, il est prisonnier; c'est l'époque où son chapitre chante tous les jours « un psaume en chant lugubre » et une oraison pour sa liberté. Puis le cardinal de Retz est fugitif à Rome ou à Bruxelles, tout en restant de fait archevêque de Paris, — son oncle, dont il était coadjuteur, mourut pendant les troubles. — A ce moment le parti lui fait tenir des som-

mes énormes, jusqu'à 300,000 livres à la fois, et le zèle du cardinal s'échauffe en conséquence. Il nomme des grands vicaires jansénistes, et malgré l'opposition de la cour il institue M. Singlin supérieur de l'abbaye, titre impérissable à la gratitude des Mères de Port-Royal ! Enfin, bien tard, trop tard, le cardinal et les jansénistes s'aperçoivent qu'ils se nuisent mutuellement. La cour en veut à l'archevêque de soutenir la secte; et c'est un grief de plus, et non le moindre. La cour reproche aussi à ces messieurs de se rallier à un archevêque deux fois rebelle à Leurs Majestés. Et ces mécontents, ayant à leur tête ce factieux, semblent encore plus redoutables aux amis de l'ordre.

Vraiment si l'ironie des choses a jamais été apparente, c'est bien ici! Qu'on se rappelle les théories austères de M. de Saint-Cyran ou de M. Arnauld. Rien n'est assez pur; tout est relâché, tout est indigne. Il n'y a plus d'Église; de dix mille prêtres, pas un! Et cette unité merveilleuse, ce prélat choisi entre tous, auquel on demandera la blancheur des anges, l'austérité des anachorètes, le dégagement des premiers chrétiens, — ce sera le cardinal de Retz! Et les mêmes qui, sur les moindres apparences, détruisent la réputation des autres « parce

qu'elle nuit à la vérité », — les mêmes feront fléchir les principes ou même n'auront plus de principes du tout, dans leur dévotion au cardinal. On obligera des curés bons et pieux à donner leur démission, si leur vocation semble trop humaine, — en réalité si l'on a besoin de place pour un partisan. Et le cardinal, qui se vante sans honte de ses pires faiblesses, on le suppliera de garder son poste à tout prix « pour l'honneur de l'Église ». Ce fait, entre bien d'autres, jette une triste lumière sur l'austérité réelle du parti... « Vérité en deçà, erreur au delà ; » c'est l'histoire des choses humaines, et le jansénisme n'est qu'une chose humaine.

Cependant ces années troublées et difficiles (1648-1653) eurent leur contre-coup derrière les grilles. Nous n'abordons la Fronde que par un côté absolument particulier et restreint. Mais on s'est trop accoutumé à se faire de cette période de révolte une idée joyeuse et élégante. Les résistances des parlementaires qui se prirent au sérieux un moment, comme des sénateurs de Rome ; cet étrange coadjuteur, à cheval à la tête des troupes, ou, au Parlement, haranguant joyeusement le docte corps ; et les seigneurs chevaleresques, les belles dames éblouissantes, jetant dans la mêlée, par un sourire,

les plus vaillants ; le baptême du petit Charles-Paris, que la séduisante duchesse de Longueville offrait en otage à la bonne ville... tout cela jette un rayon d'or sur la révolte ; on n'en voit plus ni les causes ni les suites. Les causes étaient cruelles, puisque la Fronde avait à sa base l'atroce misère du peuple (1), épuisé par les dernières guerres ; et quant aux suites, on cherche en vain la part que l'on fit aux petits dans ces traités successifs où chaque prince enlevait une faveur nouvelle. Cette souffrance et ce désespoir des humbles, que la guerre achevait de broyer, nous en avons, dans les lettres de la grande abbesse, un tableau poignant. C'est l'envers de la guerre amusante qui va passer sous nos yeux.

Mme Angélique était à Port-Royal des Champs depuis quelques mois, avec une partie de la communauté de Paris, quand elle écrivait : « C'est une chose horrible que ce pauvre pays : tout y est pillé. Les gens de guerre, se mettant dans les fermes, font battre le blé et n'en veulent pas donner un grain aux pauvres maîtres qui leur en demandent par aumône pour mettre au moulin. On ne laboure

(1) Lire à ce sujet le livre si documenté de M. Feillet : *la misère pendant la Fronde*. Nous faisons des réserves en ce qui touche l'esprit de cet ouvrage.

plus, car il n'y a plus de chevaux, et tout est volé. » (Janvier 1649.)

Et cette lettre que nous citons tout au long, tant elle nous montre quel refuge et quelle providence pour les pauvres étaient les abbayes bénédictines :

« Ma très chère sœur... C'est merveille que toutes les bêtes et tous les gens ne sont pas morts d'avoir été si longtemps enfermés les uns avec les autres. Nous avions les chevaux sous notre chambre et vis-à-vis dans le chapitre, et dans une cave il y avait quelque quarante vaches à nous et aux pauvres gens.

« La cour était pleine de poules, de dindons, canes et oyes, dehors et dedans, et quand on ne voulait pas les recevoir, ils disaient : « Prenez-les pour « vous si vous les voulez, nous aimons mieux que « vous les ayez que les gens d'armes. » Notre église était si pleine de bled, d'avoine, de pois, de fèves et de chaudrons, et de toutes sortes de haillons, qu'il fallait marcher dessus pour entrer au chœur, lequel était au bas rempli des livres de nos messieurs. De plus, il y avait dix ou douze filles qui se sont sauvées chez nous; toutes les servantes des granges étaient au dedans et les valets au dehors; les granges étaient pleines d'estropiés, le pressoir et les lieux bas de la basse-cour étaient pleins de bêtes. Enfin,

sans le grand froid, je pense que nous eussions eu la peste. » (Avril 1649.)

Mais même dans la compassion Mme Angélique restait sombre et dure. Qu'on entende ses singulières raisons de ne pas s'attendrir outre mesure :

« Nos pauvres habitants sont ruinés. *Dieu pourvoira à tout, s'il lui plaît; Il n'y a point de mal pour les élus; et ce que souffrent ceux qui sont si malheureux de ne point l'être n'est pas considérable au prix de ce qui leur est réservé.* »

On ne peut pas mieux penser pour ménager sa sensibilité.

Cependant, les religieuses du faubourg Saint-Jacques avaient quitté leur abbaye pour une maison moins exposée. Dans l'intervalle des deux guerres, Mme Angélique abandonna aussi Port-Royal des Champs avec ses moniales. Les deux maisons se réunirent de nouveau au faubourg Saint-Jacques. Et Mme Angélique, au centre même de la révolte, voit de plus près la légèreté de ce peuple de Paris et laisse éclater son indignation.

« L'endurcissement des cœurs est incroyable, écrit-elle en 1652. Les Parisiens allaient voir passer l'armée de ces misérables gens qui font tant de crimes, par divertissement. Cela n'est-il pas au-

dessus de toute imagination? L'on doit faire la procession de la châsse de sainte Geneviève, et on s'y prépare par des contestations de rang, etc. »

Il faut entrer dans les détails pour comprendre la sauvagerie de ces guerres, dont nous ne pouvons actuellement avoir l'idée. Mme Angélique écrit à la reine de Pologne :

« Tous les villages d'alentour (de Paris) sont absolument déserts, et ce qui reste d'habitants sont retirés dans les bois, *les autres étant morts de faim ou ayant été assommés par les soldats*. Les abbayes ont été presque toutes pillées, et, ce qui est le plus horrible, les religieuses qui n'ont pu se sauver ont été indignement traitées... La maison de mon frère d'Andilly a été non seulement pillée des Lorrains, mais presque démolie, les arbres arrachés et *tous les pauvres paysans estropiés*. »

Et, jetant sur ces tableaux affreux une sombre clarté de l'au-delà : « Les pauvres peuples sont dans l'accablement et la misère sans espoir de voir un meilleur temps, ajoute-t-elle. Dieu nous fait voir une image de l'enfer, et trop véritable ; car la plupart meurent dans le désespoir et ainsi passent des misères du temps à l'éternité. Les soldats qui font souffrir ces maux sont la vraie figure des démons,

qui souffrent en faisant souffrir les autres, car, outre ce qu'on en tue en se défendant, eux-mêmes s'entre-volent, se pillent après avoir pillé les autres, et comme ils gâtent plus de bien qu'ils n'en pillent, ils ne laissent pas après de mourir souvent de faim, ne pouvant presque rien trouver. Toutes les armées sont dans le même désordre, et c'est à qui pis fera. »

Port-Royal des Champs presque seul était épargné : « Jusqu'à présent Dieu a protégé notre maison des champs par la charité extrême de M. le duc de Luynes, qui ne l'a point voulu abandonner, quoique ses amis l'en aient prié. Il a fait huit tours pour la défendre et à fait avoir quantité d'armes pour les hermites. Il y a des gentilshommes du pays qui s'y sont retirés avec quantité de pauvres et les ouvriers ; de sorte qu'il y a bien mille personnes qui y vivent par la charité du bon seigneur. Il y fait toujours continuer notre dortoir afin que nous puissions retourner sitôt qu'il plaira à Dieu de nous donner la paix. Cependant Dieu nous oblige de recevoir tous les jours de pauvres religieuses dont les monastères sont ruinés, de sorte que les quatre-vingts cellules qui se font aux Champs ne seront pas plus tôt sèches qu'elles seront remplies. » Elle ajoute avec la gloriole familiale : « Nous avions ci-

devant des gentilshommes pour cordonniers, à cette heure nous avons un duc et pair pour chasse avant. »

II

Au milieu des désolations et des horreurs de la guerre, Mme Angélique poursuivait un double but : un but de charité d'abord. Tandis que par les travaux qu'il leur faisait faire ou par ses dons personnels le duc de Luynes entretenait un millier de pauvres à Port-Royal des Champs, l'abbesse montrait à Port-Royal de Paris une générosité aussi magnifique. La reine de Pologne et les amis riches de Port-Royal lui envoyaient des sommes énormes à distribuer. Elle faisait l'aumône avec joie ; et nous nous garderons de voiler cette passion de donner qui était en elle depuis sa naissance. Mais à côté de la charité et pour purifier un sentiment qui, *s'il venait de la noblesse du naturel, aurait augmenté son supplice* (1),

(1) Nous rappelons, pour ne pas multiplier les notes à chaque mot, que *toutes les paroles citées* de Mme Angélique sont extraites soit de ses trois volumes de lettres, soit des innombrables documents jansénistes : Mémoires des premières Mères, Conversations de Mme Angélique, Conférences, etc.

il y avait un but de propagande. A cet effet Mme Angélique recevait toutes les religieuses errantes et leur donnait l'hospitalité. La reconnaissance des pauvres fugitives qu'on arrachait aux pires dangers facilitait la diffusion des idées jansénistes. Quelques lignes des mémoires de Port-Royal sont très suggestives sur ce point; celles-ci par exemple : « En moins de dix ou douze jours la Mère Angélique se chargea de treize religieuses dans un temps où tout le monde cherchait à se décharger. Un de ces soirs, ayant fait une petite conférence à ces religieuses nouvelles, elle nous dit, après les avoir quittées, qu'elle en avait grande satisfaction, qu'elles étaient toutes bonnes filles et de vrais moutons, qu'il semblait que Dieu donnait une particulière bénédiction aux religieuses qu'on recevait d'ailleurs plus qu'aux autres. Sur quoi, lui ayant été objecté qu'il semblait qu'elle nous voulait exclure d'être soumises, elle répondit que ce n'était pas son intention, que tout le monde était mouton devant elle et qu'elle ne savait pas comment cela se faisait. » Et encore :

« Il faudrait avoir marqué sur l'heure même ces entrées et tout ce qui s'y passait pour en pouvoir rendre un compte exact... Nous savons qu'elle a beaucoup servi à quelques-unes de ces religieuses,

qui avaient une confiance particulière en elle, et surtout à quelques abbesses fort bien intentionnées, qui l'entretenaient souvent en particulier et prenaient ses avis, soit pour le règlement de leurs maisons ou pour leur propre conduite. Feu Mme de Chevreuse, abbesse de Pont-aux-Dames, s'enfermait avec elle pour l'entretenir plus à son aise, Mme de Vaucelas, coadjutrice de Beaulieu, venait fort souvent voir la Mère Angélique et lui parler de sa conscience avec une entière confiance. Elle n'a pas seulement pris sa conduite pendant ce temps de guerre, mais elle a continué jusqu'à sa mort. Mme l'abbesse de Jouarre vint aussi à Port-Royal, où elle passa quelques jours avec la Mère, dont elle nous témoignait une extrême satisfaction. »

Et ceci, encore plus significatif :

« Mme de Gif ne croyait pas devoir entrer elle-même dans la maison, mais la Mère Angélique le lui offrit par le pur motif de zèle qu'elle avait que cette fille se pût rendre capable de sa charge, et qu'il lui pourrait être utile de voir l'ordre de la maison *et des personnes qui peut-être lui pourraient servir*. Allant à la porte la recevoir, elle dit à la Mère prieure, avec une joie qui ne s'exprime pas : « Je m'en vais « tant la caresser ! » Ce qui est d'autant plus à consi-

dérer qu'elle n'avait d'autre vue en cela que le bien de cette abbaye, où l'on craignait beaucoup que ce nouveau gouvernement d'une fille de vingt-deux ans n'apportât un grand changement au bon ordre que la dernière abbesse (Mme de Mornay, une janséniste convaincue) avait établi. »

Mme Angélique elle-même écrivait à M. de Barcos de Saint-Cyran, neveu du célèbre abbé : « Septembre 1752. — Nous avons bien été visitées de plus de deux cents religieuses de tous les ordres, et il me semble que cela a été une singulière providence de Dieu. Les visites nous ont donné sujet de reconnaître les grandes obligations que nous avons à Dieu et à ceux qu'il lui a plu de nous donner, voyant ces pauvres filles si destituées de conduite que cela fait pitié. » Hélas ! il eût mieux valu pour ces pauvres filles souffrir la famine et les horreurs de la guerre que de se laisser endoctriner par Mme Angélique !

Citons en terminant une lettre de Mme de Vaucelas à la marquise d'Aumont. Il s'agit de Mme de Beauvilliers, abbesse de Montmartre, une des abbesses les plus puissantes et les plus considérées du temps, et cette lettre est trop jolie :

« Ce jeudi à dix heures du soir, 1652. — Je suis

fâchée, ma chère cousine, de n'avoir pas eu le loisir de vous envoyer dès aujourd'hui le livre que vous demandez ; mais votre messagère nous a trouvées, comme nous montions en carrosse pour aller aux jesuites, où j'ai cru devoir suivre notre bonne Madame. Après notre retour Madame a ouvert sa boëte de massepains et y a goûté avec grande satisfaction ; mais ç'a été bien autre chose quand elle a lu sa lettre (une lettre de Mme Angélique) ; jamais il ne s'est vu une telle joie. Tous les termes, toutes les paroles ont été pesées, examinées et approuvées, jusqu'au point que la bonne Madame a ordonné que cette lettre serait mise dans un coffre de velours verd, avec des reliques plus spéciales. Que peut-on dire à cela, ma chère cousine, sinon que ce sont des miracles de la grâce ? Je n'ose vous aller voir demain, a cause de toute l'abbaye ou communauté de Gif, ni même samedi, comme j'avais dessein, d'autant que celles de céans qui y iront craignent que je leur dérobe leur temps auprès de notre Père (M. Singlin). »

N'est-ce pas un tableau achevé, et ne voit-on pas l'abbesse grande dame déjà bien vieillie, bien cassée, touchant légèrement aux bonbons en écoutant lire sa missive ? La conversion de Mme de Montmartre

était incertaine, puisque son carrosse prenait encore le chemin des jésuites... Mais enfin les lettres de la grande Angélique étaient serrées « dans un coffre de velours verd », et M. Singlin, grâce à ces lettres, était accepté comme confesseur des religieuses... Cela valait bien une « boëte de massepains » !...

LA BULLE D'INNOCENT X

I

Nous venons de voir quelle charité, doublée d'une propagande active, Mme Angélique avait exercée pendant la Fronde. Cette diversion extérieure nous a empêché de suivre plusieurs changements survenus à l'intérieur du monastère. Le premier (1648) avait été le rétablissement de Port-Royal des Champs. Dès qu'elle l'avait pu, après bien des sollicitations et des démarches infructueuses, Mme Angélique, abandonnant le bruit de Paris, avait ramené un essaim de ses filles au berceau de l'ordre. Il y avait à ce rétablissement plusieurs raisons; et d'abord on empêchait ainsi que l'archevêque ne disposât des bâtiments inoccupés, comme il en avait manifesté l'intention : c'était là le côté pratique. Il y en avait d'autres d'un ordre plus intime.

La grande abbesse, toujours tourmentée et inquiète, soupirait après la solitude des premières années, — les années heureuses! — comme si le

calme de l'âme, le calme béni d'autrefois, devait revenir vers elle de la paix des champs ou du silence des vieilles murailles. « J'ai été plus de vingt ans dans des angoisses indicibles, disait-elle à l'une de ses religieuses; Dieu semblait s'éloigner de moi et ne plus me répondre. » Ces vingt ans (1635-1655) pendant lesquels elle se pliait avec effort à l'épouvante des doctrines, à la dureté de la conduite janséniste, mutilant son âme en la jetant dans ce lit de Procuste, trop petit pour elle, ces vingt ans de trouble firent place à la sécurité la plus complète. Ce fut là le grand malheur. Quand on arrive à cette paix humaine et trompeuse par des années de luttes contre la lumière, toute guérison semble impossible. Seule, la miséricorde de Dieu peut dissiper ces ténèbres. « Il faut que ce soit la grâce, » — Pascal le dit à sa grande manière, — et la grâce faisant un miracle.

Rien ne révélait au dehors ces troubles cruels dont l'abbesse ne comprenait pas la cause. Elle gardait toujours son masque impassible, pliant ses religieuses sous le joug de fer qui l'oppressait elle-même et n'adoucissant les efforts surhumains ni d'un élan de cœur ni d'un sourire. Tous les jours elle allait se raidissant davantage. Sa charité pour

les pauvres perdait sa douceur première. Elle recevait généreusement et sans compter les religieuses qui venaient à elle; mais si la famille reconnaissante envoyait un humble présent : « Les pauvres ne font pas de cadeau, » répondait-elle avec brusquerie. Si quelque moine de passage, frappant à la porte de l'abbaye, attiré par le renom de l'hospitalité bénédictine, était soupçonné de tenir aux ennemis de Saint-Cyran, alors — le doux Racine le raconte — l'abbesse irritée faisait desservir la table et n'offrait que le pain et le vin des valets. Plus rien ne parvenait à l'attendrir, pas même les enfants. Un jour, on lui amenait une petite fille élégante et parée comme les enfants du même rang; elle s'emportait en paroles si véhémentes contre le luxe et la corruption du monde, que l'enfant, effrayée, se réfugiait tout en larmes dans un coin du parloir. « Souvenez-vous, écrivait-elle à une petite pensionnaire, que les timides sont comptés par saint Jean dans l'étang de soufre et de feu ! » Ce christianisme farouche terrifiait autour d'elle : « Vous avez le don d'inspirer la crainte, » lui écrivait le docteur Arnauld; c'est le don des anges rebelles.

Et devant la maladie, et devant la mort, la même impassibilité effrayante. « Votre tante est morte

hier, » mandait-elle froidement à son neveu Le Maistre en parlant des plus aimées, Anne-Eugénie ou Catherine. Et la lettre continuait, touchant aux sujets indifférents, sans un regret ou une larme. « On pouvait douter qu'elle eût du naturel, » écrivait avec admiration une de ses religieuses.

Et encore : « On a trouvé ma sœur une telle morte dans sa cellule. » C'était une poitrinaire trop timide sans doute, ou trop « parfaite » au sens janséniste pour oser se plaindre. Elle se traînait aux offices ou au chœur sans que personne s'inquiétât d'elle ; elle s'était éteinte ainsi sans sacrements, sans secours et, au bout de cette lente agonie, sans qu'on prononçât sur elle une parole de regret !

Mais cela, c'était la perfection. Tout ce qui était humain était bien mort ! L'abbesse, satisfaite de la complète victoire, allait de son même pas rigide se prosterner devant le saint sacrement, aussi loin que possible de l'autel sans cierges et sans fleurs, aussi loin que possible de Celui qui a pitié, qui s'incline et qui sourit...

Car cette adoration du saint sacrement, — bien plus, l'ordre même du Saint-Sacrement avait été repris une seconde fois par les soins d'Angélique et fondu dans celui de Saint-Bernard. Il n'y avait là,

à vrai dire, qu'une fusion extérieure. Les règles et les coutumes restaient les mêmes; un scapulaire rouge avait remplacé le scapulaire noir sur les robes blanches : c'était tout. On ne pourrait cependant s'expliquer cette insistance à reprendre les dehors d'un ordre dont les débuts avaient été malheureux, si l'on n'y voyait une pensée politique. On donnait ainsi et par le seul titre de « bernardines du Saint-Sacrement » un gage public d'orthodoxie. Il était nécessaire. Les médisances et les rumeurs allaient leur train. Le culte froid et glacé de Port-Royal; son admiration de Jansénius et de Saint-Cyran, deux fois condamnés; sa propagande des livres suspects, — les lettres d'Angélique sont très significatives sur ce point, — tout cela n'était pas sans étonner beaucoup. Et si la pureté et l'austérité des religieuses jetaient un éblouissement passager sur leurs erreurs, on en venait vite à se demander ce qu'il y avait derrière ces nouveautés et ces allures étranges.

Sur ces entrefaites, M. Singlin, le grand directeur de Port-Royal, prêcha sur la pénitence et sur la grâce, oubliant pour une fois les précautions usitées en public. L'archevêque de Paris l'interdit sur-le-champ. (1649.) Mme Angélique écrivit pour le

disculper : bien des amis puissants s'entremirent : l'interdit fut levé au bout de quelques mois. Le croirait-on? « M. Singlin aurait voulu rester ainsi toute sa vie, » disent ses pieux amis, édifiés au plus haut point de ce désir admirable : vivre et mourir en dehors de l'Église. Nous sommes dans le faux et nous nous y enfonçons de plus en plus.

Depuis l'apostolat de Saint-Cyran et l'apparition de l'*Augustinus* et de *la Fréquente Communion*, une guerre d'escarmouches se livrait de jésuites à jansénistes. Entre d'orthodoxes et sages discours, les libelles du Père Brisacier, le nom de « Calvin rebouilli » donné à Saint-Cyran, les « almanachs » des Révérends Pères et de Port-Royal avec des illustrations *ad hoc* mêlaient aux débats une note bouffonne. Mais au fond une partie sérieuse se jouait. Messieurs de Port-Royal, « qui ne pouvaient parler des jésuites que la gorge ne leur enflât, » n'avaient pas sur les questions de dogme d'adversaires plus déclarés. C'est là l'honneur des jésuites. Ils ont été dans cette lutte non seulement les champions de l'orthodoxie, mais de la vraie et sainte liberté de l'âme. Plusieurs de leurs adversaires et bien des indifférents l'ont reconnu, aucun avec plus de bonne humeur que Dou-

den (1). « J'ai quelquefois la pensée, dit-il, que les jésuites ont été calomniés ; que ce terrible christianisme d'Arnauld n'a ni la grandeur ni la lumière du vrai christianisme ; que plusieurs de ces pauvres diables de jésuites ont voulu sincèrement donner un peu d'air et de jour à ces tristes cellules où l'on tentait d'enfermer la pensée... » Du reste les jansénistes rencontrèrent ailleurs d'aussi redoutables ennemis. Le grand coup des « cinq propositions » leur fut porté en dehors de la Compagnie de Jésus. Il partit de la Sorbonne.

II

Nicolas Cornet, syndic de la faculté de théologie de Paris, cherchant à se faire une opinion personnelle dans le torrent de disputes qui l'environnait, — ces messieurs avaient partout des amis qui dogmatisaient, — entreprit d'étudier l'*Augustinus*. Une lecture attentive lui permit de discerner plusieurs propositions évidemment hérétiques. Il voulut les soumettre au jugement de la Sorbonne. Ces propo-

(1) Douden, t. I, p. 314, de la grande édition in-8°.

sitions, que bientôt le parti se refusa à reconnaître dans l'œuvre de Jansénius, étaient bien comme la quintessence et la moelle du livre. Écoutons Bossuet, « le docteur infaillible, » — Cousin le salue de ce mot heureux, — dans l'oraison funèbre de ce même Nicolas Cornet. « C'est de cette expérience (du syndic), de cette exquise connaissance, et du concert des meilleurs cerveaux de la Sorbonne, que nous est né cet extrait des cinq propositions qui sont comme les justes limites par lesquelles la vérité est séparée de l'erreur, qui, étant, pour ainsi parler, le caractère propre et particulier des nouvelles opinions, ont donné le moyen à tous les autres de courir unanimement contre leurs nouveautés inouïes. »

Et plus tard (16 septembre 1677), dans une lettre intime au maréchal de Bellefonds qui l'interrogeait à ce sujet : « Je crois que les propositions sont véritablement de Jansénius, écrivait Bossuet, et qu'elles sont l'*âme de son livre*. Tout ce qu'on en a dit au contraire me paraît une pure chicane, et une chose inventée pour éluder le jugement de l'Église. »

Il faut nous éclairer de ces paroles. Oui, c'était bien l'âme du livre, et, ne pouvant toucher que légèrement au sujet, nous citerons la cinquième proposition, qui, à son tour, est l'âme des autres :

« C'est une erreur semi-pélagienne de dire que Jésus-Christ est mort, a répandu son sang généralement pour tous les hommes. » Cette proposition odieuse et les quatre autres, sur la grâce, moins accessibles aux profanes, furent déférées au jugement de Rome à la fois par la Sorbonne, la majorité des évêques de France et la reine elle-même. De leur côté, les jansénistes envoyèrent plusieurs de leurs docteurs, parmi lesquels le trop célèbre Saint-Amour, pour défendre leur cause. Car c'était bien leur cause alors ; s'ils la récusèrent et parurent la repousser, ce fut plus tard, après la condamnation.

Le pape Innocent X fit procéder à l'examen des points incriminés avec une sagesse, une lenteur, une mesure que les envoyés de Port-Royal ont en vain tenté d'obscurcir. Le souverain pontife, malgré son grand âge, présida les séances, qui durèrent plusieurs mois. Il voulut étudier jusque dans leurs dernières nuances ces doctrines subtiles et ardues. Enfin, après un long et patient examen, Innocent X, ayant senti dans toute cette affaire une assistance spéciale du Saint-Esprit, il le dit lui-même, promulgua sa décision. Dans une bulle adressée à tout le monde chrétien, l'*Augustinus* fut condamné dans les cinq propositions, et, pour qu'aucune équi-

voque ne fût possible, le pape n'entendait, au reste, « approuver en façon quelconque les autres opinions contenues dans le livre ci-dessus nommé de Cornelius Jansénius. » (9 juin 1653.)

La bulle, à peine reçue en France, y fut promulguée par les soins de Mazarin. Le retentissement en fut immense. La colère de Mme Angélique, superbe et furieuse, passa toutes les bornes. Son neveu Le Maistre a pieusement recueilli ses paroles en cette occasion; elles nous en apprendront plus que tous les commentaires.

« Voyez-vous, mon frère, disait-elle à Antoine Arnauld, Dieu nous veut humilier. Si nos amis qui sont allés à Rome pour défendre la grâce efficace du Fils de Dieu et la doctrine de saint Augustin avaient empêché les molinistes de la blesser par une bulle, il nous eût été bien difficile de ne pas nous en élever... »

« Il faut que je vous dise une pensée qui me vient de venir dans l'esprit : *c'est qu'il me semble que notre siècle n'était pas digne de voir un aussi grand miracle qu'aurait été celui que cinq particuliers envoyés à Rome* (*qui, bien que pieux et zélés pour la vérité, ne sont pas des saints qui fassent des miracles*) *eussent pu, eux seuls, être assez puissants*

pour résister à toutes les intrigues et cabales des molinistes, à toutes les poursuites de M. Hallier (envoyé de la Sorbonne) *et à toute la corruption de la cour de Rome. Il ne faut pourtant pas perdre courage. L'orgueil des ennemis passera jusqu'à l'insolence. Ils n'étaient pas assez superbes ni nous assez humbles. Dieu a assez de voies pour les rabattre...* »

Ici M. Le Maistre entre en scène :

« Vous aviez bien raison, ma Mère, de me dire il y a huit jours que cette audience qu'on avait donnée à M. de Valcroissant (M. Lalane) et au père des Marres pouvait être une fourberie, et qu'on voulait se jouer d'eux et pouvoir dire qu'on ne les a condamnés qu'après les avoir entendus, quoique la condamnation fût faite peut être dès auparavant, *deridetur justi simpliciter.* » — « Il est vrai, me répondit-elle, mais il ne faut pourtant pas quitter notre simplicité pour leurs finesses. La grâce du Fils de Dieu a toujours été attaquée par des *hypocrites et par des fourbes* (le pape et les cardinaux !) et défendue par des hommes simples et sincères. »

Et la conversation continue sur ce ton. M. Arnauld et Mme Angélique se comparent à saint Thomas de Cantorbéry mourant pour la vérité, à sainte Paule

et à Eustochie persécutées par les pélagiens. Et, d'un air superbe, Mme Angélique conclut :

« Si j'étais à votre place, je ferais voir à toute la France les sentiments de ces papes en français touchant la grâce... Voilà de quoi le monde a besoin, *de voir parler les papes selon la doctrine du Saint-Esprit et de l'Église.* C'est là le meilleur moyen de désabuser le monde. »

Tel fut le langage de cette abbesse, qui ne craignait pas de traiter le pape et la cour de Rome comme seuls les hérétiques ont osé le faire. Mais on écrivait d'un autre ton aux amis, à la reine de Pologne en particulier. Cette duplicité, indigne de cette grande âme, nous indique à quel degré d'aveuglement Angélique était arrivée. C'était, du reste, le principe de Saint-Cyran de « cacher sa pensée à ceux qui ne l'auraient pu porter... ».

« Quant à la bulle de Notre Saint Père le Pape, je me suis déjà donné l'honneur d'en écrire à Votre Majesté, mandait-elle à la reine de Pologne. Je la puis assurer que tous les disciples de saint Augustin l'ont reçue *avec le respect et la parfaite soumission qu'ils doivent au Saint-Siège (!)*, et qu'il n'y a personne au monde plus éloigné de vouloir faire schisme dans l'Église, estimant que c'est le plus

grand des crimes. Mais il est vrai que cette bulle ne les condamne en façon du monde, mais seulement des dispositions qui pouvaient être prises en mauvais sens, etc. »

On voit poindre la tactique du parti. Elle s'affirme dans une lettre à M. de Fleury, confesseur de la reine.

« ... La bulle ne fait nul tort à la doctrine de saint Augustin, qui est celle de l'Église et qui par conséquent ne peut être ébranlée. Je ne doute pas que les adversaires n'en tirent des avantages imaginaires en Pologne comme ils font ici; néanmoins il y a toute sorte d'apparence d'espérer qu'ils seront obligés de voir bientôt qu'ils ont plus perdu que gagné; *et tant s'en faut que pas un des disciples de Saint-Augustin ait été ébranlé; plusieurs, au contraire, qui ne l'étaient pas ont admiré la Providence de Dieu, en voyant un décret si défavorable aux adversaires!* » Vraiment, nous passons les bornes!

Mais c'étaient là les prétentions de la secte, ou au moins de ses membres les plus influents : dire à tous, finir par se persuader à soi-même que la bulle n'atteignait en rien ni Jansénius ni ses disciples, affectant de confondre à jamais Jansénius et saint Augustin... La condamnation n'était pas tombée

sur l'évêque d'Ypres, mais sur une fausse interprétation de sa doctrine. Le pape aurait-il voulu frapper saint Augustin? Voilà la voie double où le jansénisme s'engagea à cette époque, et où il acheva de sombrer.

Plusieurs, et Pascal parmi ceux-là, répugnaient à ces finesses. On était atteint en plein cœur, il fallait se révolter ou se soumettre; il était indigne de biaiser. La voie droite allait seule à ce grand esprit logique. Il ne fut pas suivi ; extérieurement, du reste, on ne suivait aucun parti. Un silence respectueux de la part des adversaires, politique du côté de Port-Royal, fut gardé quelque temps. Le charitable Vincent de Paul et M. Olier en profitèrent pour apporter à ces esprits égarés les conseils de leur angélique douceur, maintenant dans la soumission les meilleurs d'entre eux, et, parmi bien d'autres, le duc et la duchesse de Liancourt.

III

Et pourtant — voilà l'ironie des choses! — ce fut le pacifique duc de Liancourt qui déchaîna une seconde guerre plus terrible que la première. Cet

excellent homme, un peu simple à la vérité, s'imaginait que Port-Royal était une Thébaïde ou un nouveau désert de Scétée. Il saluait jusqu'à terre les vachers et les paysans de l'abbaye, demandant à voix basse, avec émotion, si ce n'était pas là quelque illustre solitaire. On abusait de cette simplicité pour cacher chez lui quelques-uns des plus suspects, comme M. de Bourzeis ou le Père des Mares, ce qu'il acceptait volontiers dans sa fidélité chevaleresque à ses amis. Et puis tout cela avait un air de conspiration et d'importance qui ne déplaisait pas au duc.

Cependant M. Picoté, son curé, qui voyait le danger de ces fréquentations pour cette âme simple et mal préparée, assurément, à des luttes théologiques, l'engageait à rompre et à reprendre Mlle de La Rocheguyon, sa petite-fille, élevée à Port-Royal. Un jour que le pénitent s'était montré plus rebelle, M. Picoté lui refusa net l'absolution. Grand émoi à l'hôtel de Liancourt! La duchesse alla consulter M. Olier, leur fidèle ami, et celui-ci, plaidant sans doute les circonstances atténuantes, — il y en avait de réelles, — arrangea bientôt l'affaire. Le duc de La Rochefoucauld s'amusait beaucoup plus tard de cette aventure. Il plaignait son beau-grand-père,

l'homme le plus pacifique et toujours en procès, le modèle de sa paroisse, et renvoyé du confessionnal de son curé ! Mais le docteur Arnauld le prit de plus haut. Il vit là une belle occasion de rentrer en lice et publia coup sur coup la *Lettre à une personne de condition* et la *Lettre à un duc et pair*, — cette dernière adressée au duc de Luynes, — où il se dédommagea amplement du silence gardé.

On le sent, M. de Liancourt n'est que le prétexte. Arnauld veut venger sa cause et montrer avant tout que la condamnation du pape n'a pas atteint le parti. Deux erreurs, l'une l'orthodoxie de Jansénius, l'autre la reprise de la première proposition condamnée, furent relevées dans ces lettres et déférées en Sorbonne. Le chancelier Séguier, par ordre du roi, présida les assemblées tumultueuses où l'on débattit la condamnation. La question était sérieuse. Il fallait couper le mal dans sa racine et, en dissipant l'équivoque, soumettre les jansénistes aux décisions d'Innocent X. La censure d'Arnauld était imminente. Loin de le détourner de la voie où il s'engage, Mme Angélique vient à la rescousse et le soutient : « Je me confie en l'infinie bonté de Dieu, lui écrit-elle (décembre 1655), et je crois qu'il accomplira l'œuvre de sa miséricorde en vous

pour la gloire de sa grâce, qu'il vous soutiendra toujours et qu'on ne vous pourra arracher non plus que vous chasser de l'Église. Que si l'on efface votre nom d'entre celui des docteurs, il n'en sera que mieux écrit dans le livre de Dieu. »

On en a fini avec la légende qui montrait l'énergique abbesse confinée entre les murs de son cloître, ignorant jusqu'aux luttes que soutenaient les siens. On l'a vue, au contraire, propager les idées et les livres, écrire à l'archevêque contre les accusations du Père Brisacier ou sur l'interdit Singlin, maintenir les uns, accuser les autres, jusqu'à saint Vincent de Paul, « plein d'un zèle sans science et suivant ceux qui agissent par une malice toute franche. » Les interrogatoires des religieuses de Port-Royal jettent aussi un singulier jour sur leur prétendue ignorance des questions controversées. Ne nous y trompons pas : Mme Angélique, plus forte que tous les autres par la hauteur de son intelligence et la fermeté de son caractère, était un chef de parti, — un chef qui meurt plutôt que de se rendre. « On m'appelle la première fille de M. de Saint-Cyran, écrivait-elle avec orgueil ; je prévois que s'il y a une persécution, les premiers coups tomberont sur moi, et je m'en réjouis, etc. »

Les premiers coups tombèrent sur Antoine Arnauld, le porte-parole. Il fut condamné solennellement en Sorbonne. (31 janvier 1656.) Mais le bruit de sa condamnation se perdit dans les applaudissements qui accueillirent la *Première Lettre à un provincial,* écrite dans cette langue impeccable que nul, depuis, n'a égalée. (23 janvier 1656.)

Et nous éprouvons devant ce chef-d'œuvre l'impression douloureuse que donnent le talent, l'éloquence, le génie, vulgarisant et propageant l'erreur. Ah! les dons merveilleux! Il semble qu'ils devraient être sacrés et, comme les boucliers des enfants d'Israël suspendus dans le temple, ne servir qu'à la cause sainte. Mais Pascal a cru servir la cause sainte. Il en a donné une marque suprême, mourant, enivré d'amour pour le Christ, fidèle, cependant, avec une sorte de passion douloureuse, à son amère et fausse doctrine. Sa sœur, Jacqueline, avait succombé avant lui, atteinte au cœur par la défection des siens. Jésus-Christ l'a dit en parlant de l'amour : la plus grande preuve d'amour est de mourir pour ce qu'on aime. Nous pouvons le dire aussi de la foi. La plus grande preuve de la sincérité d'une croyance est de mourir pour ce qu'on croit.

BLAISE ET JACQUELINE PASCAL

I

Les Pascal et les Arnauld étaient fort liés, et depuis longtemps. C'étaient de vieilles familles de robe, respectables, bien posées, considérables par leur parenté et leurs alliances : des gens de marque. Mais les Pascal, anoblis dès le onzième siècle, n'ont pas « la vanité à revendre » de leurs amis. Ils parlent peu de leurs armes et de leurs titres, ils ne recherchent pas les relations brillantes : il est vrai qu'elles leur viennent quand même, et d'une façon plus flatteuse, tant ils attirent par leur supériorité innée. C'est donc un milieu pareil, mais éclairé par d'autres âmes. Il y a un abîme entre l'esprit solide et lourd d'Antoine Arnauld et le génie ailé de Pascal ; il y a un abîme bien plus infranchissable entre le cœur brûlant et tendre qui murmure à Jésus-Christ, dans une contemplation ardente : « Seigneur, je vous donne tout ! » et la sécheresse des patriarches de Port-Royal ; car c'est là peut-être l'infério-

rité la plus grande des Arnauld : ils n'ont pas la flamme, ou l'erreur l'éteint si vite en eux!...

On se rappelle la surprise, presque l'effroi, de M. Étienne Pascal lorsqu'il vit son fils retrouver de lui-même, à douze ans, les trente-deux propositions d'Euclide. On sait quels soins il donnait à cet enfant extraordinaire, dont il faisait seul l'éducation. L'heureux père était aussi favorisé du côté de ses filles. Gilberte, l'aînée, belle, intelligente, se maria à vingt ans; elle rentre peu dans notre sujet, et nous passons rapidement. La seconde, Jacqueline, était citée de bonne heure comme un prodige d'esprit. A onze ans on l'appelait à la cour pour lui entendre dire ses vers; à treize ans elle jouait la comédie devant Richelieu. Le cardinal, gagné par son charme et sa grâce, rappelait à sa demande M. Étienne Pascal, un exilé de quelques jours; le grave personnage avait pris une part quelconque — oh! une part bien légère — à des troubles populaires; on réclamait une augmentation de rentes : il avait, paraît-il, réclamé comme les autres... Quoi qu'il en soit, sa fille Jacqueline obtint son rappel. A la visite de remerciements qui suivit son retour, Étienne Pascal présentant au cardinal ses trois enfants rayonnants d'intelligence et de beauté : « J'en veux faire quel-

que chose de grand. » dit Richelieu de cet air magnifique qui donnait jour à toutes les espérances. Le cardinal mourut avant de les réaliser. Son intervention, du reste, était inutile. Pascal est de ceux qu'on ne grandit pas.

C'était donc une famille heureuse, cette famille d'honnêtes gens selon le monde, quand la grâce, voilée sous le nuage janséniste, vint à eux et les toucha. Ce fut en 1646. Étienne Pascal, nommé intendant en Normandie, s'était cassé la jambe, et deux médecins ou rebouteurs se présentèrent pour le soigner. C'étaient des gentilshommes jansénistes, qui, sous ces fonctions humanitaires, voilaient une propagande active pour le parti. Le terrain était admirablement préparé dans ce milieu d'un esprit exceptionnel, d'une culture religieuse médiocre et d'une avidité de connaître qui n'avait pas d'égale. Le livre de *la Fréquente Communion*, les écrits de Jansénius et de Saint-Cyran et les discours de ces messieurs firent bientôt leur œuvre. Blaise, le plus touché, s'employa à convertir les autres, et avant tous les autres Jacqueline, sa cadette de deux ans. Elle était peu dévote alors, tout adonnée à la poésie, et bien plus occupée des graves encouragements de M. Corneille que des doctrines de M. Arnauld.

Mais, entre ses dons, Blaise avait celui de persuader ; Jacqueline fut bientôt gagnée ; ensemble, le frère et la sœur entraînèrent leur père, puis Gilberte Périer, qui opposa peu de résistance. La docte demeure prit l'aspect d'un monastère. Dans un voyage à Paris, Jacqueline se fit présenter à Mme Angélique. Celle-ci, qui jugeait vite et bien, adressa la jeune fille à M. Singlin avec une recommandation spéciale. C'en était fait. Jacqueline appartenait à Port-Royal, et elle attendait avec impatience l'heure de s'enfermer dans l'asile de son choix.

Il fallut attendre longtemps, et d'abord la mort de son père, qui ne pouvait se résoudre à se séparer d'elle. Les lettres de la Mère Agnès vinrent remplir et charmer ce long exil. On a toutes ces lettres, modérées de ton, — Port-Royal se livrait peu au dehors, — avec, toujours, la légère pointe de préciosité. Agnès insiste pour que Jacqueline fasse le sacrifice de ses dons poétiques, « un talent dont Dieu ne lui demandera pas compte. » En cela, Agnès disait vrai : ni Dieu ni le monde ne devaient tenir outre mesure à ces pauvres vers. Jacqueline sortit de cette voie fausse, et elle se retrouva elle-même, plus forte et plus ferme, l'esprit de son frère à peine adouci, à peine féminisé. Cette direction dura deux ans. Après

la mort de M. Pascal (1651), nouvelle opposition, et cette fois du côté où on l'aurait le moins attendue, de Blaise lui-même, fort relâché depuis sa première conversion. Jacqueline passa outre. Elle entra à Port-Royal de Paris, déjà âgée de vingt-six ans; et à la fin de son noviciat elle écrivit à son frère et à Mme Périer, sa sœur, pour les prier de régler avec elle, avant ses vœux, les comptes de la succession paternelle. (1653.)

Ces années 1646-1653 avaient donc passé sur Jacqueline en faisant fructifier le germe reçu. Les amis de Port-Royal l'avaient instruite; elle s'était adressée à Mme Angélique et à M. Singlin, et elle s'enfermait pour toujours dans la célèbre abbaye — l'arche sainte flottant sur les eaux corrompues du siècle. C'est l'enchaînement rationnel des choses. On s'étonne seulement que Blaise, l'initiateur, l'esprit « géométrique » par excellence, soit allé au rebours de cette logique. C'est qu'une explication est nécessaire. On s'habitue à voir Pascal malade, languissant, sans âge bien précis, absorbé dans ses expériences, ses inventions et ses problèmes, jetant dans la fièvre de ses nuits les fragments des *Pensées,* que l'on n'est pas parvenu à enchaîner l'une à l'autre depuis deux siècles : le « problème » des

pensées, comme l'appelle M. Brunetière... Mais une échappée rapide nous le montre tout autre. Entre le savant et le janséniste l'homme se révèle, un homme tout jeune, puisqu'il mourut à trente-neuf ans, et si personnel, si attirant dans sa mélancolie hautaine! On le voit, après que son traité du *Vide* l'eut séparé de la foule, l'hôte et l'ami du duc de Roannès et de la marquise de Sablé, toujours souffrant, mais de cette langueur qui est une grâce de plus, élégant et magnifique, se rendant aux réunions mondaines dans son carrosse à quatre chevaux. Le *Discours sur les passions de l'amour* est de cette époque, et cela aussi est une lumière. On l'a remarqué, Pascal n'écrivait que sous l'empire d'un sentiment irrésistible. C'est lui, c'est son cœur qu'il raconte. Dans cette société choisie qu'il fréquentait, ses yeux s'étaient levés vers une femme digne de lui par le cœur, plus haute que lui par la naissance. Mais y avait-il plus haut que lui? Ces distinctions factices pouvaient-elles atteindre ce front superbe? Et les plus belles, les plus spirituelles et les plus charmantes auraient-elles pu repousser le jeune dieu? Ne nous trompons pas de deux siècles : Pascal, fils de M. Étienne Pascal, simple intendant des finances, était peu de chose pour un duc et pair.

Il le sait, il le sent. Qu'on relise ces paroles suggestives : « L'on va quelquefois bien au-dessus de sa condition et l'on sent le feu s'agrandir, quoi qu'on n'ose pas le dire à celle qui l'a causé. »

« Quand on aime une dame sans égalité de condition, l'ambition peut accompagner le commencement de l'amour; mais en peu de temps il devient le maître. C'est un tyran qui ne souffre point de compagnon : il veut être seul; il faut que toutes les passions ploient et lui obéissent...

« Une haute amitié remplit bien mieux qu'une commune et égale le cœur de l'homme, et les petites choses flottent dans sa capacité; il n'y a que les grandes qui s'y arrêtent et qui y demeurent. »

Et ceci, qui révèle la pudeur exquise de cette âme :

« Le premier effet de l'amour est d'inspirer un grand respect : l'on a de la vénération pour ce qu'on aime. Il est bien juste; on ne reconnaît rien au monde de grand comme cela.

« L'on adore souvent ce qui ne croit pas être adoré, et on ne laisse pas de lui garder une fidélité inviolable, quoiqu'il n'en sache rien : mais il faut que l'amour soit bien fin et bien pur. »

Il l'était sans doute en lui, qui ne prenait des choses terrestres que leur flamme. Le secret de

cette chaste et haute tendresse n'a pas été violé. On a prononcé pourtant le nom de Mlle de Roannez; mais cette âme timide et faible semble trop effacée pour l'âme de tempêtes. « Il faut au moins que ce soit quelque chose qui lui ressemble et qui en approche le plus près. » On n'a pas soulevé le coin du voile.

II

Et du fond de son monastère Jacqueline Pascal écrivait « pour demander un règlement de comptes » ! On comprend que, tombant en plein rêve dans une vie d'élégance et de haut ton, soutenue avec peine par des revenus insuffisants, les prétentions de Jacqueline parussent inopportunes. Blaise ne répondit pas, ou il répondit vaguement; et Jacqueline, fière comme elle l'était, entrevit avec terreur l'épreuve d'être reçue par charité.

C'est là un des grands côtés de Mme Angélique, son dédain absolu de l'argent ou d'un avantage matériel quelconque. Les appréhensions délicates de la sœur Jacqueline de Sainte-Euphémie l'étonnent et

presque la scandalisent. Elle a sur ce point avec sa novice un entretien qui nous est parvenu. On entend l'abbesse avec son grand air hautain : « Je vous assure que je ne savais ce que vous vouliez dire. Il me fallut un peu de temps pour le deviner et pour me remettre toute cette affaire dans l'esprit. Car enfin, de quoi s'agit-il? D'un peu de bien, voilà tout. N'est-ce pas moins que rien? » — Et l'entretien continua sur ce ton, — la novice reconnaissante en a écrit tout le détail. Malheureusement, auprès de ce désintéressement, les réflexions amères se pressent sur les lèvres de Mme Angélique :

« Ne saviez-vous pas il y a longtemps qu'il ne faut jamais s'assurer sur l'amitié des créatures, et que le monde n'aime que ce qui est sien? N'êtes-vous pas bien heureuse que Dieu vous ôte tout sujet d'en douter... puisque vous pouvez dire en quelque sorte que vous n'avez plus personne dans le monde? » Elle disait cela gardant la tête de Jacqueline appuyée contre son cœur. Le dard n'en pénétrait que mieux, surtout lorsque, venant à un frère toujours si cher, Mme Angélique ajoutait : « De croire qu'il aurait assez d'amitié pour le faire (le don) à votre considération, c'était espérer une chose inouïe et impossible. Cela ne se pouvait faire sans miracle,

je dis un miracle de nature et d'affection, *car il n'y avait pas lieu d'attendre un miracle de grâce en une personne comme lui...* »

Et ceci, l'ordinaire méthode janséniste, le discrédit jeté en passant sur ce qui n'était pas du même bord; nous résumons :

« ... Rendez grâce à Dieu de ce qu'il vous a fait préférer cette maison à toutes les autres. Car sans cela vous auriez été sans doute chez les carmélites, qui sont à présent si en vogue et en si grande réputation, et avec raison. Mais pour le regard du bien il n'y a point de quartier! On vous ferait faire querelle avec tous vos proches et rompre avec tout le monde plutôt que de rabattre quelque chose.

« N'êtes-vous donc pas bien heureuse d'être tombée entre les mains de personnes qui vous conduisent par les pures règles de la charité? »

C'est la conclusion logique, sinon la conclusion humble. C'est du Port-Royal tout pur.

Sur l'ordre de Mme Angélique, Jacqueline écrivit donc à son frère et à sa sœur les lettres les plus naturelles, n'effleurant même plus la question d'intérêt. A quelque temps de là, Blaise demanda Jacqueline au parloir. Elle le reçut affectueusement,

presque gaiement ; mais Pascal sentit la gêne sous la grâce voulue de l'accueil. De lui-même il revint sur la question de dot, la régla largement et voulut séance tenante s'entendre là-dessus avec Madame l'Abbesse. Celle-ci, un peu souffrante, le fit prier de ne se gêner en rien et de remettre toute décision à plus tard, après la profession, quand le monastère, une fois engagé, serait à sa merci. Quelques jours après, nouvelle visite, nouvelles instances de Pascal. Mme Angélique descendit alors : et comme Blaise, en homme du monde, expliquait ses intentions généreuses au milieu des compliments d'usage, elle l'arrêta de son regard clair et froid : « La maison ne demandait rien ; ce qu'il lui plaisait de faire, qu'il le fît pour l'amour de Dieu. » Ce fut tout. Pascal emporta une impression ineffaçable de son entrevue avec la grande abbesse. Ces deux âmes s'étaient jugées. Elles étaient de même race.

L'année 1653 et une grande partie de 1654 se passèrent « sans rompre les horribles attaches », sans retirer Pascal du « bourbier ». Ne nous effrayons pas à ces expressions jansénistes : cela signifie seulement que Pascal, vivant dans un milieu mondain, « sans aucun dérèglement, » songeait à se marier. Pourtant un vide, un ennui mortel, le

tourmentaient de loin en loin. Il s'en plaignait à Jacqueline, devenue sa confidente, sans que cette mélancolie passagère amenât aucun changement dans sa vie. Il essayait de s'étourdir en jetant à pleines mains dans cette vie trop lourde les distractions, les fêtes, les succès, les rêves, toutes les fleurs légères des joies humaines — les joies qui ne rendent pas heureux. Qui d'entre nous n'a connu, à ses meilleures heures, l'insuffisance et le vide décevant de tout? Les plus grands le sentent plus que les autres; et Pascal était des plus grands. Il joignait aussi à ces angoisses confuses une fatigue nerveuse que les moindres émotions redoublaient. On ne doit pas perdre de vue cette disposition maladive, si l'on veut s'expliquer l'effet extraordinaire de l'accident qui semble avoir déterminé la grande crise morale de sa vie. Nous voulons parler de l'accident de Neuilly.

Neuilly était alors une promenade très fréquentée du monde élégant. Pascal s'y rendait un jour de l'automne de 1656 dans son brillant équipage, lorsque ses chevaux prirent peur; les deux chevaux de tête franchirent le pont. On retint à temps le carrosse : ce n'était en somme qu'un accident de voiture assez simple. Mais Pascal, malade, affaibli,

surexcité par une tension d'esprit excessive, fut hanté depuis d'une étrange terreur nerveuse. On sait qu'il croyait voir toujours un abîme ouvert à ses côtés. Quoi qu'il en soit de cette hallucination que Sainte-Beuve conteste, ce n'était qu'un symbole. L'abîme véritable était en lui. (Octobre 1656.)

Car à l'époque de cette commotion violente et évidemment à sa suite (novembre 1656) eut lieu la seconde et définitive conversion. C'est le moment de la fameuse « amulette » que Pascal porta sur lui jusqu'à la mort. On a voulu voir dans ces quelques lignes incohérentes et inexplicables à premier examen un trouble cérébral passager. Mais non. C'est le cri d'une âme transportée. Pascal a cru mourir; il a cru que Dieu, par une protection miséricordieuse, l'arrachait à une fin tragique, à un avenir éternel de misère; ses yeux s'ouvrent; le néant de sa vie l'écrase. Les fleurs légères se sont envolées à ce vent de tempête. L'abîme qu'elles recouvraient est apparu plus insondable, et Il est apparu aussi, Celui qui seul peut le remplir, le combler, le faire déborder de joie, « Jésus-Christ, Jésus-Christ, Jésus-Christ, non le Dieu des philosophes et des savants, » — qu'importent nos balbutiements obscurs devant la vérité éternelle? — « mais le Dieu de l'Évangile. »

Et cette vue, traversant l'âme comme un éclair, la pénètre et la ravit. Dans le rayon qui l'illumine, dans le feu qui la brûle, il jette tout, il consume tout, même le rêve ardent de l'amour :

« Renonciation totale et douce ! »

C'est l'auréole de Pascal, et ce qui le distingue à jamais de la triste secte janséniste qui va le ressaisir pourtant. Il a aimé Jésus-Christ, et il l'a aimé avec passion. En réalité, c'était le seul amour digne de cette âme merveilleuse. Tout autre, toute tendresse humaine était trop étroite pour elle. Il y passe, il ne s'y arrête pas ; il mourrait de son indigence. « Jésus-Christ ! Jésus-Christ ! » Le nom béni qui se trouve sur ses lèvres au jour de l'illumination intérieure ne sortira plus de son cœur :

« Que je n'en sois jamais séparé ! »

Qu'on rapproche du *Discours sur les passions de l'amour* le « mystère de Jésus ». Ce sont les deux phases de la vie intérieure de Pascal, une vie toujours noble et pure. Il passa de l'amour immatériel, mais fini, à l'amour éternel. Il faut relire ces quelques pages, qui sont peut-être, sans que Pascal l'ait voulu ni cherché, une des plus grandes beautés de notre langue. A chaque mot si contenu, si réservé pourtant, l'adoration jaillit ; l'amour ardent

pour Celui qui dit : « J'ai versé telles gouttes de sang pour toi. » On entend ce colloque haché, brisé, saisissant :

« — Seigneur, je vous donne tout. — Je t'aime plus ardemment que tu n'as aimé tes souillures.

« Qu'à moi en soit la gloire, et non à toi, ver de terre...

« Console-toi. Tu ne me chercherais pas si tu ne m'avais pas trouvé... »

Il L'avait trouvé. Et il avait voulu marquer cette heure en écrivant dans toute la fièvre de sa joie le nom béni : « Jésus-Christ, Jésus-Christ, Jésus-Christ ! »

Telle fut la conversion de Pascal : un élan d'amour vers le Christ. Malheureusement, à l'heure même de son retour à Dieu, les jansénistes s'emparèrent du converti. Ils refoulèrent toute cette tendresse passionnée ; ils la changèrent en une ironie amère qui allait servir admirablement leur cause, qu'ils appelaient la cause de Dieu, comme si Dieu combattait avec de telles armes !

Le premier soin de Jacqueline, inspirée par Mme Angélique, avait été d'assurer la persévérance de son frère, en le confiant à ces messieurs, et, entre tous les autres, au directeur par excel-

lence, M. Singlin. Pascal, très hésitant, s'y refusait ; sans se l'avouer, il avait peu d'attraits pour cette nature mesquine et sèche. M. Singlin, de son côté, n'aimait pas les Pascal, dont l'implacable droiture le déroutait. Mais Mme Angélique et Jacqueline avaient des volontés tenaces : « M. Singlin s'est laissé vaincre à mes importunités, écrivait Jacqueline à Mme Périer, en sorte qu'il a bien voulu se charger du soin de sa conduite. » Ce fut le grand malheur de Pascal ; on se demande à quelles hauteurs il serait monté, entre les mains d'un saint, ou seulement d'un vrai prêtre. Entre les mains d'un sectaire, il s'épuisa d'austérité, de faux ascétisme et de compression intérieure. Il essaya de rapetisser avec effort, et tous les jours, une âme que Dieu avait créée si belle ; et à trente-neuf ans, il mourut de ce martyre, et du travail épuisant des premières années (1662).

Mais, avant de mourir, il avait rendu au parti le service qu'on attendait de lui. Pascal était encore dans tout le feu de sa conversion au moment où l'on débattait la censure d'Arnauld. Ces messieurs cherchaient quelque diversion puissante, quelque coup de maître qui ramenât à eux l'opinion refroidie. On n'en trouvait pas ; les lourdes batteries d'Ar-

nauld avaient fait leur temps, on le constatait avec tristesse, quand le docteur se tournant distraitement vers Pascal : « Mais vous qui êtes jeune, vous devriez faire quelque chose... » Au bout de deux ou trois jours, Pascal, en disciple soumis, rapporta « quelque chose ». C'était la première *Lettre à un provincial.*

On a tout dit sur les *Provinciales* et sur leur immense retentissement. On a tout dit sur cet esprit étincelant et sur la langue bien à lui, merveilleusement claire, concise et belle, qu'il fixa. On sait que Pascal, après avoir vengé Arnauld de sa censure, et le jansénisme de la condamnation d'Innocent X, porte la guerre en pays ennemi et attaque la morale des jésuites, les grands adversaires. On connaît les réponses : il est injuste de rendre un corps responsable des erreurs de quelques-uns de ses membres; les textes sont faussés ou tronqués; et cette morale qu'on malmène si fort, les papes l'ont souvent et solennellement approuvée. Depuis Voltaire jusqu'à Joseph de Maistre et Chateaubriand bien des esprits impartiaux ont stigmatisé le « calomniateur de génie » et les « immortelles menteuses »... Et rien ne nous semble plus juste et plus vrai que la simple réponse du Père de Montezon à Sainte-Beuve lui-même :

« Ces hommes (les jésuites), qu'on se plaît à nous présenter comme si politiques et si habiles, l'auraient été bien peu en cette circonstance. Pouvaient-ils ignorer que, dans le monde, tout corrompu qu'il est, la vogue est pour ceux qui affichent, au moins dans les livres, une morale sévère?

« Ils ne l'ignoraient certainement pas. Ils ont eu le courage, et il en faut ici plus qu'on ne pense, de dire la vérité; ils ont eu la sagesse de ne pas outrer les obligations qui sont déjà assez étendues, et, à l'exemple de leur divin Maître, de ne pas craindre de s'exposer par là aux contradictions des langues et à toutes les malédictions des pharisiens de la loi nouvelle. »

Cette race maudite des pharisiens n'est pas morte avec le jansénisme.

Mme Angélique suivait avec joie les brillantes passes d'armes de Pascal contre le « détestable corps ». Rien ne prouve que dans les fréquents entretiens à la grille de Port-Royal elle n'ait soutenu le grand écrivain de son souffle de colère. La guerre entreprise contre les jésuites lui semblait plus que légitime, et ses lettres à la reine de Pologne montrent qu'elle la jugeait une guerre sainte.

A la distance où nous sommes et dans le désin-

téressement de la paix conquise on juge mieux : l'œuvre de Pascal était injuste et haineuse. Sa seule excuse est dans l'aveuglement qui lui venait de son milieu même, et dans la sincérité de son ironique révolte. On sait que Mme de Sablé lui reprochant de fausser et de dénaturer les textes, il répondit qu'il ne les cherchait pas lui-même et ne les citait que de seconde main. Cette réserve faite, — une réserve bien légère, — nous le voyons jusqu'à la mort sans remords, sans regrets d'aucune sorte.

C'était là l'esprit et ce fut, en réalité, la grande iniquité de Port-Royal, de vouloir servir Dieu en dépit de ses paroles, et à l'encontre de ses commandements. Comme si l'austérité extérieure dispensait de toute autre vertu et surtout de la charité! Bourdaloue le dit, de sa grave parole :

« On est sévère, mais en même temps on porte dans le fond de l'âme une aigreur que rien ne peut adoucir, on y conserve un poison mortel, des haines implacables, des inimitiés dont on ne revient jamais... La loi de Dieu nous défend d'attaquer même la réputation d'un particulier, mais par un secret que l'Évangile ne nous a point appris, on prétend, sans se départir de l'étroite morale que l'on professe, avoir droit de s'élever contre des corps entiers, de leur imputer

des intentions, des vues, des sentiments qu'ils n'ont jamais eus, de les faire passer pour ce qu'ils ne sont point, et de ne vouloir jamais les reconnaître pour ce qu'ils sont ; de recueillir de toutes parts tout ce qu'il peut y avoir de mémoires scandaleux qui les déshonorent, et de les mettre sous les yeux du public avec des altérations, des explications, des exagérations qui changent tous les faits en les présentant sous d'affreuses images... Ce qu'il y a de plus déplorable, c'est qu'en cela, souvent, on croit rendre service à Dieu et à son Église, comme si l'on était expressément envoyé dans les derniers siècles pour faire revivre les premiers, pour corriger des abus imaginaires qui se sont glissés dans la direction des consciences et pour dissiper l'ivraie du bon grain... »

C'est la meilleure réponse aux *Provinciales* et à Port-Royal tout entier.

LES FRUITS DE L'ARBRE

I

Il était naturel qu'après la condamnation retentissante d'Antoine Arnauld on songeât à démanteler Port-Royal, sa place d'armes. Les *Provinciales*, en reprenant et en défendant la cause du docteur, et, du même coup, la cause des erreurs condamnées, achevaient d'irriter les esprits. Angélique ne pouvait maîtriser sa colère contre « les terribles ennemis de l'auteur des *Provinciales* ». C'étaient les ennemis communs, bien décidés à en finir, on ne se faisait là-dessus, à Port-Royal, aucune illusion : « La reine a commandé à l'Assemblée du clergé de nous pousser à bout, » écrivait Mme Angélique à la reine de Pologne. « Je n'en ai nul ressentiment contre Sa Majesté. Je sais qu'elle croit faire une très bonne œuvre et qu'on lui persuade sans cesse qu'elle n'en saurait faire une meilleure. *Notre-Seigneur a dit que ceux qui persécuteraient ses serviteurs croiraient lui renare service.* » (Avril 1656.)

Un ordre arriva bientôt, en effet, enjoignant la dispersion des Petites Écoles, c'est-à-dire des vingt ou trente enfants que ces messieurs élevaient dans les pures doctrines du parti, et la séparation de ces messieurs eux-mêmes. Mais si la reine voulait ruiner le foyer d'erreurs, elle entendait bien ménager le plus aimable de ses membres, cet Arnauld d'Andilly dont elle demandait gracieusement, à cette heure même, « s'il l'aimait toujours. » C'est avec des mots de cette sorte que la vanité familiale se consolait. Arnauld d'Andilly écrivait d'innombrables lettres à Anne d'Autriche et à Mazarin : lettres de soumission, de louanges, de remerciements, offres de services, etc. Il engageait sa parole qu'on exécuterait dans les trois jours les ordres de la cour, sans le concours odieux des exempts ou des gardes ; on connaissait sa bonne foi glorieuse, et on l'acceptait pour garant. Aussi, s'il sortait de Port-Royal avec les autres, soumis en apparence à la même proscription, une lettre du cardinal lui rouvrait, un mois plus tard, la route du désert. Il allait y cultiver en paix les beaux fruits qu'il envoyait à la reine, fort intéressée, elle le disait en riant, à le voir surveiller ses poires et ses pavies. C'était au fond un janséniste mitigé

et un factieux peu inquiétant qu'Arnauld d'Andilly. On le laissait écrire, comploter et même dogmatiser à l'aise : toutes ces vilaines choses prenaient chez lui une sorte de grâce mondaine, légère et sans malice. Et puis la reine faisait à cet honnête homme l'honneur de l'aimer.

Cette lutte toute courtoise n'en était pas moins sérieuse ; on assiégeait vraiment Port-Royal pour le réduire à l'orthodoxie ; l'on prenait d'abord les avant-postes, mais avec le dessein d'aller plus loin. « Les préparatifs de notre persécution s'avancent tous les jours, » mandait encore Angélique à Marie de Gonzague. « L'on attend du Tybre l'eau et l'ordre pour nous submerger. On nous menace de nous éloigner. » Et encore : « Nous attendons le reste des effets des menaces pour nos confesseurs et pour le dedans de la maison, dont le principal me regarde. Peut-être ne pourrai-je plus avoir l'honneur d'écrire à Votre Majesté. »

Quelques jours après la dispersion des solitaires, le lieutenant civil Daubray arriva à l'improviste. Les deux ou trois messieurs restés aux Granges eurent à peine le temps de préparer une petite comédie, où ils jouèrent de leur mieux les rôles de laboureurs ou de vignerons. Le lieutenant civil les

crut ou feignit de les croire. Il se réservait d'aller plus au fond en posant à Mme Angélique un long interrogatoire, semé de mots heureux et de reparties fines. « En vérité, madame, lui disait-il, si M. Arnauld et les autres messieurs n'avaient pas tant d'esprit, on ne parlerait pas tant d'eux et on retrouverait moins à redire à ce qu'ils font. » Le grand air de l'abbesse lui en imposait; il tenait à plaire; il semble y avoir réussi, car elle lui témoigna être fort satisfaite de ses procédés. Elle se fit relire son interrogatoire, qu'elle s'attendait bien à voir imprimer, se rappelant la première visite de Laubardemont en 1638 : « Ah! madame, pour qui me prenez-vous? s'écria M. Daubray, évidemment sous le charme. Je ne suis pas Laubardemont, le diable de Loudun! » Il faudrait pousser les choses bien au noir pour rapprocher ces joutes d'esprit des actes des martyrs.

Cet interrogatoire ne nous apprend rien : les précautions étaient prises pour dérouter l'ennemi, qu'il se présentât sous les traits du lieutenant civil ou sous la forme plus redoutable encore d'un grand vicaire faisant les visites canoniques. Mme Angélique, en prévision de cette seconde épreuve, ordonnait de consulter M. Singlin sur ce qu'il faudrait

dire ou taire; et quant aux quelques religieuses dont on n'était pas sûr : « Je crois qu'il faudrait intimider ma sœur Blandine, écrivait-elle à la Mère Marie des Anges, en lui faisant dire que si elle se plaint, on sera obligé de faire voir ce qu'elle est. » Styler les unes, intimider les autres, voilà avec quelles armes on luttait.

La cour n'envoya pas le grand vicaire : au milieu même des dispositions les plus hostiles, un incident inattendu imposa une trêve. Au moment précis où les écoliers et les solitaires étaient dispersés, la nièce de Pascal, Marguerite Périer, pensionnaire à Port-Royal de Paris, était guérie miraculeusement dans l'église du monastère. L'enfant souffrait d'un mal à l'œil profond et ancien que l'attouchement du reliquaire de la sainte épine fit disparaître. Les uns nièrent le fait, les autres le crurent; d'autres enfin affectèrent de croire, tout en riant entre eux du manque de preuves précises, des cinq chirurgiens-barbiers appelés à constater le prodige, etc. Quoi qu'il en soit, jamais miracle ne fut plus opportun et, s'il faut tout dire, mieux exploité. On installa la petite miraculée sur un prie-Dieu, au milieu du chœur, pour que toute la foule pût l'approcher; on institua des fêtes solennelles, des chants, des pro-

cessions; un immense concours de peuple se pressa à Port-Royal de Paris. Pascal, dans tout le feu des *Provinciales*, vit dans ce miracle arrivé dans sa famille même un regard bienveillant de Dieu sur lui : il trembla et il adora. Le Seigneur rompait donc une neutralité trop longue, il se décidait à défendre sa cause. Quel allié! Et par quel coup de tonnerre il témoignait qu'il lui plaisait de prendre parti! Beaucoup pensèrent comme Pascal et se rendirent à ses interprétations hautaines. Un retour d'opinion se faisait. Le cardinal de Retz, pressé par les adeptes, profita de l'heure favorable et, du fond de son exil, nomma M. Singlin supérieur des maisons de Port-Royal, à Paris et aux Champs. C'était, en quelque sorte, faire revivre Saint-Cyran lui-même, le replacer à la tête de son troupeau d'élite, et préserver ce troupeau de tout regard étranger, de toute intrusion compromettante. Aussi quelle joie débordante dans ces monastères! « C'était le comble de mes désirs sur la terre, écrivait Angélique. C'est la consommation des miséricordes de Dieu sur cette maison. » Elle va jusqu'à écrire au marquis de Sévigné qu'*être sous la conduite de M. Singlin est une marque de prédestination*. Agnès n'est pas moins enthousiaste : « Que direz-vous de la bonté de Dieu qui

nous a comblées de sa miséricorde en cette dernière occasion ? Mais il ne faut rien dire encore, sinon à celles à qui l'on dit tout, car cette grâce est de la nature de la grâce même, que l'on possède avec crainte et avec espérance tout ensemble, et dont on se réjouit en tremblant. » Et ailleurs : « La divine bonté nous a donné la plus grande de toutes les consolations, en nous mettant entre les mains de la personne de l'Église la plus capable de nous conduire à Dieu. » (29 juillet 1656.)

L'on sait quelle dureté, quelle sécheresse M. Singlin mettait au service des âmes. L'on sait aussi quelle était l'étroitesse de cet esprit, son opiniâtreté irréductible, son attachement aveugle à l'erreur. Qu'importe ? Port-Royal n'était-il pas au-dessus des foudres des papes ? Ceux qui combattaient ses doctrines, ou seulement s'en éloignaient, n'étaient-ils pas des aveugles ou des maudits ? « Vraiment, écrivait Angélique, l'ignorance que nous voyons si prodigieuse dans les autres nous doit bien confondre, et nous faire admirer la grâce que nous avons reçue sans l'avoir méritée, et craindre beaucoup de n'être pas fidèles dans l'usage que nous devons faire de la connaissance de la vérité. » Dans la vraie voie où l'on se vantait d'être, les ténèbres vont s'épais-

sissant. Il n'y a plus ni difficultés, ni luttes, ni ces angoisses qui torturèrent la grande abbesse plus de vingt années. A mesure qu'Angélique s'enfonce dans les sombres doctrines, l'épouvante grandit en elle, les derniers sourires s'éteignent. Suivons-la dans ses lettres, dans ses entretiens spirituels, dans ses conférences : nous puiserons uniquement aux plus pures sources jansénistes.

II

Et d'abord, sous quel aspect sinistre lui apparaît le monde entier! « Je vois le diable dans la parole, les yeux, et tous les gestes des gens du monde; à la grille, j'en ai souvent tressailli d'horreur. » Et cette horreur, elle la répandait si bien autour d'elle qu'elle ajoutait : « Je dois être bien confuse de ce qu'on dit que je fais trembler, ayant plus sujet de craindre que les autres. Il est vrai, aussi, que je crains la première, » et jusqu'aux bonnes inclinations naturelles. « Gardez-vous, écrivait-elle à la marquise de Sablé, en déplorant les écarts de la princesse de Guéménée, gardez-vous d'attribuer

votre force à votre fidélité et générosité naturelle, qui n'est bonne qu'à cimenter les affections humaines et criminelles. » (1656.)

Tout est coupable, du reste, jusqu'aux recherches les plus légitimes. Une religieuse témoignait une répugnance invincible à échanger son lit contre celui d'une sœur fort malpropre. C'était une des coutumes de Port-Royal de prescrire ces sortes de choses. « Que cette maudite propreté fait faire de « fautes! s'écria Mme Angélique hors d'elle-même. « Ne sentez-vous pas que c'en est assez pour que « Dieu vous retire sa grâce? » Tout est un danger, jusqu'aux fleurs qu'une religieuse imprudente proposait de placer sur l'autel, un jour de fête. « Mais quand donc prendrez-vous l'esprit de la maison? » Tout est un piège, jusqu'au chant joyeux des enfants, « ce chant qui me semble terrible! » écrit-elle dans une lettre sur l'éducation. La vie, sans rayon et sans poésie, n'apparaît plus que comme la route lugubre que suit un condamné le jour de son supplice. Et qu'on ne cherche pas, sur ce chemin sinistre, un rayon de la bonté de Dieu, une réponse à nos prières, à notre besoin impérieux d'un peu de joie. Cela même nous trompe. *Il arrive souvent que Dieu nous accorde, dans sa colère, ce que nous*

lui demandons, en pensant avoir bonne intention. Reprochant à une sœur d'avoir une couverture moins grossière : « Je vous assure que je ne l'ai pas demandée, » répondait timidement celle-ci. « Je le crois, mais vous n'avez pas été fâchée qu'on vous la donnât. Sachez que Dieu permet *pour notre condamnation* qu'on nous donne les choses que nous n'oserions pas demander. »

L'on ne peut donc jeter sur Lui, sur le Maître doux et humble par le cœur, qu'un lointain regard d'effroi ; car, malgré nos efforts pour l'atteindre, malgré la torture voulue d'une vie misérable, quelle perspective nous est offerte sur l'« épouvantable éternité » ! C'est dans une conférence publique à ses religieuses que l'abbesse parle : *Dieu châtiera non seulement ceux qui n'ont pas fait usage de ses grâces, mais condamnera aussi ceux à qui il n'a rien donné dont ils puissent faire usage, et leur dira comme aux autres : « Allez, maudits, au feu éter-« nel!* »

Mais que devenait donc cette âme, glacée par ces épouvantes, égarée par ces fausses lueurs ? Toute tendresse, toute pitié, toute douceur était morte en elle. Rigide et implacable, elle faisait peser sur ses religieuses un joug de fer : « Je crains que ma sœur

une telle ait besoin d'une longue prison, » écrivait-elle. Elle avouait en avoir traité une autre, toute sa vie, *comme une pauvre esclave*. « Ce n'est pas que je ne puisse avoir excédé en cela, mais Dieu l'a permis, » moyen facile d'effacer ce qui aurait pu l'oppresser comme un remords ! Elle leur parlait « avec une force qui faisait trembler », « criant souvent comme un archer, » menaçant « de payer d'un couple de soufflets » les découragées ou les timides. Sa volonté inflexible ne souffrait ni contradiction ni délai. Une de ses novices, la sœur Élisabeth Le Féron, passait la veille de sa profession dans les plus grandes angoisses, fondant en larmes, demandant à Dieu une maladie qui l'empêchât de faire ses vœux; elle fut saisie, en effet, d'une forte fièvre. « Elle ira, s'écria Angélique, elle ira, quand on devrait l'y porter! » Et ce fut dans cette liberté chrétienne que la malheureuse novice fit profession.

Une autre, une sœur converse, lui était amenée le jour de sa prise d'habit; elle était pauvre, on l'avait habillée proprement : « Voilà une gueuse bien réparée, » s'écria l'abbesse, en lui jetant un regard de mépris; et apercevant dans le chœur, selon l'usage, un tapis et un carreau pour la postulante : « N'avez-vous pas honte d'avoir fait mettre

cela? N'est-ce pas se moquer de mettre une pauvre en cet équipage pour demander la miséricorde de Dieu? Elle devrait plutôt se prosterner sur le fumier! »

On entend les éclats de la colère furieuse : et cela se renouvelait à tout propos, si l'on demandait du linge moins grossier pour le lit d'une infirme, si une religieuse âgée et malade implorait un peu de repos. Celle-là avait été de grande famille, et riche. « C'est grand'pitié d'avoir des dames! Elles se délicatent trop! Elles s'en font accroire! » Il fallait marcher ou mourir: l'on mourait vite à Port-Royal: vingt-cinq religieuses disparaissaient en trois ans. (1656-1659.)

Mère, sœurs, frères, neveux, ils tombaient tous autour d'elle. Nous avons vu la fin de Mme Arnauld et de Marie-Claire. Mme Le Maistre s'était éteinte à son tour, mais gardant, elle, la douceur première, et ce merveilleux et impérissable amour maternel qui l'entoura jusqu'à la fin d'une mélancolique auréole. Elle avait tant vécu par ses enfants, elle mourut par eux. M. de Séricourt, cher entre tous les autres, était mort prématurément. Déjà malade et languissante, sa mère ne put lui survivre; trois mois après, elle s'endormait aussi, doucement,

presque heureusement, entre son fils de Sacy et son jeune frère le docteur Arnauld. Elle avait pensé à tous, même à Mlle de Longueville, son ancienne élève; et songeant, la veille de sa mort, à la reine de Pologne tout nouvellement mère : « Dites-lui, murmurait-elle entre les rêveries de sa fièvre, dites-lui que les bains rendent les enfants forts. » Dans une dernière lueur de raison, elle entrevoyait encore un berceau et une tête blonde d'enfant! (1651.) Et puis, deux ans plus tard, c'était la charmante Anne-Eugénie qui s'en allait dans les vrais principes de la maison, dans la terreur et le doute. « J'ai tant offensé Dieu! » répétait-elle, toute secouée de frissons. Mme Angélique ne pouvait songer à cette mort sans larmes. « Rien ne pouvait m'épouvanter davantage et me faire plus voir la grandeur des jugements de Dieu que l'état où je la vis! » (1653.)

Et enfin, dans les années où nous sommes, c'étaient les amis, la marquise d'Aumont, la Mère Marie des Anges, M. de Bagnols, qui disparaissaient un à un. La solitude se faisait douloureuse; et Angélique avait beau répéter la froide parole : « Je ne me souviens pas de m'être jamais troublée pour toutes ces pertes, » elle les sentait pourtant, à sa manière! Mais on n'en voyait rien au dehors. Dure

pour les autres, elle était encore plus dure pour elle-même, c'est là peut-être sa seule excuse. Ne vivant plus que d'un peu de lait, recherchant les mortifications les plus répugnantes, morte à toute délicatesse, elle se faisait déchirer de coups par celles de ses religieuses qu'elle croyait plus discrètes, variant à l'infini ses pénitences sans amour. « J'ai peur de Dieu, et je tremble, » répétait-elle. Souvent, à l'heure de la confession ou de la communion, on la voyait pâlir et chanceler, une sueur froide aux tempes. Comment s'étonner alors de son idéal de vie chrétienne? « J'aurais désiré cent et cent fois qu'on me mît dans une prison, liée et enchaînée, les pieds et les mains, et tout le reste du corps, pour empêcher le mal de la nature corrompue. » Voilà la conclusion janséniste dans sa simplicité rigoureuse. L'homme n'est plus l'enfant de Dieu. Il n'est même plus le serviteur de Dieu; il vit et meurt esclave d'une sorte de divinité farouche, forgée à la place de Dieu.

LA MORT DE Mme ANGÉLIQUE

Cependant, la trêve qu'avaient amenée les miracles de la sainte épine ne devait pas durer longtemps. Le parti, se croyant en sûreté, cherchait à regagner le terrain perdu ; et le cardinal de Retz, toujours en exil, toujours en révolte, lançait un manifeste, composé par ces messieurs, où il offrait sa démission, mais à des conditions inacceptables, et ayant l'air de traiter avec la cour de puissance à puissance. Ce fut un nouveau prétexte à reprendre la lutte là où il n'était plus besoin de prétexte. Louis XIV entre en scène, d'accord avec Mazarin jusqu'en 1661, puis seul et plus redoutable encore à la mort de ce ministre. (Mars 1661.) Dès le mois de décembre 1660, il mandait les représentants de l'assemblée du clergé et leur ordonnait de prendre tous les moyens nécessaires pour réduire le jansénisme. Le royal bon sens du monarque répugnait aux subtilités; sa droiture se lassait des subterfuges et de cette prétention étonnante de vouloir appartenir à l'Église malgré l'Église, qui

était, nous l'avons vu, le cachet spécial de Port-Royal. Il fallait donc dissiper l'équivoque, et l'assemblée du clergé crut y réussir en dressant une profession de foi ou « formulaire » où l'on déclarait se soumettre aux décisions des papes Innocent XI et Alexandre VII, et réprouver les cinq propositions de Jansénius. Ce formulaire devait être signé de tous les ecclésiastiques et de toutes les communautés.

Mais, tant que Port-Royal était debout et vivant pour encourager la résistance, on avait peu d'espoir d'arriver à un résultat pratique. Un ordre du roi exigea donc l'éloignement de M. Singlin, le directeur par excellence, et la dispersion des enfants élevés à Port-Royal, et des postulantes qui devaient y prendre l'habit. On promettait de leur rouvrir à toutes les portes de la maison quand l'esprit en serait changé. Mais l'esprit ne pouvait pas changer, il était irréductible. A ce point d'aveuglement, tout s'appelle d'un autre nom : l'opiniâtreté devient la constance, la révolte une inspiration directe de l'Esprit-Saint. Il ne sera plus question que de persécution et même de martyre. « Ma Mère, s'écriera une des religieuses, quand les bourreaux viendront nous chercher, faudra-t-il prendre nos grands

voiles ? » Louis XIV n'était pas un persécuteur ; malheureusement, il devait lutter contre une idée, et le résultat est le même dans tous les temps : rien n'ancre dans une opinion vraie ou fausse comme de souffrir pour elle.

Angélique Arnauld se trouvait au monastère des Champs quand ces nouvelles alarmantes lui parvinrent. Immédiatement, elle écrivit à sa sœur, la Mère Agnès, alors abbesse à Paris : « Par la miséricorde de Dieu, je ne suis nullement troublée, puisque enfin il est tout puissant et que rien ne nous peut arriver qu'il ne le veuille. Je vous fais cette préface, ma très chère, pour vous dire simplement mon état, duquel je sais que vous serez en peine, puisqu'il s'agit de ce qui m'est le plus sensible au monde (l'éloignement de M. Singlin), car vous le savez, et je n'écris point à cet unique, ne sachant s'il est encore où vous êtes. Vous lui parlerez, si vous le pouvez, où vous lui ferez tenir ce billet. J'ai pensé, cette nuit, quoiqu'on ne m'ait pas dit l'état des choses, qu'il serait peut-être à propos que j'allasse où vous êtes. »

Malgré les élections qui élevaient tour à tour à la tête des deux communautés l'une ou l'autre de ses filles, Angélique restait l'« abbesse » de fait, et

sa mâle et forte intelligence ne se déployait jamais mieux qu'aux heures de crise. Au moment de monter en carrosse pour aller à Paris prendre la direction du poste de combat, elle aperçut son frère d'Andilly : « Adieu, mon frère, lui dit-elle gravement, bon courage quoi qu'il arrive. » « Ma sœur, je l'ai tout entier, » répondit-il avec sa fatuité ordinaire. « Mon frère, mon frère, soyons humbles. Souvenons-nous que l'humilité sans fermeté est lâcheté, mais que le courage sans humilité est présomption. » Et quelques instants après, croisant en chemin un ecclésiastique qui lui annonça la descente du lieutenant civil à Port-Royal de Paris : « Eh bien ! que Dieu soit loué ! » dit-elle; et elle commença à réciter tout haut le *Te Deum*.

En arrivant auprès d'Agnès, Angélique trouva la maison en larmes. Devant cette douleur des autres, l'abbesse, tout affaiblie et vieillie qu'elle était, retrouva sa hauteur première et la virile énergie des jours anciens. « Quoi ! je crois que l'on pleure ici ! » s'écria-t-elle. « Qu'est-ce que cela ? N'avez-vous donc point de foi ? et de quoi vous étonnez-vous ? Quoi ! les hommes se remuent ? Eh bien ! ce sont des mouches, en avez-vous peur ? Vous espérez en Dieu et vous craignez quelque chose ? Croyez-

moi, ne craignons que lui, et tout ira bien ! » On croit entendre l'accent héroïque, on croit voir l'éclair qui jaillit de ce regard, et le geste impérieux qui arrête les larmes. La situation était grave cependant ; le lieutenant Daubray avait exigé de la part du roi le renvoi de toutes les pensionnaires dans les trois jours. Et, après les pensionnaires, les postulantes, qui suivirent leurs parents, une à une, la mort dans le cœur. (4 mai 1661.) Les plus aimées d'entre elles, Mlle de Bagnols et les filles du duc de Luynes, Mmes de Luynes et d'Albert, durent sortir à leur tour. La duchesse de Chevreuse vint elle-même chercher ses petites filles, et, félicitant Angélique de sa force d'âme : « Madame, répondit l'abbesse, quand il n'y aura plus de Dieu, je perdrai courage ; mais tant que Dieu sera Dieu, j'espérerai en Lui. » Et embrassant Mlle de Luynes, que la duchesse lui demandait de consoler : « Allez, ma fille, espérez en Dieu, confiez-vous de tout votre cœur en sa bonté infinie et ne vous laissez point abattre ; nous nous reverrons ailleurs, où les hommes n'auront plus le pouvoir de nous séparer. »

« Espérez en Dieu. Confiez-vous. » Il était trop tard pour prêcher la confiance, après avoir, pendant tant d'années, inspiré un tremblement perpétuel.

La vie devait passer, pour ces âmes timides et pures, dans le doute, le scrupule et l'effroi. En vain Bossuet, leur maître et leur guide, — elles devinrent religieuses à Jouarre, — tentera-t-il de les éclairer et de les apaiser, le « mal universel » ne se guérira plus. Avec une admirable patience, le grand évêque essayera de rassurer par des lettres presque journalières Mme d'Albert, celle des deux sœurs dont il s'occupa davantage : « Il n'entendait point ces grandes défiances que l'on veut inspirer aux hommes, » « il ne pouvait imaginer un Dieu toujours irrité, » et craignait « ces subtilités, ces raffinements, ces retours à l'infini », lui pour qui « être chrétien et être confiant n'était qu'une même chose ». N'importe, l'empreinte était indélébile ; et désespérant de redresser l'esprit, Bossuet, d'une de ses graves paroles, mettait au moins la conscience en paix : « Je veille : et ce vous doit être assez. » Hélas ! bien d'autres avaient bu aux mêmes sources et n'avaient pas la voix de Bossuet pour les guérir !

Cependant, toutes ces secousses achevaient d'atteindre la santé déjà si menacée de Mme Angélique. Elle ne dormait plus, passant ses nuits à écrire à droite et à gauche pour fortifier les amis craintifs et soutenir les pusillanimes ; mais elle se

sentait mourir. On avait ajouté aux prières et aux pénitences accoutumées des processions, pieds nus, pour fléchir la colère de Dieu. Angélique présida celle du 10 mai, portant entre ses mains un reliquaire de la vraie croix ; mais en rentrant au chœur, elle tomba défaillante. Il fallut l'emporter. (1661.)

Alors commença la lente agonie, par une oppression qui, à chaque instant, lui faisait croire qu'elle se mourait. Elle ne pouvait rester couchée et se tenait assise sur une chaise, ou sur le bord de son lit, « les jambes à terre, suffoquant et étouffant. » A ce supplice matériel se joignaient les pires tortures morales. Le « Dieu toujours irrité » se dressait devant elle, elle en avait des tressaillements d'épouvante, des cris de terreur, « capables de faire trembler les plus insensibles. » Elle se voyait en la divine présence « comme un criminel, au pied de la potence, qui attend l'exécution de l'arrêt de son juge ». Elle ne pouvait souffrir d'autre discours, ni supporter qu'on essayât de la rassurer.

« Croyez-moi, disait-elle d'une voix entrecoupée, croyez ce que je vous dis. On ne sait ce que c'est que la mort et on n'y pense point. Pour moi, je l'ai appréhendée toute ma vie et j'y ai toujours pensé, mais tout ce que j'en ai imaginé est moins que rien en

comparaison de ce que c'est, de ce que je sens et de ce que je comprends à cette heure... Maintenant tout le monde m'est moins que rien... Je ne saurais plus comprendre comment un chrétien qui a la foi peut penser, peut s'inquiéter et peut s'occuper d'autre chose en toute sa vie, que de se souvenir qu'il faut mourir et qu'il faut se préparer pour cette heure si terrible. » Et l'expression bouleversée du visage, et l'accent, ajoutaient encore au trouble de celles qui entouraient ce lit d'agonie !

On comprend que l'on ait essayé de cacher à l'abbesse tout ce qui aurait pu augmenter ses douleurs ; et l'on ne voit pas qu'on lui ait parlé de la signature du formulaire que l'on exigea de la communauté à cette époque. Mais au monastère des Champs, Jacqueline Pascal, alors sous-prieure et maîtresse des novices, fut informée des premières. Il y avait à cela des raisons spéciales. A ce formulaire odieux à tout le monde janséniste, puisqu'il adhérait à la condamnation de Jansénius, était joint un mandement qui en adoucissait et en dénaturait le sens. Pascal avait composé ce curieux document, que les grands vicaires du cardinal de Retz avaient signé. Mais tous ces subterfuges ne calmaient pas la conscience de Jacqueline, et plus fière, plus

délicate que son frère, elle s'éleva contre lui. Puisque — elle le croyait — on défendait la vérité, plutôt que de biaiser et de faiblir, il fallait aller jusqu'au bout et jusqu'au martyre! Elle écrivit cela, sous forme de lettre à sa prieure, dans quelques pages éloquentes où toute la grande manière de Pascal semble vivre; et dans son indignation devant la lâcheté des amis qui se retiraient au dehors, tout en conspirant dans l'ombre, elle jeta la parole célèbre : « Si les évêques ont des courages de filles, il faut que les filles aient des courages d'évêques! » On passa outre. Le mandement des grands vicaires, ou plutôt le mandement de Pascal, fut supprimé. Et Jacqueline, prise entre les croyances qu'elle brûlait de défendre et le silence qu'on lui imposait, mourut de douleur au bout de quelques semaines. C'est un des types les plus achevés de ces religieuses « pures comme des anges, orgueilleuses comme des démons ».

On dit que, de son côté, Angélique avait tenté un dernier effort, et écrit à la reine-mère pour défendre son monastère. Elle disait à Sa Majesté qu'aucune de ses religieuses ne connaissait les questions controversées, que leur ignorance et la simplicité de leur foi étaient entières, que pas un livre suspect — pas

même *la Fréquente Communion*, envoyée par elle à la reine de Pologne », pas même la *Théologie familière* de Saint-Cyran, le *Catéchisme des pensionnaires* — n'avait franchi les grilles de l'abbaye... Nous nous refusons à attribuer à l'abbesse ce long et lourd plaidoyer. Elle était mourante, hors d'état physiquement de faire un tel effort; et puis comment penser que, prête à paraître devant Dieu, elle se soit abaissée jusqu'à un mensonge? Mensonge inutile, d'ailleurs, puisque la lettre de Jacqueline Pascal et plus tard les réponses des moniales aux commissaires ecclésiastiques lui donneront un si éclatant démenti!

Au milieu de ces agitations du dehors, les accidents de la maladie se multipliaient et se rapprochaient. Mais le corps brisé laissait intact jusqu'à la mort cet esprit superbe. « Quand je considère la dignité de cette affliction, elle me fait trembler. Quoi nous! Que Dieu nous ait jugées dignes de souffrir pour la vérité et pour la justice! Nous ne méritons pas cela! » disait-elle. Le 12 juillet, M. de Contes, faisant la visite canonique et s'assurant que les ordres du roi étaient exécutés, monta chez Mme Angélique, et lui ayant demandé si son mal ne l'étonnait point : « Non, monsieur, lui répondit-elle. Je suis incomparablement plus étonnée de ce

que je vois arriver dans notre maison. Car enfin, je suis venue ici pour mourir, je m'y dois préparer; mais je n'y suis pas venue pour y voir tout ce que je vois présentement et n'avais pas de sujet de m'attendre à la manière dont on nous traite. Monsieur! monsieur! Voici le jour de l'homme. Le jour de Dieu viendra qui découvrira bien des choses et qui vengera tout. »

Ce jour approchait pour elle : et dans quelles appréhensions elle l'envisageait! Trois fois dans sa longue maladie elle avait reçu les sacrements, se croyant, à la fin, insensible à tout, sauf à la pensée de l'« effroyable éternité »! Elle essayait de lutter contre elle-même, de n'avoir plus peur : mais la crainte invincible revenait, toujours plus forte. Grave enseignement des dernières heures! « Que fera l'âme à la mort, sinon ce qu'elle a fait toute la vie? » dit justement Bossuet. Cette âme s'était enfoncée peu à peu dans les ténèbres et l'épouvante, et la nuit maintenant l'enveloppait toute, lui voilant les radieuses clartés que l'amour jette sur le sombre passage!

Pourtant un de ces rayons sembla arriver jusqu'à elle. Elle avait payé si durement son erreur; elle avait gardé une fidélité si héroïque à son idéal

cruel ! Quelques heures avant sa mort, elle sembla entrer dans une sorte d'apaisement. Peut-être la suave figure de saint François de Sales vint-elle rayonner sur son agonie, la reportant à la foi naïve de son enfance ; peut-être, aux suprêmes et fugitives lueurs, les bras du Christ, ces bras qu'elle avait crus ouverts seulement à un si petit nombre, se tendirent-ils vers elle dans un dernier appel... Elle y répondit dans un acte de foi suppliante : « Faites-nous miséricorde à tous... Je dis à tous, mon Dieu... à tous... Même à celle qui vous a fait la mortelle offense de ne pas croire à l'amour ! » (6 août 1661.)

Quelque temps avant de mourir, parlant à une des religieuses qui la gardaient : « Je vous prie qu'on m'enterre au préau et qu'on ne fasse pas tant de badineries après ma mort, » lui dit-elle. On lui obéit scrupuleusement. Son corps fut enseveli à Port-Royal de Paris, et son cœur emporté à Port-Royal des Champs, le lieu du monde qu'elle avait le plus aimé.

Longtemps encore, elle sembla vivre au milieu de ses filles, qui lui demandaient des grâces, qui imploraient d'elle des miracles. Une nuit, deux religieuses en adoration devant le saint sacrement crurent avoir une vision étrange. Elles virent la pierre qui recouvrait la tombe d'Angélique se soulever lentement et

l'abbesse, la crosse en main, se dresser devant elles dans sa majesté hautaine et traverser l'église du même pas rigide d'autrefois. Arrivée à la stalle abbatiale, elle s'assit et demanda la prieure, avec laquelle elle s'entretint quelque temps à voix basse. Les religieuses ne purent pas entendre ce qu'elle disait. *Elles ne pouvaient pas l'entendre.*

Si tout cela avait été autre chose qu'un songe, si l'abbesse avait repris sa place et avait parlé, elle aurait prononcé des paroles que les âmes élevées à son école n'auraient plus comprises.

Elle leur aurait dit que « l'amour bannit la crainte », que Dieu n'est pas un tyran, mais un maître miséricordieux et doux, puisqu'Il a voulu s'appeler Notre Père. Elle aurait avoué que sa vie, à elle, n'avait été qu'une erreur douloureuse, et sa religion une injure à la bonté de Dieu. Et si, revenue des ombres de la mort, elle avait révélé le mot suprême de la vie, elle aurait dit que la grandeur de l'homme n'est pas de trembler en regardant sa misère, mais d'aller, ici-bas, dans une bonne volonté joyeuse, s'abandonnant à Celui qui a pitié, qui pardonne et qui bénit.

FIN

DOCUMENTS CONSULTÉS

Mémoires pour servir à l'histoire de Port-Royal et à la vie de la Révérende Mère Marie-Angélique de Sainte-Magdeleine (Arnauld). Utrecht, 1745. 3 vol. in-12.

Lettres de la Mère Marie-Angélique. Utrecht, 1742. 3 vol. in-12.

Entretiens et conférences de la Révérende Mère Marie-Angélique Arnauld, abbesse et réformatrice de Port-Royal. Bruxelles et Paris, 1757, in-12.

Manuscrit inédit du P. Astanières, prêtre de l'Oratoire (1736) : *Histoire abrégée du jansénisme, Vie abrégée de Marie-Angélique Arnauld*, etc., in-4° (provenant de la vente du baron Pichon, communiqué obligeamment par Mme Bellaud).

Vies intéressantes et édifiantes des religieuses de Port-Royal et de plusieurs personnes qui leur étaient attachées, publiées par l'abbé Leclerc, 1751-52, 4 vol. in-12.

Lettres de la Mère Agnès Arnauld, abbesse de Port-Royal, publiées sur les textes authentiques, avec une introduction de P. Faugères. Paris, Dupret, 1858, 2 vol. in-8°.

L'image d'une religieuse parfaite, et *d'une imparfaite, avec les occupations intérieures pour toute la journée*, par la Mère Jeanne-Catherine-Agnès de Saint-Paul Arnauld. Paris, 1665, in-12.

Les constitutions du monastère de Port-Royal du Saint-Sacrement. Paris, Desprez, 1721, in-18.

Exercices de piété à l'usage des religieuses de Port-Royal du Saint-Sacrement au désert. 1787, in-12.

Conférences de la Révérende Mère Angélique de Saint-Jean, abbesse, sur les constitutions du monastère de Port-Royal du Saint-Sacrement. Utrecht, 1760, 3 vol. in-12.

Divers actes, lettres et relations des religieuses de Port-Royal, in-4°.

Nécrologe de l'abbaye de Port-Royal des Champs, ordre de Cîteaux, par dom Rivet, bénédictin. Amsterdam, 1723, in-4°.

Le même, *suivi des actes des religieuses de Port-Royal, du 28 août 1665, contenant leurs dispositions à la vie et à la mort, touchant la signature du formulaire.* 1722, in-4°.

Relation de ce qui s'est passé à Port-Royal, d'avril 1661 à avril 1663. Actes des religieuses de Port-Royal touchant la signature du formulaire, leurs dispositions à la vie et à la mort, leurs sentiments en vue du refus des sacrements à la mort. Paris, in-4°.

Mémoires touchant la vie de M. de Saint-Cyran, pour servir d'éclaircissement à l'histoire de Port-Royal (Lancelot). Cologne, 1738, 2 vol. in-12.

Question royalle et sa décision, par J. Du Vergier de Hauranne, abbé de Saint-Cyran. — Paris, Du Bray, 1609, petit in-12 de 57 p., fig.

Mémoires pour servir à l'histoire de Port-Royal (Fontaine). Cologne, 1738, 2 vol. in-12.

Histoire abrégée de l'abbaye de Port-Royal, depuis sa fondation, 1203, jusqu'à l'enlèvement des religieuses. Amsterdam, Hoock 1720.

Mémoire pour servir à l'histoire de Port-Royal (Du Fossé). Utrecht, 1739, in-12.

Recueil de plusieurs pièces pour servir à l'histoire de Port-Royal, ou supplément aux mémoires de MM. Fontaine, Lancelot, Du Fossé. Utrecht, 1840, in-18.

Apologie pour les religieuses de Port-Royal, contre les injustices et les violences du procédé dont on a usé envers le monastère, par MM. de Sainte-Marthe, Nicole, Arnauld, 1665, in-4°. Biblioth. Colbertinae.

Les gémissements, au nombre de quatre, d'une âme vraiment touchée de la destruction du saint monastère de Port-Royal des Champs. Les trois premiers par le P. d'Ettemare, le quatrième par le P. Boyer, 1714, in-12.

Lettres de Bossuet à Mme de Luynes, au maréchal de Bellefonds, à Mme Cornuau, aux religieuses de Port-Royal, sur la signature du Formulaire. — Œuvres complètes de Bossuet, 20 vol. Paris, Lamy, 1740.

Pascal : *Lettres à un provincial.* — *Pensées.* — *Discours sur les passions de l'amour.*

Œuvres complètes de saint François de Sales.

— de Mme de Chantal.

— de Mme de Sévigné.

Instructions de Louis XIV à son fils.

Mémoires du P. Rapin, 3 vol.

— de Béthune.

— du cardinal de Retz.

— d'Arnauld d'Andilly.

— de l'abbé Arnauld.

— de Richelieu.

— de Mme de Motteville.

— de Mlle de Montpensier.

(Collection Michaud et Poujoulat.)

OUVRAGES CONSULTÉS

Port-Royal (Sainte-Beuve), 7 vol.

Le Jansénisme (P. Rapin), 1 vol.

La vérité sur les Arnauld, 2 vol.
Jacqueline Pascal (Cousin), 2 vol.
Madame de Sablé (Cousin), 2 vol.
Madame de Longueville (Cousin), 2 vol.
Du scepticisme de Pascal (Cousin), 2 vol.
Études sur Pascal (V. Cousin).
Sainte Jeanne-Françoise de Chantal (Mgr Bougaud), 2 vol.
Vie de M. Olier (Taillon), 3 vol.
Vie de saint Vincent de Paul, par Collet, 3 vol.
— — par Abelly, 2 vol.
— — par Mgr Bougaud, 2 vol.
La misère au temps de la Fronde (Feillet).
Saint Vincent de Paul et les Gondi (Chantelauze).
La duchesse d'Aiguillon (Bonneau-Avenand).
Richelieu (Hanoteaux).
Les Moines d'Occident, par Montalembert, 7 vol.
Règle de saint Benoît (Dom Guéranger).
Etc.

TABLE DES MATIÈRES

Les origines 1
Une abbesse de onze ans 15
Crise d'âme 30
La conversion 43
La réforme à Port-Royal 56
La journée du guichet 68
Les sœurs de Mme Angélique 83
Une abbaye réformée au dix-septième siècle 115
Maubuisson 135
Saint François de Sales 158
Retour à Port-Royal, fondation de Paris 183
Mgr Zamet et l'ordre du Saint-Sacrement 200
M. de Saint-Cyran 223
Mme Angélique et M. de Saint-Cyran. — Une direction janséniste 242
Les solitaires. — Emprisonnement de M. de Saint-Cyran. 261
Procès et mort de Saint-Cyran — Les premiers livres jansénistes 279

Les amies de Mme Angélique 301
Mme Angélique pendant la Fronde 320
La bulle d'Innocent X 336
Blaise et Jacqueline Pascal 354
Les fruits de l'arbre 374
La mort de Mme Angélique 388

PARIS. — IMP. PLON-NOURRIT ET Cie, 8, RUE GARANCIÈRE. — 1568.

PARIS

TYPOGRAPHIE PLON-NOURRIT ET Cie

RUE GARANCIÈRE, 8

XXXV

La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Echéance

The Library
University of Ottawa
Date Due

a39003 001623619b
BX 4735 .A8R49 1901
REYNES-MONLAUR, MARIE.
ANGELIQUE ARNAULD.

CE BX 4735
.A8R49 1901
COO REYNES-MONLA ANGELIQUE AR
ACC# 1048706

U D' / OF OTTAWA
COLL ROW MODULE SHELF BOX POS C
333 04 02 05 18 01 2